
UNIVERSITÉ DE FRANCE
COLLÈGE STANISLAS





à consulter pour l'article sur Mgr Miollis (= Mgr Myriel) (Évêque des "Misérables") p. 253 à 275

HISTOIRE

ET

LITTÉRATURE

Virieu (père de l'ami de Lamartine)

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

EDMOND BIRÉ

HISTOIRE

ET

LITTÉRATURE

TAINE — LE COMTE DE VIRIEU — LE CENTENAIRE DE CATHELINEAU — JULLIEN DE PARIS — UN HISTORIEN BONAPARTISTE — MONSEIGNEUR DE MIOLLIS — M. JOHN LEMOINE — LAMENNAIS — LE P. V. DÉLAPORTE — LE VICOMTE MELCHIOR DE VOGUÉ — CRITIQUE UNIVERSITAIRE — DEUX ROMANS BRETONS.

DEUXIÈME ÉDITION

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

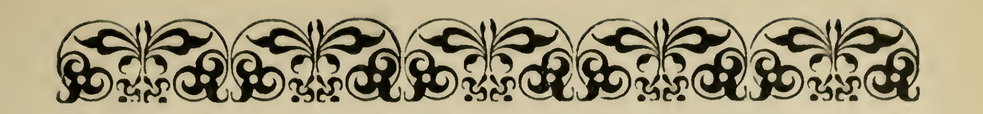
EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

Libraire-Imprimeur de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon

3 et 5, Place Bellecour, 3 et 5.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE



H. TAINE

I

Je ne voudrais pas médire de l'Ecole normale. Elle a donné à l'Académie et au journalisme, à l'histoire et à la critique, des écrivains distingués, élégants, ingénieux, corrects, et il est tel d'entre eux, M. Taine par exemple, qui peut prétendre au premier rang. J'ai pourtant contre elle plus d'un grief, dont le principal est d'avoir fait de Victor Cousin, de Théodore Jouffroy, de Jules Simon, de Caro, de Taine lui-même, — puisque aussi bien c'est de lui qu'aujourd'hui je voudrais parler, — d'en avoir fait des *philosophes*.

Cousin, à vingt ans, avait l'esprit, la verve, l'éloquence, la passion des lettres. Il eût été un historien de premier ordre, un critique incomparable, peut-être même un grand romancier. L'Ecole le prend et lui dit : « Tu seras professeur de philoso-

phie! » Et le malheureux, pendant cinquante ans, a usé un prodigieux talent, des facultés merveilleuses, à discuter sur le *moi* et le *non-moi*, sur la causalité et la phénoménalité, sur l'*immédiation* et l'*aperception des liaisons causales entre le vouloir primitif et la motion.* Il a écrit sur toutes ces belles choses vingt volumes que personne ne lit plus et qui dorment, à la Bibliothèque de la Sorbonne, côte à côte avec les livres de M. Philippe Damiron et ceux de M. Adolphe Garnier. Il ne resterait rien de ce grand et bel esprit, s'il ne s'était avisé sur le tard de tomber amoureux de Mme de Longueville et de lui consacrer trois ou quatre volumes, où se trouvent quelques-unes des plus belles pages qui aient été écrites au XIXe siècle.

Au moment où Victor Cousin sortit de l'Ecole normale, en 1813, Théodore Jouffroy y entrait. Il avait fait ses premières études à Lons-le-Saunier, sous un vieil oncle prêtre; de là il était allé à Dijon, où il avait suivi le collège sans y être renfermé, lisant beaucoup à part des cours, et se formant avec indépendance. Il avait un goût marqué pour les comédies et essaya même d'en composer. Ses premiers essais à l'Ecole attestaient une lecture immense, et particulièrement des études historiques très nourries. Peut-être avait-il une vocation d'historien, comme Augustin Thierry, qui était alors son camarade d'Ecole; mais le malheur voulut qu'il fût enrégimenté parmi les « philosophes ». Et tandis qu'Augustin Thierry débutait, à peu de temps de là, par ses lettres au *Censeur* sur l'*Histoire de France,* Théodore Jouffroy se faisait recevoir doc-

teur avec une thèse sur la *Causalité*, devenait maître de conférences à l'Ecole normale et était en même temps attaché comme professeur de philosophie au collège Bourbon. Le pli était pris; il ne devait plus s'effacer. Force nous est bien de le regretter. Malgré tout le talent qu'il devait déployer plus tard dans ses divers écrits, dans ses *Mélanges philosophiques*, dans son *Cours de droit naturel* et dans son *Cours d'esthétique*, il n'est que trop certain qu'il n'avait pas trouvé là l'emploi de ses vraies facultés, et que Sainte-Beuve, avec sa pénétration habituelle, voyait juste, lorsqu'il écrivait du vivant même de Jouffroy :

Je me suis demandé souvent si M. Jouffroy avait bien rencontré sa vocation la plus satisfaisante en s'adonnant à la philosophie; je me le suis demandé toutes les fois que j'ai lu des pages historiques ou descriptives où sa plume excelle, toutes les fois que je l'ai entendu traiter de l'Art et du Beau avec une délicatesse si sentie et une expansion qui semble augmentée par l'absence, *ripæ ulterioris amore*, où enfin, lorsque en certains jours tristes, au milieu des matières qu'il déduit avec une lucidité constante, j'ai cru sentir l'ennui de l'âme sous cette logique, et un regret profond dans son regard d'exilé..... Un rude sacrifice s'est accompli en lui; il a fait pour le bien, il a pris sa science au sérieux et a voulu que rien de téméraire et de hasardé n'y restât. La réserve a empiété de jour en jour sur l'audace..... Sa raison est demeurée victorieuse, mais quelque chose en lui a regretté la flamme, et son regard paraît souffrant. Nous disons qu'*il a eu tort pour sa gloire*, mais c'est un rare mérite moral que de faire ainsi...

Et en terminant son étude, Sainte-Beuve ajoutait :

Outre les travaux et écrits ultérieurs qu'on a droit d'es-

pérer de M. Jouffroy, il est une œuvre qu'avant de finir nous ne pouvons nous empêcher de lui demander, parce qu'il nous y semble admirablement propre, bien que ce soit hors de sa ligne apparente. On a reproché à quelques endroits de sa psychologie de tenir du roman; nous sommes persuadé qu'un roman de lui, un *vrai roman*, serait un trésor de psychologie profonde. Qu'il s'y dispose de longue main, qu'il termine par là un jour! il s'y fondera à côté de la science une *gloire plus durable :* Pétrarque doit la sienne à ses vers vulgaires, *qui seuls ont vécu*. Un roman de M. Jouffroy (et nous savons qu'il en a déjà projeté), ce serait un lieu sûr pour toute sa psychologie réelle... ce serait un refuge brillant pour toutes les facultés poétiques de sa nature qui n'ont pas donné (1)....

Ce roman que Sainte-Beuve demandait à son ami, Jouffroy ne l'a pas écrit, et ce n'est ni le *Cours d'esthétique* ni le *Cours de droit naturel* qui nous en tiendront lieu.

Le conseil que Sainte-Beuve, en 1833, donnait à Théodore Jouffroy, je me permettais de le donner, à mon tour, il y a quelques années, à M. Jules Simon. A lui aussi je disais : « Faites-nous un roman! » C'est qu'il me semble bien qu'à lui aussi, M. Jules Simon, l'Ecole normale a joué un vilain tour lorsqu'elle lui a dit : Tu seras philosophe. Ils sont nombreux, ses livres de philosophie! On lui doit une *Étude sur la Théodicée de Platon et d'Aristote*, une *Histoire de l'Ecole d'Alexandrie*, en deux gros volumes, le *Devoir*, la *Religion naturelle*, la *Liberté de penser*, la *Liberté civile*, la *Liberté de conscience*, l'*Ou-*

(1) *Portraits littéraires*, tom. I, pag. 306 et 323.

vrière, l'*École et le Travail*, sans parler d'un *Manuel de philosophie*, jadis en honneur dans l'Université, et d'articles importants insérés dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, la *Liberté de penser* et la *Revue des Deux Mondes*.

Histoire, études, articles, manuel même, tout cela est clair, élégant, d'une plume facile et d'un tour aisé. Ce n'est pas à M. Jules Simon que M. Jourdain aurait eu jamais besoin de dire : « Il y a trop de tintamarre là-dedans et trop de brouillamini... Voilà des mots qui sont trop rébarbatifs, apprenons autre chose qui soit plus joli ». Tout est joli chez l'auteur de la *Religion naturelle*, et avec lui le *Devoir* n'a rien de rébarbatif. Malheureusement, dans tous ces écrits, on voudrait trouver plus d'originalité. Disciple de M. Cousin, il n'est que l'écho de la parole du Maître. Il ne se distingue sur aucun point des autres écrivains de l'Ecole : M. Damiron, M. Garnier, M. Jacques, M. Saisset, M. Franck. De tout ce groupe, dont Victor Cousin était l'âme et le chef, une seule physionomie se détache, pâle, ardente, désespérée, celle de Théodore Jouffroy, garrotté dans les liens de cette fausse philosophie qui l'a séparé de Dieu, et les brisant un jour avec éclat, redevenant libre un instant pour écrire l'histoire de ses combats intérieurs, de ses souffrances, de ses angoisses, dans une page superbe, la seule qui survive au naufrage de l'éclectisme (1).

(1) Voir le livre de Mgr Baunard, *Le Doute et ses victimes dans le siècle présent*, pag. 7 et suiv.

Une telle page, on la chercherait vainement dans les œuvres philosophiques de M. Jules Simon. Est-ce pour cela qu'un beau jour, à l'exemple de Victor Cousin il a planté là la philosophie? Il s'est fait journaliste. Lorsque lui advint cette aventure, il pouvait dire :

Et j'avais soixante ans, quand cela m'arriva.

Il fit campagne dans *le Matin*, et de cette campagne le souvenir est resté. Chacun de ses articles était un petit chef-d'œuvre. Mais des articles de journaux, même les plus réussis, on peut dire, hélas! qu'ils vivent

L'espace d'un Matin!

En même temps, il publiait ici et là de petites nouvelles, de courts récits, des Souvenirs d'enfance et de jeunesse, qui sont des morceaux achevés. Il avait enfin trouvé sa voie; mais c'était un peu tard, trop tard sans doute pour qu'il nous donnât le roman qui lui aurait peut-être assuré une gloire durable. S'il n'a été qu'un écrivain ingénieux et brillant, si aucune de ses œuvres ne doit lui survivre, la faute n'en est pas à son talent, qui est et qui reste considérable; elle est tout entière, je le crois bien, à l'Ecole normale.

Il y professait encore, lorsque M. Caro y fit son entrée, en 1845. Carc venait d'avoir, au concours général, les deux prix de dissertation latine et française. Ce fut sa perte. Lorsqu'il sortit de l'Ecole, il était voué par état à la philosophie. Que pouvait-il faire dès lors que de composer des ouvrages sur le *Maté-*

rialisme et la Science, sur la *Philosophie de Goethe*, sur le *Mysticisme au XVIII[e] siècle*, sur le *Pessimisme au XIX[e] siècle*, sur le *Positivisme*, etc., tous livres remarquables, je le veux bien, mais qu'il fallait laisser faire à M. Garnier ou à M. Damiron ? Qu'au lieu de cela il eût fait de la critique littéraire, ce qui eût été, je crois, sa vraie vocation, il aurait pris rang parmi les maîtres, un peu au-dessous de Villemain et de Nisard, de Sainte-Beuve et de Pontmartin.

Mais c'est surtout à M. Taine que l'Ecole normale a été funeste ; et le mal ici a été d'autant plus grand, que l'écrivain qui en a souffert était de tout premier ordre.

II

Né à Vouziers, dans les Ardennes, le 21 avril 1828, Hippolyte-Adolphe Taine vint à Paris avec sa mère en 1842 et suivit comme externe les cours du collège Bourbon. Après avoir eu, au concours général, les deux seconds prix en philosophie, il entra à l'Ecole normale, en 1848, le premier de sa promotion. Un de ses camarades d'alors nous le représente « lisant Kant et Spinoza pour se distraire » (1). On le classa dans la section de philosophie, si bien que, lorsqu'il quitta la rue d'Ulm, en 1851, ce fut pour être envoyé, comme suppléant de philosophie, au lycée de Nevers. Il y resta peu de temps et se fit bientôt mettre en dis-

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, tom. VIII. Appendice.

ponibilité. Pendant son court séjour à Nevers, il avait conçu toute une psychologie nouvelle, et c'était pour l'approfondir qu'il désirait avoir des loisirs. La philosophie ne va point, paraît-il, sans beaucoup de mathématiques et d'algèbre, sans un peu de médecine et de physiologie. M. Taine revint donc à Paris et se refit étudiant. Durant trois années, il se mit aux sciences et s'appliqua principalement à la physiologie humaine et comparée, suivant assidûment les cours de l'Ecole de médecine et ceux du Muséum. C'en était fait. Lui qui était né pour être un grand littérateur, un grand artiste et un grand historien, il était devenu un savant, l'homme d'un système, et ce système, il l'appliquera, au risque de les fausser, à l'art, à la littérature, à l'histoire.

Tout en fréquentant l'Ecole de médecine et le Muséum, il se préparait à l'agrégation de philosophie. Elle semblait ne devoir être pour lui qu'un jeu, mais il arriva que, pour des raisons de doctrine, il fut refusé. Cet échec ne laissa pas de le refroidir un peu, et c'est sans doute ce qui le décida, quand il voulut se faire recevoir docteur ès lettres, à choisir pour sa thèse française un sujet purement littéraire : *La Fontaine et ses Fables* (1853). Sa thèse latine était une thèse philosophique et avait pour titre : *De personis platonicis*.

Dans sa thèse française, dans cette œuvre de début, — l'auteur avait alors vingt-cinq ans, — se révélait un tempérament d'écrivain d'une force singulière. Le style avait les qualités les plus rares, la vigueur, l'ori-

ginalité, le mouvement et la vie. On ne pouvait lui reprocher qu'un éclat trop violent, un coloris trop vif, une profusion d'images qui allait jusqu'à l'encombrement. Ces défauts même étaient de ceux qui attestent la richesse et la puissance des dons. Somme toute, le talent était énorme. Mais, dès ce premier livre, le système apparaît.

Le volume s'ouvre par une description de la Champagne, du sol, du paysage, du climat, des produits ; et il se trouvera tout à l'heure que La Fontaine et ses *Fables* sont eux-mêmes au nombre de ces produits, comme les moutons et les vins mousseux. « L'air et les aliments, dit M. Taine, font le corps à la longue ; le climat, son degré et ses contrastes produisent les sensations habituelles et à la fin la sensibilité définitive ; *c'est là tout l'homme*, *esprit et corps*, en sorte que tout l'homme prend et garde l'empreinte du sol et du ciel ; on s'en aperçoit en regardant les autres animaux, qui changent en même temps que lui, et par les mêmes causes : un cheval de Hollande est aussi peu semblable à un cheval de Provence qu'un homme d'Amsterdam à un homme de Marseille » (1). Et voilà pourquoi La Fontaine a écrit ses Fables ! Son caractère, son génie, ses œuvres s'expliquent de la façon la plus simple et la plus naturelle — par *l'Anthropologie!* Le mot y est, et dès la huitième page ; il me semble que c'est un bien gros mot, quand on parle des *Deux Pigeons* et de *La Cigale et la Fourmi*. Ce n'est pas

(1) *La Fontaine et ses Fables*, pag. 8.

qu'il n'y ait dans ce livre, et en grand nombre, des pages charmantes, des mieux venues et des plus spirituelles ; mais toutes, même les meilleures, ont un grave défaut : le *bonhomme* ne s'y serait pas reconnu. On l'eût bien étonné, certes, si on lui eût dit — comme le fait M. Taine — qu'il a créé des *types* (! !) ; que ses Fables résument toute l'histoire et toute la société de son temps, le Roi, le Noble, le Courtisan, le Prêtre, le Bourgeois, le Peuple — le Peuple, dont l'Ane est l'image (pas flatteur, M. Taine), comme le Lion est l'image de Louis XIV. Et, de fait, à l'aide de ces malheureuses Fables, qui n'en peuvent mais, M. Taine dresse contre Louis XIV et son siècle un réquisitoire terrible et qui a le tort, à tout le moins, de n'être pas à sa place.

Nous lisons dans Gulliver que ce grand voyageur habita quelque temps une contrée dont tous les habitants étaient tellement adonnés à l'étude des sciences exactes, qu'un tailleur vint avec un quart de cercle lui prendre mesure d'un habit — qu'il manqua, malgré toute sa géométrie. — Malgré toute son anthropologie, M. Taine a manqué son La Fontaine.

En 1855, l'Académie française ayant proposé pour sujet d'un de ses prix un *Essai sur Tite-Live*, M. Taine se mit sur les rangs, et son travail fut couronné. C'était moins une étude littéraire qu'une application de son système de psychologie. D'après lui, Tite-Live tout entier s'explique par la théorie de *la faculté maîtresse.* Cette théorie est ainsi énoncée dans la préface : « Les facultés d'un homme, comme

les organes d'une plante, dépendent-elles les unes des autres? Sont-elles mesurées et produites par une loi unique? Cette loi donnée, peut-on prévoir leur énergie et calculer d'avance leurs bons et leurs mauvais effets? Peut-on les reconstruire comme les naturalistes reconstruisent un animal fossile? Y a-t-il en nous une *faculté maîtresse, dont l'action uniforme se communique différemment à nos différents rouages et imprime à notre machine un système nécessaire de mouvements prévus?* J'essaye de répondre *oui*, et par un exemple. » — Il n'y a pas à se méprendre sur la portée d'une doctrine qui se formule avec cette rigueur. Pour la préciser encore, M. Taine la met sous le patronage de Spinoza et redit avec lui que « les mouvements de *l'automate spirituel qui est notre être* sont aussi réglés que ceux du *monde matériel où il est compris.* »

D'après M. Taine, la faculté maîtresse de Tite-Live, c'est l'éloquence. Tite-Live est orateur. Dès lors, besoin est que tout, dans son œuvre, se ramène à l'esprit oratoire. Cet esprit oratoire, notre critique le voit à toutes les pages de l'historien latin, dans les narrations et les portraits comme dans les discours.

Aimez-vous l'éloquence? on en montre partout.

Sainte-Beuve, qui savait, lui aussi, son Tite-Live, a très bien fait voir, lors de l'apparition de l'*Essai* de M. Taine, que la thèse de ce dernier n'était rien moins qu'exacte, qu'il n'était pas vrai de dire que Tite-Live

était orateur en tout et *partout* dans son Histoire, orateur au pied de la lettre, et orateur en quelque sorte dépaysé lorsqu'il fait autre chose que des discours (1). M. Amédée de Margerie le montre, à son tour, avec non moins de sûreté que Sainte-Beuve, avec plus de détails et en serrant de plus près la question. Il conclut en ces termes un chapitre excellent : « L'*Essai sur Tite-Live*, riche de beaux détails, de vives peintures, d'observations fines et pénétrantes, de grandes vues sur l'histoire et la philosophie de l'histoire, est un livre manqué comme livre, parce que tout, y compris les faits, y est mis violemment au service d'une idée systématique et fausse (2) ».

Son ouvrage une fois envoyé à l'Académie, M. Taine, souffrant d'un excès de travail, dut faire une promenade aux Pyrénées. Il en revint avec un volume (3) où il se révélait comme un paysagiste de premier ordre. Le livre est *illustré* de dessins de Gustave Doré et de formules telles que celle-ci : « Un degré de chaleur dans l'air et d'inclinaison dans le sol est la *cause première* de nos facultés et de nos passions. » Même en *Voyage*, M. Taine n'abandonne pas son système :

La Thèse monte en croupe et galope avec lui.

(1) *Causeries du lundi*, tom. XIII, pag. 274.

(2) *H. Taine*, par Amédée de Margerie, doyen de la Faculté catholique des lettres de Lille, p. 243. Je ne saurais trop recommander ce volume de M. de Margerie. C'est, à mon sens, une des œuvres les plus élevées, les plus judicieuses et les plus fortes qui aient paru depuis bien des années.

(3) *Voyage aux Pyrénées*.

III

Jusqu'ici cependant, et malgré le rare talent dont témoignaient ces premiers écrits, M. Taine n'avait pas encore conquis la grande célébrité. Tandis que son camarade Edmond About obtenait, avec *La Grèce contemporaine*, *Tolla* et *Le Roi des Montagnes*, des succès retentissants, il lui fallait se contenter du suffrage des lecteurs d'élite, suffrage restreint. Mais voilà que tout à coup, avec un petit volume intitulé *Les Philosophes français du XIXe siècle*, il réussit aussi bruyamment qu'Edmond About avec la *Grèce contemporaine.* Les deux ouvrages se ressemblaient d'ailleurs en ceci, que tous les deux étaient prodigieusement spirituels et que tous les deux étaient des pamphlets.

Celui de Taine était une critique, la plus vive du monde et la plus irrespectueuse, des maîtres de l'enseignement spiritualiste officiel. Jamais Royer-Collard, Maine de Biran, Victor Cousin, Théodore Jouffroy n'avaient été traités avec une telle irrévérence. Seul, Laromiguière était un peu ménagé, sans doute parce que sa philosophie est celle qui se rapproche le plus de celle du XVIIIe siècle. L'auteur avait trouvé moyen de rendre amusantes des discussions sur la méthode d'analogie et sur l'idée du moi, sur la doctrine de la finalité et sur l'objectivité de la perception extérieure. Afin d'y arriver, il avait donné pour prologue, ou pour épilogue, ou pour épisode, à chacun

de ses chapitres, une scène ou un portrait humoristique qui, par sa verve et son coloris, attirait et retenait le lecteur. Il faisait ainsi passer la discussion philosophique, austère et froide, entre une étude littéraire accessible à tous et un hors-d'œuvre de haut goût, attrayant pour tous. Les cadres dans lesquels il place ses *philosophes* sont vraiment ingénieux. Pour Victor Cousin, par exemple, et pour Jouffroy, c'est la métamorphose du premier en un contemporain et disciple de Bossuet, prédicateur renommé et qui eût été évêque s'il n'eût préféré jouir des triomphes de son éloquence; — du second en un protestant anglais, élevé à l'université de Cambridge, qui, plus libre dans un symbole plus élastique, évita les conflits entre la science et la foi, philosopha en observateur solitaire, et finalement suivit Locke et devança Condillac.

A côté du pamphlet brillant, pittoresque, agressif, il y a, dans l'ouvrage de M. Taine, un énoncé de doctrine, l'exposé de sa propre méthode, et c'est ici la partie faible du livre.

La doctrine de l'auteur se réduit aux formules suivantes :

Il n'y a *ni esprits ni corps*, mais simplement des *groupes de mouvements* présents ou possibles et des *groupes de pensées* présentes ou possibles. Il n'y a point de substances, mais seulement des *groupes de faits* qui constituent les différents êtres (1).

(1) *Les Philosophes français du* XIXe *siècle*, pag. 73, 161. — Article de M. Taine sur Stuart Mill, *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1861.

L'homme n'est pas une personne, une force, une volonté; il n'est qu'un *système de faits*, la résultante de certains rapports, le produit de certaines nécessités logiques. Le monde est *une hiérarchie de nécessités;* et cela n'est pas moins vrai du monde moral que du monde physique (1). Une *loi unique imprime à l'automate spirituel qui est notre être un système nécessaire de mouvements prévus.*

La destinée d'un être — de l'homme, ou du chien, ou du bœuf, ou de tout autre animal — c'est le groupe des faits principaux qui composent sa vie (2).

Un être atteint ou manque sa destinée suivant que les circonstances sont favorables ou défavorables à la satisfaction de ses tendances.

Pour l'homme, les circonstances sont toujours défavorables, l'homme n'atteint jamais sa destinée.

Dans cette doctrine, il n'y a place ni pour l'âme qui « n'est pas distincte des idées et des sensations » (3), ni pour la liberté, ni pour la loi morale. La philosophie de M. Taine aboutit au pur pessimisme. Sous les dehors qui la couvrent, sous les images qui la décorent, elle n'est pas autre chose au fond que la philosophie d'Henry Beyle (Stendhal), que M. Taine appelle le plus grand psychologue de ce temps : c'est le matérialisme. Victor Cousin, qui vivait encore, aurait eu beau jeu pour répondre, et,

(1) *Les Philosophes français*, pag. 354.
(2) *Ibid.*, pag. 266.
(3) *Ibid.*, pag. 243-244.

s'il l'eût fait, j'incline à croire que les rieurs n'auraient pas été toujours du côté de M. Taine.

Mieux encore que ne l'eût pu faire Victor Cousin, M. de Margerie, qui est catholique, a répondu à l'auteur des *Philosophes français du XIXe siècle*. Il a fait toucher du doigt l'inanité et le péril de sa doctrine. Sa discussion est un modèle de netteté, de clarté, de logique, et la courtoisie de la forme ajoute encore à la solidité du fond.

IV

L'*Histoire de la littérature anglaise* (1), publiée en 1864, est le plus étendu des ouvrages littéraires de M. Taine, et c'est encore un ouvrage philosophique.

Dans son *Tite-Live*, il avait tout expliqué par la théorie de la *faculté maîtresse*. A ce facteur personnel et interne, il en joint un autre dans sa *Littérature anglaise*, et ce nouveau facteur en partie interne, en partie externe, est constitué par trois causes qui sont *la race*, *le milieu*, *le moment*.

Ainsi que le fait très bien remarquer M. de Margerie, aucune de ces influences n'avait jamais été complètement méconnue, même au temps où la critique littéraire appréciait les choses de l'esprit comme des *choses en soi*, sans s'inquiéter du milieu historique où elles avaient pris naissance. La théorie de la

(1) Quatre volumes in-8. Un cinquième volume, *les Ecrivains anglais contemporains*, parut l'année suivante, en 1865.

faculté maîtresse ne fait que transporter du domaine de l'émotion et de l'action dans celui de la pensée, la doctrine, classique, chez tous les moralistes, de la passion dominante. Horace célébrait les merveilleuses aptitudes esthétiques de la race des Hellènes :

> Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
> Musa loqui.

En exceptant les Béotiens de sa louange,

> Bœtum in crasso jurares aere natum,

il appliquait la théorie des *climats*, que chez les Grecs eux-mêmes, plusieurs siècles avant Horace, Hippocrate avait touchée le premier dans son *Traité des airs, des eaux et des lieux.* Fénelon l'a reprise au XVIIe siècle dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française.* Au XVIIIe, Montesquieu s'y est longuement arrêté. Il n'a pas consacré moins de cinq livres et de quatre-vingt-neuf chapitres (je dis quatre-vingt-neuf) à étudier les lois dans le rapport qu'elles ont avec la nature du climat et avec la nature du terrain (1). Enfin, quant au *moment*, Fénelon, dans la *Lettre* déjà citée, ne manque pas d'en signaler l'importance. Voltaire lui-même, selon lequel « pour tout homme qui pense et qui a du goût il n'y a que quatre siècles qui comptent dans l'histoire de l'esprit humain », Voltaire n'ignorait pas que les siècles précédents avaient servi du moins à les préparer. Et il était si loin de méconnaître l'importance des moments

(1) *Esprit des lois*, liv. XIV à XVIII.

dans l'histoire des lettres qu'il l'exagérait jusqu'à tout sacrifier aux quatre moments privilégiés. Enfin, de nos jours, est-ce que Lamennais, lui qui croyait pourtant avant tout à la toute-puissance de la volonté de l'individu, ne reconnaissait pas hautement l'influence du *milieu* et du *moment* ? N'a-t-il pas écrit quelque part : « Plus je vais, plus je m'émerveille de voir à quel point les opinions qui ont en nous les plus profondes racines dépendent du temps où nous avons vécu, de la société où nous sommes nés, et de mille circonstances également passagères. Songez seulement à ce que seraient les nôtres, si nous étions venus au monde dix siècles plus tôt, ou, dans le même siècle, à Téhéran, à Bénarès, à Taïti. »

Il y a mieux. Longtemps avant M. Taine, en 1836, Chateaubriand écrivait ses deux volumes sur l'histoire de la *Littérature anglaise*. Bien loin de ne tenir aucun compte des influences de race, de milieu et de moment, il les estimait si considérables qu'il consacrait la plus grande partie de son premier volume à retracer l'histoire des Anglo-Saxons, à peindre leurs mœurs, à décrire leurs institutions. « Les institutions politiques, écrit-il, ont autant d'influence que les mœurs sur la littérature » (1). Il montre les changements que produisent dans les lettres mêmes les changements des institutions et des mœurs. Dès qu'il lui faut parler de Shakespeare, de Milton, de Dryden ou de Pope, il ne manque pas, avant de les aborder,

(1) *Essai sur la littérature anglaise*, tom. I, pag. 109.

de s'étendre sur les circonstances au milieu desquelles ces grands poètes se sont trouvés, sur la société au milieu de laquelle ils ont vécu.

On le voit, M. Taine n'a pas découvert les éléments dont est formée sa théorie des causes. Où donc est la nouveauté dans son système ?

Elle est dans ceci qu'il a donné aux *milieux* la *première place* dans la production de l'œuvre d'art ou de littérature. Il fait même plus que leur donner la première place, puisque aussi bien il nie la liberté humaine. Cette liberté n'existant pas, l'influence des milieux étant décisive et inéluctable, les œuvres de littérature et d'art naissent, croissent et se développent comme des plantes, comme les fleurs du parterre humain. Ces grandes choses auxquelles appartient vraiment la première place, l'âme, la loi morale, la liberté humaine, l'illustre écrivain, j'ai regret à le dire, les écarte résolument. Ainsi comprise, la théorie des milieux est périlleuse autant que fausse. Non, il n'est pas vrai que l'on doive assimiler des œuvres d'art, fruits de notre intelligence et de notre liberté, à des plantes qui naissent et poussent fatalement dans des conditions déterminées d'avance par le terrain où elles germent, par l'atmosphère qui les entoure, par le soleil qui les mûrit. L'histoire de l'art est une chose, l'histoire naturelle en est une autre. Vainement essaierez-vous de les confondre. Si puissantes que soient vos descriptions, si ingénieuse que soit votre comparaison de l'art avec la botanique, vous ne pourrez pas faire qu'il n'y ait dans les chefs-d'œu-

vre du génie humain un élément qui fait défaut dans les chefs-d'œuvre de la nature : c'est l'élément immatériel, c'est l'idée morale, c'est l'âme.

La vérité, la note juste, sur la théorie des milieux en tant qu'elle s'applique à la littérature et à l'art, je la trouve dans cette pensée de Joubert : « Dans le tempéré, et dans tout ce qui est inférieur, on dépend malgré soi des temps où l'on vit et malgré qu'on en ait, on parle comme tous ses contemporains. Mais dans le beau et le sublime et dans tout ce qui y participe en quelque sorte que soit, on sort des temps, on ne dépend d'aucun, et dans quelque siècle qu'on vive on peut être parfait, seulement avec plus de peine en certains temps que dans d'autres. »

Pourquoi faut-il que la *philosophie* de M. Taine soit venue gâter un livre qui, sans elle, sans les idées systématiques qui le déparent en trop d'endroits, eût été un chef-d'œuvre ?

L'auteur le présenta au jugement de l'Académie française et le fit inscrire au concours pour le prix Bordin « spécialement consacré à encourager la haute littérature ». Dans la séance du 12 mai 1864, le rapporteur, M. Villemain, conclut en ces termes :

« La commission a donc pensé que l'ouvrage de M. Taine, considérable par l'étendue des recherches, l'importance du sujet dans son ensemble, le mérite éminent de quelques parties, était hors de comparaison ; et qu'en blâmant quelques fausses théories de l'auteur, on pouvait honorer d'une récompense son vaste et savant travail. Elle a pensé que ces fausses et

dangereuses théories, ces tendances matérialistes d'une philosophie étrangère, il les discrédite souvent lui-même par les démentis qu'il leur donne en raisonnements et en exemples, et qu'ainsi reste une œuvre abondante en idées et d'un style expressif, non sans quelque monotonie, mais avec une force souvent originale... La commission propose donc sans dissentiment, et avec les réserves qu'elle a exprimées, de décerner le prix Bordin à M. Taine. »

C'est dans ces conditions que s'ouvrait le débat. M. Cousin prit le premier la parole et fit ressortir éloquemment le danger des principes et des doctrines professés par l'auteur, doctrines et principes opposés à la spiritualité, à la dignité de l'homme.

Plusieurs membres, sans prendre la défense des doctrines incriminées, firent valoir que, s'il convenait de repousser les erreurs, il était juste de récompenser le talent. Ils ajoutaient que, si les théories de l'auteur étaient fausses et dangereuses, le livre lui-même était honnête, autant que savant, et que l'impression générale qui s'en dégageait n'était contraire à la morale ni dans l'intention ni dans l'effet produit sur les esprits. Ce fut alors que Mgr Dupanloup intervint. Il avait apporté avec lui les volumes de M. Taine. Il fit de nombreuses citations, celles-ci entre autres : — « Dans les grands courants historiques... il n'y a, *comme partout*, que des *PROBLÈMES DE MÉCANIQUE* » (1). — « Lorsque nous avons considéré la

(1) *Histoire de la Littérature anglaise*. Introduction, pag. 13.

race, le milieu, le moment, c'est-à-dire le *ressort* du dedans, la *pression* du dehors, et *l'impulsion* déjà acquise, nous avons épuisé, non seulement *toutes les causes* réelles, mais encore *toutes les causes possibles* du mouvement » (1). — « Le *VICE* et la *VERTU* sont des *produits* comme le *SUCRE* et le *VITRIOL* » (2). Ces citations faites, l'évêque d'Orléans déclara qu'il ne concevait de correctif et de contrepoids à ces erreurs que le blâme complet et le désaveu. Que l'auteur eût loué çà et là les sentiments honnêtes et la bonne morale d'un écrivain, cela ne justifiait pas ses attaques contre l'essence même et les conditions de toute morale. Pour lui, il aimait à se rappeler en ce moment que, dans une autre occasion, il avait défendu contre un zèle sincère, mais aveugle, l'usage des classiques païens, dont la doctrine, imparfaite sans doute, n'offrait rien de pareil à ce qu'on relevait ici. Il n'approuvait pas que l'amour de vérités plus pures proscrivît ce que la raison avait reçu d'une première tradition divine et de la conscience humaine développée chez de grands peuples. Mais ici, où il voyait des erreurs systématiquement rétrogrades, des retours volontaires au matérialisme le plus réprouvé par la sagesse antique, il n'admettait pas l'indulgence et ne pouvait que réprouver des théories si fausses en soi et si dangereuses pour la jeunesse (3).

(1) *Histoire de la littérature anglaise*, pag. 33.
(2) *Ibid.*, pag. 15.
(3) *Vie de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans*, par M. l'abbé Lagrange, tom. II, pag. 420.

L'Académie, par treize voix contre onze, décida que l'ouvrage ne serait pas couronné.

V

En cette même année 1864, peu de mois après son insuccès à l'Académie, M. Taine fut nommé professeur d'histoire de l'art et d'esthétique à l'Ecole des beaux-arts. Le recueil de ses leçons forme plusieurs volumes : *Philosophie de l'art* (1865) ; — *Philosophie de l'art en Italie* (1866) ; — *L'Idéal dans l'art* (1867) ; — *Philosophie de l'art dans les Pays-Bas* (1868) ; — *Philosophie de l'art en Grèce* (1869).

Après avoir donné, dans son Introduction à l'*Histoire de la littérature anglaise*, une nouvelle philosophie de l'histoire, M. Taine ne se fait pas faute d'exposer ici une nouvelle philosophie de l'art. Le système d'ailleurs n'a pas changé ; c'est toujours la « Théorie des milieux ». De même qu'il a donné au sang, au soleil, à la paternité et au siècle la première place dans la production des événements historiques, quand ils ne méritent que la seconde; de même il assigne aux milieux la première place dans la production de l'œuvre d'art, tandis qu'ils ont seulement droit à la deuxième. Il est ainsi conduit, pour ne citer qu'un exemple, à expliquer toute la splendeur de l'école italienne, à l'époque de la Renaissance, par les mœurs sauvages, sanglantes et libertines du XVIe siècle. Mais c'est là une thèse que suffit à ruiner le nom-

seul de Michel-Ange. Le sculpteur du *Moïse*, le peintre du *Jugement dernier*, ne fut un si grand artiste que parce qu'il fut un grand chrétien. « Il a vécu près de quatre-vingt-dix ans, dit l'historien Scipione Ammirato, et dans une aussi longue période de temps et avec toute liberté de pécher, on n'a jamais pu relever dans ses mœurs une souillure et même une tache. » Dans toutes les occasions graves, il réclame des prières. Au moment de faire couler à Bologne sa statue de Jules II, il en demande à Florence, « afin que la statue vienne bien ». Sa confiance en Dieu ne faiblit jamais. « Il ne nous a pas créés, écrit-il, pour nous abandonner. » Il n'est pas jusqu'à son ardeur artistique qu'il ne reporte à Dieu : « Rien, écrit-il encore, ne rapproche plus de Dieu et ne rend l'âme plus parfaite et plus pure que l'effort pour produire une œuvre parfaite, puisque Dieu est la perfection et que celui qui y aspire aspire à chose divine » (1).

Que M. Taine ait ici cédé une fois de plus à l'esprit de système, qu'il ait considéré la science qui étudie les œuvres d'art « comme une sorte de botanique appliquée non aux plantes mais aux œuvres humaines », cela est d'autant plus regrettable que, dans ces volumes sur l'art, plus que dans aucun de ses autres ouvrages, il a déployé toute sa puissance descriptive, il a tracé des tableaux qui, par la fermeté du dessin et l'éclat de la couleur, rivalisent avec ceux des plus grands maîtres.

(1) Voir le beau livre de M. Emile Ollivier sur *Michel-Ange* (Garnier frères, éditeurs, 1892).

A l'époque même où M. Taine faisait, à l'école des Beaux-Arts, sur la rive gauche, ses savantes leçons sur l'esthétique, sur la rive droite, dans un « milieu » très différent, un journal amusant, la *Vie parisienne*, publiait des *Notes sur Paris*, signées Frédéric-Thomas Graindorge, docteur en philosophie de l'université d'Iéna, principal associé commanditaire de la maison Graindorge and C° (Huiles et porc salé, à Cincinnati, Etats-Unis d'Amérique). On eût fort étonné les lecteurs et les lectrices de ces *Notes*, si on leur eût dit alors qu'elles avaient pour auteur le docte et grave professeur de la rue Bonaparte, M. Taine lui-même. Rien de plus vrai cependant. Thomas Graindorge, c'était M. Taine, — M. Taine avec son système qui le suit partout, même au Casino de la rue Cadet, avec sa philosophie qui ne le quitte jamais, même quand il va au bal Perron. Aussi ses jugements sont-ils du pessimisme le plus noir. Pour lui, la vie ne vaut pas la peine de vivre. La « minute de jouissance » n'y est qu'un accident heureux, une broderie clairsemée ; le tissu tout entier en est fait « de besoin, d'inquiétude et d'ennui, de dangers et de douleurs ». Du point de vue où s'est placé M. Taine, on ne peut guère voir les chose sous un autre jour. Et en effet, d'après les principes de sa philosophie, rien n'est plus vain que ce raisonnement : la nature humaine aspire invinciblement à tel bien, donc ce bien lui sera donné. Son aspiration n'aurait de valeur que si elle révélait une promesse et s'il y avait quelqu'un qui pût promettre et dût tenir. Mais il n'y a personne,

il n'y a qu'une série de mouvements déterminés par des lois mécaniques ; voulez-vous, pouvez-vous sans ridicule implorer ces lois qui ne vous connaissent pas ? Thomas Graindorge — ou M. Taine, c'est tout un — explique cela tout au long dans une page qu'on dirait sortie de la plume de Swift :

Mon enfant, tu as les joues roses, et tu entres dans la vie comme dans une salle à manger, pour te mettre à table. Tu te trompes ; les places sont prises. Ce qui est naturel, ce n'est pas le dîner, c'est le jeûne. Ce n'est pas le malheur, c'est le bonheur qui est contre nature. La condition naturelle d'un homme comme d'un animal, c'est d'être assommé ou de mourir de faim... Dans le monde, on souffre, et cela est raisonnable ; veux-tu demander aux grandes puissances de la nature de se transformer pour épargner la délicatesse de tes nerfs et de ton cœur ? On s'y tue et on s'y mange et cela n'a rien d'étrange ; il n'y a pas assez de pâture pour tant d'estomacs. Si tu veux comprendre la vie, que ceci soit le commencement et comme l'assiette de tous tes jugements et de tous tes désirs : tu n'as droit à rien, et personne ne te doit quelque chose, ni la société, ni la nature... Il y a des lois immuables qui gouvernent la possession de la gloire, comme la rencontre de l'amour, comme l'acquisition du bien-être. Elles t'enveloppent et te maîtrisent comme l'air méphitique ou sain dans lequel tu es plongé, comme les saisons qui, sans s'inquiéter de tes cris, tour à tour te gèlent ou te brûlent. Tu es parmi elles, pauvre être débile, comme un mulot parmi des éléphants ; aie l'œil vigilant, prends garde où ils vont poser le pied ; ne te hasarde pas sur leurs sentiers accoutumés ; grignotte avec précaution quelque petite parcelle des provisions qu'ils accumulent ; mais surtout ne sois pas à ce point ridicule que de t'étonner s'ils ne sont pas à ton service et si leurs redoutables masses se meuvent sans songer à toi. Ce que tu auras de vie est un don gratuit ; mille qui valaient mieux que toi ont été

écrasés dès leur naissance... Tu te complais dans ta taupinière, elle te paraît solide ; cela est vrai jusqu'au premier flot d'eau lancé par une de ces grosses trompes, jusqu'à l'approche de ces lourdes pattes. Après tout, au vingtième jour, au cinquantième ou un peu plus tard, l'effet sera pareil. Le monstrueux galop rencontrera ton petit corps, un soir que tu mettras le nez dehors au soleil couchant, un matin que tu sortiras pour aller à la pâture. Plaise à la chance que, du premier coup, la patte s'appuie sur toute ta carcasse ! A peine tu la sentiras, c'est ce que je puis souhaiter de mieux à mes amis, à toi, à moi-même... (1).

M. Taine est de ceux que l'on peut nommer à côté de nos plus grands écrivains. Les *Notes sur Paris* rappellent les *Lettres persanes*. Quelle différence, pourtant ! La satire, chez Montesquieu, est vive, enjouée, souriante ; elle est, chez M. Taine, triste, morose, amère. L'auteur de *Thomas Graindorge* a de l'esprit à revendre, mais il n'a pas, dans la frivolité et dans l'épigramme, la grâce, la légèreté, la belle humeur du président à mortier du Parlement de Bordeaux. De cela, peut-être, il eût tiré un argument en faveur de sa théorie favorite. Son livre est triste, parce qu'il est, lui, un homme du Nord ; il est né à Vouziers,

Tout au beau milieu des Ardennes.

Montesquieu est né au château de la Brède, près de Bordeaux, sur les rives ensoleillées de la Garonne, et voilà pourquoi son livre est gai. *Thomas Graindorge* ne pouvait pas ressembler aux *Lettres persanes ;*

(1) *Notes sur Paris, Vie et opinions de Th. Graindorge*, pag. 263-266.

autrement, M. Taine se serait trompé, lorsqu'il a écrit dans son livre sur *La Fontaine :* « Un cheval de Hollande est aussi peu semblable à un cheval de Provence qu'un homme d'Amsterdam à un homme de Marseille. »

VI

M. Taine avait écrit en se jouant les *Notes sur Paris.* Son livre *De l'Intelligence*, qui parut en 1870, lui avait coûté de longues années de préparation.

On y trouvait l'exposé complet et systématique des doctrines de l'auteur, déjà esquissées par lui un peu partout, mais à l'état dispersé. Aussi bien jusque-là, dans tous ses livres, il n'avait jamais fait que de la psychologie — mais de la psychologie appliquée. Dans l'*Intelligence*, il fait de la psychologie pure (1). Ce qu'elle vaut, M. de Margerie va nous l'apprendre. Dans une discussion pleine de logique et de force, irréfutable, si je ne m'abuse, il montre qu'elle est fausse et qu'elle est, de plus, funeste.

M. Taine, en effet, n'admet qu'un principe générateur de la connaissance, la *sensation.* D'après lui, il n'y a rien en dehors de nos états de conscience déterminés et passifs. Donc le monde extérieur est une illusion, le moi se fait et se défait à chaque instant, les idées générales ne sont que des mots. L'idée du devoir est absente du livre de l'*Intelligence ;* le

(1) Lettre de M. Taine à M. Yves Le Querdec, du 12 décembre 1890. (*Le Monde*, du 12 mars 1894.)

nom même n'en est pas prononcé. Et il en devait être ainsi, puisque M. Taine nie le libre arbitre. La loi morale n'est que la loi des êtres libres, et n'est leur loi que parce qu'ils sont libres. Les deux choses sont inséparables l'une de l'autre. L'idée de loi morale est l'idée d'une loi qui oblige sans contraindre, d'une loi que la volonté peut, suivant son *arbitrium*, ou suivre ou ne pas suivre ; être obligé, c'est être libre. Toute philosophie qui nie le libre arbitre est par cela même condamnée à nier non seulement l'existence objective d'une loi morale, mais l'idée subjective du devoir, puisque cette idée ne peut être conçue par l'esprit sans s'imposer à la volonté comme impérative.

Et de même M. Taine se tait sur l'idée de Dieu, ce qui est une façon dédaigneuse — et commode — de la nier. Plus encore peut-être que l'idée du devoir, et ici je ne fais que reproduire les termes mêmes de M. Amédée de Margerie, — l'idée de Dieu est universelle dans l'humanité. Rien n'a pu la détruire ; et sa persistance invincible est absolument inexplicable si on se refuse à reconnaître qu'elle tient au fond même de notre nature intelligente. Elle est là, vivante, survivant à tout, présente aux consciences individuelles comme aux consciences collectives, tenant une place presque aussi considérable dans l'esprit de ceux qui lui font la guerre que dans l'esprit de ceux qui s'inclinent devant elle avec adoration. Elle s'incarne partout dans des institutions religieuses stables, à côté desquelles les plus solides établissements politiques sont des accidents éphémères. Il y a là un

courant aussi large et profond que l'humanité elle-même, un courant auquel nous ne pouvons, vu son universalité, chercher une autre source que la nature humaine elle-même. Le philosophe qui prétend s'opposer à ce courant et qui ne veut voir dans cette foi universelle qu'une universelle illusion, s'impose donc une double tâche qu'il ne peut décliner : la tâche d'*expliquer* l'illusion par des causes aussi étendues qu'elle, la tâche de *détruire* l'illusion en réfutant les raisons scientifiques par lesquelles nous élevons notre foi naturelle en Dieu à l'état de conviction réfléchie, et notre affirmation spontanée de l'existence de Dieu à l'état de vérité démontrée.

Mais se taire sur l'idée de Dieu, ou se délivrer d'elle en niant *a priori* la possibilité du surnaturel, et se persuader ensuite qu'on a fait une analyse complète du contenu de l'intelligence, c'est se retirer toute autorité en matière philosophique, et c'est se reconnaître vaincu sur un terrain où l'on n'a point osé engager le combat après avoir promis de le soutenir. C'est précisément le cas de M. Taine. La critique de l'idée de Dieu est plus absente encore de son livre que la critique de l'idée du devoir. Il semble que ce *détail* lui ait échappé, ou qu'à ses yeux l'idée de Dieu soit si irrémissiblement submergée dans le naufrage général des entités scolastiques et des fantômes métaphysiques, qu'il soit désormais inutile de s'en occuper (1).

(1) Amédée de Margerie, pag. 181.

« Ne méprise pas les choses invisibles », disait Socrate à Euthydème. Et Joubert parlait, en les plaignant, des esprits « qui n'ont pas de fenêtres ouvertes du côté du ciel ». Dans son livre de l'*Intelligence*, qui témoigne pourtant d'une si grande force de volonté et où il y a une si grande dépense de talent, M. Taine a été de ces esprits. Il faut donc, bien à regret, reconnaître la fidélité de ce portrait tracé au lendemain de sa mort par une plume très amie : « Taine était un positiviste pur, sans mysticisme, ce qui est excessivement rare en France. Notre race est foncièrement idéaliste. Quand elle devient positiviste, elle croit à la science comme à une déesse, à l'humanité comme à une personne sacrée et divine, fille et puis mère du progrès. Taine était positiviste tout simplement. Il ne croyait qu'aux faits et à quelques petites lois très humbles auxquelles une patiente, méthodique, minutieuse, héréditaire et séculaire observation des faits peut conduire. Les hommes sont une fourmilière, et les grands événements du monde qui nous entoure sont des éléphants. Avec de bons télescopes — une connaissance vague des éléphants, et avec une observation intense — quelques indications sur les chemins ordinairement suivis par les éléphants et leur façon de marcher, voilà ce qui est permis aux plus intelligentes d'entre les fourmis. Ramasser des faits et en tirer quelques lois plus ou moins certaines et toutes relatives, proportionnées à la taille des citoyens des fourmilières, voilà le droit, et voilà aussi le devoir du philosophe. Taine ne voyait

rien et se refusait à rien voir au delà. Personne ne fut moins religieux » (1).

Et c'est pour cela, ajoute avec raison M. de Margerie, qu'aucune philosophie n'est plus incomplète et moins scientifique que la sienne.

VII

Nous sommes arrivés à la veille des événements de 1870. A cette date, il a conquis un des premiers rangs, le premier peut-être, parmi les écrivains de son temps. Il est un artiste en même temps qu'un penseur. Artiste, il a un style qui lui est propre. Sa plume, qui est un admirable instrument de précision pour analyser les idées, est aussi un pinceau qui reproduit avec une extraordinaire fidélité les images des objets, leurs contours, leur relief surtout et leur couleur, et qui fait revivre avec une intensité rare l'impression rude ou caressante, sombre ou lumineuse, violente ou délicate que ces objets produisent (2). Penseur, il a cette rare et précieuse qualité d'être logique. Il part d'un principe et en tire toutes les conclusions qu'il renferme. Il va devant lui, déduisant inexorablement toutes les conséquences de son idée-mère. Aussi son influence est-elle considérable, principalement sur les jeunes esprits.

Cette influence, malgré la haute probité de l'écri-

(1) Emile Faguet, *Revue bleue*, 11 mars 1893.
(2) Amédée de Margerie, pag. 213.

vain, s'est exercée, il faut bien le dire, dans le sens le plus funeste, dans le sens matérialiste et révolutionnaire. Je ne veux pas insister sur ce point et citerai seulement deux témoignages, venus de deux points très opposés.

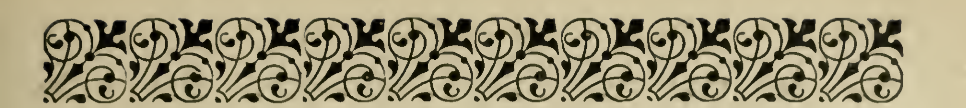
Dès 1863, dans son *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille*, Mgr Dupanloup dénonçait les attaques dirigée par M. Taine contre les vérités religieuses et philosophiques ; il signalait dans ses premiers écrits les germes d'une philosophie matérialiste et fataliste. En 1866, dans *l'Athéisme et le péril social*, l'évêque d'Orléans exposait, avec une éloquente tristesse, le mouvement d'impiété radicale qui se faisait en France, le progrès des doctrines matérialistes et athées, la guerre à la religion et à Dieu grandissant chaque jour, préliminaire menaçant de la guerre à l'ordre social. Il fournissait ses preuves, il produisait ses témoins, et parmi les écrivains qui défendaient ces doctrines, il était condamné à nommer M. Taine.

J'ai promis un autre témoignage. Interviewé par un journaliste, au lendemain de la mort de M. Taine, M. Emile Zola se vanta d'être un de ses disciples. Il se réclama de lui, estimant n'avoir fait autre chose, dans ses romans, que mettre en application la théorie des milieux, telle que l'a enseignée le Maître.

Ce que j'ai hâte d'ajouter, c'est que M. Taine valait mieux que sa doctrine. La condamnation qu'il est juste de porter contre le système, il ne serait pas juste de la faire peser sur l'homme. L'homme était la pro-

bité, la délicatesse, l'honneur même. Alexis de Tocqueville, dans ses *Souvenirs*, parle de certain sentiment populaire « qui passe à travers les Révolutions sans s'y dissoudre, comme l'eau de ces fontaines merveilleuses qui, suivant les anciens, passaient au travers des flots de la mer, sans s'y mêler et sans y disparaître » (1). De même en fut-il des sentiments de M. Taine. Si grande était sa droiture naturelle, et ce que j'appellerai sa probité native, qu'il a pu traverser le positivisme et le matérialisme sans y rien perdre de son esprit de justice, de son ardent amour de la vérité. C'est pourquoi il lui a été donné, au lendemain de la guerre de 1870, de remplir enfin tout son mérite, d'élever un monument impérissable, d'écrire ce livre, *les Origines de la France contemporaine*, qui sera l'immortel honneur de son nom. Ce ne sera pas trop de tout un chapitre pour en parler comme il convient.

(1) *Souvenirs d'Alexis de Tocqueville*, pag. 311.



H. TAINE

(SUITE)

I

Jusqu'en 1870, M. Taine ne s'était guère occupé de politique. « En 1849, dit-il dans la préface de ses *Origines de la France contemporaine*, ayant vingt-et-un ans, j'étais électeur et fort embarrassé ; car j'avais à nommer quinze ou vingt députés, et de plus, selon l'usage français, je devais non seulement choisir des hommes, mais opter entre des théories. On me proposait d'être royaliste ou républicain, démocrate ou conservateur, socialiste ou bonapartiste : je n'étais rien de tout cela, ni même rien du tout, et parfois j'enviais tant de gens convaincus qui avaient le bonheur d'être quelque chose. » Quinze ans plus tard, il fréquentait chez la princesse Mathilde, mais sans être pour cela devenu impérialiste. Il continuait, je le crois bien, à n'être rien du tout. Après 1870, bien des choses étaient changées. Il lui parut que l'indiffé-

rence en matière politique était chose plus grave qu'il ne l'avait cru pendant longtemps. Persévérer dans cette indifférence, n'était-ce pas manquer au devoir? Il se rappela alors qu'en 1849 il s'était promis, s'il entreprenait un jour de chercher une opinion politique, de ne le faire qu'après avoir étudié la France. Le moment était venu pour lui de se livrer à cette étude. Sans doute il la circonscrira le plus possible, il la limitera à la France contemporaine. Mais comment comprendre notre situation présente, si nous ne nous rendons pas un compte exact de la crise par laquelle l'ancien régime a produit la Révolution, et la Révolution, le régime nouveau?

Ancien régime, Révolution, Régime nouveau, tels sont donc les trois états que M. Taine va étudier et qu'il va décrire. Aussi bien les procédés qu'il compte employer sont toujours ceux dont il s'est servi jusqu'ici. Il aborde un sujet nouveau, mais il y appliquera sa méthode ancienne. En devenant historien, il est bien décidé à rester naturaliste. Ce qu'il va faire, ce sera encore de la botanique ou de l'entomologie. « On permettra, dit-il, à un historien d'agir en naturaliste : j'étais devant mon sujet comme devant la métamorphose d'un *insecte.* » Et ailleurs : « A la fin du siècle dernier, pareille à un *insecte* qui mue, la France subit une métamorphose. Son ancienne organisation se dissout; elle en déchire elle-même les plus précieux tissus et tombe en des convulsions qui semblent mortelles. Puis, après des tiraillements multipliés et une léthargie pénible, elle se redresse. Mais

son organisation n'est plus la même : par un sourd travail intérieur, un nouvel être s'est substitué à l'ancien » (1). Patience, pourtant! ne nous effrayons pas trop vite! Peu à peu, à mesure que l'auteur avancera dans ses études et dans ses recherches, le naturaliste s'effacera devant l'historien. L'heure est proche où celui-ci saura se faire sa place.

Le premier volume des *Origines de la France contemporaine* parut en 1876 sous ce titre : *L'Ancien régime.*

L'auteur, disons-le tout d'abord, avait à revenir de loin. Certes, il était l'un des plus grands travailleurs de son temps. Dès l'école normale, il lit Kant et Spinoza, et sans doute aussi tous les autres philosophes ; comme c'est l'agrégation de philosophie qu'il vise, il ne s'inquiète guère des historiens. Plus tard, alors qu'il pourrait être maître lui-même, il redevient étudiant ; mais c'est aux sciences et surtout à la physiologie qu'il en a. Il suit les cours de l'Ecole de médecine ou ceux du Muséum ; il fréquente les laboratoires ou pousse le plus avant qu'il peut l'analyse mathématique. Un jour, il est vrai, il se met à l'histoire romaine, aux *Décades* de Tite-Live. Lorsqu'il entreprend son grand ouvrage sur la *Littérature anglaise*, sa théorie des milieux lui fait une loi de tenir grand compte de l'influence des révolutions et des événements politiques ; force lui est donc, ici, encore, d'étudier l'histoire... l'histoire d'Angleterre. De même

(1) Préface, *op. cit.*

il sera conduit à étudier l'histoire d'Italie et celle des Flandres lorsqu'il composera ses leçons sur la *Philosophie de l'art en Italie et dans les Pays-Bas.* Quant à l'histoire de France, il n'apparaît pas qu'avant 1870 il s'en soit occupé à aucun moment. On trouve en effet, dans ses premiers écrits, de singulières ignorances. Le Moyen âge n'obtient de lui que de méprisantes paroles. Au besoin, il le supprimerait d'un trait de plume. Il écrit : « Par-dessus la procession des scolastiques encapuchonnés, des disputeurs crasseux, *ces deux âges adultes et pensants* (l'Antiquité et la Renaissance) *se rejoignent*, et l'homme moderne, faisant taire les voix enfantines ou nasillardes du Moyen âge, ne daigne plus s'entretenir qu'avec la noble antiquité. *Il accepte ses Dieux;* il les comprend du moins, et s'en entoure » (1). — M. Taine ne voyait alors dans les siècles chrétiens, dans ceux qui nous ont donné Charlemagne et saint Louis, saint Bernard et saint Thomas d'Aquin, qui ont produit la chevalerie et les croisades, qui ont vu sortir de terre et monter vers le ciel les cathédrales d'Amiens, de Chartres, de Paris, de Reims, de Cologne et de Strasbourg, M. Taine ne voyait alors qu'une halte ignominieuse dans les ténèbres et la barbarie. « On était arrivé, dit-il, aux mœurs des anthropophages de la Nouvelle-Zélande, à l'abrutissement ignoble des Calédoniens et des Papous, *au plus bas fonds du cloaque humain* » (2).

(1) *Histoire de la littérature anglaise*, tom. I.
(2) *Ibidem.*

Il m'en coûte de reproduire ces lignes invraisemblables, mais elles doivent être citées puisqu'elles ont été écrites. Et pourtant celles qui vont suivre sont plus déplorables encore. « Le Christ maigre du Moyen âge, le misérable ver de de terre déformé et sanglant ! la Vierge livide et laide, la pauvre et vieille paysanne évanouie à côté du gibet de son enfant, les martyrs hâves desséchés par le jeûne, les saints aux doigts noueux, à la poitrine plate, les touchantes et lamentables visions du Moyen âge se sont évanouies » (1). — Le Moyen âge n'est pas autre chose qu'une *nuit affreuse.* La Renaissance est une aurore parce qu'elle est un retour au Paganisme, et que le Paganisme, c'est la nature, la beauté, la liberté et la vie, tandis que le Christianisme est l'Antinature, la laideur, la servitude et la mort. Mais ici encore il faut citer :

Après l'*affreuse nuit* du Moyen âge et les douloureuses légendes des revenants et des damnés, c'est un charme que de revoir l'Olympe de la Grèce ; ses dieux héroïques et beaux *ravissent encore une fois le cœur des hommes.* Ils soulèvent et instruisent ce jeune monde en lui parlant la langue de ses passions et de son génie : et ce siècle de fortes actions, *de libre sensualité*, n'a qu'à suivre sa pente pour reconnaître en eux ses maîtres et les éternels promoteurs *de la liberté* et de la beauté... La Beauté (pour les hommes de la Renaissance) est celle de la charpente osseuse qui s'emmanche, des tendons qui se tiennent, des cuisses qui font dresser le tronc, de la vaillante poitrine qui respire amplement, du col qui va tourner. *Qu'il fait bon d'être nu !* Qu'on est bien en pleine lumière pour jouir de son

(1) *Philosophie de l'art*, pag. 121.

corps florissant, de ses muscles dispos, de son âme gaillarde et hardie ! Les splendides déesses reparaissent dans leur nudité primitive sans songer qu'elles sont nues ; on voit bien, à la tranquillité de leur regard, à la simplicité de leur expression, qu'elles l'ont toujours été, et que *la pudeur ne les a pas atteintes*. La vie de l'âme ne s'oppose point ici, comme chez nous, à la vie du corps ; la dernière n'est ni abaissée ni méprisée ; *on ose en montrer les actions et les organes;* l'homme ne songe pas à paraître tout esprit (1).

Décidément, n'en déplaise à Sainte-Beuve (2), l'Académie française a eu raison de ne pas couronner un livre où se rencontraient de telles pages.

Pas plus que le Moyen âge, le dix-septième siècle ne trouvait grâce à cette époque devant M. Taine. Il écrivait : « Au XVIIe siècle, on compatit aux malheurs des gens de sa société ; quant aux autres, Fénelon seul, je crois, y pense » (3). Et le siècle dont M. Taine dit cela, c'est le siècle de saint Vincent de Paul ! Mais voici qui est plus incroyable encore : « La sympathie pour les pauvres a été *inventée par Rousseau* » (4). Et l'Evangile ?

Ces injustices, ces erreurs, ces ignorances, M. Taine les a noblement réparées depuis. Dès qu'il a eu commencé d'étudier véritablement notre histoire, dès qu'il l'a connue, il a écrit, sur l'Eglise au Moyen âge, cette page par laquelle s'ouvre son volume sur l'*Ancien régime :*

(1) *Histoire de la littérature anglaise*, tom. I.
(2) *Nouveaux lundis*, tom. VIII, pag. 134.
(3) *Essais de critique et d'histoire* (1857), pag. 13.
(4) *Ibid.*, pag. 10.

Au commencement, pendant les quatre premiers siècles, le clergé avait fait la religion et l'Eglise... Dans un monde fondé sur la conquête, il avait annoncé la « bonne nouvelle », promis « le royaume de Dieu », prêché la résignation tendre aux mains du Père céleste, inspiré la patience, la douceur, l'humilité, l'abnégation, la charité, ouvert les seules issues par lesquelles l'homme étouffé dans l'ergastule romain pouvait encore respirer et apercevoir le jour : voilà la religion. D'autre part... il avait formé une société vivante, guidée par une discipline et des lois, ralliée autour d'un but et d'une doctrine, soutenue par le dévouement des chefs et l'obéissance des fidèles, seule capable de subsister sous le flot de barbares que l'Empire en ruines laissait entrer par toutes ses brèches : voilà l'Eglise. — Sur ces deux premières fondations, il continue à bâtir, et à partir de l'invasion, pendant plus de cinq cents ans, il sauve ce qu'on peut encore sauver de la culture humaine. Il va au-devant des barbares ou les gagne aussitôt après leur entrée : service énorme... — Jusqu'à la fin du douzième siècle, si le clergé pèse sur les princes, c'est surtout pour refréner en eux et au-dessous d'eux les appétits brutaux, les rébellions de la chair et du sang... Cependant, dans ses églises et dans ses couvents, il conservait les anciennes acquisitions du genre humain, la langue latine, la littérature et la théologie chrétiennes, une portion de la littérature et des sciences païennes, l'architecture, la sculpture, la peinture, les arts et les industries qui servent au culte, les industries plus précieuses qui donnent à l'homme le pain, le vêtement et l'habitation, surtout la meilleure de toutes les acquisitions humaines, je veux dire l'habitude et le goût du travail... Avec ses compagnons le moine bénédictin défriche et construit ; il domestique les animaux demi-sauvages, établit une ferme, un moulin, une forge, un four, des ateliers de chaussure et d'habillement. Selon sa règle, chaque jour il lit pendant deux heures ; sept heures durant, il travaille de ses mains, et il ne mange et ne boit que le strict nécessaire. Par son travail intelligent, volontaire, exécuté en conscience et conduit en

vue de l'avenir, il produit plus que le laïque. Par son régime sobre, concerté, économique, il consomme moins que le laïque. C'est pourquoi là où le laïque avait défailli, il se soutient et même il prospère. Il recueille les misérables, les nourrit, les occupe, les marie ; mendiants, vagabonds, paysans fugitifs affluent autour du sanctuaire. Par degrés, leur campement devient un village, puis une bourgade ;... ainsi se forment de nouveaux centres d'agriculture et d'industrie qui deviennent aussi des centres nouveaux de population.

Au pain du corps ajoutez celui de l'âme, non moins nécessaire ; car, avec les aliments, il fallait encore donner à l'homme la volonté de vivre, ou tout au moins la résignation qui lui fait tolérer la vie, et le rêve touchant et poétique qui lui tient lieu du bonheur absent. Jusqu'au milieu du treizième siècle, le clergé s'est trouvé presque seul à le fournir. Par ses innombrables légendes de saints, par ses cathédrales et leur structure, par ses statues et leur expression, par ses offices et leur sens encore transparent, il a rendu sensible « le royaume de Dieu » et dressé le monde idéal au bout du monde réel, comme un magnifique pavillon d'or au bout d'un enclos fangeux. C'est dans ce monde doux et divin que se réfugie le cœur attristé, affamé de mansuétude et de tendresse... Pendant plus de douze siècles, le clergé a nourri les hommes de cette légende divine, et par la grandeur de sa récompense, on peut estimer la profondeur de la gratitude. Ses papes ont été pendant deux cents ans les dictateurs de l'Europe. Il a fait des croisades, détrôné des rois, distribué des Etats. Ses évêques et ses abbés sont devenus ici princes souverains, là patrons et véritables fondateurs de dynasties. Il a tenu dans ses mains le tiers des terres, la moitié du revenu, les deux tiers du capital de l'Europe. Ne croyons pas que l'homme soit reconnaissant à faux et donne sans motif valable ; il est trop égoïste et trop envieux pour cela. Quel que soit l'établissement, ecclésiastique ou séculier, quel que soit le clergé, boudhiste (?) ou chrétien, les contemporains qui l'observent pendant quarante générations ne

sont pas de mauvais juges ; ils ne lui livrent leurs volontés et leurs biens qu'à proportion de ses services, et l'excès de leur dévouement peut mesurer l'immensité du bienfait (1).

Malgré sa longueur, je n'ai pas voulu priver le lecteur de cette reproduction textuelle. N'est-ce pas Sainte-Beuve, le maître critique, qui a dit : « La bonne critique n'est souvent qu'une bordure » (2).

II

Certes ces pages, et beaucoup d'autres que je pourrais citer, témoignent que l'auteur était animé d'un grand esprit de justice, d'un vif désir de trouver la vérité et de la dire. Il me semble bien pourtant que, dans ce premier volume, M. Taine s'est souvent et gravement trompé. Il ne faut pas oublier qu'il abordait pour la première fois notre histoire. Subitement jeté au milieu d'une multitude de documents manuscrits, de correspondances, de mémoires, il en a été comme grisé, et il lui est arrivé plus d'une fois de s'exagérer l'importance de ses textes. Il était de bon ton, au XVIIIe siècle, dans le monde même des privilégiés, de parler comme les philosophes, d'attaquer l'autorité, de crier plus haut que personne contre les abus et de les grossir outre mesure. On court risque de se tromper en prenant leurs plaintes et leurs critiques au pied de la lettre. Alexis de Tocqueville,

(1) *L'Ancien régime*, pag. 4 à 9.
(2) *Portraits littéraires*, tom. II, pag. 166.

qui avait fait, lui aussi, vingt ans avant M. Taine, un livre sur l'Ancien régime (1), dit très justement, dans ses *Souvenirs*, à propos de la révolution de février : « Chez nous, quand le gouvernement devient impopulaire, il arrive que les membres de la classe même pour laquelle il se dépopularise préfèrent le plaisir de médire de lui avec tout le monde aux privilèges qu'on leur assure. L'ancienne aristocratie française, qui était plus éclairée que notre classe moyenne et pourvue d'un esprit de corps bien plus puissant, avait déjà donné le même exemple ; elle avait fini par trouver de bel air de blâmer ses propres privilèges et par tonner contre les abus dont elle vivait » (2).

Rien ne me serait plus facile que d'opposer des textes aux textes de M. Taine, mais il y faudrait un volume. D'autres le feront mieux que moi. Ou plutôt ce travail n'est plus à faire. Il a été entrepris et mené à bien par M. Albert Babeau, à qui nous devons sur ce sujet toute une série de livres excellents. J'ai plaisir à en consigner ici les titres : *le Village sous l'ancien régime, la Ville sous l'ancien régime, la Vie rurale dans l'ancienne France, les Artisans et les domestiques d'autrefois, les Bourgeois d'autrefois, les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution* (3). Les livres de M. Albert Babeau sont

(1) Le livre de Tocqueville, l'*Ancien régime et la Révolution*, a paru en 1856.

(2) *Souvenirs d'Alexis de Tocqueville*, pag. 57.

(3) Parmi les nombreux ouvrages qui confirment ceux de M. Albert Babeau, il convient d'en signaler deux qui sont particulièrement remarquables : *L'Ancien régime dans la province de Lorraine et*

la contre-partie, et la contre-partie victorieuse, de l'ouvrage de M. Taine. A ceux qui n'auraient pas le temps de lire ces six volumes, je conseillerai de lire au moins la remarquable Etude de M. Brunetière sur le *Paysan sous l'ancien régime* (1). Dans cette Etude, elle-même très documentée, M. Brunetière est amené à dire que M. Taine ne nous a montré que « l'envers de l'ancien régime ». Cela sans doute n'est pas tout à fait exact, car M. Taine a fait visiblement effort pour être juste, et il y est souvent parvenu. Mais il y a lieu de se défier de ses peintures et de ses conclusions.

Je voudrais, malgré le peu d'espace dont je dispose, montrer par quelques exemples combien cette défiance est légitime.

Dès la page 23, M. Taine accuse le clergé d'avoir possédé d'immenses richesses sans payer d'impôt. Il le montre rejetant sur les épaules des petits le poids que la justice sociale lui commandait de porter lui-même.

Par un chef-d'œuvre de diplomatie ecclésiastique, écrit-il, le clergé a détourné, émoussé le choc des impôts. Comme il fait corps et qu'il a des assemblées, il a pu traiter avec le roi, se racheter, éviter d'être taxé par autrui, se taxer lui-même, faire reconnaître que ses versements ne sont pas une contribution imposée, mais un don gratuit, obtenir en échange une foule de concessions, modérer ce don, parfois ne pas le faire, en tout cas le réduire à seize

Barrois, par M. l'abbé Mathieu, aujourd'hui évêque d'Angers ; — *La Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois*, par M. le baron de Calonne.

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1883. — M. Brunetière a reproduit cet article dans son volume intitulé : *Histoire et littérature* (Calmann Lévy, éditeur, 1883).

millions tous les cinq ans, c'est-à-dire à un peu plus de trois millions par an ; en 1788, c'est seulement 1.800.000 livres, et il le refuse pour 1789. Bien mieux, comme il emprunte pour y fournir, et que les décimes qu'il lève sur ses biens ne suffisent pas pour amortir le capital et servir les intérêts de sa dette, il a eu l'adresse de se faire allouer, en outre, par le roi, et sur le trésor du roi, chaque année, 1.500.000 livres, en sorte qu'au lieu de payer il reçoit : en 1787, il touche ainsi 1.500.000 livres.

Cette accusation, M. Taine l'a si fort à cœur qu'il la renouvelle quelques pages plus loin, avec des saillies épigrammatiques :

L'assemblée du clergé n'est un asile que pour lui, et, dans la série des transactions par lesquelles elle se défend contre le fisc, elle ne décharge ses épaules que pour rejeter un fardeau plus lourd sur les épaules d'autrui. On a vu comment sa diplomatie a sauvé les immunités du clergé, comment elle l'a racheté de la capitation et du vingtième, comment elle a changé sa part d'impôt en un « don gratuit », comment chaque année elle applique ce don au remboursement des capitaux empruntés pour son rachat, par quel art délicat elle est parvenue, non seulement à ne rien verser dans le Trésor, mais encore à soutirer chaque année du Trésor environ 1.500.000 livres : c'est tant mieux pour l'Eglise, mais tant pis pour le peuple (1).

Ces allégations sont absolument démenties par les faits et les chiffres ; dans son beau travail sur *la Contribution du clergé à l'impôt sous la monarchie française* (2), M. l'abbé L. Bourgain, professeur à la Faculté catholique des lettres à Angers, a établi, pièces

(1) *L'Ancien régime*, pag. 78.
(2) *Revue des questions historiques*, 1er juillet 1890.

en main, que, de 1715 à 1789, le clergé avait payé une contribution s'élevant au total de 457.806.000 livres, qui fait 471.437.180 francs en valeur absolue (1), et 942.874.360 francs en valeur de nos jours (2); soit, en chiffres ronds, 950.000.000, c'est-à-dire, année moyenne de 1715 à 1789, 12.863.513 francs; en chiffre rond : 13 millions.

Mais ce n'est là que la moitié des sommes déboursées. Le clergé, cédant toujours aux instances de l'Etat, qui voulait toujours jouir des décimes par anticipation, s'était engagé dans des emprunts ruineux (3), dont l'intérêt général, sans compter l'intérêt des dettes particulières des diocèses, était, en 1784, de 5 millions 800.000 livres, c'est-à-dire de 5.974.000 francs en valeur absolue, et de 11.948.000 francs en valeur actuelle, qui, ajoutés aux 13 millions précédents, font 24.811.513 francs et, en chiffre rond : 25 millions.

A la fin du XVIIIe siècle, le clergé prélevait donc annuellement sur lui-même *vingt-cinq millions*.

M. Taine s'est beaucoup moqué du « don gratuit », et il affirme que, versé d'une main et retiré de l'autre, ce prétendu don se réduisait à rien, — à moins que rien — ; ici encore, quelques chiffres vont répondre.

(1) Bien que l'on multiplie presque toujours par 1 fr. 20, M. l'abbé Bourgain a multiplié par 1 fr, 03, parce que M. de Wailly donne un chiffre revenant seulement à 1 fr. 03, depuis 1715 à 1785. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tom. XXI, pag. 228.

(2) Cette nécessité de doubler les francs d'alors pour avoir leur valeur en monnaie actuelle est établie par quantité de preuves évidentes. (Note de M. l'abbé Bourgain.)

(3) A l'Assemblée des notables, Calonne présenta un mémoire où il était dit que les dettes du clergé « grevaient l'universalité de ses biens d'une hypothèque éternelle ».

En 1770, l'assemblée du clergé accorde à l'Etat, à titre de don gratuit, seize millions de livres (1).

En 1772, elle accorde dix millions (2).

En 1775, elle accorde seize millions (3).

En 1780, elle accorde trente millions, pour la guerre d'Amérique : « Touchée particulièrement, dit l'Assemblée, de la sagesse et de la bonté de Sa Majesté, qui a su jusqu'à présent suffire aux frais d'une guerre dispendieuse sans mettre de nouveaux impôts : pleine de cette espérance, si consolante pour les pasteurs des peuples, que, si leurs dons ne peuvent entièrement empêcher ces impôts, ils peuvent au moins en adoucir le poids, ou au moins en reculer l'époque » (4).

En 1782, elle accorde seize millions : quinze millions de dons gratuits et un million de secours aux marins (5).

En 1785, elle accorde dix-huit millions (6).

Dans l'espace des cinq dernières années, de 1784 à 1788, l'ensemble des dons gratuits versés par le clergé au trésor royal s'élève à 64 millions de livres (7).

En 1787, à l'Assemblée des Notables, en apprenant qu'il existait dans le revenu un déficit annuel de cent quarante millions, le clergé se déclara prêt à renoncer à toute exemption pour supporter l'égalité

(1) *Collection des procès-verbaux du clergé*, VIII, 1646 et suiv.

(2) *Ibid.*, 1942 et suiv.

(3) *Ibid.*, 2095 et suiv.

(4) *Procès-verbal de l'assemblée de 1780*, pag. 1057.

(5) Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle*, tom. V, pag, 183.

(6) Id., *ibid.*, tom. V, pag. 213.

(7) Mavidal, *Archives parlementaires ;* tom. I, pag. 373.

de l'impôt : ce qui toucha si vivement le roi, que, dans une séance de l'assemblée générale, il remercia « les archevêques et évêques de l'empressement avec lequel ils avaient déclaré ne prétendre aucune exemption dans les charges publiques » (1).

III

M. Taine insiste longuement sur ce fait que toutes les grandes places ecclésiastiques étaient pour les nobles ; qu'en 1788 ils occupent tous les archevêchés et, sauf cinq, tous les évêchés. Cela est exact ; mais pourquoi l'auteur a-t-il omis de faire remarquer qu'à côté de ses inconvénients, assurément très réels, cette sorte de main-mise de la noblesse sur les hautes charges de l'Eglise, ne laissait pas d'offrir, pour l'Eglise elle-même et pour les peuples, des avantages considérables ?

Que le clergé fût le premier ordre de l'Etat, cela n'était pas chose indifférente, on me l'accordera bien ; son action et sa puissance s'en trouvaient singulièrement accrues. Or, la noblesse eût-elle consenti facilement à céder le pas au clergé ; la royauté elle-même se serait-elle montrée aussi disposée à lui reconnaître le premier rang, si l'épiscopat n'eût pas été recruté principalement parmi les gentilshommes ?

Il ne faut pas perdre de vue que plusieurs prélats —

(1) *Mémoires de Weber*, ch. II : *Collection Barrière*, tom. VII, pag. 93, 102.

l'archevêque de Reims, les évêques de Laon, de Langres, de Beauvais, de Châlons, de Noyon — étaient pairs ecclésiastiques, titre qui conférait à ceux qui le portaient une sorte d'égalité avec le roi. Les archevêques de Besançon, de Cambrai, les évêques de Strasbourg, Metz, Toul, Verdun, Belley, étaient princes du Saint-Empire. Certains sièges faisaient leurs titulaires pairs de France ; d'autres les constituaient présidents d'Etats. L'évêque d'Autun est président né des Etats de Bourgogne ; l'archevêque d'Aix, des Etats de Provence ; l'archevêque de Narbonne, des Etats du Languedoc, province dont l'administration égalait en importance celle de certains royaumes.

L'archevêque de Paris est duc de Saint-Cloud et pair de France. L'archevêque de Cambrai est duc de Cambrai. L'évêque de Sisteron est prince de Lurs ; l'évêque de Viviers prince de Donzère. L'évêque du Puy est comte du Velay ; l'évêque de Quimper, comte de Cornouailles ; l'évêque de Dol, comte de Dol ; l'évêque de Mende, comte de Gévaudan ; l'évêque de Montpellier, comte de Mauguio et de Montferrand, marquis de Marquerose, baron de Sauve, Durfort, Salevoise, Brissac (1). Nous sommes loin, bien loin de tout cela. Il ne faut pas le regretter sans doute ; il ne faut pas s'en scandaliser non plus, ni méconnaître tout ce que ces situations et ces titres ajoutaient à l'influence des évêques.

Ceux d'entre eux qui n'étaient ni princes, ni ducs,

(1) L'abbé Sicard, *Les Evêques avant la Révolution*, un vol. in-8, 1893, chap. III.

ni marquis, ni comtes, ni barons, devaient du moins à leur qualité de gentilshommes, à l'élévation et à la puissance de leurs familles, d'être en situation de défendre avec succès les intérêts de la religion et ceux de leurs diocésains vis-à-vis des parlements, des intendants royaux ou des ministres. Je trouve que l'abbé Proyart ne se trompe pas tout à fait, dans son livre sur *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, lorsqu'il dit de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, ministre de la feuille : « Quoique personnellement étranger à la noblesse, ce n'en avait pas moins été parmi les nobles que ce prélat s'était appliqué à découvrir les sujets dignes de siéger au rang des premiers pasteurs, persuadé qu'il était qu'unir aux humbles et sublimes vertus de l'épiscopat une naissance distinguée leur donne plus d'élévation et de caractère, toujours du moins plus de cette considération extérieure utile à un premier pasteur, soit qu'il ait à imposer le respect à des coopérateurs, soit qu'il lui faille soutenir les intérêts de la religion auprès des grands, ou ménager ceux des peuples auprès du gouvernement » (1).

Ces prélats avaient, pour la plupart, des revenus considérables, et M. Taine s'en indigne. Encore eût-il été bon de dire qu'avant 1789 le budget de la charité incombait presque exclusivement à l'Eglise, et de rappeler que si les évêques étaient richement dotés, une grande partie de leurs revenus allait aux pauvres.

(1) L'ouvrage de l'abbé Proyart parut en 1808. Il ne forme pas moins de cinq volumes et renferme des parties excellentes.

M. l'abbé Sicard, dans son beau livre sur *l'Ancien clergé de France*, a mis ce point hors de doute. Il a multiplié les preuves. Je lui emprunterai seulement deux ou trois faits.

On a dit de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, que sa charité fut « une des gloires du XVIIIe siècle ». Le feu ayant détruit une partie de l'Hôtel-Dieu, les malades furent transportés à l'archevêché. Christophe de Beaumont venait de gagner un procès lui attribuant, en grande partie, le terrain de l'ancien hôtel de Soissons. Il en fit immédiatement l'abandon aux hôpitaux ; c'était plus de 500.000 livres données aux pauvres. On découvrit à sa mort que plus de mille ecclésiastiques et cinq cents personnes retirées dans des couvents ou pensions vivaient du secours qu'il leur donnait.

Il avait été archevêque de Paris de 1746 à 1781. Son successeur, Mgr de Juigné, qui avait accompli déjà à Châlons des miracles de charité, les renouvela sur le siège de Paris, donnant jusqu'à 10.000, 20.000 livres à la fois à des pauvres honteux pour relever leurs familles, s'interdisant toute dépense de luxe comme un larcin fait à l'indigence, et répondant à ceux qui lui proposaient d'acheter les volumes en tranche dorée de la bibliothèque de Bourbon : « Des livres couverts d'or, tandis que mes pauvres ne sont couverts que de haillons, ne m'en parlez pas. » A la veille de la Révolution, pendant le grand hiver de 1788-1789, il épuisa toutes ses ressources et contracta, pour secourir les pauvres, un emprunt de 400 mille

livres, qui fut garanti par son frère, le marquis de Juigné.

Que d'exemples semblables en province !

L'archevêque de Besançon, Mgr de Durfort, avait d'opulents revenus, mais sa générosité était princière. Chaque jour, douze couverts sont mis dans son palais pour les officiers les plus pauvres de la garnison ; il leur fait servir des aliments gras, quand l'usage le permet aux militaires, pendant qu'il fait maigre. Il abandonne à un pauvre gentilhomme la résidence du château de Mandeure. Sa maison est un lieu d'asile, et tel peintre poursuivi pour dettes y trouve un refuge. Quand il officie pontificalement, les pauvres de la ville sont rangés sur son passage, du palais archiépiscopal à la cathédrale. Des serviteurs armés de grandes bourses précèdent le prélat et leur distribuent des aumônes qui atteignent chaque fois le chiffre de 1.000 livres.

L'évêque de Lescar, Mgr de Noé, donnait tous les ans aux pauvres ses 27.000 livres de revenu. Une année, en 1776, une épizootie terrible désola les campagnes. Il obtient un million de Louis XVI pour ses malheureux diocésains. Il ouvre deux caisses : l'une pour ceux qui peuvent donner, l'autre pour ceux qui peuvent prêter ; il verse 30.000 livres dans la première et 15.000 dans la seconde. Son exemple est suivi, et presque toutes les pertes sont couvertes.

« Il y a, dit M. Sicard, comme un besoin de donner chez ces prélats, qui ont le cœur aussi grand que leur naissance, et en qui l'instinct du gentilhomme corres-

pond si bien au devoir le plus sacré de l'évêque. » Ils ne donnent pas seulement leur argent ; s'il le faut, ils donneront leur vie.

A Dijon, un enfant est resté dans une maison en proie à l'incendie et va périr au milieu des flammes. L'évêque, Mgr d'Apchon, est présent ; il offre 100 louis à qui voudra opérer ce dangereux sauvetage ; mais personne ne répond à son appel. Alors, s'enveloppant d'un drap mouillé, il s'élance, arrive jusqu'à l'enfant, le rapporte et place sur sa tête les 100 louis qu'il vient de gagner. Dans le diocèse de Saint-Brieuc, en 1773, une inondation fournit à Mgr de la Ferronnays l'occasion de montrer le même courage. Un enfant est emporté par les eaux. Le prélat se précipite dans le courant, saisit l'enfant et le rend à sa mère. Ce trait est connu à la cour, et Louis XV dit que les La Ferronnays vont à l'eau comme au feu. M. Sicard, après avoir rapporté d'autres traits du même genre, ajoute : « On sent que ces prélats sont de la trempe de Belzunce, et qu'ils ne reculeraient pas plus devant la peste que devant l'eau et le feu. »

Il n'était pas un progrès pouvant améliorer la condition matérielle ou morale de leurs diocésains, que les évêques du XVIIIe siècle ne fussent prêts à provoquer, à appuyer de leur crédit et de leur bourse. Prêts gratuits, monts-de-piété, suppression de la mendicité, amélioration et dotation des hôpitaux, ateliers de charité, cours d'accouchement pour donner des sages-femmes aux campagnes, toute entreprise ayant pour objet le soulagement du pauvre,

l'intérêt des humbles, la conservation de la vie, trouva en eux des promoteurs, des protecteurs tout-puissants. C'est à eux, pour emprunter encore à M. l'abbé Sicard un fait généralement ignoré, que l'on doit le premier fonctionnement des assurances contre l'incendie, sous forme de contribution à une quête annuelle (1).

IV

M. Taine n'a rien dit de ces choses. Il n'a rien dit non plus, absolument rien, du rôle des évêques sur un autre terrain, celui de l'éducation et de l'enseignement.

Au XVIIIe siècle, l'évêque était le véritable ministre de l'instruction publique pour son diocèse. Il réunissait en sa personne les pouvoirs exercés aujourd'hui par le préfet et le recteur. Par ses archidiacres, par le grand-chantre capiscol, écolâtre ou chancelier de son chapitre, par ses curés ou par lui-même, il instituait, inspirait, dirigeait, inspectait tous les maîtres et maîtresses. L'Etat ne se contentait pas de lui reconnaître tacitement ces attributions ; les rois de France avaient tenu à les lui confirmer par de nombreuses déclarations. Au besoin, les prélats recevaient ordre d'établir dans chaque paroisse des écoles pour les garçons et pour les filles.

Leur ardeur n'avait pas besoin d'être stimulée. Les

(1) Pour les détails, voir l'abbé Sicard, p. 475 et suivantes.

conciles provinciaux, les statuts diocésains, les recueils de mandements et d'ordonnances attestent leur sollicitude pour l'instruction de la jeunesse. Leurs libéralités sont sans nombre. Ils multiplient les fondations avec une générosité dont la lecture complète du livre de M. Sicard peut seule donner une idée. Je ne puis qu'indiquer ici les principales.

Mgr de Belzunce fonda à Marseille un collège qui porta son nom et qui, en 1738, compta 600 élèves. L'évêque de Pamiers, M. de Verthamon, assure au collège de sa cité épiscopale une dotation permanente et lui élève à ses frais une belle église et une bibliothèque. A Bayonne, Mgr Druillat relève le collège en décadence. A Soissons, Mgr de Fitz-James n'épargne ni ses soins ni son argent pour son collège, étendant aussi sa sollicitude sur l'établissement fondé à Château-Thierry. Mgr de Bourdeilhes, son successeur, suit les mêmes traditions et dote largement l'enseignement secondaire. A Belley, deux évêques, qui remplissent presque à eux seuls le siège de cette ville au XVIIIe siècle, se signalent par leurs libéralités. Le premier, M. Jean de Gaulet, donne 54.000 livres pour l'établissement d'un collège et d'un séminaire; l'autre, M. de Balore, achève de pourvoir par des fondations à l'existence de ces établissements. Une mention spéciale est due à Mgr de la Marche, dernier évêque de Saint-Pol de Léon. Il bâtit à ses frais un vaste et beau collège, assez grand pour recevoir les élèves des contrées voisines, y ajoute un petit séminaire pour l'éducation gratuite des écoliers se destinant au sacer-

doce, et dote les deux maisons de revenus suffisants. Il avait consacré à cette œuvre une somme de 40 mille livres.

La suppression des Jésuites en 1762 laissa vides les cent treize collèges qu'ils tenaient en France. La crise ouverte dans l'enseignement secondaire par cette déplorable mesure fut atténuée par les évêques dans la mesure du possible. Ce sont eux surtout qui conjurèrent la catastrophe. Grâce à leur intervention et à leurs sacrifices, la France comptait, en 1789, près de neuf cents collèges, qui ne demandaient rien au pouvoir, et dans la plupart desquels l'instruction était gratuite. L'abbé de Montesquiou, ancien député à la Constituante, ancien agent général du clergé, qui avait eu en mains tous les éléments d'information, écrivait à M. Lainé, en 1820 : « La Révolution a pris aux collèges près de trente millions de revenus » (1).

L'instruction secondaire est tellement répandue, à cette époque de soi-disant obscurantisme, que de tous côtés des réclamations s'élèvent contre « ce torrent d'éducation qui entraîne tout, qui submerge les chaumières et dépeuple les campagnes » (2). C'est un cri général contre le « trop grand nombre des collèges » ; les parlementaires, les philosophes sont les premiers à le faire entendre.

« Pourquoi cette fureur d'apprendre le latin et les

(1) Lettre datée de Plaisance, 18 décembre 1820; elle a été communiquée par la famille à M. l'abbé Sicard. Voy. *les Évêques avant la Révolution*, p. 455.

(2) Verlac, *Nouveau plan d'éducation pour toutes les classes*, 1789.

langues ? s'écrie la Chalotais... N'y a-t-il pas trop d'écrivains, trop d'académies, trop de collèges ? Il n'y jamais eu tant d'étudiants... Le peuple même veut étudier. Des laboureurs, des artisans envoient leurs enfants dans les collèges des petites villes où il en coûte peu pour vivre » (1).

Un autre parlementaire, le président Rolland, tout en déclarant que « l'éducation ne peut être trop répandue », que « chaque classe de citoyens » doit être « à portée » de recevoir « l'éducation qui lui est propre », signale, à son tour, comme un danger, l'extrême multiplicité des collèges, qu'il voudrait voir remplacés, au moins en partie, par de simples pédagogies. « N'y a-t-il aucun inconvénient, ajoute-t-il, à laisser subsister cette multitude de collèges qui se sont établis successivement dans les petites villes du royaume et jusque dans les bourgades ?... Les collèges de plein exercice sont trop multipliés. » Et le président Rolland citait à ce sujet la réclamation suivante de la municipalité de Thouars : « *Il s'est élevé depuis quelque temps un cri général contre la multiplicité des collèges.* La culture des terres en souffre et une ambition mal entendue des pères de famille enlève à l'agriculture et au commerce d'excellents laboureurs et de bons artistes... Ce jugement est presque universel » (2).

Après les parlementaires, les philosophes : Diderot se plaint que tant d'enfants sortis de leur condition

(1) La Chalotais, *Essai d'éducation nationale*, 1763.

(2) *Recueil de plusieurs ouvrages du président Rolland.* Il était membre du Parlement de Paris.

soient voués « à l'inutilité, à l'oisiveté et au libertinage » (1). Mercier, dans son *Tableau de Paris*, écrit de son côté :

Les collèges de plein exercice répandent dans le monde une foule de scribes qui n'ont que leur plume pour toute ressource et qui portent partout leur indigence et leur inaptitude à des travaux fructueux... N'est-il pas ridicule et déplorable de voir des boutiquiers, des artisans, des domestiques mêmes, vouloir élever leurs enfants ainsi que le font les premiers citoyens, se repaître d'une profession imaginaire pour leurs enfants, et répéter imbécilement d'après le régent de sixième : Oh ! le latin conduit à tout ! — On les accoutume à faire plus cas d'un livre que d'une charrue, d'un marteau (2).

Les hommes politiques parlent ici comme les philosophes et les magistrats. L'intendant de Flandre écrit, le 22 septembre 1768, au contrôleur général des finances :

Je suis bien éloigné de croire que ce soit un bien pour l'Etat d'ouvrir des collèges aux enfants de la campagne ; la plupart ne deviennent que des sujets médiocres, qui, après avoir épuisé leur famille pour activer leurs études, n'en profitent que pour augmenter le nombre des religieux mendiants, beaucoup moins utiles à l'Etat que de bons ouvriers ou laboureurs (3).

Sur tout cela encore, M. Taine est muet dans son premier volume. Un tableau de l'*Ancien régime*, où

(1) Diderot, *Œuvres complètes*, XVII, 360.
(2) *Tableau de Paris* (1781-1790), tom. I, pag. 243 ; tom. III, pag. 63 ; tom. IV, pag. 190.
(3) *Histoire de l'enseignement secondaire dans le Pas-de-Calais*, par M. de Hauteclocque.

il n'est pas dit un seul mot de cette extraordinaire diffusion de l'instruction secondaire, n'est pas seulement incomplet, il est forcément infidèle. Une telle et si étrange lacune est d'autant plus fâcheuse qu'il s'agit là d'un fait d'une importance capitale, puisque aussi bien ce « torrent d'éducation » a fini par tout « submerger » et qu'il convient d'y voir une des causes de la Révolution française.

M. Guizot, dans l'un de ses premiers écrits, dans son *Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique en France* (1), paru en 1816, n'hésite pas à signaler comme *une des causes principales de la Révolution* l'instruction secondaire distribuée à *profusion* et *presque gratuitement* à une foule de jeunes gens ainsi déclassés. — C'était aussi l'opinion d'un homme assurément compétent dans la question, d'un témoin qui n'est pas suspect, l'abbé Sieyès. L'auteur anonyme d'un livre plein de vues élevées et judicieuses rapporte l'anecdote suivante :

J'assistais à un dîner où tous les convives dissertaient sur les véritables causes de la Révolution française, à laquelle plusieurs d'entre eux avaient pris la part la plus active. Silencieux comme d'ordinaire, Sieyès se mêla enfin à la conversation en prononçant ces mots remarquables : *Ce sont les boursiers qui ont fait la Révolution*. Puis il entra dans le détail de tous les révolutionnaires fameux que l'ancienne monarchie avait élevés pour sa ruine : lui-même en faisait partie, et dans le nombre figurait Robespierre (2).

(1) Un volume in-8, Paris, 1816, chez Maradan.

(2) *De la population dans ses rapports avec la nature des gouvernements*. Un volume in-8, Paris, 1837, 2e partie, chapitre IV. En 1890,

V

Dans son livre cinquième intitulé *le Peuple*, M. Taine trace un tableau effrayant de la misère des campagnes pendant les années qui précèdent la Révolution. La France est inculte; l'aspect de la campagne est le même qu'en Irlande. Partout l'abandon, la solitude et la souffrance. C'est la nuit noire sans un seul rayon, c'est la *forêt sauvage* de Dante sans éclaircie :

> Ahi quanto a dir qual era è cosa dura
> Questa selva selvaggia ed aspra e forte,
> Che nel pensier rinnova la paura ! (1).

M. Taine avait pourtant sous les yeux les *Voyages en France* d'Arthur Young *pendant les années 1787, 1788 et 1789*. Il les cite même en quelques endroits ; mais pourquoi n'a-t-il pas voulu y voir les passages suivants :

Nous nous trouvons tout à coup transportés, écrit Arthur Young, en passant d'Espagne en France, et de la Catalogne dans le Roussillon, nous nous trouvons transportés d'une province sauvage, déserte et pauvre, au milieu d'un pays enrichi par l'industrie de l'homme. — *Pau, le 12 août 1787 :* Quelques parties de l'Angleterre se rapprochent de ce pays de Béarn, mais nous en avons bien peu d'égales à ce que je viens de voir dans ma course de

au tome I de son *Régime moderne*, page 216, M. Taine, à son tour, reconnaît que « cette extension rapide de l'instruction secondaire a beaucoup contribué à la Révolution ».

(1) *L'Enfer*, chap. I.

12 milles de Pau à Moncins... Partout on respire un air de propreté, de bien-être et d'aisance qui se retrouve dans les maisons, dans les étables fraîchement construites, dans les petits jardins, dans les clôtures, etc. — *Pont-l'Evêque, le 10 août 1788 :* Pont-l'Evêque est dans le pays d'Auges célèbre par la grande fertilité de ses pâturages. Gagné Lisieux à travers la même riche contrée, haies admirablement plantées; le sol est divisé en nombreux enclos et très boisé.— *Le 20 :* Le chemin gravit une hauteur qui domine la riche vallée de Corbon... Elle est remplie de beaux bœufs du Poitou et se ferait remarquer dans le Leicester et le Northampton. — *Strasbourg, le 20 juillet 1789 :* arrivé à Strasbourg en traversant une des plus belles scènes de fertilité et de bonne culture que l'on puisse voir en France. Elle n'a de rivale que la Flandre, qui la surpasse cependant.

D'après M. Taine, pour le malheureux paysan, pas de répit dans la souffrance. Pas un jour de bonheur, pas une heure de contentement. Eh ! mon Dieu ! les paysans d'autrefois, comme les ouvriers, comme les bourgeois et aussi les nobles, avaient à porter comme nous le poids de la vie, et pour eux comme pour nous, il ne laissait pas d'être souvent lourd. Ni les souffrances ni les misères ne leur étaient inconnues ; ils étaient gais pourtant, gais comme nous ne le sommes plus.

A cet égard tous les témoignages s'accordent, et en particulier ceux des voyageurs de toutes nations, qui ont visité la France au dix-huitième siècle (1).

Olivier Goldsmith, qui voyageait à pied, de village

(1) Voy. *les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'au XVIIIe siècle*, par Albert Babeau, 1885.

en village, de ferme en ferme, a vu de près les petites gens des villes et des campagnes : il se plaît à signaler leur bonhomie et leur gaieté. « Heureux peuple, dit, de son côté, Laurence Sterne, qui, une fois par semaine au moins, est sûr de déposer tous les soucis ensemble, et de danser et de chanter et de secouer gaiement le fardeau des peines qui courbe jusqu'à terre le courage des autres nations ! » Un autre Anglais, John Moore, si prévenu qu'il soit contre notre nation, ne peut se défendre d'admirer son caractère « aimable et enjoué ». Sa vive gaieté lui est chaque jour un étonnement nouveau. En quittant la France pour entrer en Italie, le docteur Rigby écrit à ses filles : « Croyez-moi, j'ai quitté la France avec regret... J'ai été enchanté de son peuple : travail, *contentement* et bon sens sont les traits particuliers de son caractère ».

Après les Anglais, les Danois et les Allemands. Voici un conseiller de justice d'Altona, Jean-Pierre Willebrandt, qui semble fort disposé à se plaindre. Il reconnaît pourtant que « les Francais sont supérieurs aux autres par la sociabilité, la serviabilité, l'affabilité prévenante. Il trouve chez eux une *inaltérable gaieté.* La vieillesse parmi eux n'est pas plus chagrine que la jeunesse ». Le Journal de Mme Laroche, femme d'un conseiller de Mayence, est de 1785. Elle aussi remarque presque partout la gaieté des gens et combien tout ce peuple a l'air heureux. Ici, sur les bords de la Loire, les paysannes marchent la quenouille au côté, filant et chantant. Là, dans un village de la Beauce, où elle arrive un dimanche soir, femmes,

enfants, jeunes gens, filles et hommes, sont tous dans la rue, bien vêtus, passant leur temps à babiller avec les voisins, à chanter ou à jouer aux quilles, aux billes et aux volants: Ailleurs, aux environs de Libourne, « il me semble, écrit-elle, que je n'ai rien vu de plus attrayant que les collines descendant en pentes douces dans les larges vallées couvertes de riches champs à perte de vue, ombragées de milliers d'arbres, avec leurs petits villages, leurs petites chaumières isolées, leurs bosquets, et des paysans *affables et gais comme il convient aux habitants de cet heureux coin de terre.* »

Cependant, son voyage touche à sa fin, et voici comment elle résume ses impressions. « Je suis ici étrangère, j'aime ma patrie, mais je suis juste et je reconnais que la jouissance constante de l'amabilité, de la *gaieté*, de l'obligeance, est une des plus grandes parts d'une vie heureuse, et ce bonheur la terre de France le donne surtout. »

Le paysan n'était donc ni aussi sauvage ni aussi malheureux que l'a cru M. Taine. Il possédait, lui aussi, sa part de cet inestimable trésor, la gaieté. L'auteur d'un bien spirituel et bien curieux pamphlet publié en 1791 sous ce titre : *Ann'quin Bredouille*, Jean-Claude Gorjy, ne pouvait se consoler de voir disparaître cette vieille gaieté chrétienne et gauloise qu'il appelle de ce doux nom : *la pauvre chère dame de Liesse.* « Pauvre chère dame de Liesse, s'écrie-t-il, est-ce donc pour toujours que vous avez abandonné ce peuple, l'enfant de votre prédilection ? *ce peuple*

auquel on ne pouvait penser sans que votre image vînt se placer à côté de la sienne? » (1). Hélas! oui, mon pauvre Gorjy, c'est pour toujours. La vieille gaieté française est morte, la Révolution l'a tuée.

VI

Dans quatre ou cinq endroits de son livre, M. Taine cite les *Souvenirs manuscrits* de M. X... « Ne pouvant, dit-il, nommer l'auteur, je le désignerai désormais ainsi » (2). M. X..., c'était le chancelier Pasquier, dont les mémoires ne devaient paraître que vingt ans plus tard. M. Taine s'est borné à y prendre quatre ou cinq petits faits à peu près insignifiants. Et pourtant, dans ce manuscrit qu'il avait entre les mains, que de témoignages précieux, et qui jettent de vives lumières sur cette question de l'ancien régime! Je veux leur faire quelques emprunts. Parlant des années qui ont précédé 89, M. Pasquier s'exprime ainsi :

Je crois fermement que, depuis le commencement de la monarchie, la France, à aucune époque, n'avait été plus heureuse qu'elle ne l'était alors... Ce qu'on appelle l'administration publique avait fait de constants progrès; si l'Etat n'avait pas eu de grands ministres, les provinces avaient eu des intendants fort éclairés et très habiles.

(1) *Ann'quin Bredouille, ou le petit-neveu de Tristram Shandy*, 6 petits volumes in-32, 1791-1792.
(2) *L'Ancien régime*, pag. 194.

Les communications s'étaient ouvertes sur beaucoup de points; partout elles avaient été rendues plus faciles. Il est impossible de méconnaître que c'est au règne de Louis XVI que ce bienfait est principalement dû. Son plus important résultat avait été une amélioration progressive dans l'agriculture.

Le règne de Louis XVI était venu favoriser cette heureuse impulsion que la guerre maritime entreprise pour l'indépendance de l'Amérique n'avait pas arrêtée. On avait vu s'élever de nombreuses filatures de coton; l'impression des toiles avait fait d'immenses progrès. Il en était de même de la fabrication des cuirs et de l'acier.

Ces progrès étaient d'ailleurs favorisés par ceux des sciences naturelles et exactes. Déjà la chimie faisait entrevoir le secours qu'elle allait incessamment donner à tous les arts utiles; les Lavoisier, les Berthollet, les Fourcroy et leurs élèves entraient dans cette carrière où ils marchaient à pas de géant. La Révolution a tué Lavoisier, mais ses collègues, qui lui ont survécu et qui ont rendu de si grands services, s'étaient formés comme lui sous le règne de Louis XVI auquel ils appartenaient : ce monarque donnait une grande attention à leurs travaux ; il favorisait aussi l'agriculture de toute sa puissance; déjà elle lui devait l'introduction des mérinos, de cette race si précieuse qui a tant enrichi nos cultivateurs et nos fabricants de drap. Il avait établi des fermes expérimentales ; il offrait donc à la fois la théorie et les applications. On construisait dans la capitale, on bâtissait dans les villages. Les étrangers affluaient dans Paris; il y régnait un faste élégant qui n'a jamais été surpassé.

J'ai vu les magnificences impériales, je vois chaque jour, depuis la Restauration, de nouvelles fortunes s'établir et s'élever, rien n'a encore égalé à mes yeux la splendeur de Paris dans les années qui se sont écoulées depuis la paix de 1783 jusqu'à 1789...

Je suis loin de fermer les yeux sur ce qu'il y a de réel dans la prospérité publique dont nous jouissons ; je sais ce que nos campagnes ont gagné... Je ne suis pas détrac-

teur du temps présent (1), tant s'en faut, j'accorde ce que peuvent avoir d'avantageux, sous beaucoup de rapports, les résultats de la Révolution, cette division de la propriété, si souvent attaquée, et qui doit, tant qu'elle n'aura pas dépassé certaines bornes, multiplier les richesses en portant l'aisance dans une foule de familles où elle était inconnue; mais toutefois, quand j'interroge ma raison et ma conscience sur ce que serait la France de 1789, si la Révolution n'avait pas éclaté, si les dix années de destruction qu'elles a enfantées n'avaient pas pesé sur ce beau pays, si Saint-Domingue, par exemple, avait continué de verser sur lui ses trésors, si les améliorations progressives que j'ai décrites n'avaient pas été entravées par de grandes catastrophes, je reste convaincu que la France sans révolution serait, au moment où j'écris, encore plus riche, plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui.

C'est Rivarol, si je ne me trompe, qui a dit des peuples dans la situation que je viens de dépeindre : « La maladie du bonheur les gagne. » On ne pouvait mieux dire (2)...

La citation est longue, mais je me reprocherais de ne pas la continuer encore. Un tel langage, de tels jugements, si modérés à la fois et si justes, sont trop rares pour que nous nous privions du plaisir de les reproduire tout à notre aise :

Il faut reconnaître qu'en dehors de quelques personnes dont les actes étaient pour le gouvernement un sujet particulier d'irritation, le reste des citoyens jouissait de la liberté de fait la plus complète; on parlait, on écrivait, on agissait avec la plus grande indépendance, on bravait même l'autorité avec une entière sécurité. La presse n'était

(1) M. Pasquier écrivait cette première partie de ses *Mémoires* en 1822.

(2) *Mémoires du chancelier Pasquier*, tome I, page 42 et suivantes.

pas libre de droit, cependant tout s'imprimait, tout se colportait avec audace. Les personnages les plus graves, les magistrats mêmes, qui auraient dû réprimer ce désordre le favorisaient. On trouvait dans leurs mains les écrits les plus dangereux, les plus nuisibles à toute autorité. Si quelque dénonciation était de loin en loin lancée dans le Parlement par quelques-uns de ses membres plus zélés, plus consciencieux, elle paraissait presque ridicule et demeurait le plus souvent sans résultat. Si on nie que ce fût là de la liberté, il faudra convenir au moins que c'était de la licence.

Quant à l'action journalière des autorités locales sur les citoyens, action si irritante et dont nous avons tous, depuis trente ans, souffert tant de fois, *elle était insensible, presque inconnue.* Ce qui restait de la puissance féodale *n'était plus qu'un mot à peu près vide de sens*, elle était venue se fondre dans celle de la couronne.

Il y avait bien encore des droits pécuniaires appartenant aux fiefs sur les domaines qui en relevaient, mais c'était *une propriété comme une autre*, *qui pouvait être possédée par des roturiers comme par des nobles ;* la puissance des seigneurs sur la personne des vassaux *n'existait plus que dans les romans ;* une sorte d'obligation de patronage envers ces vassaux était à peu près tout ce que les seigneurs avaient gardé de l'ancien pouvoir féodal.

Louis XVI, lors de son avènement à la couronne, avait achevé de détruire ce qui restait encore d'exorbitant dans l'exercice de ce pouvoir. Il n'y avait donc plus entre la noblesse et les autres citoyens, comme entre ces citoyens et le clergé, qu'une question en débat, celle des privilèges pécuniaires et de l'avantage, pour ces deux premiers ordres, de n'être imposés ni pour la forme ni pour la quotité comme l'était le dernier.

L'action du clergé ne pesait pas beaucoup plus sur les individus que celle de la noblesse; ce qui venait d'être accordé aux protestants pour leur état civil n'avait rencontré aucun obstacle dans la puissance ecclésiastique, rien ne prouvait mieux à quel point elle était devenue

tolérante. *Le haut clergé partageait ce qu'on appelait les lumières du siècle. Quant aux curés qui agissaient sur le peuple, c'était pour lui prodiguer leurs soins paternels et la meilleure partie de leurs revenus.*

D'où venait donc cette passion de réforme, ce besoin de tout changer qui se manifesta à la fin du dix-huitième siècle ? *Il tenait plus à un grand mouvement dans les idées qu'à des souffrances réelles;* on avait tant écrit, tant disserté sur les questions politiques, que tout avait été remis en question...

L'esprit irréligieux, frondeur et philosophique, l'inexplicable engouement pour toutes les utopies, toutes les chimères, l'abaissement des mœurs, surtout la perte du respect pour les institutions séculaires, les vieilles traditions familiales, ont favorisé le développement des passions qui devaient entraîner bientôt et pour toujours la vieille société française, l' « ancien régime » (1).

Un tel *témoignage*, venant d'un homme comme M. Pasquier, si judicieux, si modéré, si dégagé de tout esprit de parti, est de ceux dont il est difficile de ne pas tenir compte. On s'explique mal que M. Taine l'ait passé sous silence.. M. Brunetière avait-il donc plus raison que je ne l'ai dit, lorsqu'il écrivait : « Je crains fort que M. Taine ne nous ait montré que l'envers de l'ancien régime » (2).

(1) *Mémoires de M. Pasquier*, tome I, pag. 46 et suivantes.
(2) *Histoire et littérature,* par M. Brunetière, pag. 295.



H. TAINE

(SUITE ET FIN)

I

En dépit des erreurs et des lacunes que j'ai dû signaler, le premier volume des *Origines de la France contemporaine* renfermait des vues, des jugements qui témoignaient d'une haute et sereine impartialité. Sur la royauté, sur Louis XVI et son amour du bien public, sur la noblesse et son rôle dans les Assemblées provinciales, sur la folie des constitutions abstraites faites tout d'une pièce sur le papier pour les hommes en général, l'auteur avait des pages judicieuses et fortes. Pour incomplète qu'elle fût, la justice rendue par endroits à l'ancienne France était faite pour étonner certains des lecteurs de M. Taine, ceux qui appartenaient à l'école révolutionnaire et qui jusqu'alors l'avaient cru des leurs. Son second volume leur réservait de bien autres surprises.

Ce second volume, le premier d'une série de trois qui a pour titre *la Révolution*, fut publié en 1878.

Pour écrire *l'Ancien régime*, M. Taine avait surtout consulté les livres, les Mémoires, guides parfois trompeurs, témoins souvent suspects. Pour écrire son premier volume de *la Révolution*, il avait consulté presque exclusivement les témoins oculaires, ceux qui avaient rédigé sur place, à l'instant et sous la dictée des faits eux-mêmes; ceux dont l'unique objet est de conserver ou de fournir un renseignement; ceux dont l'œuvre n'est point une pièce de polémique concertée pour les besoins d'une cause ou un morceau d'éloquence arrangé en vue du public, mais une déposition judiciaire, un rapport secret, une dépêche confidentielle, une lettre privée, un memento personnel.

Des témoignages de cet ordre, des documents de cette qualité, l'auteur en avait trouvé beaucoup aux Archives nationales, principalement dans les correspondances manuscrites des ministres, intendants, subdélégués, magistrats et autres fonctionnaires, des commandants militaires, officiers de l'armée et officiers de gendarmerie, des commissaires de l'Assemblée et du Roi, des administrateurs de département, de district et de municipalité, des particuliers qui s'adressent au roi, à l'Assemblée nationale et aux ministres. Ce sont là vraiment des témoignages de premier choix et de première main. Ils sont par centaines et par milliers. M. Taine n'en a négligé aucun. En ces années qui font l'objet de son premier volume

et qui vont des premiers mois de 1789 aux premiers mois de 1792, il ne s'est point passé de semaine, à peine s'est-il passé un jour, sans troubles, sans émeutes, sans assassinat, sans pillage ou sans incendie. D'innombrables enquêtes ont eu lieu, sur tous les points de la France. Pas un de ces dossiers que M. Taine n'ait examiné, lisant les interrogatoires, confrontant les témoignages. Il n'est que juste de dire que M. Taine a fait ici œuvre de Bénédictin, alors que d'autres historiens de la Révolution, et des plus célèbres, s'étaient bornés, avant lui, à faire œuvre de journalistes.

L'émotion produite par ce premier volume fut considérable. Pour la première fois, les erreurs, les crimes, les hontes de la Révolution étaient mis à nu sans ménagement, traînés sans pitié au grand jour de l'histoire. Ce fut, dans le parti révolutionnaire, chez tous ceux qui ne connaissaient les hommes et les choses de la Révolution que par les ouvrages de Michelet ou de Louis Blanc, un *tolle* général, une formidable clameur de haro. Nul du reste, de ce côté, ne se hasarda (et pour cause) à lui répondre. On se contenta de le couvrir d'imprécations, de le traiter de « misérable et abject pamphlétaire ». Du côté des conservateurs, est-il besoin de dire? la joie fut grande et la satisfaction profonde. Ceux mêmes qui, en d'autres temps, s'étaient crus obligés de combattre ses doctrines philosophiques, ne furent pas des derniers à le féliciter. Mgr Dupanloup lui écrivit, le 22 septembre 1878, de la Motte-Cervelet, près Chambéry :

Monsieur,

Après avoir quitté le château de Menthon, où j'ai eu le plaisir de rencontrer M. Caro et de m'entretenir de vous avec lui, je suis venu à la Motte, chez le marquis A. de Costa, dont l'Académie française a récemment couronné un livre charmant : *Un homme d'autrefois*.

Nous avons tout d'abord ici, comme il se fait en ce moment partout où on arrive, causé de votre livre avec M. de Costa ; et il m'a dit : « M. Taine a fait toutes ses recherches ; mais s'il croyait encore pouvoir y trouver quelque chose d'utile, je mettrais entièrement à ses ordres ma maison et ma grande bibliothèque révolutionnaire. » Le fait est qu'il y a ici trois mille volumes manuscrits ou vieux imprimés, du temps de la Révolution, où personne n'a encore rien recueilli, mais où un regard comme le vôtre découvrirait peut-être des documents et souvenirs importants. Et je me suis offert sur-le-champ à M. de Costa pour vous dire combien il serait heureux de vous offrir sa maison et sa bibliothèque.

Vous ne me trouverez pas trop indiscret, je l'espère, Monsieur, et vous voudrez bien agréer avec bonté tous mes bien dévoués hommages (1).

M. Taine s'était présenté à l'Académie française, au mois de janvier 1874, en remplacement de M. Vitet ; son concurent, M. Caro, lui avait été préféré. Le 14 novembre 1878, au lendemain de son premier volume sur *la Révolution*, il fut appelé, par 20 voix sur 26 votants, au fauteuil de M. Louis de Loménie.

Le second et le troisième volume de *la Révolution* parurent en 1880 et en 1881. Ils conduisent le lecteur jusqu'au 18 brumaire. Ces deux nouvelles parties,

(1) *Lettres choisies de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans*, publiées par Mgr Lagrange, tom. II, pag. 374.

aussi nourries que la première de faits et de textes, où se révèlent, comme dans la première, une conscience admirable, un labeur prodigieux mis au service d'un merveilleux talent d'écrivain, n'étaient pas de nature à rendre à M. Taine les bonnes grâces du parti révolutionnaire. Jamais la Révolution n'avait été prise à partie avec une telle vigueur. Jamais réquisitoire plus formidable n'avait été dressé contre elle. Jamais les voiles qui couvraient le monstre n'avaient été déchirés d'une main plus courageuse. Après avoir rappelé, en tête de son dernier volume, que dans l'ancienne Egypte le Dieu caché au fond du sanctuaire était un crocodile, un serpent indigène ou quelque autre animal dangereux, — une bête vautrée sur un tapis de pourpre, l'auteur ajoutait :

Il n'est pas besoin d'aller en Egypte et de remonter si haut en histoire pour rencontrer le culte du crocodile : on l'a vu en France à la fin du siècle dernier. — Par malheur, cent ans d'intervalle sont, pour l'imagination rétrospective, une trop longue distance. Aujourd'hui, du lieu où nous sommes arrivés, nous n'apercevons plus à l'horizon, derrière nous, que des formes embellies par l'air interposé, des contours flottants que chaque spectateur peut interpréter et préciser à sa guise, nulle figure humaine distincte et vivante, mais une fourmilière de points vagues dont les lignes mouvantes se forment ou se rompent autour des architectures pittoresques. J'ai voulu voir de près ces points vagues, et je me suis transporté dans la seconde moitié du dix-huitième siècle ; j'y ai vécu douze ans, et j'ai regardé de mon mieux, d'abord le temple, ensuite le dieu. Regarder avec les yeux de la tête, cela ne suffisait pas ; il fallait encore comprendre la théologie qui fonde le culte. Il y en a une qui explique celui-ci, très spécieuse, comme

la plupart des théologies, composée des dogmes qu'on appelle les principes de 1789; en effet, ils ont été proclamés à cette date ; auparavant, ils avaient déjà été formulés par Jean-Jacques Rousseau : souveraineté du peuple, droits de l'homme, contrat social, on les connaît. Une fois adoptés, ils ont, d'eux-mêmes, déroulé leurs conséquences pratiques; au bout de trois ans, ils ont amené le crocodile dans le sanctuaire et l'ont installé derrière le voile d'or, sur le tapis de pourpre ; en effet, par l'énergie de ses mâchoires et par la capacité de son estomac, il était désigné d'avance pour cette place ; c'est en sa qualité de bête malfaisante et de mangeur d'hommes qu'il est devenu dieu. Cela compris, on n'est plus troublé par les formules qui le consacrent, ni par la pompe qui l'entoure... Naturellement, le dieu choisissait les victimes grasses ; mais sa voracité était si grande, que, par surcroît, à l'aveugle, il engloutissait aussi les maigres, et en plus grand nombre que les grasses ; d'ailleurs, en vertu de ses instincts et par un effet immanquable de la situation, une ou deux fois chaque année, il mangeait ses pareils, à moins qu'il ne fût mangé par eux. — Voilà certes un culte instructif au moins pour les historiens, pour les purs savants ; s'il a conservé des fidèles, je ne songe point à les convertir ; en matière de foi, il ne faut jamais discuter avec un dévot. Aussi bien, ce volume, comme les précédents, n'est écrit que pour les chercheurs de vérité, de textes et de preuves, pour eux seulement, et non pour le public, qui sur la Révolution a son parti pris, son opinion faite. Cette opinion a commencé à se former entre 1825 et 1830, après la retraite ou la mort des témoins oculaires : eux disparus, on a pu persuader au bon public que *les crocodiles étaient des philanthropes*, *que plusieurs d'entre eux avaient du génie*, *qu'ils n'ont guère mangé que des coupables*, *et que si parfois ils ont trop mangé*, *c'est à leur insu*, *malgré eux*, *ou par dévouement*, *sacrifice d'eux-mêmes au bien commun* (1).

(1) *La Révolution*, tom. III, Préface,

II

Jamais royaliste, jamais catholique — non pas même Joseph de Maistre — n'avait porté aux idées et aux hommes de la Révolution un coup si terrible. L'effet fut d'autant plus grand que l'impartialité de l'auteur était au-dessus de tout soupçon. On n'avait pas affaire ici à un « voltigeur de l'ancien régime », et encore moins à un « clérical ». Il n'appartenait à aucun parti, et nul ne pouvait mettre en doute sa parole, lorsqu'il écrivait : « J'ai tracé ce portrait sans me préoccuper de nos débats présents, j'ai écrit mon livre *comme si j'avais eu pour sujet les révolutions de Florence ou d'Athènes.* » Et cela était vrai, plus vrai même que ne le dit ici M. Taine. Lorsqu'il s'était mis à l'œuvre, il n'était à aucun degré l'ennemi de la Révolution. Il avait, au contraire, à son endroit, des préjugés favorables, puisés au lycée, à l'Ecole normale, dans les *milieux* où il avait vécu depuis sa sortie de la rue d'Ulm. Ces préjugés sont tombés, et très vite, devant les faits eux-mêmes, mais ils existaient chez lui, quand il a commencé ses longues et patientes recherches. Là, peut-être, se trouve l'explication de la rigueur parfois excessive avec laquelle il a jugé la Révolution, ses principes et ses hommes, les condamnant sans rémission, sans atténuation, sans pitié. Hier encore il croyait à la Révolution, telle que les historiens l'avaient faite, et voilà que maintenant la Révolution lui appa-

raît dans sa hideuse réalité, avec son cortège de crimes et de lâchetés. Comme à Dante Alighieri, dès ses premiers pas dans cet Enfer, ce cri lui échappe. « Je n'aurais jamais cru que la mort eût détruit tant de monde ! »

E dietro le venia si lunga tratta
Di gente, ch'io non averei creduto
Che morte tanta n'avesse disfatta (1).

Et en même temps lui reviennent en mémoire ces livres qu'il a lus, ces historiens qui l'ont précédé, et qui ont amnistié ces crimes, pallié ces lâchetés, qui sont passés à côté de ces abominations et de ces hontes sans les flétrir comme elles le méritent, le plus souvent d'ailleurs sans même les connaître, tant leur étude avait été superficielle, tant leurs recherches avaient été courtes. Sa conscience se révolte alors. Ce devoir auquel d'autres ont manqué, il le remplira dans toute son étendue. Lui qui ne voulait être qu'un botaniste, un entomologiste, un psychologue, il sera un Justicier. C'est pourquoi je salue en lui quelque chose de plus que le talent. M. Taine, dans sa *Révolution*, n'a pas été seulement un grand historien, il a été un grand honnête homme.

Ses devanciers se sont bornés à étudier la Révolution à Paris, ne sortant de la capitale que pour pousser deux ou trois pointes en province, à Lyon, à Nantes, à Arras, où les appellent Fouché et Collot-d'Herbois, Carrier et Joseph Le Bon. M. Taine, le premier, a étudié la Révolution dans la France entière,

(1) *L'Enfer*, ch. III.

dans chaque département, chaque district, chaque commune, et ainsi il a pu, le premier et le seul, en tracer un tableau véritablement complet.

Mais là n'est pas la seule originalité de son livre.

Avant lui, les uns admiraient la Révolution jusque dans ses crimes; les autres distinguaient entre les criminels. Celui-ci abandonnait Robespierre et glorifiait Danton. Celui-là sacrifiait Danton pour sauver Robespierre. D'autres, les plus nombreux, passaient condamnation sur les Montagnards, mais c'était pour exalter les Girondins. Les plus modérés s'en tenaient aux hommes de la Constituante. Ils avaient bien soin de séparer les crimes des idées, de dire qu'il y avait un abîme entre 89 et 93, et que s'il fallait maudire 93, il convenait de bénir 89. Tous d'ailleurs s'accordaient sur ce point que les idées de la Révolution française étaient fondées en droit et en raison, que ses principes sont sacrés, que son œuvre a été grande et salutaire. Avec M. Taine, il n'en va plus de même. Comme il a condamné les crimes, il condamne les idées, les principes, l'œuvre tout entière.

Le 5 février 1852, M. de Montalembert venait prendre séance, à l'Académie française, à la place de M. Droz, auteur d'une *Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la Révolution française*. Ayant à juger l'Assemblée constituante et la Révolution, Montalembert le fit en ces termes :

N'ayant pas su lire dans l'histoire du monde, qui dé-

montre que nulle part la démocratie n'a pu régner sans dégénérer en despotisme, l'Assemblée Constituante entreprit de fonder en France la démocratie. Pour y réussir, elle dut renverser toutes les barrières qui jusque-là avaient contenu la tyrannie, soit des rois, soit des masses. Elle introduisit l'instabilité partout, dans l'Etat comme dans l'Eglise, dans la propriété comme dans la famille. Elle eut la bizarre idée de superposer une royauté héréditaire à cette démocratie souveraine dont elle avait banni toute tradition, toute durée et toute hérédité. Elle créa un état politique et social qui, jusque-là, ne s'était jamais vu dans le monde. En un mot, elle fut condamnée à combattre sous toutes les formes les deux bases de toute société, l'autorité et l'inégalité...

L'Assemblée Constituante ne manqua pas seulement de justice, de courage et d'humanité; elle manqua surtout de bon sens. Le mal qu'elle a fait lui a survécu. Elle nous a désappris à obéir. Elle nous a fait croire que l'on pouvait tout défaire et refaire en un jour....

Dieu l'a châtiée surtout par la stérilité de ses œuvres. Elle prétendait fonder à jamais la liberté, et elle eut pour successeurs les tyrans les plus sanguinaires qui aient jamais déshonoré aucune nation. Elle avait pour mission de rétablir les finances, l'empire de la foi, et elle a légué à la France la banqueroute, l'anarchie et le despotisme, le despotisme sans même ce repos dont on a fait à tort la compensation de la servitude. Elle a fait plus : elle a laissé des prétextes pour tous les abus de la force et des précédents pour tous les excès de l'anarchie future. Mais elle n'a rien fondé, rien ! L'ancienne société qu'elle renversa avait duré, malgré ses abus, mille ans : la nôtre, celle que la Constituante a voulu créer, est déjà à bout de voies et elle dure à peine depuis cinquante ans. Si nous vivons encore, s'il nous reste une législation civile, une organisation judiciaire, militaire, administrative, fiscale, qui ait survécu à nos tourmentes politiques, on sait à qui nous le devons : aux éléments d'ordre et de vie que Louis XIV et Napoléon ont déposés dans nos codes. Na-

poléon surtout, moins grand à mes yeux pour avoir vaincu à Austerlitz et à Iéna, que pour avoir livré à l'esprit révolutionnaire, dont il était issu, une première bataille, et pour l'avoir à demi gagnée....

La seconde moitié de 1789 fut pleines de crimes et de sang. Ce sang, noyé dans les torrents qui ont depuis inondé la France, *a presque disparu de nos souvenirs. Il faut le rappeler toutefois pour l'enseignement d'un peuple qui n'a point encore appris à en rougir* et pour le châtiment de ceux qui le laissèrent verser sans le venger, sans même s'en indigner...

1793 était déjà tout entier dans 1789; car c'est en 1789 que fut proclamée l'impunité de l'assassinat politique. Pour moi, le sang innocent du jeune Belzunce, du septuagénaire Foullon, de Bertier, de Flesselles, des vaincus de la Bastille, des victimes des 5 et 6 octobre, et de tant d'autres immolés avec une férocité si lâche, me révolte peut-être encore plus que les massacres en règle de la Terreur. Et pourquoi? Parce que ces attentats dont l'Assemblée ne daignait pas s'émouvoir, venaient se mêler aux discussions sur les droits de l'homme, aux déclamations de Robespierre, préludant à l'institution du tribunal révolutionnaire par des motions contre la peine de mort, à toute cette sensibilité hypocrite qui invoquait sans cesse la vertu, à cette philanthropie homicide, à cette indulgence malsaine pour le crime, qui est elle-même le plus grand des crimes contre l'humanité, et le signe irrécusable de la décadence sociale...

1789 ne fut pas la liberté : ce fut la Révolution. Le danger, peut-être irrémédiable, de la liberté, dans nos temps modernes, c'est d'être confondue avec la Révolution..... Et cependant, à vrai dire, ce sont les deux contraires. La liberté, c'est le droit limité par le devoir. La Révolution n'est que la force triomphant à la fois du devoir et du droit...

Cette page de Montalembert, c'est tout le programme de *la Révolution* de M. Taine. Ce qui n'était

chez le grand orateur qu'une vue générale, une éloquente esquisse et comme un premier crayon est devenu, chez le grand historien, une large et puissante peinture, un tableau d'un incomparable éclat.

III

Si grande que soit mon admiration pour l'œuvre de M. Taine, j'y signalerai pourtant, non des taches et des imperfections, non des erreurs de fait et de jugement, mais des lacunes. M. de Margerie a eu raison, si je ne m'abuse, d'en signaler trois. « Ces peintures ne sont point chargées, dit-il, mais il y manque trois contrastes qui avaient droit de trouver place dans son livre, et qui, en soulageant un peu l'âme du lecteur, eussent rompu la sinistre uniformité des scènes et des récits. »

Le premier contraste est aux frontières, où l'armée est française et non pas jacobine. Dans un tableau qui voulait être complet, elle devait avoir sa place, non au point de vue technique des opérations militaires, mais au point de vue psychologique des sentiments, des idées et de l'esprit géneral. L'armée a été le refuge de l'honneur national, des plus hautes vertus guerrières, souvent aussi des vertus morales qui en sont l'accompagnement naturel. Chateaubriand a dit un jour, à la tribune de la Chambre des pairs : « L'armée a étendu le voile de sa gloire sur le tableau hideux de la Révolution; elle a enveloppé les plaies de

la patrie dans les replis de ses drapeaux triomphants; elle ne participa point à la mort du plus vertueux des rois; elle refusa de fusiller les émigrés et les Anglais prisonniers; elle ne put, il est vrai, prévenir tous nos excès, mais du moins elle jeta sa vaillante épée dans un des bassins de la balance pour servir de contre-poids à la hache révolutionnaire » (1).

Le silence de M. Taine sur ce point est à tout le moins regrettable.

Le second contraste est en Vendée, où il y a aussi des âmes françaises combattant *pro aris* pendant qu'ailleurs on combat *pro focis*. Tout à l'heure, c'était un royaliste, Chateaubriand, qui glorifiait les armées de la République. C'est un républicain, M. Jules Simon, qui a rendu à l'*Armée catholique et royale* cet éloquent hommage : « Le temps qui, grâce à Dieu, sèche les pleurs, ne peut rien contre la gloire... Les chefs de la Vendée sont bien grands : d'Elbée, Bonchamps, La Rochejacquelein, Lescure, Charette, Stofflet, Cathelineau, des cœurs de chêne ; mais je ne sais pas si on n'admire pas encore plus ces paysans qui les entouraient, *ces dévoués*, *ces désintéressés*, *ces intrépides*, obscurs dans la mort comme ils l'ont été dans la vie, serviteurs de la foi, non de la gloire... Je lis dans leur cœur : c'est à la France qu'ils donnaient leur vie. Et je lis dans l'histoire qu'ils ont en effet servi la France, car ils lui ont légué un grand souve-

(1) *Opinion sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée*, prononcé à la Chambre des pairs dans la séance du 2 mars 1818. *Œuvres complètes de Chateaubriand*, tom. XXIII, pag. 304.

nir et la preuve, si chère à recueillir après nos désastres, que cette terre française est toujours la terre nourrice des grands soldats et des grands dévouements » (1). Comment ne pas regretter que M. Taine n'ait rien dit de la Vendée?

Le troisième contraste est partout où il y a un prêtre réfractaire qui vient, au péril de sa vie, porter les sacrements aux populations chrétiennes, et que celles-ci cachent au péril de la leur, avec toutes les ingénieuses industries du dévouement. *Conduite des ecclésiastiques de 1789 à 1800; leur courage, leur capacité de sacrifice :* ce sommaire tracé par M. Taine lui-même, dans l'un de ses chapitres, fait espérer au lecteur une courte enquête sur ces beaux épisodes. Le livre ne dit que la moitié de ce qu'il devrait dire : « Les prêtres s'étaient laissé dépouiller, ils se laissaient exiler, emprisonner, supplicier, martyriser, comme les chrétiens de l'Eglise primitive; par leur invincible douceur ils allaient, comme les chrétiens de l'Eglise primitive, lasser l'acharnement de leurs bourreaux, user la persécution, transformer l'opinion et faire avouer même aux survivants du XVIIIe siècle, qu'ils étaient des hommes de foi, de mérite et de cœur » (2). Ce beau témoignage, noblement rendu, est pourtant incomplet, fait très bien observer ici M. de Margerie, qui ajoute « Les vaillants cœurs dont je viens de rappeler le souvenir ont mérité qu'on leur appliquât, avec le changement

(1) Jules SIMON, Préface du livre de Mme Georges GRAUX *(Sylvanecte), Profils vendéens*, 1887.
(2) *La Révolution*, tom. III, pag. 415.

d'un mot, la fière réponse que Tite-Live prête à Mucius Scevola : *Et facere et pati fortia christianum est.* Le *pati fortia* est loué ; le *facere fortia* n'obtient pas la mention à laquelle il avait droit » (1).

Il est une quatrième lacune que M. Amédée de Margerie n'a pas indiquée ; c'est celle qui a trait aux émigrés. Sans doute M. Taine a parlé de l'émigration. Il en a dit les origines et les causes, et, sur cette question comme sur tant d'autres, il n'a pas craint de redresser l'opinion courante. Il prouve — et jamais démonstration ne fut plus concluante — que les véritables causes de l'émigration se trouvent dans l'anarchie, dans les *six Jacqueries* qui de 1789 à 1792 ont sévi dans les campagnes, dans les décrets de la Constituante et les crimes de la multitude, dans les délations, les visites domiciliaires, les emprisonnements arbitraires, les persécutions de tout genre et les attentats de tout ordre (2).

Sur tout cela, qui est la vérité même, M. Taine a tout dit, avec force, avec éclat, avec indépendance et courage. Mais s'il a fait connaître les origines de l'émigration, il n'a rien dit de ses suites, il n'a pas parlé de l'émigration *armée*, du retour offensif des émigrés et de leur lutte contre la république. Cela pourtant était aussi à dire, parce qu'il est juste d'y voir, non une excuse pour les crimes de la Révolution, mais, pour quelques-uns de ces crimes, une atténuation, légère sans doute, mais cependant réelle.

(1) Amédée de Margerie, pag. 411.
(2) *La Révolution*, tom. I, pag. 433 et suivantes.

Ma dernière remarque portera, non plus sur le fond du livre de M. Taine, mais sur la forme adoptée par l'auteur. Ce livre, on le sait, est moins un récit suivi et circonstancié des événements qu'une analyse, une étude psychologique de ces événements, des causes qui les ont amenés, des conditions dans lesquelles ils se sont produits. C'est un tableau puissant, original, où les faits seuls sont retracés et d'où les individus sont absents. Sauf Marat, Danton et Robespierre, dont l'auteur a peint les portraits avec une vigueur de pinceau qu'on ne saurait trop admirer, tous les autres personnages sont systématiquement tenus dans l'ombre. Nous avons ainsi une histoire de la Révolution dans laquelle Louis XVI, Mirabeau, La Fayette, Talleyrand, Vergniaud, Brissot, Mme Roland — j'en passe, et des meilleurs et des pires surtout — sont à peine nommés. Cela, je le crois bien, est excessif, et je ne puis me défendre, à cette occasion, de penser à un vieil article de Villemain sur l'*Ancien régime et la Révolution.*

Le spirituel académicien (c'est Villemain que je veux dire) comparait ces pages, où il n'était jamais question des personnes et où il n'y avait pas une seule scène, un seul portrait, à ces tableaux que l'on rencontre parfois en Orient, et dans lesquels l'artiste a représenté des canons qui tirent, des mousquets qui partent, tout l'appareil d'un combat, moins les combattants. Eh bien ! M. Taine est un vrai peintre ; il a le dessin et le coloris, son ouvrage est une série de tableaux ; mais ce sont ces tableaux sans personnages et sans figures dont parlait Villemain.

Mais, que sont ces défauts, en regard de tant de qualités, la force, la précision, l'originalité, l'éclat, — et aussi, à côté des qualités du style, celles, plus rares encore, du caractère, la conscience, la droiture, le courage, le dédain du succès banal et facile, le mépris de la popularité ?

Dans ce discours à l'Académie, dont j'ai déjà cité un passage, Montalembert disait : « Vienne le jour où nous jugerons la Révolution ce qu'elle vaut et où nous serons enfin *désaveuglés !* »

Ce jour se lèvera-t-il pour la France ? S'il devait éclairer jamais notre horizon rasséréné, M. Taine pourrait, à coup sûr, revendiquer une large part dans cette victoire de la vérité sur l'erreur. Quoi qu'il advienne, il a noblement payé la dette que tout écrivain de talent contracte envers son pays. Son livre mérite l'admiration de tous ceux qui sont restés fidèles au culte du beau. Il lui vaudra plus encore, l'estime et la reconnaissance de ceux qui ont gardé intact, au milieu de nos lâchetés et de nos défaillances, le culte de l'honneur, de la justice et de la vérité.

IV

Après l'Ancien régime et la Révolution, M. Taine a entrepris d'étudier le *Régime moderne*. Ce Régime, les institutions qui le forment et sous lesquelles nous vivons depuis bientôt un siècle, datent du Consulat et de l'Empire. C'est Napoléon Bonaparte qui les a créés ;

c'est lui qui a fait la France moderne. Jamais caractère individuel n'a si profondément imprimé sa marque sur une œuvre collective, en sorte que, pour comprendre l'œuvre, c'est le caractère qu'il faut d'abord observer.

Ce portrait de Napoléon, lorsqu'il parut, en 1887, dans la *Revue des Deux Mondes* (1), souleva d'ardentes discussions. Il ne se pouvait guère qu'il en fût autrement. La peinture était superbe, de celles devant lesquelles, au Salon, la foule s'arrête et se passionne. Si beaucoup ne trouvaient pas l'image ressemblante, ils n'en étaient pas moins forcés de confesser que l'artiste avait fait un chef-d'œuvre. En second lieu, ressemblant ou non, le portrait était aussi peu flatté que possible. Il était singulièrement poussé au noir. Chateaubriand raconte, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, qu'en 1811 Girodet fit son portrait, et le fit « noir », comme l'était alors le modèle. La toile fut envoyée au Salon du Louvre. En bon courtisan, M. Denon, directeur général des Musées, la mit prudemment à l'écart. Quand Bonaparte passa sa revue de la galerie, il dit : « Où est le portrait de Chateaubriand ? » Il savait qu'il devait y être : on fut obligé de tirer le proscrit de sa cachette. Bonaparte, dont la bouffée généreuse était exhalée, dit, en regardant le portrait : « Il a l'air d'un conspirateur qui descend par la cheminée » (2). Bonaparte, à son tour, dans le por-

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 février, 1er mars 1887. — *Le Régime moderne*, tom. I, pag. 4 à 117.
(2) *Mémoires d'outre-tombe*, tom. II, pag. 529.

trait de M. Taine, *avait l'air de descendre par la cheminée.* Les fervents de la légende impériale se fâchèrent. Sous ce titre : *Napoléon et ses détracteurs*, le prince Napoléon fit paraître un volume dans lequel il traitait M. Taine de « pamphlétaire » et de « libelliste », l'accusant délibérément de puiser à « des sources empoisonnées », de « tronquer les citations », de « falsifier les textes », d'avoir un « cœur sec », un « esprit étroit, fermé aux inspirations généreuses », de perdre « le discernement », de perdre « le bon sens », et de n'être, au demeurant, qu'un « halluciné ».

C'étaient là de gros mots, et pas plus que les moines — le prince Napoléon aurait dû le savoir — les gros mots ne sont des raisons.

La vérité est que M. Taine avait fait œuvre, non de pamphlétaire, mais d'historien. Pas plus que son talent, sa bonne foi ne pouvait être mise en doute. Ses conclusions pourtant étaient excessives, et beaucoup, qui n'étaient aucunement bonapartistes, se refusèrent à y souscrire.

Fidèle, en ce dernier écrit, aux idées systématiques qui avaient inspiré ses premiers livres, il explique Napoléon, d'un côté par la race, le milieu et le moment, de l'autre par la qualité maîtresse.

Napoléon n'est ni un Français, ni un homme du XVIII[e] siècle. C'est un Toscan doublé d'un Corse. Il est Toscan du côté paternel; il est Corse par sa mère Letizia Ramolino ; et c'est justement pour cela qu'il conservera « l'énergie, l'ambition, la forte et libre sève du moyen âge ; » car c'est au moment où celle-ci

se tarissait dans l'Italie continentale que ses pères ont émigré, pour s'établir « dans une île non moins italienne, mais presque barbare, parmi les institutions, les mœurs et les passions du premier moyen âge, dans une atmosphère sociale assez rude pour lui conserver toute sa vigueur et toute son âpreté » (1).

Le milieu a donc conservé la race telle qu'il l'a reçue, c'est-à-dire à ce moment où elle avait toute sa sève, une sève de condottiere. Napoléon est un condottiere italien du xve siècle..... « Il faut, pour le comprendre, remonter jusqu'aux petits tyrans italiens du xive et du xve siècle, aux Castruccio Castracani, aux Braccio de Mantoue, aux Piccinino, aux Malatesta de Rimini, aux Sforza de Milan » (2).

Tout cela est ingénieux, j'en conviens, mais c'est un jeu d'esprit. M. de Margerie — et son chapitre sur Napoléon Bonaparte, comme celui où il parle de la Révolution française, est une page d'histoire de premier ordre, où tout est à louer, le fond comme la forme, — M. de Margerie a examiné de près ces grands aventuriers italiens, et il n'aperçoit pas entre eux et Bonaparte ces ressemblances caractéristiques et frappantes que M. Taine prétend y trouver. Il conclut en ces termes :

Donc admettons que Napoléon, comme tout homme, a hérité quelque chose du sang qu'il avait dans les veines. Mais ne parlons pas trop des condottieri italiens du xive siècle à propos d'un homme qui ressemble à Wallenstein

(1) *Le Régime moderne*, tom. I, pag. 7.
(2) *Ibid.*, pag. 21.

au moins autant qu'à Castruccio, à César plus qu'à tous deux et qui, en somme, ressemble surtout à lui-même (1).

Vient maintenant « la qualité maîtresse », celle qui, après la race, le milieu, le moment, achève de tout expliquer chez Napoléon. Cette qualité maîtresse c'est l'*égoïsme*. « Il y a chez Napoléon, dit M. Taine, un instinct primordial, plus puissant que son intelligence, plus puissant que sa volonté même, l'instinct de se faire centre et de rapporter tout à soi, en d'autres termes, *l'égoïsme*. L'égoïsme, non pas inerte, mais actif et envahissant, proportionné à l'activité et à l'étendue de ses facultés, développé par l'éducation et les circonstances, exagéré par le succès et la toute-puissance, jusqu'à devenir un *monstre*, jusqu'à dresser, au milieu de la société humaine, un *moi* colossal qui incessamment allonge en cercle ses prises rapaces et tenaces, que toute résistance blesse, que toute indépendance gêne et qui, dans le domaine illimité qu'il s'adjuge, ne peut souffrir aucune vie, à moins qu'elle ne soit un appendice et un instrument de la sienne » (2).

Egoïste, certes, Napoléon l'était, et son égoïsme, comme ses autres qualités et défauts, participait de sa nature, qui était colossale. Ce n'est pas à dire pourtant que l'on puisse expliquer Napoléon tout entier par l'égoïsme.

Si grands qu'aient été l'orgueil, l'ambition, le despotisme de Napoléon, — et ce sont là trois formes ou

(1) Amédée DE MARGERIE, pag. 424.
(2) *Le Régime moderne*, tom. I, pag. 62.

trois éléments de l'égoïsme, — il y a eu autre chose chez Napoléon. Il a aimé la France. Lorsqu'il battait les Autrichiens à Marengo, lorsqu'il faisait la paix avec l'Angleterre, lorsqu'il signait le Concordat, lorsqu'il reconstituait les finances, la législation, l'administration, il travaillait pour elle en même temps que pour lui-même. « La gloire d'être le pacificateur du monde, dit très bien M. de Margerie, d'être le sauveur et le régénérateur d'un grand peuple est mieux qu'une gloire égoïste » (1).

Plus tard, longtemps après ces belles années du Consulat, au commencement de 1814, à l'époque du Congrès de Châtillon, les Alliés, qui déjà foulent notre sol, lui proposent de réduire son empire aux frontières naturelles de la France, de céder la rive gauche du Rhin, « le pré carré français. » Son intérêt lui conseille d'accepter. S'il n'écoutait que son *égoïsme*, il signerait la paix à ces conditions. Si la lutte peut encore être glorieuse, le triomphe est impossible. La continuation de la guerre, c'est, à brève échéance, la défaite, l'écrasement, la chute. Il refuse pourtant et il écrit à Caulaincourt, son plénipotentiaire : « Je ne tiens pas au trône. Je n'avilirai ni la nation ni moi en souscrivant à des conditions honteuses » (2).

Le jugement de M. Taine sur Napoléon doit donc être réformé sur quelques points. L'auteur n'a pas tout vu et il n'a pas toujours bien vu. Il était du reste inévitable qu'il se trompât, du moment qu'il ne vou-

(1) Amédée de Margerie, pag. 424.
(2) *Correspondance de Napoléon* n° 21,062.

lait voir dans Napoléon qu'un « cas notable », comme celui de Castruccio Castracani, qu'un « sujet » dont il s'agissait de donner l'anatomie et la physiologie mentale selon une méthode scientifique. C'est une belle chose que la science, mais elle ne suffit pas à tout. On ne mesure pas un homme comme Napoléon avec un compas; on ne l'explique pas avec des formules; on ne l'analyse pas, au fond d'une cornue, à l'aide de certains réactifs. Un tel homme n'est pas « un creuset où des substances distinctes, en proportions différentes, sont jetées dans des conditions spéciales. » Il existe autre chose que des faits. Il y a le génie, il y a la poésie, le sublime, l'idéal. Napoléon n'a pas été seulement un merveilleux organisateur, un puissant despote, un prodigieux manieur d'hommes, un homme de guerre incomparable, — il a été aussi un grand poète. « Il était au-dessus de tout, a dit Chateaubriand, quand la raison chez lui exécutait les inspirations du poète » (1). C'est pour cela peut-être que, pour le bien juger, il faut être un poète en même temps qu'un historien; c'est pour cela que M. Taine y a échoué — et aussi M. Thiers — et que seul Chateaubriand y a réussi. Il a consacré à Bonaparte, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, un volume entier, plein de pages immortelles, dont je veux citer au moins celle ci :

Bonaparte n'est point grand par ses paroles, ses discours, ses écrits, par l'amour des libertés qu'il n'a jamais eu et n'a jamais prétendu établir; il est grand pour avoir créé un gouvernement régulier et puissant, un code de lois

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, tom. IV, pag. 64.

adopté en divers pays, des cours de justice, des écoles, une administration forte, active, intelligente, et sur laquelle nous vivons encore; il est grand pour avoir ressuscité, éclairé et géré supérieurement l'Italie; il est grand pour avoir fait renaître en France l'ordre du sein du chaos, pour avoir relevé les autels, pour avoir réduit de furieux démagogues, d'orgueilleux savants, des littérateurs anarchiques, des athées voltairiens, des orateurs de carrefour, des égorgeurs de prisons et de rues, des claquedents de tribune, de clubs et d'échafauds, pour les avoir réduits à servir sous lui; il est grand pour avoir fait cesser les familiarités d'une commune fortune, pour avoir forcé des soldats ses égaux, des capitaines ses chefs ou ses rivaux, à fléchir sous sa volonté; il est grand surtout pour être né de lui seul, pour avoir su, sans autre autorité que son génie, pour avoir su, lui, se faire obéir par trente-six millions de sujets à l'époque où aucune illusion n'environne les trônes; il est grand pour avoir abattu tous les rois ses opposants, pour avoir défait toutes les armées, quelle qu'ait été la différence de leur discipline et de leur valeur, pour avoir appris son nom aux peuples sauvages comme aux peuples civilisés, pour avoir surpassé tous les vainqueurs qui le précédèrent, pour avoir rempli dix années de tels prodiges qu'on a peine aujourd'hui à les comprendre (1).

V

Il me resterait maintenant à examiner avec M. Taine l'organisation que Napoléon a donnée à la France, les institutions qui sont la forme de notre société actuelle.

Partout, dans l'ancienne France, même en dehors des pays d'Etats, subsistaient des fragments des an—

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, tom. IV, pag. 69.

ciennes autonomies générales, provinciales et surtout locales. Les privilèges de la noblesse et du clergé limitaient le pouvoir royal ; les Universités, les corporations avaient une vie propre. « Dans les communes urbaines, une assemblée délibérante, élue par toutes les corporations et communautés de l'endroit, formait un conseil municipal qui votait et prenait des résolutions dans les occasions majeures; à sa tête était un gérant collectif, le *corps de ville* qui comprenait les divers officiers municipaux, tantôt élus par l'assemblée, tantôt acquéreurs, héritiers et propriétaires légaux de leur office, abrités contre les caprices administratifs, défenseurs de l'intérêt local contre le pouvoir central. Au village, les chefs de famille, assemblés sur la place publique, délibéraient en commun sur leurs affaires communes, se taxaient pour entretenir l'école, réparer l'église ou la fontaine, intenter ou soutenir un procès » (1). La Révolution qui, conformément aux principes du *Contrat social* de Rousseau, ne souffre pas de sociétés particulières dans la société générale, avait détruit d'un trait de plume toutes ces résistances collectives et placé en présence l'un de l'autre l'individu isolé et l'Etat tout-puissant. Mais pendant toute la période révolutionnaire, sauf l'épisode violent de la Terreur légale, cette souveraineté absolue de l'Etat n'a été le plus souvent qu'anarchie et impuissance. Pour la première fois, avec Napoléon, sous sa main énergique, l'application du principe devient une réalité vivante.

(1) *Le Régime moderne*, tom. II, pag. 371.

Napoléon a trouvé les 36.000 communes de France « à l'état d'orphelines, filles délaissées ou pillées par les tuteurs municipaux de la Convention et du Directoire ». Il devient lui-même leur tuteur vigilant et économe, prenant pour point de départ qu'elles sont et doivent rester des mineures perpétuelles. Il achève donc d'y éteindre et empêche de s'y ranimer toute vie propre et autonome.

Pas plus que le conseil municipal, le conseil d'arrondissement et le conseil départemental n'auront de vie propre et de réelle indépendance. En fait, partout, c'est le délégué du gouvernement, maire, sous-préfet, préfet, qui commande. Désormais le devoir du citoyen est de ne se mêler de rien, sinon comme fonctionnaire ; le devoir du gouvernement est non seulement de se mêler de tout, mais de tout faire à lui seul.

Après la réorganisation administrative, la réorganisation religieuse.

Le Concordat restera la plus belle page de la vie de Napoléon. Rendre à un peuple sa religion, c'est le plus grand des bienfaits, c'est la gloire la plus haute que puisse ambitionner un homme. Cette gloire, Napoléon l'a méritée ; mais il faut bien reconnaître en même temps qu'au moment où il signait le concordat, il songeait déjà au moyen de s'en servir pour faire la conquête de l'Eglise. Il lui donnait pour appendice les Articles organiques, dont il était l'unique auteur et qu'il présenta néanmoins à son corps législatif comme ne faisant qu'un avec le Concordat. Avec les

Articles organiques, avec le Concordat lui-même, habilement et perfidement interprété, il essaiera de transformer l'Eglise en un instrument de règne, de faire des évêques les plus hauts de ses fonctionnaires, les premiers de ses *missi dominici*.

Le troisième souci de Napoléon est l'enseignement. Et de ce souci naît l'Université impériale avec son monopole.

Deux choses d'abord sont certaines : l'une, que la Révolution trouva la France couverte d'écoles donnant l'instruction à tous les degrés ; — l'autre, que la Révolution éteignit l'instruction à tous les degrés.

Ici, comme ailleurs, comme partout, au moment où vint Bonaparte, tout était à reconstruire. Il rebâtit donc, il créa l'Université ; mais s'il tire l'instruction de ses ruines, s'il rétablit l'éducation de la jeunesse, c'est à la condition que toutes deux seront dans la main de l'Etat, c'est-à-dire dans sa main, car l'Etat c'est lui. Il soumet les établissements privés à la même discipline que ses lycées et à une lourde rétribution destinée à faire vivre ceux-ci ; il les décapite tous en leur interdisant de donner l'enseignement des deux classes supérieures ; enfin il jette leurs études dans le même moule que les siennes, en leur imposant pour programmes d'examens ses propres plans d'études, pour juges ses propres maîtres.

Dans quelle mesure et dans quelle direction, sous l'influence de quels principes trois quarts de siècle ont-ils modifié les institutions napoléoniennes? C'est

la dernière question que se soit adressée M. Taine dans la partie achevée de son livre. Il serait trop long de l'y suivre. Indiquons seulement, par quelques courts extraits, ce qu'il pense, non plus seulement du régime moderne, mais du régime actuel.

Après avoir rappelé que la monarchie de Juillet a rendu aux conseils de la commune, de l'arrondissement, du département, le caractère électif, que la Révolution de 1848 a établi le suffrage universel, que la troisième République a fait du maire l'élu du conseil municipal, il fait voir que ces changements ne vont pas au fond des choses.

Dans les trois quarts des affaires, dit-il, les trois quarts des conseils municipaux ne siègent que pour donner des signatures ; leur délibération prétendue n'est qu'une formalité d'apparat; l'impulsion et la direction continuent à venir du dehors et d'en haut. Sous la troisième République, comme sous la Restauration et sous le premier Empire, *c'est toujours l'Etat central qui gouverne la société locale ;* parmi des tiraillements et des frottements, à travers des conflits passagers, il y est et y demeure l'initiateur, le préparateur, le conducteur, le contrôleur, le comptable et l'exécuteur de toute entreprise, le pouvoir prépondérant au département comme à la commune, et *avec les conséquences déplorables que l'on connaît.* — Autre conséquence encore plus grave : aujourd'hui, son ingérence est un bienfait; car la prépondérance, s'il y renonçait, passerait à l'autre pouvoir, et celui-ci, *depuis qu'il appartient à la majorité numérique*, *n'est plus qu'une force aveugle et brute;* livrée à elle-même et sans contre-poids, son ascendant serait désastreux : avec les inepties de 1789, on verrait reparaître les violences, l'anarchie, les usurpations et la détresse de 1790, 1791 et 1792. — A tout le moins, la *centralisation autoritairè* offre cela de bon qu'elle nous

préserve encore de l'*autonomie démocratique*. Dans l'état présent des institutions et des esprits, le premier régime, *si mauvais qu'il soit*, est notre dernier abri contre la *malfaisance pire* du second (1).

Ces dernières phrases montrent assez ce que M. Taine pense du suffrage universel *tel qu'il est organisé dans la France contemporaine.* A ses yeux, le suffrage universel, *direct et compté par têtes,* « est un engin monstrueux ». Non sans doute qu'il condamne le principe du suffrage universel, mais il repousse l'*égalité* du suffrage, estimant qu'elle est à la fois dangereuse et injuste.

Elle est dangereuse, car le suffrage égal, c'est la foule, c'est-à-dire la passion et l'entraînement, ou, chose pire, l'enrôlement aveugle, en tous cas l'incompétence. S'en rapporter à lui en dernier ressort, c'est livrer l'avenir d'un pays au hasard, c'est-à-dire à dix chances contre une d'avoir des choix mal inspirés.

Elle est injuste; et, en effet, l'organisation financière actuelle dégrève le petit contribuable et ne lui laisse qu'une charge d'impôt inférieure à sa quote-part dans les bénéfices sociaux qu'il recueille; par suite, le contribuable, gros ou moyen, outre sa charge, porte en surcharge tout le fardeau dont le petit contribuable est allégé. Cette surcharge est une aumône faite par le premier et reçue par le second; au fond cela est sage, parce que le principe absolu de proportionnalité doit fléchir quand son application rigide ferait

(1) *Le Régime moderne*, tom. I, pag. 400.

peser sur certaines épaules un poids trop lourd pour elles. Mais cette sagesse n'est juste qu'à condition d'une compensation, à condition que, dans le gouvernement de cette assurance mutuelle qui s'appelle une société civile et politique, chaque membre voie grandir ou diminuer sa part d'influence avec le poids de ses charges, à condition que la loi, échelonnant les degrés de l'autorité d'après l'échelonnement des cotes, attribue peu de voix à ceux qui paient moins que leur quote-part dans les frais et reçoivent une aumône, beaucoup de voix à ceux qui donnent une aumône et paient plus que leur quote-part dans les frais (1).

En dernière analyse, M. Taine trouve le régime actuel absolument détestable.

L'administration est restée ce que Napoléon l'avait faite, sauf qu'elle est soumise à des influences nouvelles qui la pervertissent. Autrefois, la tâche principale d'un administrateur de département était d'administrer ; le meilleur préfet était celui qui administrait le mieux dans l'intérêt général du département tout entier et dans l'intérêt particulier de chacune de ses communes. Aujourd'hui, la tâche principale du préfet n'est plus administrative, elle est politique. Il n'est plus que l'entrepreneur en chef des prochaines élections, chargé de conserver au parti dominant les suffrages acquis et de lui gagner des suffrages nouveaux. Pour y arriver, il a deux procédés à sa disposition.

(1) *Le régime moderne*, tom. I, pag. 409.

Le premier est de transformer en sous-agents électoraux tous les hommes qui, à un titre quelconque, dépendent du gouvernement : instituteurs, débitants de tabac ou de boissons, employés des postes et des télégraphes, cantonniers, et le reste. Il faut qu'ils soient des héros pour se refuser à ce rôle ou n'y déployer que peu de zèle quand ils savent que la résistance aurait pour suite un renvoi ou un déplacement onéreux. Et c'est comme cela qu'en chaque commune, on travaille à former les caractères et à relever le niveau moral de la France.

Le second procédé est plus efficace encore. Chaque commune a besoin du gouvernement, d'abord parce que celui-ci fait presque tout chez elle, ensuite parce que le peu qu'elle fait elle-même est soumis à son approbation, enfin parce que le préfet peut accorder lui-même ou obtenir de l'Etat des subventions ou d'autres faveurs. Or, une commune qui donne la majorité au candidat de l'opposition est une ennemie, il faut donc la punir. Une commune qui est en voie de se convertir au candidat officiel est un neutre qu'il faut faire passer à l'état d'allié en l'encourageant. Une commune qui vote bien est un allié qu'il faut récompenser. Et ainsi l'administration devient une servante de la politique; être bien administré devient une faveur ; être mal administré devient une sanction pénale.

La question religieuse et ecclésiastique est toujours officiellement réglée par le Concordat ; mais, en attendant qu'on l'abolisse, on le tourne, — quand on ne

le viole pas ouvertement. Le gouvernement a pour maxime que le *cléricalisme* est l'ennemi, le cléricalisme, c'est-à-dire le curé et tout ce qu'il enseigne. Tous les journaux républicains, tous les représentants des institutions républicaines, depuis le député jusqu'au garde champêtre, signalent aux défiances populaires les évêques, les prêtres, les ordres religieux, tout ce qu'ils font et disent, tout ce qu'on les soupçonne de vouloir, tout leur esprit et tout leur enseignement. Enfin la loi a installé l'instituteur en face du prêtre, comme un curé laïque en face du curé ecclésiastique, défaisant par son silence à l'école ce que le prêtre essaye de faire par sa parole au catéchisme, et enseignant implicitement, en vertu même des programmes officiels, que Dieu est inutile, puisqu'on n'en parle pas à l'école où on forme l'homme et le citoyen. On en parlerait sans nul doute s'il était bon à quelque chose (1).

Ceci nous amène à l'œuvre scolaire de la République actuelle. M. Taine la décrit en quelques pages d'une précision et d'une vigueur accablantes. Il dénonce le triple attentat qu'elle commet contre la liberté des citoyens qui, dit-on, sont également admissibles à tous les emplois, et qui ne le sont plus dès qu'ils portent certains costumes, — contre la liberté des familles qui, dit-on, sont libres d'élever leurs enfants comme elles le veulent et qui, dans les trois quarts des communes, sont contraintes par l'amende

(1) *Le Régime moderne*, tom. II. — Amédée de Margerie, pag. 475-476.

et la prison de livrer leur âme à l'école sans Dieu, — contre la liberté des communes qui, dit-on, sont affranchies des entraves de l'ancien régime et qui ne peuvent pas, comme elles le pouvaient il y a quatre cents ans, choisir leur instituteur. « Par cent quinze mille agents, dit M. Taine, représentants et porte-voix, hommes et femmes, la Raison laïque, qui siège à Paris, parle jusque dans les moindres et les plus lointains villages. » C'est la raison « telle que nos gouvernants la définissent, avec le tour, les limitations et les préjugés dont ils ont besoin, petite-fille myope et demi-domestiquée de l'autre, la formidable aveugle, l'aïeule brutale et forcenée qui, en 1793 et 1794, trôna sous le même nom et à la même place. Avec moins de violence et de maladresse, mais en vertu du même instinct et avec le même parti pris, celle-ci exerce la même propagande. Et ainsi s'achève l'entreprise française de l'éducation par l'Etat » (1).

VI

M. Taine a mis vingt ans à écrire les *Origines de la France contemporaine*, comme Montesquieu a mis vingt ans à écrire l'*Esprit des lois*, et de son livre aussi il me semble bien que l'on pourrait dire ce que disait Horace Walpole, parlant de l'ouvrage de Montesquieu dans sa nouveauté : « Je le considère comme

(1) *Le Régime moderne*, tom. II, p. 275. — Amédée DE MARGERIE, p. 470.

le meilleur livre qui ait été écrit dans notre siècle, — au moins je n'ai jamais appris la moitié autant de tout ce que j'ai jamais lu. »

De ces deux grands livres découlent deux grands enseignements. Montesquieu a dit : « La monarchie tempérée est la meilleure espèce de gouvernement que les hommes aient pu imaginer » (1). — M. Taine n'a pas de conclusion explicite au point de vue de la préférence à donner à la monarchie sur la république ; mais de ses trois volumes de *la Révolution,* de ses deux volumes du *Régime moderne* une conclusion ressort, claire, décisive, éclatante, et cette conclusion est la même que celle de Montesquieu.

Au-dessus de la question politique il y a la question religieuse. Ici encore, l'auteur de l'*Esprit des lois* et l'auteur de *la Révolution,* quelles qu'aient pu être leurs idées philosophiques, s'accordent à reconnaître que le salut du monde est dans le règne social de l'Evangile. « La religion chrétienne, dit Montesquieu, qui ordonne aux hommes de s'aimer, veut que chaque peuple ait les meilleures lois politiques et les meilleures lois civiles, parce qu'elles sont, après elle, le plus grand bien que les hommes puissent donner et recevoir » (2). Et il ajoute : « Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci » (3). Arrivé presque au terme de son

(1) *De l'esprit des lois*, liv. XI, chap. VIII.
(2) *Ibid.*, liv. XXIV, chap. I.
(3) *Ibid.*, liv. XXIV, chap. III.

livre, dans l'une de ses dernières pages, M. Taine écrit : « On peut maintenant évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y introduit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. *Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale*, pour enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de tout son poids originel, notre race rétrograde vers ses bas-fonds ; et le vieil Evangile est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social » (1).

M. Taine a écrit la plus grande partie des *Origines de la France contemporaine* à Menthon-Saint-Bernard, sur les bords du lac d'Annecy. Un siècle auparavant, à Ouchy, sur les bords du lac de Genève, un autre grand historien, Gibbon, avait composé son livre sur *la Décadence et la Chute de l'Empire romain*, qui lui avait demandé également vingt ans de sa vie. Voici en quels termes, dans ses *Mémoires*, l'historien anglais annonce la fin de son ouvrage :

Ce fut le jour ou plutôt la nuit du 27 juin 1787, entre onze heures et minuit, que j'écrivis les dernières lignes de ma dernière page, dans un pavillon de mon jardin. Après avoir posé ma plume, je fis quelques tours dans une allée

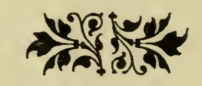
(1) *Le Régime moderne*, tom. II, page 119.

couverte d'acacias, d'où la vue domine sur les champs, le lac et les montagnes. L'air était doux, le ciel serein ; le disque argenté de la lune se réfléchissait dans les eaux, et toute la nature était dans le silence. Je ne dissimulerai pas que j'avais une première émotion de joie en ce moment qui me rendait ma liberté, et peut-être allait établir ma réputation. Mais mon orgueil fut bientôt abaissé, et une humble mélancolie s'empara de moi, à la pensée que je venais de prendre congé de l'ancien et agréable compagnon de ma vie, et que, quelle que fût la durée où parviendrait mon ouvrage, les jours de l'historien seraient désormais bien courts et bien précaires (1).

Il n'a pas été donné à M. Taine d'écrire « les dernières lignes de la dernière page » des *Origines de la France contemparaine.* Avant de prendre congé du grand travail qui avait été si longtemps le compagnon de sa vie, il lui restait encore quelques chapitres à composer et un dernier travail de revision à faire. Il s'y préparait, lorsque la mort l'est venu prendre, en pleine force et en plein talent, le 5 mars 1893. Plus encore que ceux de l'historien anglais, ses jours ont été courts ; mais, comme lui, il laisse un livre qui ne périra pas.

Juin-Juillet 1894.

(1) *Memoirs of my life and writings.*





LE COMTE DE VIRIEU [1]

Le comte Henry de Virieu, membre de l'Assemblée constituante, est une des plus aimables et des plus brillantes physionomies de la fin du XVIIIe siècle. Il fut l'une des plus nobles victimes de la Révolution. M. le marquis Costa de Beauregard a été bien inspiré de faire revivre, dans des pages à la fois spirituelles et émues, cet *homme d'autrefois* (2). Seulement, pourquoi a-t-il donné à son volume ce titre : *le Roman d'un Royaliste?* N'est-il pas à craindre que plus d'un lecteur, le prenant au mot, ne voie dans son récit un mélange de fiction et de réalité, une œuvre où le roman côtoie souvent l'histoire ? Il n'en est rien cependant.

(1) *Le Roman d'un Royaliste sous la Révolution. — Souvenirs du comte de Virieu*, par le marquis Costa de Beauregard. Un vol. in-8, orné de deux portraits. Librairie Plon, Nourrit et Cie, 1892.

(2) Sous ce titre : *Un homme d'autrefois*, l'auteur du *Roman d'un Royaliste* a publié, en 1878, d'intéressants souvenirs sur le marquis Henry Costa, l'ami de Joseph de Maistre. — Un vol. in-18, Plon et Cie, éditeurs.

M. Costa de Beauregard a eu en mains, pour composer son livre, des Notes du comte de Virieu et de la fille de ce dernier, Mlle Stéphanie de Virieu, l'intime amie de Mme Swetchine et l'une des femmes les plus remarquables de la première moitié de ce siècle (1). A ces précieux documents il a pu joindre des souvenirs de famille ; le *Moniteur*, au besoin, lui est venu en aide. Ainsi armé, il a écrit une biographie très exacte et très complète. Pourquoi donc parler ici de Roman ? Sans doute la Révolution a été une époque si tragique, si tourmentée, si remplie, même pour les plus humbles, d'événements extraordinaires, que le roman courait alors les chemins, comme la tragédie courait les rues. Mais encore une fois, le roman ici est de l'histoire.

I

François-Henry de Virieu était né à Grenoble, le 5 avril 1754, d'une famille originaire du Dauphiné, partagée depuis le XIVe siècle en deux branches, l'une demeurant dans les terres patrimoniales du Dauphiné, l'autre fixée en Bourgogne. Il n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit son père, le comte René de Virieu, colonel des grenadiers du Roi, mort à Versailles, le 25 avril 1758. Il n'en avait que dix, à la mort de sa mère, dame d'honneur de Madame Victoire, fille de

(1) Voir, au tome II des *Lettres de Madame Swetchine* publiées par le comte de Falloux, les *Lettres à Mademoiselle de Virieu.*

Louis XV. En mourant, celle-ci le confia à son amie intime, la duchesse de Rohan-Chabot, qui dirigea son éducation avec une sollicitude éclairée et toute maternelle. Henry de Virieu fut donc élevé « sur les genoux d'une duchesse » (1); ce qui ne l'empêchera pas d'être ardemment et sincèrement libéral, — plus libéral que M. Thiers, qui se vante quelque part de n'avoir pas été élevé « sous les lambris d'un palais ». Comme il annonçait, avec une rare intelligence, un caractère impérieux et difficile, la duchesse de Rohan le mit au collège d'Harcourt, où il surpassa bientôt tous ses camarades. Au sortir du collège, à quatorze ans, il fut envoyé à Strasbourg, en qualité d'aide camp du comte de Vogüé, son oncle. Un précepteur l'accompagnait, l'abbé Poullet, un vieil ami de la maison, qui lui fit joindre aux études spéciales de sa carrière l'étude du droit et des langues étrangères.

Cette instruction libérale, fortement assise sur les bases d'une éducation chrétienne, prépara merveilleusement le jeune homme aux épreuves que sa génération allait traverser. Sa foi religieuse n'allait pas d'ailleurs sans une vive admiration pour Rousseau. A dix-neuf ans, dans un petit livre dédié à Mme de Rohan, il écrivait « qu'il n'est pas de félicité sans vertu, et que pour trouver la vertu il n'est qu'à se rapprocher de la nature ». C'était chose moins rare qu'on ne le croit aujourd'hui de trouver en cette seconde moitié du XVIIIe siècle des hommes chez qui le sentiment reli-

(1) Cormenin, *Le Livre des Orateurs,* portrait de M. Thiers.

gieux s'accordait avec la philantrophie la plus égalitaire. Henry de Virieu était de ceux-là. Singulier temps où la Franc-Maçonnerie comptait parmi ses adeptes des catholiques, des hommes sincèrement religieux, et, à côté des grands seigneurs et des princes, les plus grandes dames de France — madame de Lamballe par exemple, à qui la Reine écrivait un jour : « J'ai lu avec grand intérêt ce qui s'est fait dans les loges franc-maçonniques que vous avez présidées au commencement de l'année, et dont vous m'avez tant amusée. Je vois qu'on n'y fait pas que de jolies chansons et qu'on y fait aussi du bien. Vos loges ont été sur nos brisées en délivrant des prisonniers et mariant des filles. Cela ne nous empêchera pas de doter les nôtres...... » (1).

Henry de Virieu frappa lui aussi à la porte des loges maçonniques. Son esprit sérieux, inquiet et chercheur n'était pas pour se contenter des simagrées allégoriques qu'il rencontra au début de ses initiations. Il partit pour la Bavière et se mit en rapport avec Weishaupt, le chef de l'illuminisme, qui achevait alors d'unifier l'action de toutes les sociétés secrètes allemandes, et qui, sans lui dévoiler ses vrais desseins, sut le gagner à sa personne, sinon à sa cause, en se montrant à lui comme l'apôtre des déshérités et des humbles. Son âme généreuse, son imagination ardente et prompte aux illusions furent vite séduites. Quelques années plus tard, en 1782, lorsque Weis-

(1) Feuillet de Conches, *Lettres de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, tom. I, pag. 136.

haupt le choisit pour représenter la Maçonnerie française au congrès de Wilhelmsbad, ce fut avec enthousiasme que Virieu accepta cette désignation.

L'histoire de ce congrès n'a pas été faite. Lié par son serment, Virieu n'a rien laissé dans ses notes qui puisse aider à l'écrire. Mais ce ne fut plus dès lors sans effroi qu'il entendit parler de la Maçonnerie.

Comme il revenait à Paris, un homme qui devait plus tard partager son dévouement à la famille royale, mais qui alors ne prévoyait guère cet avenir, le baron de Gilliers (1), lui demanda en riant quels secrets si tragiques il pouvait bien rapporter de Wilhelmsbad.

— « Je ne vous les confierai pas, répondit Henry d'un ton si triste que M. de Gilliers le regarda interdit; ce que je puis vous dire seulement, c'est que tout ceci est autrement sérieux que vous ne pensez. La conspiration qui se trame est si bien ourdie qu'il sera pour ainsi dire impossible à la Monarchie et à l'Eglise d'y échapper. »

Lorsqu'il se rendit au congrès de Wilhelmsbad en 1782, Henry de Virieu était marié depuis un an. Il avait fait, comme on le pense bien, un mariage d'amour. Cependant, comme celle qu'il aimait, M[lle] de Digeon, était protestante, il avait attendu, avant de se déclarer, qu'elle eût embrassé le catholicisme. Etrange franc-maçon, que ce jeune homme de vingt-sept ans, prêt à sacrifier son premier amour à ses convictions religieuses!

(1) Le baron de Gilliers était un gentilhomme dauphinois qui habitait auprès de Romans et connaissait Virieu depuis son enfance.

Les deux époux avaient une même foi, un même avenir. Mais, dans le passé, il semblait qu'entre leurs ascendants quelque chose existât qui interdît une même espérance de les revoir heureux. Henry de Virieu écrivit un jour cette prière, que l'on a retrouvée dans son livre d'heures :

O Dieu de mes pères qui les as bénis dans leurs enfants, étends sur nous ta main miséricordieuse..... Mes pères intercèdent pour moi, mais entends aussi la prière des ancêtres de cette Elisabeth que tu m'as donnée pour femme..... Elle ne peut être que la récompense de leurs vertus. S'ils ne connurent pas la vérité, ne leur fais pas un crime de leur ignorance. Comme tu nous as unis, Elisabeth et moi, dans ton amour, réunis nos parents dans ta souveraine miséricorde.....

A l'époque de son mariage, Henry de Virieu était mestre de camp au régiment de Monsieur. Le 12 mars 1786, il fut envoyé à Bastia pour prendre le commandement du régiment Royal-Limousin. Plus imbu que jamais des idées libérales, il appliqua à la réorganisation de son régiment les théories nouvelles. En même temps, il multipliait les mémoires pour réclamer la convocation des Etats provinciaux et développer cette thèse : « Que seules les Assemblées locales étaient capables d'arracher les provinces à l'esclavage. » Les arrêtés pris par les Notables allaient bientôt lui donner raison. Les Assemblées provinciales étaient autorisées à se réunir. Mais voici qu'au moment où il arrivait à son château de Pupetières, en Dauphiné, pour profiter de la victoire, l'opposition la plus inattendue

la réduisait à néant. Messieurs du Parlement de Grenoble refusaient d'enregistrer l'édit qui la consacrait. Vainement le comte de Virieu essaya de les ramener à une vue plus saine de la situation. L'esprit de corps l'emporta sur la prévoyance politique. Le Parlement s'obstina, cassant les édits, renvoyant les lettres patentes, et bravant non seulement les convenances mais la raison même. Il n'était que temps d'aviser, si l'on ne voulait voir la cour revenir sur ses concessions. Le commun péril groupa autour du comte de Virieu tous ceux, nobles et bourgeois, qui étaient partisans de la réunion des Etats. On le chargea de porter à Paris un mémoire qui présenterait les choses sous leur vrai jour et réclamerait malgré tout l'exécution des promesses royales, MM. de la Blache et de Viennois s'offrirent pour l'accompagner. On était au commencement du printemps de 1788.

Le premier ministre, Loménie de Brienne, le reçut assez mal et refusa de soumettre au Roi le mémoire dont il était porteur. Vers ce même temps d'ailleurs, au mois de mai 1788, le ministre crut parer aux difficultés du moment en instituant une sorte de conseil supérieur d'enregistrement, où quelques maréchaux de France, quelques prélats, quelques princes du sang, tiendraient l'emploi de présidents ou de conseillers.

Les parlements refusèrent leur sanction aux nouveaux édits. Cette fois, ils eurent avec eux ceux-mêmes qui, la veille encore, déploraient la résistance qu'ils opposaient aux réformes. A Grenoble, l'émeute s'atta-

qua pour la première fois à l'autorité du Roi. On l'appela la journée des Tuiles. A grand'peine, M. de Clermont-Tonnerre échappa à la corde qui déjà le suspendait au lustre de son salon. Le pillage du palais du gouverneur, la mise en déroute de ses soldats préludaient aux scènes hideuses qui, bientôt, allaient se jouer par toute la France. M. de Brienne capitula ; les quatre consuls (1) de Grenoble qu'il avait mandés à Versailles emportèrent non seulement le pardon de la journée des Tuiles, mais cinquante mille écus pour payer les frais de la guerre.

Virieu triomphait. Populaire à Grenoble, il était célèbre à Paris. Cependant, quand les Dauphinois, enivrés de leur victoire, décrétèrent une réunion solennelle des trois ordres de leur province, dût-on se passer de toute autorisation, il ne crut pas devoir s'y rendre. Convoqué des premiers à Vizille, puis nommé procureur-syndic (secrétaire) de l'assemblée, il demeura à Paris... « Mon père, a écrit Mlle de Virieu, se serait à jamais repenti d'avoir participé à cette violente atteinte au pouvoir royal, lui qui le respectait au point de donner plus tard sa vie pour lui... »

Au mois de décembre 1788 eurent lieu les élections aux Etats généraux. De toutes les provinces, le Dauphiné fut la première à nommer sa députation. Sur sa liste figuraient trois hommes destinés à marquer dans l'Assemblée : Virieu, Barnave et Mounier.

(1) Les échevins de Grenoble portaient le nom de consuls.

II

Henry de Virieu arrivait aux Etats généraux, à trente-cinq ans, avec la passion du bien public, plein de talent, de générosité, d'ardeur, plein de foi..... et d'illusions.

Le 20 juin 1789, il entrait un des premiers au Jeu de Paume, pour prêter ce serment fameux que Mounier, repentant, qualifiait plus tard d' « attentat contre la monarchie ». Le 25 juin, accompagné de quarante-sept autres députés de la noblesse, il se réunissait au Tiers.

Tandis que sa femme et ses enfants étaient à Paris, à l'hôtel de Rohan (1), il ne désemparait plus de Versailles. Ses journées se passaient, soit chez l'archevêque de Vienne, où se réunissait la députation dauphinoise, soit au club du « Potager ». Là, il retrouvait Mounier, Lally-Tolendal, Noailles, Bergasse, Clermont-Tonnerre, tous ces gentilshommes et bourgeois fusionnés qui allaient décider de l'avenir.

Il était encore plein d'espérance et d'enthousiasme lorsque, le 6 juillet, il fut nommé membre de la commission chargée d'élaborer la constitution.

Dans la nuit du 4 août, quand les députés du clergé et de la noblesse firent à l'envi le sacrifice de leurs

(1) L'hôtel de Rohan se trouvait dans le haut de la rue de Varenne, à droite de l'hôtel de Biron (aujourd'hui le Sacré-Cœur) et presque en face de l'hôtel de Castries dont le pillage marqua les débuts de la Révolution.

privilèges, quand justices seigneuriales, droits féodaux, vénalité des charges, droits de chasse, dîmes, annates, pensions, casuels, bénéfices, tout était prétexte à immolation : « Levez la séance, cria Lally-Tollendal, personne n'est plus maître de soi... ».

Virieu lui coupa la parole.

« Comme Catulle, dit-il, je viens offrir mon moineau sur l'autel de la patrie... Je propose la suppression des colombiers... »

Mais tandis qu'il évoquait ainsi le gracieux souvenir de Catulle, des paysans fort peu élégiaques envahissaient son château de Pupetières, profanaient la chapelle, enfonçaient la cave, forçaient la porte des archives, puis, pêle-mêle, jetaient tableaux, livres, terriers, parchemins, titres, chartes, papiers de famille, dans un brasier, autour duquel ils dansèrent jusqu'à ce que, ivres-morts, ils tombassent dans les cendres, en poussant un dernier cri de : « Vive la liberté ! »

Henry de Virieu aurait fait sans peine le sacrifice de son château, comme il avait fait celui de son colombier. Ne venait-il pas de sacrifier à ses idées, à ce qu'il croyait le Juste et le Vrai, ce qu'il avait de plus cher au monde après sa femme et ses enfants, l'affection de sa seconde mère, Mme de Rohan ?

La duchesse de Rohan avait applaudi aux préludes de la Révolution ; elle avait salué avec enthousiasme la réunion des Etats-Généraux. Mais l'effroi n'avait pas tardé à la saisir, puis l'indignation, l'horreur. Elle se rejetait dans le passé; le comte de Virieu avec plus d'ardeur que jamais, s'élançait vers l'avenir.

Chaque heure creusait davantage la distance qui les faisait étrangers l'un à l'autre. Un jour, vers la fin d'août 1789, comme il entrait à l'hôtel de la rue de Varenne pour voir sa femme, il trouva la chaise de poste de la duchesse attelée dans la cour. Il se précipite dans l'escalier, traverse ces salons jadis si brillants, maintenant déserts. Tout au fond, Mme de Rohan, impassible, donnait ses ordres. Henry voulut lui baiser la main. Elle la retira... « Vous voulez rester dit-elle... C'est irrévocable ?... » Henry ne répondit pas.

En termes d'une violence extrême, la duchesse l'accusa de livrer le Roi, de le sacrifier à son ambition, de ne demeurer à l'Assemblée que par des vues toutes personnelles..., de mendier, comme ses amis, une honteuse popularité..., d'être un sujet déloyal et un enfant indigne...

Comment put-il demeurer calme ? Lui-même nous l'apprend dans ses notes intimes « ... C'est que je croyais qu'un jour elle me saurait gré de lui avoir résisté... C'est qu'après ces heures d'indicibles souffrances, je la voyais me rouvrir ses bras et m'avouer que céder à sa prière eût été me rendre indigne de sa tendresse. »

Pendant cette scène terrible, Mme de Virieu entrait et se jetait aux pieds de la duchesse, pour demander grâce, ou du moins pour lui demander la grâce de l'accompagner. D'un geste impérieux, celle-ci releva la jeune femme :

« Non, dit-elle, vous vous devez à votre mari.

Restez dans cette maison ; j'entends qu'elle soit toujours la vôtre..... »

Et ce fut fini (1).

Plus tard, sous les murs de Lyon, Virieu donnera sa vie. Mais son vrai, son suprême sacrifice, il le fit ce jour-là dans l'hôtel de la rue de Varenne.

III

Le comte de Virieu avait eu raison de se refuser à quitter l'Assemblée. Le devoir et l'honneur l'y retenaient. Il ne cessera de s'y montrer fidèle à toutes les causes qui passionnaient sa vie : Dieu, le roi, la liberté.

Comme on discutait le projet de Sieyès sur la déclaration « des droits de l'homme et du citoyen », Virieu « réclama la priorité pour ceux de Dieu ». Une voix crie « qu'il faut mettre la constitution sous les auspices de la Nature ». Mis hors de lui par ce verbiage ridicule, le député du Dauphiné s'élance à la tribune. « Qu'est cela ? s'écrie-t-il... Qu'est-ce que la Nature ?... Quel est ce mot vide de sens ? Si c'est au nom de tout un peuple que vous voulez contracter des engagements, c'est en présence de l'Etre suprême que nous, les représentants de ce peuple, nous devons consacrer ses droits imprescriptibles. »

Les philosophes s'insurgent. Les croyants mêmes crient de toutes parts que « la présence de l'Etre su-

(1) Costa de Beauregard, p. 163.

prême étant partout, il est inutile de l'énoncer dans le préambule de la constitution ». Cela n'est pas pour satisfaire Virieu. Il veut l'affirmation de sa foi dans l'acte fondamental de la Révolution. Ce qu'il faut « au grand pacte que va faire la Nation, c'est l'estampille de Dieu ». Et Virieu adjure, interpelle, objurgue si bien qu'il impose cette sorte d'acte de foi à l'Assemblée constituante. Grâce à lui, elle se déclare chrétienne (1).

La cause du Roi ne le trouvera pas moins énergique. « Avant tout, dit-il le 19 août, il faut consacrer l'autorité royale. » Le 7 septembre, il revient à la charge : « J'avoue, dit-il, que tous les pouvoirs émanent du peuple.... Mais il y a erreur dans l'application que l'on veut faire de ce principe... Que les représentants fassent des lois, mais que le Roi ait le droit de leur refuser sa sanction. Voilà ce que je demande... Le peuple, qui ne médite pas, peut être séduit par des factions... J'entends que le Roi ait le droit de *veto*... et j'entends que ce *veto* soit indéfini (2). »

Quand il tenait ce langage, Virieu avait contre lui la majorité de l'Assemblée et les tribunes. Mais leurs clameurs ne l'intimidaient guère, lui qui, à l'occasion, ne craignait pas de tenir tête à Mirabeau lui-même. Le « petit moineau », comme on l'appelait depuis sa fameuse phrase sur le moineau de Catulle, n'avait pas peur du grand aigle. Un jour, Mirabeau le prend

(1) Séance du 20 août 1789.
(2) Séance du 7 septembre 1789.

personnellement à partie. « Faut-il donc, lui répond Virieu, que l'Assemblée soit emportée par des démagogues..? » A ce mot, la salle presque entière se dresse contre lui. Il reprend sa phrase, l'accentue et l'achève enfin par un f....., tel que jamais les Menus n'en avaient entendu. Le tumulte ne connaît plus de bornes si bien que le président, l'évêque de Langres, finit, par abandonner le fauteuil.

Virieu était sincèrement libéral ; il était sans ambition ; il aimait le peuple d'un amour désintéressé : il était naturel dès lors qu'il fût tenu pour un « ennemi de la nation ». Pamphlétaires et clubistes le dénoncèrent à l'envi aux haines populaires. Dans les premiers jours d'octobre, un membre du côté droit, le chevalier de Cocherel, entrait bouleversé à l'Assemblée. On l'avait pris « pour l'infâme Virieu ». Et au milieu de l'émotion générale, Cocherel racontait comment, à Sèvres, il venait de mettre l'épée à la main pour se défendre contre une bande d'assassins.

Le lendemain — c'est le 5 octobre — la populace parisienne marche sur Versailles, femmes en tête conduites par Maillard, le héros des massacres de septembre. Tout le long de la route, les « citoyennes » répètent le serment « de jouer aux boules avec la tête de Virieu ». Elles envahissent l'Assemblée et s'assoient sur les bancs des députés. Le désordre et le scandale sont à leur comble. Dans l'espoir d'y mettre un terme, le président annonce aux citoyennes la lecture d'une nouvelle liste de dons patriotiques. C'est Virieu qui d'habitude a mission de lire ces listes. On le cherche.

Il paraît à la tribune, un long papier à la main. Son émotion est profonde ; son cœur se soulève de dégoût, quand il en arrive à l'offrande des forçats de Toulon, qui, à défaut d'argent, proposent « leurs bras pour la défense de la Constitution » (1). — Les forçats et les filles publiques s'appropriaient le rêve de toute sa vie.

C'en était fait maintenant de ses plus chères espérances. Les illusions étaient tombées, mais le courage restait debout. Mounier, à la suite des journées d'octobre, convoqua le groupe constitutionnel. Bergasse, Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre et leurs amis se demandèrent s'ils devaient plus longtemps « sanctionner par leur présence les crimes qu'il avaient vu commettre ». La plupart conseillèrent une démission en masse. Seul ou presque seul, Virieu se prononça contre ce qu'il appelait une « désertion ». — « Dussions-nous, dit-il, être emportés par un coup de mer, notre devoir est de rester ici. Pour moi, le souvenir de l'abandon des communes d'Angleterre et de ses suites désastreuses dictera ma conduite..... »

Mais ces paroles demeurèrent sans écho. Les démissions furent nombreuses. Mounier et Lally partirent des premiers. Virieu resta sur la brèche jusqu'à la fin, de plus en plus dévoué, de plus en plus soumis aux décrets de la Providence. C'est alors qu'il écrivait ces lignes admirables : « Les événements sont comme la montagne qui nous écrase et le précipice qui nous attire... Mais déjà j'entrevois la vallée hospi-

(1) Séance du 5 octobre 1789.

talière après la vallée de larmes. Le réveil que l'on appelle la mort est le dernier terme de ces sommets menaçants... et au delà, l'éternité radieuse, l'océan de lumière, attendent le voyageur confiant, emporté sur les ailes de l'éternel amour. »

Dans la nuit du 9 au 10 août 1792, il est aux Tuileries, auprès du Roi, avec les derniers fidèles de la monarchie, avec M. de Lamartine, dont le fils sera le plus intime ami de son fils, avec M. de Précy, qu'il retrouvera bientôt sur un autre champ de bataille. Echappé à grand'peine au massacre, cette fois encore il refuse d'émigrer et va se cacher à Lyon, où il vit « sous le poignard », en attendant l'occasion de servir sa cause, et, s'il le faut, de mourir pour elle. Il écrit à sa femme, alors réfugiée à Lausanne :

..... On m'accuse de me reposer à Lyon, quand j'y vis sous le poignard. C'est pitié de voir ainsi ceux qui vivent loin du danger faire des romans d'héroïsme... Ah! l'énergie de leur blâme a pénétré jusqu'à la moelle de mes os!

Mais dans tout ce que préparent les émigrés, il n'y a qu'inutilités qui compromettent l'avenir... C'est l'inutilité de leurs efforts pour raviver un cadavre, qui donne à ceux qui voient clair le courage de rompre avec eux. On garde de chimériques espérances hors de la patrie... On se flatte d'y rentrer demain... Tout ceci sera très long. L'Europe entière y passera...

IV

L'occasion si longtemps attendue par Virieu parut enfin se présenter. Le 29 mai 1793, les sections lyonnaises se révoltèrent contre la municipalité jacobine.

Elles avaient choisi pour chef un maître apprêteur de drap, Madinier, qui déploya le plus grand courage. Virieu se battit à ses côtés. La victoire des sections fut complète. Mais à deux jours de là, le 31 mai, la Montagne triomphait à Paris. Lyon refusa de reconnaître la révolution nouvelle. La lutte contre la Convention fut décidée. Ancien colonel, Virieu était l'officier le plus avancé en grade et le plus instruit qui fût à Lyon. On lui offrit le commandement ; il le refusa pour ne pas donner au soulèvement un caractère politique dont certains combattants auraient pu prendre ombrage. A défaut de Virieu, on s'adressa au comte de Précy, ancien officier vivant dans une maison de campagne, voisine de Lyon, où il s'occupait d'agriculture.

Le siège commença le 9 août 1793. Il finit le 9 octobre. Ballanche avait rêvé d'écrire sur le siège de Lyon un poème dont voici les données. Venu d'Amérique, bien des siècles après la Révolution, un voyageur s'arrêtait au confluent de deux grands fleuves. Sur leurs rives il retrouvait les ruines d'une ville immense dont le nom même avait péri. Chaque année cependant quelques laboureurs célébraient là une fête qu'ils appelaient la fête des martyrs. Des chants héroïques, transmis de génération en génération, disaient que jadis il y avait eu un âge de fer et de sang, et que là même où ils chantaient, la justice avait succombé sous les coups d'une race maudite... (1).

(1) Costa de Beauregard, p. 333

M. Costa de Beauregard a fait revivre quelques-uns des épisodes de ce siège, qui fut en effet une épopée. Plus encore que Précy, Henry de Virieu en a été le héros. Le matin du dernier jour, après qu'il eut donné ses derniers ordres, et en attendant l'heure où il devait se jeter, pour y périr, dans les rangs ennemis, il s'enferma avec son confesseur, l'abbé Forestier. Puis, ouvrant la porte et apercevant dans la pièce voisine quelques officiers qui devaient l'accompagner : « Messieurs, dit-il, que ceux d'entre vous qui ont des intérêts trop chers pour ne pas regretter la vie ne suivent pas l'armée. Peut-être leur sera-t-il possible de se sauver dans un premier mouvement de désordre. Quant à ceux qui sont déterminés à me suivre, ils ne doivent pas se dissimuler que peu d'entre nous échapperont à la mort. Je leur conseille donc de faire ce que je viens de faire. La foi du chrétien ne nuit pas au courage du soldat (1). »

Voici la fin de cette scène admirable : « Un prêtre soldat avait improvisé un autel sur des tambours et s'était dépouillé de son uniforme de cavalier pour dire la messe. Ah ! c'était bien l'office des morts ! Le moment de l'élévation fut solennel. Celui de la communion fut sublime. Quand Henry se releva l'hostie sainte sur les lèvres, son visage rayonnait... Puis chacun rejoignit son poste de combat » (2).

Quelques heures après, laissant dans la ville sa

(1) Ces détails ont été conservés par l'abbé Forestier, qui plus tard devint évêque de Troyes.

(2) COSTA DE BEAUREGARD, p. 374.

femme et ses enfants, qui étaient venus l'y rejoindre, il tentait, à la tête de sa colonne, de forcer la ligne d'investissement, et mourait en héros. Il avait trente-neuf ans.

Je rappelais tout à l'heure les noms de deux autres constituants, collègues de députation du comte de Virieu, Barnave et Mounier.

Mounier, dont M. de Lanzac de Laborie nous a donné récemment une si remarquable biographie (1), était, lui aussi, un royaliste libéral. Il a joué, au début de la Révolution, un rôle important; mais il a quitté la partie trop tôt : il abandonna le champ de bataille dès le lendemain des journées d'octobre. Il ne cessa pas sans doute de combattre le bon combat, — mais d'un peu loin. Il semble bien d'ailleurs qu'il ait reçu sa récompense. L'Empire en fit un haut fonctionnaire. C'est pourquoi, si sa mémoire, sa sagesse et ses services ont droit à notre estime, son souvenir pourtant n'a rien qui nous émeuve.

Le libéralisme de Barnave n'était pur ni de vanité ni d'ambition. Le jeune et éloquent avocat de Grenoble fut de ceux qui, tout d'abord, allèrent le plus vite et le plus loin dans les voies révolutionnaires, de ceux qui eurent le malheur de ne pas condamner les premiers excès, de ne pas flétrir les premiers crimes. Mais dès qu'il eut reconnu son erreur, quelle noblesse, quelle générosité dans son repentir! Quel courage

(1) *Un royaliste libéral en 1789*, Jean-Joseph MOUNIER, *sa vie politique et ses écrits*, par L. DE LANZAC DE LABORIE. Un vol. in-8, Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

dans son retour au bien, dans ses efforts pour sauver la monarchie, pour arracher le Roi et la Reine aux factieux et aux bourreaux ! Par la dernière et la plus belle partie de sa vie, par sa mort admirable, Barnave nous appartient. Son nom est de ceux que nous devons le plus honorer.

A côté, au-dessus de lui, il nous faudra placer maintenant Henry de Virieu. La Révolution ne fut pour lui qu'une occasion de se dévouer, de travailler au bonheur de la nation, de tout lui donner sans rien lui demander en échange, de lui sacrifier ses privilèges, ses grades, sa fortune, bien plus que cela, le bonheur de sa vie intime. Il ne trahit à aucun moment la cause de Dieu, ni celle de la liberté, ni celle du roi. Quand il ne lui resta plus à donner que sa vie, il fit ce dernier sacrifice, comme il avait fait tous les autres, noblement, simplement. Il fut vraiment, en ces terribles années, ce qu'avait été, en d'autres temps troublés, son compatriote Bayard, un chevalier sans peur et sans reproche. Je comprends maintenant que M. Costa de Beauregard ait écrit à la première page de son livre ce mot : *roman*. La vie d'Henry de Virieu, en effet, c'est un roman de chevalerie.

16 mai 1892.





LE CENTENAIRE DE CATHELINEAU (1)

I

M. Célestin Port est un érudit de marque. Archiviste de Maine-et-Loire, sans quitter Angers, il a obtenu le grand prix Gobert à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et il a été nommé membre libre de cette académie. L'ouvrage qui lui a mérité ces hautes distinctions est, en effet, un travail considérable, paru de 1874 à 1878 sous ce titre : *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire* (2). On y lit, à l'article *Cathelineau :*

Cathelineau (Jacques) représente, par l'enthousiasme et la sincérité de sa foi naïve, l'héroïsme légendaire des premiers jours de la Vendée. Fils de Jean Cathelineau,

(1) *La Légende de Cathelineau*, par Célestin Port, membre de l'Institut. — Paris, Félix Alcan, 1893, 1 vol. in-8°. *Cathelineau, généralissime de la grande armée catholique et royale*, par l'abbé Eugène Bossard, docteur ès lettres. Un vol. in-8°, Lamulle et Poisson, éditeurs, 14, rue de Beaune. 1893.
(2) Trois volumes in-8°. Angers, Lachèse, éditeur.

maçon, et de Perrine Hudon, né le 5 janvier 1759 au Pin-en-Mauges... D'abord maçon lui-même, puis voiturier et marchand colporteur, il gagnait sa vie à courir de son village à la Loire et à Chemillé. Une piété ardente l'avait fait distinguer déjà, même au milieu de ces foules fanatisées qui couraient les pèlerinages nocturnes et les prêches clandestins... Le 13 mars 1793 au matin, Cathelineau était occupé à pétrir son pain, quand Jean Blon, son cousin, qui revenait de Saint-Florent, lui apprit les événements de la veille, la révolte contre le tirage, le pillage du district, les projets après le tumulte de la nuit. Cathelineau n'avait rien à redouter de la levée, qui épargnait les pères de famille ; mais son Dieu et les « bons prêtres » proscrits, quand trouverait-il mieux l'heure de les servir ? Il s'habille, appelle ses amis, ses proches. Vingt-sept d'entre eux se présentent, prêts à le suivre, s'il veut commander. La troupe se dirige vers la Poitevinière... Cathelineau réunissait, quand il arriva devant Jallais, 200 hommes, à demi armés de fusils, de bâtons, de fourches, mais ayant fait d'avance le sacrifice de leur vie pour la cause sainte. Le château, mal défendu, fut enlevé au pas de course, la petite garnison blessée ou prisonnière avec un canon, ce *Missionnaire* cher à la Vendée. Sans autre repos, Cathelineau se porte sur Chemillé, où trois couleuvrines tombèrent entre ses mains (14 mars). Il avait dès lors 2,000 hommes sous ses ordres... Réuni le 15 à Stofflet, qui l'avait rallié en route, il attaqua la ville importante de Cholet, et se rendit maître, après quelques heures de combat, de ses ressources immenses... Cathelineau repartit le 16, et occupa presque sans coup férir Vihiers... Le 19, une panique lui livra Chalonnes-sur-Loire. Les fêtes de Pâques approchaient et rappelaient aux églises natales ces soldats improvisés qui marchaient au chant des cantiques, couverts de scapulaires, ornés de chapelets, et un crucifix dans la lumière de leurs canons. Dès la première semaine d'avril, 16,000 hommes se retrouvaient sous les armes. La division de Cathelineau couvrait Chemillé, qu'il défendit le 11 et qu'il fut forcé le lendemain d'évacuer pour suivre

le reste de l'armée sur Beaupréau, sur Tiffauges. Il revint le 16 à Cholet, battit Leygonier, s'empara le 18 du château du Bois-Grolleau, héroïquement défendu par Tribert, et, le 23, de la ville de Beaupréau, où les chevaux des dragons prisonniers formèrent la remonte de sa cavalerie. Après quelques jours de repos, il prit part à l'assaut de Thouars (5 mai), écrasa à la Châtaigneraie le général Chalbos (14 mai), et avec d'Elbée se dirigea sur Fontenay, où à son tour il éprouva une déroute complète et perdit toute son artillerie et toutes ses munitions (16 mai). Le 26, il était revenu devant la ville avec une armée nouvelle, qui reçut humblement la bénédiction de ses prêtres avant la bataille et remporta une victoire complète.

Dans la grande marche qui suivit sur Saumur, Cathelineau, tenant la route de Doué, culbuta le 5 juin à Concourson les troupes de Leygonier ; le 8, près Montreuil-Bellay, celles du général Salomon, et le lendemain formait le centre de l'attaque sur Saumur, où il se fraya passage uni au corps de La Rochejaquelein. C'est alors, au milieu de l'amas grossissant de recrues attirées par le succès et aussi de rivalités croissantes, que les chefs vendéens reconnurent le besoin d'élire un généralissime qui assurât l'unité d'une action énergique, incontestée. Le nom de Cathelineau, proposé par Lescure, fut unanimement salué par les soldats (12 juin 1793)... Doux, modeste, vrai paysan au cœur simple et convaincu, désintéressé surtout de toute passion mesquine et d'artifice politique, il avait ce sang-froid qui impose et cette exaltation qui parle à l'âme des soldats. Les siens l'appelaient le *Saint de l'Anjou*...

Ainsi parlait de Cathelineau, en 1874, M. Célestin Port, et il en parlait comme l'histoire. Mais voilà que, après vingt ans, tout est bien changé. M. Port consacre aujourd'hui tout un volume à démolir ce que les historiens de la Vendée — et lui-même — ont dit de

Cathelineau. Celui-ci n'aurait pas été le promoteur de l'insurrection angevine ; il n'y aurait joué qu'un rôle extrêmement effacé, sans nulle importance. A aucun moment il n'a été généralissime de l'armée vendéenne. Son élection à Saumur n'est qu'une fable, une pure *légende*, une *anecdote* apocryphe. Jacques Cathelineau n'a été, au début, que simple capitaine de la troisième compagnie du Pin-en-Mauges, sa paroisse, et il est mort officier en sous-ordre de Bonchamps, son général. Voilà la vérité... selon M. Célestin Port, dernière manière.

Quant à expliquer comment jusqu'ici tout le monde avait cru que Cathelineau avait joué, dans les débuts de l'insurrection, un rôle considérable, qu'il y avait marqué sa place au premier rang et que ses compagnons de gloire, les Lescure, les Bonchamps, les d'Elbée, les La Rochejaquelein, l'avaient appelé aux honneurs du commandement suprême, cela n'est pas pour embarrasser notre historien. Son explication est bien simple. La voici. Cathelineau a été *inventé*, forgé de toutes pièces par l'abbé Cantiteau. Qu'était-ce donc que Cantiteau ? Le curé du Pin-en-Mauges, promu à cette cure le 17 janvier 1785, et l'ayant desservie jusqu'à sa mort, arrivée le 21 mai 1817. Ce serait lui qui, pour attirer l'attention sur sa paroisse, dans un intérêt de clocher, aurait imaginé de faire croire aux gens que son *paroissien* Jacques Cathelineau avait été un héros, un grand conducteur d'hommes, le chef d'une insurrection sainte, le général des armées catholiques et royales. Soit. Admettons

pour un moment que l'abbé Cantiteau ait formé ce dessein.

Ce n'est pas tout de former un dessein, il faut l'accomplir. Pour réussir dans son entreprise, pour faire admettre comme vrais des faits faux, des événements imaginaires, alors que les témoins des faits et des événements étaient encore là, des milliers de témoins, force aura bien été à Cantiteau de recourir à mille moyens, de suppléer au fond qui lui manque par l'audace et la multiplicité de ses publications. Où sont ces publications? Il n'y en a pas une seule. L'abbé Cantiteau n'a rien publié. Au mois d'août 1793, il a composé, pour être prononcé dans l'église du Pin-en-Mauges, l'*Eloge funèbre de M. Cathelineau, commandant général des armées catholiques angevines*. Cet *Eloge*, il ne l'a fait imprimer ni sous l'Empire, ni sous la Restauration. Il n'a jamais cherché à le tirer de l'oubli, et c'est seulement il y a quelques mois qu'un exemplaire en a été retrouvé. De même, c'est seulement il y a quelques années qu'un intrépide et heureux chercheur, le savant M. de la Sicotière, a rencontré et publié le *manuscrit* d'une longue lettre de l'abbé Cantiteau, relative aux événements de la Vendée (1).

Un historien, dont le nom est encore inconnu, s'était adressé à lui pour avoir des renseignements sur la guerre. Cantiteau lui répondit par une lettre datée du Pin, 28 septembre 1807, en se défendant

(1) *Le Curé Cantiteau*, par M. L. DE LA SICOTIÈRE, 1877.

toutefois de la pensée « qu'il pût lui être d'une grande utilité, si ce n'est pour ce qui concerne la famille Cathelineau et le commencement de la guerre, qui s'est passé sous *ses* yeux ». C'est là tout le plan de sa *Lettre*. D'après M. Port, elle n'était destinée à rien moins, dans l'esprit de son auteur, qu'à créer la légende de Cathelineau ; mais alors comment se fait-il que ni l'abbé Cantiteau, ni ses amis, ni son correspondant, ne l'aient rendue publique ? Pendant quatre-vingts ans, une copie est demeurée enfouie dans le presbytère du Pin-en-Mauges, et il a fallu qu'un érudit normand, venu d'Alençon, en entendît parler par hasard pour qu'elle fût enfin publiée. M. Port tient bon cependant. L'action du curé Cantiteau, du créateur de la légende, est souterraine, cachée, invisible : elle n'en est que plus dangereuse. Cet homme ne se montre pas, il ne publie rien, il n'écrit qu'*une* lettre ; mais M. Port n'est pas pour rien de l'Institut, il sait sa grammaire latine, il n'a pas oublié la règle : *Timeo hominem unius libri*, et il va répétant : *Timeo hominem unius epistolæ !* Est-ce que cette lettre n'a pas été adressée à un historien ? M. Port veut que cet historien soit Le Bouvier-Desmortiers.

C'est fort possible, car Le Bouvier, en 1807, travaillait à son panégyrique de Charette, imprimé en 1809 sous ce titre : *Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette*. Ce serait de là que la légende de Cathelineau aurait pris son vol pour se répandre dans le monde. Il n'y a à cela qu'un malheur, c'est que le livre de Le Bouvier-Desmortiers fut

saisi avant la mise en vente et mis au pilon. Il eût d'ailleurs paru à ce moment qu'il n'en serait pas moins impossible d'y trouver le point de départ de ce qu'il a plu à M. Célestin Port d'appeler une *légende*. Les faits dont elle se compose, et, en particulier, l'élection de Saumur, la nomination de Cathelineau comme généralissime de la grande armée catholique et royale, étaient admis comme certains, consignés dans des Mémoires et des Souvenirs authentiques bien avant 1809, bien avant 1807, date de la lettre de Cantiteau, bien avant 1800. Ici, les textes abondent. Je n'en citerai que deux.

Poirier de Beauvais, commandant général de l'artillerie vendéenne, a écrit ses *Mémoires* à Londres en 1796. Après avoir raconté qu'il était arrivé à Saumur le 10 juin 1793, jour de la capitulation du château, et qu'il y demeura jusqu'à la fin de l'occupation de cette ville, il ajoute : « Les occupations journalières et sérieuses des royalistes depuis leur insurrection contre la République ne leur avaient pas permis de s'organiser d'une manière politique, pour remplacer les lois républicaines que l'on venait d'abroger dans les pays conquis ; une organisation militaire n'était pas moins nécessaire. Il avait été seulement reconnu à *Saumur* que Cathelineau était *généralissime* » (1). Il dit quelques pages plus loin : « Le *généralissime* Cathelineau, blessé au siège de Nantes, mourut quelques jours après de sa blessure. Ce fut un grand malheur, soit

(1) *Mémoires de Bertrand Poirier de Beauvais*, page. 77.

par la perte que l'on faisait, soit par les intrigues auxquelles sa mort donna naissance. » Il y revient encore plus tard : « Je voulus envoyer à la recherche de Cathelineau, frère cadet du *généralissime.* »

On possède le texte original des *Mémoires* de Mme de la Rochejaquelein tels qu'elle les écrivit en Espagne vers 1798. C'est ce texte que je vais reproduire. Au moment de la prise de Saumur, la marquise se trouvait au château de la Boullaye, près de Châtillon-sur-Sèvres : elle s'était rendue au-devant de sa fille à la Pommeraie-sur-Sèvres, lorsqu'un courrier vint lui apprendre l'arrivée subite de Lescure blessé ; elle accourut en toute hâte et trouva son mari debout, mais avec la fièvre.

Or, voici ce qu'elle raconte : elle l'avait évidemment appris de Lescure lui-même, car il est inadmissible qu'il ne lui ait pas raconté ce qui s'était passé d'important à Saumur : « M. de Lescure avait une grosse fièvre, il était épuisé de fatigue et surtout du sang qu'il avait perdu ; on l'engagea à se retirer à la Boullaye. Avant de partir, il assembla les officiers et leur dit : « Messieurs, notre insurrection prend trop de « consistance, nous venons de faire une trop belle « conquête pour ne pas nommer un général en chef « de la grande armée ; comme les généraux les plus « âgés ne sont pas ici, on ne peut faire qu'une nomi- « nation provisoire. Je ne veux pas partir sans qu'elle « soit faite : je donne ma voix à M. Cathelineau. » Tout le monde applaudit à son choix, excepté celui qui en était l'objet, car jamais homme ne fut plus

modeste. Cette nomination fut confirmée par MM. d'Elbée, Duhoux d'Hauterive, de Boisy et mon père (1), qui arrivèrent quelques jours après. »

De la thèse si laborieusement échafaudée par M. Port sur la *Lettre* de 1807, que reste-t-il après ces témoignages, que je serais tenté d'appeler des épreuves... avant la lettre ?

II

L'acte ou le brevet original de la nomination de Cathelineau existe encore aujourd'hui. Après avoir été longtemps au Pin-en-Mauges, il est actuellement aux mains de Mme Henri de Cathelineau, à Paris. Cet acte porte les signatures suivantes : Beauvollier l'aîné, Lescure, Bernard de Marigny, Dehargnes, Stofflet, de Laugrenière, de La Ville de Baugé, La Rochejaquelein, Beauvollier jeune, d'Elbée, Duhoux d'Hauterive, de Boisy, Tonnelet, Desessarts, Bonchamps. M. Célestin Port emploie une partie de son livre à contester l'authenticité de ce document. D'après lui, c'est l'œuvre d'un faussaire. M. l'abbé Bossart, de son côté, dans un chapitre intitulé : *le Brevet de généralissime*, examine longuement les raisons mises en avant par l'auteur de la *Légende de Cathelineau* et en démontre, d'une façon péremptoire à mon sens, le peu de solidité. Mais c'est là une discussion d'un ordre spécial, quelquefois même d'un caractère pu-

(1) M. de Donissan.

rement technique, dans laquelle je ne puis entrer ici. J'y renvoie le lecteur et me borne à dire un mot des deux ou trois principales objections de M. Port.

Le brevet porte ces mots : *les armées catholiques et* ROYALISTES. Le savant archiviste de Maine-et-Loire déclare qu'il ne connaît aucun acte où le qualificatif « *royalistes* » soit appliqué aux armées *royales*, et il ajoute que l'existence de ce terme « disqualifie, *par elle seule*, absolument le document intéressé ». Il demande qu'on lui montre « un autre exemple d'un acte imprimé ou manuscrit qui mette en scène *les armées catholiques et* ROYALISTES, au lieu de *royales* ». M. Célestin Port a été servi à souhait, peut-être même au delà de ses désirs. Un de ses coreligionnaires et amis, M. Aulard, dans la *Revue Bleue*, du 24 juin 1893, lui a fourni la reproduction en fac-similé de la fin d'une pièce « indubitablement authentique », tirée de la collection Benjamin Fillon. En voici le texte :

« Je suis particulièrement, et nous sommes en général inébranlables dans nos principes : tels sont les hommes qui vous écrivent et qui ne veulent que le bonheur de tous les Français.

« De Bernard de Marigny, commandant des armées catholiques ROYALISTES ; — de la Rochejaquelein fils, Duhoux d'Hauterive, Sainte-Hermine, Donissan, Dehargnes, Lescure, de Bonchamps. »

M. l'abbé Bossart, à son tour, met sous les yeux de M. Port plusieurs textes où se retrouve le même qualificatif, et, entre autres, une lettre de Lescure, datée du 27 mai 1793, quelques jours avant l'élec-

tion de Saumur, lettre qui débute ainsi : « Nous, commandant des armées *catholiques* ROYALISTES... »

Une autre objection de M. Port est tirée des fautes d'orthographe dont ne s'est pas fait faute, en effet, le rédacteur du brevet : *M. Catlineau.* — *nomé.* — toutes les voix s'étant *portée* sur lui. — de qui tout le monde *prenderait* l'ordre.

M. Port, qui n'est pas pour rien des belles-lettres, triomphe ici bruyamment : « Quel *paysan*, s'écrie-t-il, s'est employé à ce factum de rédaction baroque et d'orthographe excentrique ?... C'était le Palladium ! le voilà, le Zaimph de Salammbô ! Cette profanation, *bone Deus !* je m'y résigne, et que ne puis-je figurer par la typographie la naïveté de l'écriture, le gondolement enfantin de ces treize lignes !... A d'autres, la discussion de ce fatras ! » C'est peut-être aller un peu vite ; M. l'abbé Bossart le lui a bien fait voir. Du remarquable et très concluant chapitre de ce dernier, j'extrais le passage suivant :

« Si ce document est l'œuvre d'un faussaire, de deux choses l'une : ou c'est l'œuvre d'un « paysan » ignare, et alors comment expliquer l'habileté que révèle l'imitation parfaite des signatures, à tel point qu'il est impossible de les distinguer en rien, je le répète, des mêmes signatures les plus authentiques ? Comment une « écriture naïve », aux « gondolements enfantins », a-t-elle atteint cette perfection ? — ou c'est l'œuvre d'un homme habile, et alors comment expliquer les négligences du style et les fautes d'orthographe ? Si ce document, au contraire, est une

œuvre authentique et sincère, rien de tout cela n'est difficile à concevoir : la perfection des signatures, si variées, si différentes l'une de l'autre, vient de ce qu'elles émanent de la main même des signataires, et l'imperfection du texte, de l'ignorance d'un scribe pour qui l'orthographe est un mythe et dont la plume, pourtant rapide et courante, n'offre pas un modèle de soin. D'ailleurs, en admettant que l'orthographe ait dû les choquer, est-ce donc imaginer une invraisemblance que penser que les chefs ont signé, sans le lire des yeux, un texte que l'auteur a pu leur lire à haute voix ? Parmi les chefs vendéens, il y en avait beaucoup qui avaient une orthographe et un style aussi capricieux que ceux de ce document » (1).

J'irai plus loin que M. l'abbé Bossart. Les fautes d'orthographe me semblent ici une preuve d'authenticité. Un faussaire les eût évitées ; les chefs vendéens *devaient* les commettre, par cette excellente raison qu'ils étaient presque tous rebelles aux lois de l'orthographe.

En voici trois exemples notables :

M. de Beauvollier, un des signataires du brevet, écrivait de Châtillon, le 10 juillet 1793 :

« Mon cher Denay, recevez toutes les louanges que *méritent* votre exactitude à remplir mon ordre. Les cinq *charette son arrivée* ;... nous avons le plus *présent* besoin de vin ; *il en a* à Saint-Florent ;... prévenez-moi, afin que *j'envois* des *charette* et une escorte

(1) A. Bossart, page 207.

sûr... Je vous *envois la commission* que vous me demandez et suis tout à vous.

« De Beauvollier. »

M. de Sapinaud, qui commanda l'une des armées vendéennes, écrivait après la prise de Fontenay (26 mai 1793) :

« *Marie-Jeanne* ne se dirigera pas de votre *cauté ;* elle prend la route de Saumur. Nous *orions* bien désiré qu'une partie des forces se fût *joint* à nous... La prise de Fontenay est *imense*, mais nous en tirons peu *davantage*, quoique y *ayent* grandement *participé*. »

Enfin, M. de Lescure, qui fut peut-être le rédacteur du brevet du 12 juin, comme il en fut l'inspirateur, écrivait également de Fontenay le 27 mai 1793 :

« Nous, commandant des armées *catoliques* royalistes avons *accordés* le *présant pasport* à monsieur Jean Etienne Serph *prisonnié* renvoyé de Fontenai le Comte, lequel a promis et juré de ne jamais *prandre* les armes contre son roi, la religion catholique, apostolique et romaine et prions *tous ceux qui sont à prier* de lui prêter secours et assistance...

« A Fontenai le Comte, le vingt sept mai *mille* sept cent quatre vingt *traise lan premié* du règne de Louis dix sept.

« Lescure » (1).

(1) Cette lettre figurait à l'exposition ouverte en 1893, à Nantes, à l'occasion du centenaire du siège de cette ville par les Vendéens.

On peut être un héros et ne rien connaître à la syntaxe. Je lis dans les *Mémoires d'outre-tombe*, de Chateaubriand : « Comme le maréchal de Saxe, Bonaparte ne mettait pas un mot d'orthographe » (1).

III

M. l'abbé Bossart a pleinement démontré l'authenticité du *Brevet de généralissime*. Mais ce document fût-il reconnu apocryphe ; M. Port eût-il vraiment mis en pièces ce qu'il appelle avec tant d'atticisme « le Zaimph de Salammbô », cela n'empêcherait pas l'élection de Saumur d'être un fait absolument certain. Les preuves abondent, claires, décisives, indéniables. M. Bossart a rappelé toutes celles connues depuis longtemps, et que M. Célestin Port n'est point parvenu à ébranler. Mais à ces preuves anciennes il en ajoute de nouvelles, qui sont également d'une grande force.

Il met en tête, avec juste raison, celle qui lui est fournie par l'*Eloge funèbre de M. Cathelineau, commandant général des armées catholiques angevines*. Cet *Eloge* date des environs du mois d'août 1793. Il a été prononcé, ou fait pour être prononcé, dans un service solennel pour le repos de l'âme de Cathelineau, en présence de ses parents, de ses amis, de chefs et de soldats ayant servi sous lui, et dans l'église du Pin-en-Mauges. De tout cela, M. l'abbé Bossart donne

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, tom. III, pag. 23.

des preuves incontestables. Ces points une fois établis, n'est-il pas en droit d'affirmer que, sur un fait aussi récent et aussi important que celui de l'élection de Saumur, l'auteur de l'*Eloge*, parlant devant les compagnons de Cathelineau, n'a pas pu se tromper ni tromper ses auditeurs ; qu'il n'a pu donner cette élection comme certaine, si elle était imaginaire ? Or, voici ce qu'on lit dans l'*Eloge funèbre :* « Après toutes ces hautes qualités qui forment le héros, ne soyons pas surpris de l'honneur éclatant que lui ont fait unanimement MM. les commandants, ses collègues, lorsque, après la prise de *Saumur*, ils le choisirent et le nommèrent *général en chef,* ou *généralissime de nos armées.* »

Gibert, secrétaire général de Stofflet, après avoir été franc-maçon et membre du district de *Saumur*, où il se joignit à l'armée vendéenne, dans une note écrite sur une édition de la Guerre de Vendée d'Alphonse de Beauchamp, à la page 139, sur ces mots : « Les divisions de Stofflet, de d'Elbée et Cathelineau, etc.. », dit formellement : « M. de Beauchamp se trompe en cet endroit et en plusieurs autres, en parlant de M. d'Elbée comme *général en chef;* il ne l'a été qu'après la mort de Cathelineau, qui avait été nommé au mois de juin 1793, à Saumur » (1). — Dans une autre note, également inédite, Gibert dit encore : « Cathelineau, voiturier et chantre de la paroisse du Pin-en-Mauges : il fut le premier *général en chef* et joignait à la plus grande bravoure un sang-

(1) Papiers inédits de Mme la comtesse de la Bouëre.

froid imperturtable ; dans le feu de la mêlée, il donnait des ordres avec la tranquillité la plus réfléchie. » Le même Gibert, dans un *Précis historique*, écrit en prison, vers 1802 et 1803, précis qui fut livré à la police, et qui se trouve en copie au ministère de la guerre (1), écrivait : « M. Cathelineau, *général en chef*, fut atteint au côté... Ayant négligé ce coup, il en mourut quelques jours après. » Un peu plus loin, il ajoute : « Le Conseil, assemblé à Châtillon, nomma M. d'Elbée *général en chef* à la place de Cathelineau. »

Le comte de la Bouëre, l'un des chefs vendéens qui se trouvaient à Saumur au moins de juin 1793, a laissé de nombreuses notes manuscrites. M. l'abbé Bossart en a extrait les passages suivants : « D'Elbée n'eut le *commandement en chef* qu'à la mort de Cathelineau, qui y avait été *promu à Saumur :* jusque-là, chaque chef était indépendant et ne se réunissait aux autres que de gré. La réunion faite, tout se décidait à la pluralité des voix. » — « Cathelineau méritait de toutes les manières le *choix* qu'on avait fait de lui et personne ne pouvait en être jaloux ostensiblement ; il avait *commencé la guerre* et montré une bravoure et une prudence qui justifiaient la confiance qu'il inspirait aux paysans et aux chefs mêmes par la

(1) Archives du ministère de la guerre. — *Carton des Mémoires de la Vendée.* — Arrêté en l'an X et transporté au château des îles Sainte-Marguerite par ordre de Bonaparte, Gibert ne recouvra la liberté que le 1er avril 1814. Lieutenant-colonel, sous la Restauration, gentilhomme-servant du roi, chevalier de Saint-Louis, il mourut en 1827, laissant sur la guerre de Vendée un travail très intéressant, qui sera bientôt donné au public par un jeune et très distingué érudit, M. Baguenier-Desormeaux.

sagesse de ses vues et la justesse de son coup d'œil militaire. »

Mme de la Bouëre, qui écrivit ses *Souvenirs* sous les yeux de son mari et de moitié avec lui, raconte que « ce fut à *Saumur*, le 12 juin, que le *commandement en chef* fut dévolu à Cathelineau, d'après le vœu général de l'armée » (1). Elle écrit, dans une note inédite sur l'attaque de Nantes par les Vendéens. « Le fougueux Cathelineau commandait vingt mille hommes à la tête de ceux de Saint-Florent et de Jallais, avec lesquels il avait *commencé l'insurrection :* il s'empara au pas de course de la batterie de la porte de Vannes, chassa devant lui le 109e qui la défendait et le repoussa de rue en rue jusqu'à la place Viarmes ; animés par le succès de leur *généralissime*, les autres chefs firent de nouveaux efforts et renversèrent tout ce qui leur était opposé. Mais au moment où la ville allait être emportée, Cathelineau fut blessé grièvement : à cette nouvelle, ses soldats, poussant des cris de désespoir, se retirèrent tumultueusement. En vain leurs chefs donnèrent l'exemple de la plus grande tenacité en s'élançant au milieu des rangs ennemis ; rien ne put les arrêter. La blessure de Cathelineau sauva Nantes. »

Un autre contemporain, M. Boutillier Saint-André, s'exprime en ces termes dans ses *Mémoires inédits :* « Il (Cathelineau) était surtout aimé des paysans à cause de sa piété, et parce que, né dans leur classe, il en avait conservé les manières et le langage. Ce furent

(1) *Souvenirs de la comtesse de la Bouëre sur la guerre de la Vendée*, pag. 58.

ces motifs (avec sa valeur admirable, son zèle à toute épreuve, son désintéressement et son intuition de l'art de la guerre) qui le firent dans la suite choisir pour *généralissime* de l'armée vendéenne ; et le simple marchand de fil commanda sans la moindre opposition à de grands seigneurs, à de hauts personnages, des princes mêmes, qui s'étaient soumis volontairement à son autorité. Ce brave, que l'on surnommait le *Saint de l'Anjou*, fut tué au siège de Nantes et, après sa mort, ce fut d'Elbée qui lui succéda dans ses fonctions de *généralissime.* »

Voici un dernier document, qui n'a point été écrit pour les besoins de la cause. C'est une supplique, tout entière de la main de Mme de la Rochejaquelein et adressée à Louis XVIII, le 3 octobre 1814, pour le fils de Jacques Cathelineau : « Cathelineau, simple paysan vendéen, y lisons-nous, *a commencé la guerre de la Vendée* et a été élu à *Saumur* général de la principale armée, composée d'environ cinquante mille hommes, par MM. de Bonchamps, d'Elbée, de Donissan, de la Rochejaquelein, etc., qui par là se trouvaient sous ses ordres... » (1). Fille de Donissan, femme de Lescure, belle-sœur de Henri de la Rochejaquelein, la marquise avait vécu journellement près d'eux ou des autres chefs : peut-on supposer qu'elle se trompe? Peut-on supposer qu'elle veuille tromper ?

(1) *Une question historique. Document inédit sur Cathelineau*, par M. Joseph Rousse, Nantes, 1893. Ce document fait partie de la collection d'autographes léguée à la Bibliothèque de Nantes par M. Pierre-Antonin Labouchère, mort à Paris, le 28 mars 1873.

IV

Cathelineau est, avec La Rochejaquelein, la plus noble figure, et la plus héroïque, de l'épopée vendéenne, — de cette épopée plus grande que l'*Iliade*, *Nescio quid majus Iliade.* Seules, dans l'histoire, les Croisades se peuvent comparer à cette guerre de Vendée, où l'on vit des populations entières, hommes, enfants, femmes, vieillards, aller au-devant de toutes les immolations, sacrifier leur vie et leurs biens, se précipiter au-devant de la mort et des supplices, sans autre mobile que le dévouement à leurs croyances, à leur foi catholique et royaliste. S'il fut jamais un mouvement populaire, ce fut bien celui-là. Bien loin qu'ils aient entraîné les paysans, ce sont les nobles qui ont été entraînés par eux. Ce ne sont pas les chefs, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, qui ont enrôlé les soldats; ce sont au contraire les soldats qui ont enrôlé les chefs. Le signal de la résistance, de la lutte et de la gloire n'est pas descendu du château à la chaumière : il est remonté de la chaumière au château. Et c'est pourquoi le nom en qui se devra résumer cette lutte héroïque sera, plus encore que celui de Henri de La Rochejaquelein, le châtelain de la Durbelière, le nom de Jacques Cathelineau, le voiturier du Pin-en-Mauges.

Ce ne sera pas un médiocre honneur pour M. l'abbé

Bossart d'avoir remis en pleine lumière le premier généralissime de la grande armée catholique et royale, d'avoir fait bonne justice des attaques dirigées contre le *Saint de l'Anjou* par l'archiviste de Maine-et-Loire. M. Bossart a toutes les qualités du polémiste, la logique, la netteté, la verve, l'esprit, la belle humeur — et aussi la dent dure (1). M. Célestin Port en portera longtemps les marques. Disciple de Michelet, comme lui du reste archiviste et membre de l'Institut, il a voulu, à l'exemple de son maître, rabaisser les Vendéens ; il ne leur a ménagé ni ses dédains ni ses colères. Mal lui en a pris. Il doit savoir, à l'heure qu'il est, que ce qui est permis à un Michelet ne l'est pas à ses imitateurs :

Où la mouche a passé le moucheron demeure.

Aux qualités du polémiste M. l'abbé Bossart joint celles de l'historien. Tout en relevant une à une, sans en omettre une seule, les affirmations de M. Port, il a su, chemin faisant, tracer une large et vivante esquisse des causes de l'insurrection vendéenne et de ces quatre mois d'une gloire incomparable (13 mars-14 juillet 1793), qui ont suffi à l'humble voiturier du Pin-en-Mauges pour inscrire son nom parmi les noms les plus illustres de l'histoire. Il nous doit maintenant non plus de simples esquisses, si remarquables soient-elles, mais le tableau même de la

(1) M. l'abbé Bossart avait préludé à son *Cathelineau généralissime* par une très judicieuse et piquante brochure : L'*Invention de l'évêque d'Agra*, de M. Ch.-L. Chassin, Angers, 1893.

guerre de Vendée. L'entreprise est immense, je le sais ; il y faudra dix ans, vingt ans peut-être. Qu'importe ? M. Bossart a tout ce qu'il faut pour la mener à bien. Il a la jeunesse et le talent, la vaillance et la foi. Que, sans perdre un jour, une heure, il se mette à l'œuvre !

29 octobre 1893.





JULLIEN DE PARIS [1]

Trois hommes du nom de Jullien — ou Julien — ont marqué à l'époque de la Révolution : Julien de Toulouse, Jullien de la Drôme et Jullien de Paris. Le premier était représentant de la Haute-Garonne à la Convention nationale. Le second était représentant de la Drôme. Tous deux votèrent pour la mort du roi, contre l'appel au peuple et contre le sursis. Le troisième fut envoyé en mission par le Comité de salut public, en 1793 et 1794, dans les départements de l'Ouest et à Bordeaux. M. Edouard Lockroy, son petit-fils, publie aujourd'hui les lettres écrites par lui au cours de cette mission.

Marc-Antoine Jullien, dit *Jullien de Paris,* parce qu'il naquit dans cette ville, le 10 mars 1775, était le fils de Jullien de la Drôme.

Après avoir commencé ses études à Lyon, il vint

(1) *Une Mission en Vendée, 1793;* notes recueillies par Edouard Lockroy. — Un volume in-18, Paul Ollendorff, éditeur, 28, rue de Richelieu, 1893.

les continuer à Paris, d'abord au collège de Navarre, où l'un de ses oncles était professeur, puis au collège de Montaigu (1). En 1791, il fut couronné par Barnave qui présidait, avec ses collègues Alexandre et Charles de Lameth, la distribution des prix de Montaigu. A sa sortie du collège, en 1792, le principal, M. Crouzet, lui délivra un certificat ainsi conçu :

Je soussigné, principal du collège de Montaigu, atteste et certifie que M. Marc-Antoine Jullien a fait son cours d'étude audit collège ; qu'il s'y est distingué par sa bonne conduite, par son amour pour le travail et de brillants succès, et qu'il a remporté plusieurs couronnes dans chaque classe, à la distribution générale des prix de l'université de Paris. En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

CROUZET (2).

Ce certificat est en date du 12 octobre 1792. Moins d'un an après, le 19 septembre 1793, Marc-Antoine Jullien recevait du Comité du salut public la commission suivante :

Le commissaire des guerres, Marc-Antoine Jullien, appelé à Paris par le Comité de salut public, se rendra, comme agent du Comité, successivement au Havre, à Cherbourg, à Saint-Malo, Brest, Nantes, Rochefort, La

(1) Le collège de Navarre était situé rue de la Montagne-Sainte-Geneviève; le collège de Montaigu était situé rue des Sept-Voies.

(2) *Biographie des hommes du jour*, par Germain SARRUT et B. SAINT-EDME (1841), tome VI, p. 325 et suivantes. Cette notice, aussi longue qu'enthousiaste, a été rédigée par M. Jullien lui-même. Il y a joint la liste complète de ses publications, au nombre de *soixante-dix* (!) et la liste, non moins complète, des sociétés savantes, littéraires et philanthropiques auxquelles il a été successivement associé, lesquelles s'élevaient également au chiffre de *soixante-dix*, plus les, etc., etc. !

Rochelle et Bordeaux, et reviendra par Bayonne, Avignon Toulon, Marseille et Lyon, pour prendre des renseignements sur l'esprit public dans ces différentes villes, et le ranimer, éclairer le peuple, soutenir les sociétés populaires, surveiller les ennemis de l'intérieur, déjouer leurs conspirations, et correspondre exactement avec le Comité de salut public ; il se présentera aux représentants du peuple qui se trouveront dans les lieux de sa mission, leur en exposera l'objet, et suivra leurs instructions ; il pourra requérir au besoin l'assistance des autorités constituées et l'emploi de la force publique; mais ce ne sera qu'après y avoir été formellement autorisé par les représentants du peuple, à moins d'une certitude acquise sur l'arrestation des conspirateurs dans les lieux où il n'y aurait pas de représentants du peuple et dans les cas où il serait urgent d'agir pour le salut de la République.

Il se présentera aussi aux sociétés populaires des lieux de son passage pour l'exercice de la mission qui lui est confiée.

Signé : ROBESPIERRE, B. BARÈRE, THURIOT, PRIEUR de la Marne, C.-A. PRIEUR, CARNOT, Jean-Bon SAINT-ANDRÉ (1).

Jullien partit de Paris le 13 septembre 1793; sa mission prit fin le 13 thermidor an II (31 juillet 1794). Elle avait duré huit mois et demi. Conformément à ses instructions, il n'avait cessé de correspondre exactement avec le Comité de salut public, et particulièrement avec deux de ses membres, Robespierre et Barère. C'est cette correspondance que vient de faire paraître M. Lockroy. Il est peut-être regrettable qu'il ne l'ait accompagnée d'aucune note, et surtout qu'il ne nous l'ait pas donnée plus complète. Il a négligé d'y

(1) *Biographie des hommes du jour*, tom. VI, pag. 331.

joindre plusieurs lettres, dont quelques-unes très importantes adressées par Jullien à Robespierre et insérées par Courtois dans son rapport du 16 nivôse an III (3 janvier 1795) (1). Les lettres ainsi omises sont au nombre de dix. Omise également une curieuse lettre à Saint-Just, en date du 25 prairial an II (13 juin 1794), qui se trouve aussi dans le rapport de Courtois. M. Charles Vatel, au tome II de son recueil de pièces sur Charlotte Corday et les Girondins, a publié sept lettres de Jullien — cinq au Comité de salut public et deux à Barère (2). M. Lockroy ne les a pas reproduites. J'ai dit qu'il n'y avait pas une seule note dans son volume; est-il besoin d'ajouter qu'il est dépourvu d'un index des noms cités? On n'y trouve même pas une simple table des matières. S'il lui était donné de voir dans quelles conditions est publiée sa correspondance, que dirait Jullien de Paris, lui qui soignait si bien sa renommée, lui qui faisait partie *de soixante-dix sociétés savantes*, *littéraires et philanthropiques*, *françaises et étrangères !*

II

Tel qu'il est, le volume édité par M. Lockroy ne laisse pas de présenter un réel intérêt. Ces lettres

(1) *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*, par E.-B. Courtois, député du département de l'Aube, dans la séance du 16 nivôse an III. Imprimé par ordre de la Convention nationale.

(2) *Charlotte de Corday et les Girondins*, pièces classées et annotées

écrites sur place, au jour le jour, renferment des faits, des détails et des renseignements précieux ; elles constituent pour les historiens de la Révolution un document de première main, s'il n'est pas de premier ordre.

Marc-Antoine Jullien n'avait que dix-neuf ans et demi, lorsqu'il fut investi de sa mission par le Comité de salut public.

La République employait volontiers les jeunes gens, même pour les pires besognes. Robespierre surtout aimait à en faire ses agents. C'est même là l'un des chefs de l'accusation intentée contre lui par Lecointre : « Pour avoir nommé à des places importantes pour la République de jeunes citoyens, sujets même à la réquisition, c'est-à-dire au-dessous de vingt ans... cumulant en leur faveur plusieurs emplois avec appointements, et leur donnant des pouvoirs égaux à ceux que le Peuple a conférés à ses représentants (Voir ceux donnés au fils de Duplay et à celui de notre collègue, Jullien de la Drôme). » (1). — « Il entrait dans le plan du Comité de salut public, dit de son côté Prudhomme, l'ancien rédacteur des *Révolutions de Paris*, d'envoyer en mission importante des jeunes gens presque nés avec la Révolution ; mais ce système fut considéré comme un moyen employé par Robespierre pour substituer ses créatures aux

par M. Charles Vatel. Trois volumes in-8, 1864-1872. — Voir, pour les lettres de Jullien, tom. II, pag. 407 et suivantes.

(1) *Projet d'acte d'accusation contre Maximilien Robespierre*, par Laurent Lecointre, député du département de Seine-et-Oise.

membres de la Convention, qui seuls pouvaient être envoyés en mission, en leur qualité de représentants du peuple (1). »

Jullien commença sa mission par le Havre. Il y arriva le 14 septembre 1793, et sa première lettre au Comité de salut public est du 17. Dans une longue lettre à Robespierre, du 18, que M. Lockroy n'a pas donnée, il réclame l'extension de ses pouvoirs, dans des termes qui ne pèchent pas par excès de modérantisme : « *Pour déjouer les conspirateurs*, *ne pourrai-je point établir des comités de salut public dans les villes où il n'y en a pas*, et où il n'y a pas de représentant du peuple pour en établir ? Pourrai-je entendre un propos contre-révolutionnaire, ou recevoir la dénonciation de toute une société patriotique contre un suspect, *sans pouvoir requérir son arrestation?* Verrai-je de sang-froid, et sans pouvoir y suppléer, l'inexécution des lois populaires, et l'impunité de ceux qu'ont frappés les décrets de la Convention nationale ? *Serai-je agent du Comité de salut public, sans pouvoir agir pour le salut public?... Pourrai-je découvrir les conspirateurs* et avoir des renseignements sur la conduite des agents infidèles, *quand je n'aurai ni moyen d'avoir moi-même des agents ni droit de requérir*, au nom du comité, le compte rendu de la conduite des fonctionnaires suspects ? Je ne demande ni ne désire aucun pouvoir pour moi... mais *je demande*

(1) *Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution française*, par L.-M. Prudhomme, tom. V, pag. 457.

s'il n'est pas avantageux que, dans la crise révolutionnaire, le Comité de salut public de la Convention nationale confie quelques pouvoirs aux agents qui ont sa confiance ! » (1).

Trois jours après, le 22 septembre, il écrit encore à Robespierre, toujours du Havre :

« *Nous venons de mettre Duval d'Espréménil en état d'arrestation; le Comité de salut public de cette ville le tient et l'enverra au tribunal révolutionnaire* (2). Beaulieu et Amabert partent pour Paris; les sans-culottes en sont dans la joie... On attend la destitution de la municipalité, *pour que les sans-culottes aient des piques*... La société populaire a nommé une commission qui va vous transmettre les griefs contre la municipalité et contre Beaulieu. On se plaint beaucoup de Dehaix et du Perro, adjoints du ministre de la marine » (3).

De tels débuts promettaient, et nous verrons tout à l'heure quelle en fut la suite :

Et les fruits passeront les promesses des fleurs.

Les lettres de Jullien, je l'ai dit, sont curieuses à plus d'un titre. Nulle part ailleurs, peut-être, on ne voit mieux, et de plus près, à quel point la Révolu-

(1) Rapport de Courtois, pièces justificatives, n° CVII.

(2) Duval d'Eprémesnil, ci-devant conseiller au Parlement de Paris. Traduit au tribunal révolutionnaire, il fut guillotiné le 3 floréal an II (22 avril 1794).

(3) Rapport de Courtois, p. 358. — Cette lettre n'a pas été reproduite dans *Une Mission en Vendée.*

tion fut tout à la fois un drame sanglant et une comédie grotesque. C'est d'elle surtout et de ses héros que l'on peut dire : *Tragediante! Comediante!* « On sait bien qu'elle fut atroce, disait un jour M. Bertin l'aîné, on ne sait pas assez combien elle fut bête! » Jamais ce qu'on a appelé le *cabotinisme* ne joua un plus grand rôle. Parmi les *cabotins* de la Révolution, Marc-Antoine Jullien mérite de figurer au premier rang.

A peine arrivé au Havre, il se rend au comité de surveillance et lui propose « comme moyen d'instruction publique, de faire jouer, et même gratuitement, des pièces patriotiques et d'empêcher toute représentation des pièces propres à servir l'aristocratie (1) ». Partout où il passe, il organise des « fêtes civiques », où l'on danse la carmagnole, aux cris de : *Vive la Montagne, la République et les sans-culottes!* A Quimper, il reçoit l'abjuration de trois citoyennes, — appelées *Chevalier*, *Baron* et *Louise* — et qu'il baptise des noms de *Victoire-Nationale*, *Liberté-Républicaine*, *Aimée-Liberté* (2) ». — A Vannes, baptême civique célébré à la société populaire par le représentant Prieur de la Marne, assisté de Jullien. Ils donnent au républicain nouveau-né le nom de *Marat-Montagne*, « pour consacrer dans le calendrier des hommes libres et la Montagne Sainte, conservatrice de la République et de la liberté, et le membre le plus calomnié de cette Montagne qui périt martyr de son

(1) *Une Mission en Vendée*, pag. 6.
(2) *Ibidem*, pag. 49.

attachement à la cause du peuple » (1). A Auray, Jullien préside à une « fête patriotique ». Elle a lieu sur une vaste esplanade. « Au milieu paraît un bûcher où sont entassées de vieilles paperasses qui servirent autrefois de pâture à l'orgueil de quelques imbéciles et vont aujourd'hui, réduites en cendres, servir de pâture à la flamme... On se forme en cercle... Jullien et Barère (2), commissaire de la marine, qui l'accompagne, reçoivent chacun un cierge allumé et mettent les premiers le feu aux bûches... On forme des farandoles civiques, on danse la carmagnole... Sur l'esplanade était une croix : on arrête qu'elle sera renversée et qu'à la place on élèvera un arbre de la liberté surmonté d'un bonnet rouge. Au sortir de la fête, on se rend à une assemblée du peuple... Après l'assemblée, bal civique, où toutes les citoyennes prêtent entre les mains de Jullien le serment de fidélité à la patrie » (3).

Le 13 brumaire (3 novembre 1793), Jullien organise à Lorient une fête publique, dont le récit dans sa correspondance n'occupe pas moins de dix pages. En voici quelques traits : « A la tête du cortège sont des officiers municipaux en bonnet rouge et en écharpes de laine tricolore. Devant eux les bustes de *Marat* et de Lepeletier, le front ceint d'une couronne de chêne, rappellent au peuple la mémoire de deux hommes vertueux longtemps calomniés pendant leur

(1) *Une Mission en Vendée*, pag. 58.

(2) Hector Barère, commissaire du ministère de la marine à Lorient, cousin de Bertrand Barère, membre du Comité de salut public.

(3) *Une Mission en Vendée*, pag. 59.

vie, vengés après leur mort par la liberté triomphante. Ces bustes sont portés par de bons sans-culottes, et la musique les entoure... Une foule nombreuse, où règne l'aimable désordre de la confusion des deux sexes, s'empresse autour des bustes de *Marat* et Lepeletier et autour des municipaux patriotes qui doivent imiter leur conduite et, s'il le faut, leur dévouement. Derrière eux, des ouvriers portent sur un brancard la statue renversée de feu Mirabeau ; il regarde la terre ; on croit voir dans son attitude le repentir dont son cœur est déchiré de s'être plongé dans la fange de la corruption qui nourrissait l'ancien régime... A côté de lui est le buste de son ami Motier-Lafayette. On reconnaît encore le double visage et les yeux hypocrites de cette misérable idole qu'encensa trop longtemps le peuple trompé... » Sur la place de la Montagne est dressée une tribune entourée de feuillages. Jullien y monte et prononce une harangue. Entre la tribune et l'autel de la patrie se dressent trois bûchers avec ces trois inscriptions : *Royalisme*, *Féodalité*, *Fédération*. Jullien y porte la flamme et, malgré la pluie qui survient, on danse la carmagnole. Cependant on se rend à la société populaire, et, là, nouveau discours de Jullien. Le soir, au théâtre, représentation gratuite, où l'on joue *Guillaume Tell* et l'*Offrande à la Liberté*. A cette dernière pièce succède un bal ; puis, soudain, la danse est un instant interrompue. « Les hommes se retirent dans les loges, et le parquet, quoique vaste, reste entièrement libre pour les femmes. Une toile se lève. On

voit une montagne entourée d'arbres, et les cris de : *Vive la Montagne!* se mêlent aux applaudissements. Le maire, le président de la société, les commissaires du conseil exécutif et du Comité de salut public se placent sur cette montagne. Il se fait un grand silence. » Jullien invite les citoyennes à se former en deux colonnes : l'une des épouses et des mères de famille, l'autre des citoyennes non encore mariées. Il leur adresse un discours, le troisième de la journée, à la suite duquel chacune d'elles vient promettre devant lui qu'elle élèvera ses enfants dans les principes de la République. Se tournant ensuite vers les jeunes citoyennes, il prononce son quatrième et dernier discours. Et les jeunes filles de promettre à leur tour de n'épouser que d'ardents républicains. « A peine cette cérémonie touchante est-elle terminée que la salle retentit d'acclamations, et les jeunes citoyens sont embrasés d'un nouveau désir de tout faire pour obtenir, après l'avoir méritée, la récompense qui leur est promise. On danse toute la nuit : les bons sans-culottes avec les muscadins et les muscadines, le bonnet rouge avec le panache, la simplicité avec l'élégance, et l'on reconnaît vraiment le bal de l'égalité » (1).

Le lendemain, nouvelle fête, nouvelles cérémonies, nouveaux discours (2). Du reste, c'est fête tous les jours à la « Société populaire et montagnarde » de Lorient. « Chaque soir, écrit Jullien, un grand nombre de citoyens et de citoyennes viennent au club

(1) *Une mission en Vendée*, pag. 185.
(2) *Ibid.*, pag. 193 et suiv.

abjurer des noms odieux qui ne rappelaient que des saints fainéants et d'exécrables despotes. Prieur et moi sommes leurs parrains. Nous donnons à Le Duc le nom de *Sans-Culotte-Montagne*, à Le Comte celui de *Peletier-Patriote*. Les républicains et les républicaines adoptent ceux de *Sempronie*, *Lucrèce*, *Aissée*, *Fraternité*, *Liberté*; de *Marat*, *Mucius*, *Libre*, *Beauvais*, *Publicola*, *Pierre Bayle*, *Décius*, *Tell*, *Régulus*, *Camille*... A chaque baptême civique sont rappelées les vertus des illustres patrons de chacun des nouveau-nommés... Les ci-devant évêques baptisaient la mitre en tête ; nous baptisons couverts du bonnet rouge qui vaut bien la mitre épiscopale » (1).

Le 13 frimaire (3 décembre 1793), encore une fête, toujours à Lorient, — la fête de la Réunion. — « Le soir, club et bal gratuit pour les sans-culottes » (2). Il ne quittera pas la ville sans célébrer trois fêtes nouvelles. « Trois décadis se succèdent, et trois fêtes solennelles fixent les yeux du peuple... La place de la Montagne se couvre de monuments respectables. On y voit la pyramide en mémoire des héros morts pour la patrie ; le double piédestal qui reçoit les deux bustes de Peletier et de *Marat*, l'arche sainte où sont les Droits de l'homme et les Tables de la loi... » (3).

Mais c'est surtout à Bordeaux, où il arrivera dans les premiers jours de germinal an II (mars 1794), que Jullien put déployer tous ses talents et montrer

(1) *Une mission en Vendée*, pag. 199.
(2) *Ibid.*, pag. 204.
(3) *Ibid.*, pag. 207.

comment, pour régénérer un peuple, rien ne vaut les « fêtes civiques », le théâtre — et la guillotine.

Dans sa lettre du 24 germinal, il raconte la fête célébrée en l'honneur de *Marat* sur l'allée de Tourny (1) et comment il a présidé à cette cérémonie auguste, du haut d'une montagne dressée devant la maison du « guillotiné Fonfrède » (2). — Le 5 prairial, il prend un arrêté ordonnant aux directeurs des spectacles de Bordeaux de jouer tous les jours au moins une pièce relative à la Révolution (3).

Lui-même, à ses moments perdus, il travaille pour le théâtre. Le 1er floréal, il écrit à Robespierre :

« J'ai composé un petit délassement patriotique intitulé : *les Engagements des citoyennes*. J'en ferai hommage au Comité de salut public, et, s'il le juge bon, je ferai imprimer mon petit ouvrage, et les détails du ballet républicain qui le termine, pour être joué à Paris et dans les autres communes. Je n'ai pas regardé ce travail comme étranger à ma mission de former l'esprit public, et je n'y ai d'ailleurs donné que trois jours. Je t'embrasse » (4).

Son goût pour les choses de théâtre s'étendait naturellement aux comédiens. Il le fit bien voir le jour où il eut à désigner les membres du comité de surveillance « épuré » et « régénéré ». Les deux premiers

(1) *Une mission en Vendée*, pag. 281.

(2) Boyer-Fonfrède, membre de la députation de la Gironde, président de la Convention nationale, guillotiné le 31 octobre 1793, à l'âge de 27 ans.

(3) *Une mission en Vendée*, pag. 293.

(4) *Ibid.*, pag. 286.

noms qu'il inscrivit sur la liste furent ceux de Compain, *comédien*, et de Huin, *comédien* (1). — — Jullien va jouer les Robespierre à Bordeaux. A côté de lui, le « patriote » Compain jouera les Collot-d'Herbois.

III

Ce que fut la Terreur à Bordeaux sous le proconsulat de Jullien, je voudrais l'indiquer sommairement; mais peut-être est-il bon de dire auparavant quelques mots de la part qu'il aurait prise au rappel de Carrier, le proconsul de Nantes. S'il fallait en croire le récit qu'il a inséré dans la *Biographie des hommes du jour*, il aurait eu vis-à-vis de Carrier une attitude héroïque, il aurait joué sa tête. Voici sa version, que la plupart des historiens de la Révolution ont acceptée, sans la contrôler, bien entendu.

De Lorient, Jullien écrit au Comité de salut public pour lui signaler dans les termes les plus énergiques la conduite de Carrier à Nantes et pour demander son rappel. La lettre, obligée de faire un détour par Nantes, est interceptée et remise à Carrier. A quelques jours de là, Jullien se rend à Nantes. Dès son arrivée, l'hôtel où il est descendu est cerné par des soldats; on l'arrête et déjà la prison l'attend. Il obtient, non sans peine, d'être conduit devant Carrier. Le repré-

(1) Charles Vatel, *op. cit.*, tom. II, pag. 419.

sentant était au lit; il retire de dessous son chevet la lettre de Jullien, et lui dit, en écumant de rage : « C'est donc toi, s. b., qui m'as dénoncé comme ultra-révolutionnaire; mais je te tiens et tu ne m'échapperas pas! »

Le général Vimeux assistait à cette scène. Carrier se retourna vers lui : « Général, s'écrie-t-il, qu'il soit *expédié* cette nuit; vous m'en répondez. » Jullien se sent perdu, mais il a conservé toute son énergie, et il dit à son tour: « Je t'ai écouté sans t'interrompre; écoute-moi maintenant. Je vais mourir; je périrai, la nuit, dans les ténèbres; mais, d'ici à une décade au plus, on te demandera compte de mon sang, car j'ai une mission qui émane du Comité de salut public, comme la tienne. Ma mort ne sera pas impunie, comme celle de tes autres victimes. Ma mort sera le signal de la délivrance de Nantes. Mon père aussi est député. Au sein de la Convention, on te demandera de quel droit tu m'as fait périr, et tu périras toi-même comme un vil assassin! » Carrier alors se radoucit subitement, et dit au général Vimeux : « Ces imbéciles du comité révolutionnaire, je leur avais ordonné de faire arrêter et mettre à mort *Jullien de Toulouse*, qui est mis *hors la loi;* celui-là n'a pas besoin de jugement. » Il ajouta quelques mots pour dire qu'on s'était trompé, et il recommanda à Jullien de revenir le voir le lendemain, pour lui donner des détails sur Prieur de la Marne et sur les départements du Morbihan et du Finistère. — Jullien rentre à son hôtel et, le lendemain, au lieu de se rendre auprès de Carrier, il prend des chevaux de poste, quitte Nantes

et vole à Angers. De cette ville, il écrit au Comité de salut public, à Robespierre, à Barère, leur rappelant qu'il a envoyé de Lorient des lettres urgentes auxquelles on n'a point répondu et qui probablement ont été interceptées. Il terminait en demandant le rappel de Carrier. Ce rappel eut lieu, et c'est à lui, Jullien, qu'il faut en reporter l'honneur (1).

Rien de moins exact que ce récit, savamment arrangé après coup, et que suffisent à détruire les pièces émanées de Jullien lui-même.

Le point de départ de son récit, c'est le fait qu'une lettre de Jullien, adressée par lui de Lorient au Comité de salut public, aurait été interceptée par Carrier. De là, en effet, la colère de Carrier, l'arrestation de Jullien dès son arrivée à Nantes, l'ordre donné au général Vimeux d'*expédier* dans la nuit même l'auteur de cette lettre. Que cette lettre ait été, en effet, interceptée et remise à Carrier, Jullien en donne ceci pour preuve qu'aussitôt arrivé à Angers, il écrivit au Comité de salut public, à Robespierre, à Barrère, « leur rappelant qu'il avait écrit de Lorient des lettres urgentes auxquelles on n'a point répondu, et qui *probablement* ont été interceptées ». Et d'abord, si son récit était vrai, — ce récit où il nous montre Carrier « retirant de dessous son chevet la lettre par laquelle lui, Jullien, avait demandé son rappel, en signalant ses crimes » — si ce récit était vrai, comment aurait-il écrit d'Angers, le lendemain, que ses lettres de Lo-

(1) *Biographie des Hommes du jour*, tom. VI, pag. 335 et suiv.

rient avaient été « *probablement* interceptées »? Mais il y a mieux. Ces lettres d'Angers, nous les avons, et il n'y est pas dit un mot, pas un seul, au sujet de cette prétendue interception des lettres de Lorient (1).

Le point de départ est démontré faux. Ce qui va suivre ne le sera pas moins.

A peine Jullien est-il arrivé à Nantes, à peine a-t-il mis pied à terre, qu'il est immédiatement — toujours d'après son récit — arrêté par les soldats qui cernent l'hôtel où il vient de descendre, et conduit dans la chambre de Carrier, d'où il ne sort que pour faire hâtivement ses préparatifs de départ et s'éloigner de la ville. Les choses ne se sont point passées de la sorte. La vérité, la voici :

Jullien arrive à Nantes le 10 pluviôse (29 janvier 1794). Point de soldats autour de son hôtel. On ne l'arrête point. Il se rend très librement à la séance de la société révolutionnaire de Vincent-la-Montagne. Cette société est en assez mauvais termes avec Carrier, à qui elle reproche surtout de recevoir avec hauteur les délégués du peuple. Jullien fait chorus avec elle, puis rentre tranquillement à son hôtel. Qui dit cela? Jullien lui-même, dans sa déposition, lors du procès de Carrier (2).

Il est si peu vrai qu'il ait été arrêté au moment où il mettait le pied à Nantes, et qu'il ait quitté cette

(1) Voir, dans *Une mission en Vendée*, pag. 224 et suivantes, les lettres écrites d'Angers et de Tours, après son départ de Nantes.

(2) Déposition de Jullien fils, procès de Carrier. *Les Nouvelles politiques*, numéro du 19 frimaire an III, pag. 315.

ville quelques heures après, au sortir de son entrevue avec Carrier, que nous voyons, au contraire, par sa correspondance, que, venu à Nantes le 10 pluviôse, il n'est arrivé à Angers que cinq jours après, le 15 pluviôse. Or, Angers n'est qu'à quelques heures de Nantes, et Jullien avait fait la route d'un trait.

De Nantes même, il écrit plusieurs lettres, l'une à Prieur de la Marne, l'autre à Robespierre. Dans cette dernière lettre, très longue, il dit : « Je vais passer seulement quelques jours à Nantes, ainsi qu'à la Rochelle et Rochefort, pour y donner en passant quelques fortes secousses à l'esprit public et stimuler vivement les sociétés populaires » (1). De Nantes également, il écrit *en détail* au Comité de Salut public pour lui signaler les avantages de remplacer en Bretagne les réquisitions de l'Ouest par celles du Nord. De Nantes encore, il adresse aux rédacteurs de l'*Anti-Fédéraliste* (2) une lettre où il décrit, très longuement, comme toujours, la fête qui vient d'être célébrée à Lorient pour l'inauguration du temple de la Raison (3).

Mais voici qui est plus significatif encore. Le 17 pluviôse (5 février 1794), il écrit, de Tours, aux membres du Comité de salut public :

(1) *Une mission en Vendée*, pag. 221.

(2) Sur l'*Anti-Fédéraliste*, journal officieux de Robespierre, voyez Charles Vatel, *Vergniaud*, tome II, pag. 436 et suiv. — Ce journal était rédigé par les trois agents intimes de Robespierre : *Payan* (*le jeune*), d'abord juré du tribunal révolutionnaire, puis agent national près la Commune de Paris; *Fourcade*, membre de la Commission exécutive de l'Instruction publique, et Marc-Antoine Jullien.

(3) *Une mission en Vendée*, pag. 222 et suivantes.

J'arrive de Nantes, où m'appelait la continuation de ma tournée... Je me bornerai à vous dire ici en général les autorités constituées de Nantes composées de vrais sans-culottes, et la société populaire de Vincent-la-Montagne bien disposée et animée des meilleurs principes. Elle a seulement besoin d'être un peu stimulée. Je me suis concerté avec l'agent national et le maire de la commune pour que les fêtes décadaires eussent cette solennité qui pût attacher, électriser, républicaniser le peuple... J'en prendrai occasion de vous parler des spectacles, qui presque partout sont les repaires de l'aristocratie. Il faut ou les fermer ou les mettre en réquisition pour la République et ne leur permettre que de jouer des pièces républicaines et seulement les jours où le club ne tient pas séance. Alors l'aristocratie ne sera pas seule. A Nantes, il y a deux salles de spectacle. Ne pourrait-on pas mettre celle des artistes soi-disant républicains à la disposition de la société populaire de Vincent-la-Montagne, qui est reléguée dans une ci-devant église très malsaine et défavorable aux orateurs ? Il n'est point indifférent, pour l'esprit public, que le club d'une ville comme Nantes ait un local vaste, imposant et commode. Le peuple alors affluera et les progrès de l'instruction seront rapides. Comme il y avait encore dans le sein de la société des hommes du 31 mai, des modérantistes, des négociants, je lui ai fait adopter pour une époque très rapprochée un scrutin épuratoire, calculé sur celui des jacobins de Paris (1).

Revenant quelques jours après sur son passage à Nantes, il dit encore :

A mon passage à Nantes, j'ai parlé avec force contre le négociantisme. J'ai relevé l'énergie des sans-culottes, tracé les derniers devoirs des sociétés populaires, préparé à la grande entreprise qui doit planter sur le sol anglais l'étendard tricolore. J'ai provoqué un scrutin épuratoire

(1) *Une mission en Vendée*, pag. 229.

public et sévère, qui ne laisserait plus, dans la société de Vincent-la-Montagne, ni modérés, ni patriotes faibles ou douteux.

Si Jullien a fait toutes ces choses durant son passage à Nantes, s'il s'est concerté avec l'agent national et le maire au sujet des fêtes décadaires, s'il a écrit toutes ces lettres, s'il a même trouvé le temps d'écrire des articles de journaux, c'est donc que son récit est inexact : il ne tient pas debout devant les témoignages que renferme sa propre correspondance.

Sans doute il a eu une entrevue avec Carrier, mais elle n'a point présenté le caractère qu'il a trouvé bon de lui donner dans son autobiographie.

Dans sa déposition au procès de Carrier, après avoir dit qu'il avait assisté, le soir, à la séance de la société de Vincent-la-Montagne, et que, dans la nuit, Carrier l'avait envoyé chercher par le général Vimeux, Jullien continue ainsi : « Carrier était au lit; il me fit beaucoup de reproches, me menaça de me dénoncer, et me dit qu'il savait ce que j'avais dit à la société. Il ajouta que, lorsqu'un homme trompait le peuple au point qu'il fût dangereux de le faire périr aux yeux du peuple, il croyait prudent de le faire périr secrètement, dût-il payer cette action de sa bourse; qu'il me tenait et qu'il saurait se défaire de moi. Je montrai de la fermeté, il changea de langage. Je fus reconduit chez moi, je partis le lendemain à Angers, j'écrivis au Comité de salut public » (1).

(1) Procès de Carrier, *loc. cit.*

Cette première version diffère sur presque tous les points de celle que Jullien essaiera d'accréditer plus tard. Il en ressort, en effet, qu'il n'a point été arrêté à son arrivée ; que ce n'est point lui qui, déjà en état d'arrestation, a insisté pour être mis face à face avec Carrier ; que c'est, au contraire, celui-ci qui l'a envoyé chercher; que Carrier n'avait point sous son chevet la lettre interceptée et qu'il ne lui a point reproché de l'avoir écrite; qu'il lui a seulement reproché son langage à la société de Vincent-la-Montagne; qu'enfin il n'a point donné à Vimeux l'ordre de l'*expédier*, se bornant à dire qu'il paierait bien de sa poche quelque coupe-jarret chargé de lui faire son affaire : menace qui n'était pas pour effrayer beaucoup un commissaire du Comité du salut public, un agent et un ami du tout-puissant Robespierre, le fils d'un député de la Montagne. On s'explique donc à merveille que Jullien s'en soit médiocrement ému et qu'il ait conservé assez de liberté d'esprit pour composer, au sortir de cette scène nocturne, une relation de la fête de la Raison à Lorient, et pour écrire des phrases d'idylle comme celle-ci : « Le décadi, dès l'aurore, plusieurs salves d'artillerie donnent le signal du réveil, et chacun se lève empressé d'allonger, en la devançant, la plus belle journée qui ait encore éclairé ces cantons » (1).

Ce qui achève de prouver que la scène n'avait point eu l'importance qu'il a plu à Jullien de lui donner plus tard, c'est qu'il n'en dit pas un mot dans les

(1) *Une mission en Vendée*, p. 222.

lettres écrites par lui en arrivant à Angers, pas même dans celle qu'il envoie à son père. Il y a plus. Le lendemain de cette scène, à l'heure même où il se présente « volant sur la route d'Angers » pour échapper à la vengeance du proconsul, il dînait tranquillement, *à Nantes*, à la table de Carrier. C'est ce qu'il fut obligé de reconnaître, sur une interpellation de ce dernier, à l'audience du Tribunal révolutionnaire (1).

La vérité une fois rétablie sur cet épisode, je ne fais pas difficulté de reconnaître que Jullien a, en effet, demandé le rappel de Carrier. Il convient de lui en savoir gré, sans qu'il y ait lieu pourtant de surfaire ici le mérite et la portée de son intervention.

La lettre dans laquelle il parle pour la première fois du rappel de Carrier est du 1er nivôse (21 décembre 1793). Ce qu'il lui reproche, ce n'est pas sa cruauté, c'est son intervention constante dans la conduite des affaires du Morbihan, c'est la lutte qu'il a engagée contre le représentant du peuple Tréhouard... « Carrier écrit mille sottises contre Tréhouard... Il envoie des agents qui arrêtent des administrateurs patriotes... D'un côté, on se plaint des actes despotiques des envoyés de Carrier et de la manière dont il les soutient envers et contre tous; de l'autre, on gémit de la faiblesse de Tréhouard... Carrier doit vous paraître infiniment coupable d'avoir avili la représentation nationale et méprisé les pouvoirs donnés à un de ses col-

(1) *Procès de Carrier. — Bulletin du Tribunal révolutionnaire.*

lègues par la lettre injurieuse qu'il écrit à Thibout sur Tréhouard... Il me paraît instant que Carrier et Tréhouard, le premier surtout, soient promptement rappelés. Leur lutte a produit le plus mauvais effet ; les contre-révolutionnaires en triomphent, et la représentation nationale perd de sa dignité... J'oubliais de vous dire de Carrier que, dans le nombre de ses agents, dont plusieurs sont aristocrates connus quoiqu'il les appelle et les croie peut-être républicains prononcés, il y a jusqu'à des négociants de la ville bien mercantilement aristocrate de Nantes » (1).

Cette lettre était adressée à Barère ; le surlendemain, Jullien écrit dans le même sens à Robespierre. Le 17 nivôse, il écrit au Comité de salut public : « Vous aurez eu connaissance de la malheureuse querelle qui s'est élevée entre Tréhouard et Carrier. De quel droit Carrier voudrait-il interdire à un de ses collègues l'exercice de ses fonctions ? Cet exemple est despotique et dangereux. On reproche à Tréhouard de la faiblesse, une conduite très peu révolutionnaire. Mais, fût-il plus faible encore, son caractère est sacré, ses pouvoirs lui viennent du peuple. On attend avec impatience votre décision » (2).

Si Jullien demandait le rappel de Carrier, ce n'était donc pas parce que Carrier était un monstre, parce qu'il s'était couvert de crimes : c'était pour des raisons d'ordre purement administratif. Aussi bien la question d'humanité n'était pas pour émouvoir outre

(1) *Une mission en Vendée*, pag. 166.
(2) *Ibid.*, pag. 170.

mesure le jeune et ardent ami de Robespierre. Est-ce qu'il ne professait pas pour Marat un véritable culte? Est-ce qu'il n'avait pas écrit, peu de jours auparavant : « Il était nécessaire d'imprimer à Vannes un mouvement révolutionnaire pour l'arracher à la léthargie dans laquelle il était plongé. Nous avons cru devoir faire succéder au renouvellement de toutes les administrations une journée qui pût imprimer un effroi long et durable aux ennemis de la chose publique. *Nous mettons la terreur à l'ordre du jour contre les aristocrates* » (1).

Il nous reste maintenant à voir comment Jullien mit aussi la terreur à l'ordre du jour dans la ville « bien mercantilement aristocratique » de Bordeaux.

9 mai 1893.

(1) *Une mission en Vendée*, pag. 62.





JULLIEN DE PARIS

SUITE ET FIN

I

Jullien arriva à Bordeaux vers le milieu de germinal an II (premiers jours d'avril 1794).

Au mois d'octobre 1793, les conventionnels Tallien et Ysabeau avaient été envoyés dans cette ville pour y écraser l'esprit fédéraliste et porter les derniers coups à la faction de la Gironde. « De fait, écrit Louis Blanc, rien ne nécessitait à Bordeaux l'emploi des rigueurs... Même aux yeux des Montagnards le crime de cette ville ne pouvait être que d'avoir penché un moment du côté des girondins... un moment ! car elle les avait abandonnés bien vite (1); et lorsque, suppliés de quitter la Réole, Tallien et Ysabeau s'y étaient décidés, les Bordelais, sortis en foule au-devant d'eux, des branches de laurier à la main, leur avaient

(1) Le girondin Louvet le constate amèrement dans ses *Mémoires*.

fait un triomphe où l'on n'entendait d'autres cris que ceux de *Vive la République! Vive la Montagne!* (1) »

Sans se laisser enguirlander par ces « branches de laurier », Tallien et son collègue mirent la ville en état de siège, créèrent un bataillon de *sans-culottes bordelais*, choisis et indiqués tant par les sections que par le Club national, renouvelèrent le comité de surveillance, où ils ne firent entrer que des terroristes, et instituèrent une *Commission militaire*, chargée de juger sans appel les « conspirateurs », et les « suspects ». Cette Commission, dont le président était un ancien maître d'école, devenu un ardent maratiste, le citoyen Lacombe, se composait de sept membres. C'étaient, a dit un historien de Bordeaux, un comédien mal famé (2), un capitaine de l'armée révolutionnaire, trois artisans obscurs, un ancien marchand et un maître d'hôtel connu par ses escroqueries et son immoralité. On les surnomma les *Sept péchés capitaux* (3).

Les membres du comité de surveillance servaient de pourvoyeurs à la commission militaire. Les membres de la commission servaient de pourvoyeurs au bourreau. Comment les uns et les autres s'acquittèrent de leur besogne, sous la haute direction de Tallien et d'Ysabeau, la correspondance officielle des deux représentants va nous l'apprendre :

Le désarmement commence aujourd'hui. Il donnera des armes superbes à nos chers sans-culottes. Il y a des fusils

(1) *Histoire de la Révolution*, tome X, page 151.
(2) Jean-Charles Parmentier, âgé de 25 ans.
(3) *Histoire de Bordeaux*, par Bernadau, page 186.

garnis en or. L'or ira à la Monnaie, les fusils iront aux volontaires et les fédéralistes à la guillotine (1). — La punition des coupables a commencé et ne finira que lorsque tous les chefs de la conspiration auront subi la peine due au plus grand des crimes... (2) — Nous nous attachons à faire tomber la tête des meneurs et à saigner fortement la bourse des riches égoïstes (3). — J'ai pris le parti de ne plus relâcher aucun ci-devant noble, même avec les preuves de patriotisme mentionnées dans la loi du 17 septembre, parce qu'on peut être aisément trompé sur ces preuves. La guillotine a fait justice avant-hier d'un prêtre assermenté ; hier une religieuse y a passé. Voilà la réponse à nos modérés qui avaient semé le bruit que la peine de mort était abolie (4). — Cette nuit, plus de deux cents *gros négociants* ont été arrêtés, les scellés mis sur leurs papiers, et la Commission militaire ne va pas tarder à en faire justice. La guillotine et de fortes amendes vont opérer le scrutin épuratoire du commerce et exterminer les agioteurs et les accapareurs (5).

Ces dernières lignes sont du 30 novembre 1793. Cinq jours auparavant, des agents du Comité de surveillance avaient volé chez le citoyen Cabarrus trois écus de six livres dans une armoire, cinq autres dans la malle de son domestique, et avaient enlevé toute son argenterie sous le prétexte qu'elle était armoriée. A la suite de cet exploit du Comité, des relations ne

(1) *Moniteur*, an II (1793), n° du 7 du deuxième mois.
(2) Lettre d'Ysabeau et Tallien à la Convention nationale. *Moniteur*, 1793, an II, n° 38.
(3) Lettre d'Ysabeau et Tallien aux Jacobins. *Moniteur*, an II (1793), n° 72.
(4) *Moniteur*, an II (1793), n° 174.
(5) Lettre d'Ysabeau et Tallien au ministre de l'intérieur, en date du 30 novembre 1793. — *Moniteur*. — *Histoire de la Terreur à Bordeaux*, par M. Aurélien Vivie, tome II, page 113.

tardèrent pas à s'établir entre Tallien et celle qui deviendra plus tard la *belle Madame Tallien*, Thérésa Cabarrus, alors épouse divorcée de M. de Fontenay. Elle usa de son influence sur le proconsul pour l'incliner vers la clémence. A partir de ce moment, la Terreur, à Bordeaux, entra dans une période de décroissance. Le 4 février 1794, un arrêté des représentants du peuple destitua le Comité de surveillance, ordonna l'arrestation de ses membres et nomma une commission pour examiner leur conduite. Un second arrêté, en date du 11 février, nommait les membres du Comité de surveillance et réorganisait la. Commision militaire. Bien que Tallien et Ysabeau eussent maintenu Lacombe comme président de la Commission, cet arrêté n'en fut pas moins accueilli par la population bordelaise avec une satisfaction profonde. Il fallait alors savoir se contenter de peu, et les honnêtes gens en étaient réduits à se réjouir d'un arrêté qui organisait une commission de trois membres chargés de se rendre dans les maisons d'arrêt et d'y interroger sommairement les détenus, afin de connaître les causes de leur détention.

Furieux de ces mesures entachées à leurs yeux d'un abominable *modérantisme*, les Jacobins de Bordeaux dénoncèrent au Comité de salut public la conduite des deux représentants, grâce à qui, suivant eux « l'aristocratie commençait déjà à lever fièrement la tête ». Tallien, devançant l'orage qui menaçait, partit à la hâte le 22 février pour Paris, afin de se justifier et de justifier son collègue.

Tallien n'était pas encore de retour de Paris, lorsque Jullien arriva à Bordeaux dans les premiers jours d'avril, comme je l'ai dit en commençant.

II

Dès le premier jour, les ultra-révolutionnaires, les partisans de l'ancien comité de surveillance, les dévots de Marat, entourèrent Jullien. Il devint aussitôt leur homme. Sans perdre de temps, poussé, entretenu par les *enragés* de Bordeaux, sachant bien d'ailleurs qu'il aurait pour lui le Comité de salut public, il engagea la lutte contre Ysabeau.

Dans la soirée du 10 avril, il se rendit au Club national, dont il savait les membres favorables en majorité à Tallien et à son collègue. Payant d'audace et appuyé par ses amis, il présenta et fit voter une adresse aux sociétés populaires affiliées des différentes communes de la République. Cette adresse était une satire directe de la conduite suivie, depuis quelques mois, par Ysabeau et Tallien :

La correspondance entre de vrais républicains, y était-il dit, doit être plus active que jamais, au moment où tant d'hommes *parés du masque du patriotisme* sont reconnus pour n'avoir fait que tromper le peuple et trahir sa cause... Nous devons déployer toute la rigueur des mesures révolutionnaires contre les *modérantistes qui croient triompher et se flattent de ralentir notre énergie...* Tout se réduit pour le peuple à ne voir dans les hommes qui le servent que des *instruments* bons aujourd'hui, dont il doit faire

usage, *qu'il doit briser demain s'ils deviennent mauvais.* Point d'engouement, point d'idolâtrie, point d'enthousiasme pour les individus... Il faut que la liberté bouillonne dans le vase, jusqu'à ce que toute l'écume soit sortie : *l'écume, c'est la classe des modérés hypocrites, des ambitieux en bonnet rouge, des intrigants patriotiquement révolutionnaires* » (1).

Il est du reste infatigable, stimule le zèle des jacobins, visite le comité de surveillance, se montre partout où il peut faire opposition à Ysabeau. Le bruit ne tarde pas à se répandre que le conventionnel va être rappelé. Ce rappel, Jullien y pousse tant qu'il peut; il écrit à Robespierre, le 1er floréal (20 avril) :

Les Bordelais traitent le représentant du peuple comme un intendant de l'ancien régime. Passe-t-il avec les gendarmes qui le suivent, on se découvre, on applaudit, quelques voix même crient : « Vive le sauveur de Bordeaux ! »... L'enthousiasme et l'idolâtrie sont passés à la dernière période, et j'ai remarqué que c'étaient les aristocrates eux-mêmes qui, croyant se donner un air de patriotisme, indiquaient souvent au peuple les battements de mains qui déshonorent à mes yeux les hommes libres... Quand on fait courir le bruit du prochain rappel des représentants délégués à Bordeaux et de leur remplacement, on dit que Bordeaux est perdu ; on a dit même, et c'est dans une réunion nombreuse qu'a été proféré ce blasphème, on a dit qu'il faudrait que le peuple se portât en foule pour s'opposer au départ de son ami. J'ai tiré de ces faits et d'une multitude d'autres, trop longs à détailler, la réflexion, que je croie vraie, qu'un représentant, revêtu de pouvoirs illimités, ne doit jamais rester longtemps dans les mêmes lieux... Il faut craindre que le peuple ne se

(1) Aurélien Vivie, *op. cit.*, tome II, page 204.

fasse une habitude, un besoin, d'un homme, qu'il s'identifie avec lui au point de ne pas croire pouvoir s'en passer. *Du reste*, je dois rendre justice à Ysabeau, qui n'a cessé de travailler à bien remplir sa mission et qui mérite des éloges pour les services qu'il a rendus. Il désirerait lui-même être rappelé d'ici à l'armée des Pyrénées-Occidentales (1)...

Pendant que cette lettre était en route pour Paris, le 21 avril, à la séance du club national, Jullien lisait un discours dans lequel il attaquait le *modérantisme* avec une violence digne de Marat. En voici quelques extraits :

« Soyons fermes et révolutionnaires. *Qui s'arrête en révolution a déjà reculé...* Je parais me répéter souvent, je reviens tous les jours sur les mêmes choses. Oui, sans doute, parce que les mêmes périls sont là ; parce que les ennemis de la liberté roulent furtivement autour de l'arche sainte... parce que l'oie du Capitole crie pour éveiller Manlius et les Romains, parce que nous aussi nous sommes dans le capitole, et qu'à la faveur des ombres noires et de ténèbres épaisses, les Gaulois veulent pénétrer dans le fort. Les Gaulois, ce sont les aristocrates, les modérés, les feuillants... N'eût-il pas mieux valu d'abord être, selon l'expression de Marat, *cruels par calcul? Soyons-le donc aujourd'hui... Il est un mot vrai : La liberté n'a pour lit que des matelas de cadavres*, ou, comme on l'a dit encore : *Le sang est*, *à la honte des nations, le lait*

(1) *Une mission en Vendée*, page 284.

de la liberté naissante (1)... Que la statue de la Loi, quelque temps *couverte d'un voile*, s'élève triomphante sur l'autel de la Patrie, et *que son glaive exterminateur* frappe tout ce qui résiste à son empire; *la Loi, c'est le peuple, c'est sa volonté toute-puissante; que les ennemis du peuple disparaissent*; *le néant les réclame*... Subissons donc l'inévitable destinée. Nous voulons être libres, sachons supporter les maux attachés à une crise révolutionnaire, pour obtenir le bonheur et les jouissances qu'elle nous assure... *Clémence est souvent barbarie;* vouloir épargner un sang coupable, c'est faire couler le sang innocent » (2).

III

Dans les vingt jours environ qu'il venait de passer à Bordeaux, Jullien avait réuni les éléments d'information nécessaires au Comité de Salut public pour

(1) C'est ce qu'un poète bordelais, Joseph Despaze (1768-1817), a traduit par ces vers :

De vains ménagements la liberté s'offense,
Le sang est un lait pur qui nourrit son enfance.

Les Quatres satires ou *la fin du XVIII[e] siècle*, par Joseph Despaze, an X. — Satire IV, page 91.

(2) *Discours sur les dangers de la contagion du modérantisme et sur les moyens de former l'esprit public*, lu dans la séance du Club national de Bordeaux, le 2 floréal de l'an II de la République française une et indivisible, par *Marc-Antoine Jullien*, agent du comité de Salut public de la Convention nationale dans les départements maritimes, et président du Club national de Bordeaux. Brochure, in-8 de 29 pages, 1794. A. Vivie, *Histoire de la Terreur à Bordeaux*, tom. II, pag. 215.

statuer sur les réclamations dont la mission d'Ysabeau et de Tallien avait été l'objet de la part des jacobins de cette ville et de ceux de Paris. Le comité désira sans doute l'entendre et l'invita à revenir. Le 28 avril, il se présentait au comité de surveillance pour lui faire ses adieux, et échangeait avec ses membres des discours où les recommandations et les promesses les plus patriotiques et les plus révolutionnaires tenaient une large place. Le lendemain, il quitta Bordeaux.

La lettre de Barère qui le rappelait à Paris l'informait que le Comité de Salut public l'avait désigné pour être commissaire, c'est-à-dire, ou peu s'en faut, quelque chose comme ministre de l'instruction publique (1). « On avait mis, dira Tallien le 10 thermidor, on avait mis à la tête de l'instruction publique un jeune homme de dix-neuf ans, un jeune homme que son âge appelait à la défense de la patrie aux frontières... A dix-neuf ans, chargé de l'instruction publique! Un jeune homme de dix-neuf ans diriger l'instruction publique d'un grand peuple! » (2)

Les portes du Comité de Salut public, à peine entrebâillées pour Tallien, s'ouvrirent toutes grandes pour Jullien, dès son retour à Paris. Robespierre, Saint-Just et leurs collègues approuvèrent entière-

(1) « Le Comité de Salut public de la Convention nationale a jeté les regards sur moi pour une place d'un des commissaires qui vont remplacer les différents ministres, et je ne puis différer de me rendre à mon nouveau poste. » Lettre de Jullien aux membres du club national de Bordeaux. *Une mission en Vendée*, p. 287.

(2) Convention nationale, séance du 10 thermidor an II. *Journal de la Montagne*, n° du 15, p. 775.

ment sa conduite. Le 25 floréal (14 mai), ils prirent un arrêté, qui était la condamnation d'Ysabeau et de Tallien et de leur *modérantisme.*

A la date du 16 avril précédent (27 germinal an II), la Convention, sur la proposition de Saint-Just, avait adopté un décret portant que « les prévenus de conspiration seraient traduits désormais de tous les points de la République au tribunal révolutionnaire de Paris ». Le 8 mai (19 floréal) elle avait, sur la proposition de Couthon, voté un nouveau décret attribuant au tribunal révolutionnaire de Paris la connaissance de tous les crimes contre-révolutionnaires et supprimant les tribunaux ou commissions établis par les représentants du peuple en mission. Seulement, l'article 3 de ce décret réservait au Comité de Salut public le pouvoir de conserver les tribunaux ou commissions révolutionnaires qu'il jugerait utiles.

Suspendue par le décret du 27 germinal, supprimée par le décret du 19 floréal, la commission militaire de Bordeaux avait cessé de fonctionner. Son existence, en attendant les ordres du pouvoir central, n'était plus que nominale. Plus de guillotine, partant plus de joie : les Jacobins étaient dans la désolation. Heureusement, ils avaient à Paris un ami dévoué, un avocat chaleureux. Jullien fut écouté. Usant des pouvoirs que leur conférait l'article 3 du décret du 19 floréal, les membres du Comité de Salut public rendirent, le 25 floréal, un arrêté ordonnant à la Commission militaire de Bordeaux de reprendre immédiatement l'exercice de ses fonctions. Ils écrivi-

rent en même temps au président de la Commission la lettre qu'on va lire :

« Paris, le 25 floréal de l'an II de la République une et indivisible.

« Le Comité de Salut public,

« *A Lacombe, président de la commission établie à Bordeaux, et à ses collègues.*

« Le Comité de Salut public, citoyens, a cru devoir continuer dans l'exercice de ses fonctions la commission établie à Bordeaux. Mais, comme celle qui vous avait précédés s'était montrée indigne de la confiance du peuple en condamnant seulement à de fortes amendes les négociants que dans ses jugements mêmes elle reconnaissait contre-révolutionnaires et, par conséquent, *dignes de mort* aux yeux de la loi, *le Comité de Salut public attend de vous cette fermeté révolutionnaire et cette application inflexible des décrets*, si nécessaires dans les circonstances actuelles et dans les fonctions délicates qui vous sont confiées.

« *Les membres du Comité de Salut public*,

« Signé : COUTHON, B. BARÈRE, ROBESPIERRE (1). »

En adressant à Ysabeau l'arrêté qui maintenait la Commission militaire et la lettre destinée à son président, le Comité de Salut public informait le représentant que ses pouvoirs lui étaient enlevés. Ysabeau était alors à Royan ; c'est de cette ville qu'il envoya à Lacombe, le 21 mai (2 prairial), les pièces qu'il venait de recevoir. Sa lettre d'envoi se terminait par ces lignes :

(1) *Histoire de la Terreur à Bordeaux*, par A. VIVIE, t. II, p. 238.

« Je reçois par le même courrier l'ordre de cesser mes fonctions à Bordeaux. Je n'examinerai pas les motifs qui ont pu changer ainsi d'un instant à l'autre les dispositions du Comité de Salut public. Je me rendrai au poste qui m'est assigné, après avoir pris quelques jours pour arranger mes papiers à Bordeaux » (1).

Ysabeau était rappelé; la Commission militaire recevait une nouvelle investiture; ordre lui était donné d'être *inflexible;* le jacobinisme l'emportait sur toute la ligne : Jullien pouvait revenir.

A l'en croire, s'il a été renvoyé à ce moment à Bordeaux, ce n'est pas parce qu'il était partisan des mesures de rigueur, c'est au contraire parce qu'il était partisan des mesures de clémence et affichait hautement ses sentiments de modérantisme. « Cette mission, dit-il, dans son autobiographie, lui fut confiée sur la proposition de deux membres du Comité de Salut public, dont l'un, Barère, dit à son collègue Jullien père, qui réclamait contre le nouvel éloignement de son fils, occupant désormais un emploi honorable à Paris : « *Tais-toi, il est trop heureux de partir, il a été dénoncé; l'indépendance de ses discours ne tarderait pas à le perdre.* » Le jeune Jullien s'était, en effet, prononcé contre la tendance du comité à proscrire d'anciens patriotes, comme *Camille Desmoulins, Danton*, etc. » (2). — Cette explication, fournie un demi-siècle après les événements, a contre elle par malheur les faits et les dates. C'est dans la

(1) A. Vivie, tome II, page 239.
(2) *Biographie des hommes du jour*, tome VI, page 338.

seconde quinzaine de mai 1794 que Jullien a été renvoyé à Bordeaux, dans son intérêt, parce qu'il n'est pas d'avis qu'on poursuive Danton et Camille Desmoulins, et qu'il parle trop haut à ce sujet! Voilà qui est à merveille. Seulement, à ce moment-là, il y a déjà six semaines que Camille, Danton et leurs amis ont été guillotinés, et j'imagine dès lors qu'il n'est plus question de les poursuivre !

Les dantonistes étaient montés sur l'échafaud le 16 germinal (5 avril 1794). Jullien, qui était alors à Bordeaux, avait applaudi à leur supplice. Il avait félicité le Comité de Salut public d'avoir déjoué la conspiration ourdie par ces *scélérats*. Il avait écrit à Barère, le 10 avril : « J'électrise ici l'esprit public de mon mieux et tâche de substituer le sans-culottisme à l'esprit négociantiste... La découverte de la conspiration nouvelle m'a paru une occasion offerte de réveiller l'énergie du peuple et lui rappeler les scélérats qui l'auraient abusé... J'embrasse Robespierre, Couthon et Saint-Just. Partout on bénit le Comité de Salut public. Je me trouve heureux de m'associer quoique de loin, à ses travaux » (1).

La vérité est que Jullien était le très docile agent du Comité de Salut public, qu'il en approuvait tous les actes, et qu'il n'avait pas plus protesté contre la proscription des dantonistes que contre celle des girondins. Nous allons, du reste, le voir à l'œuvre durant sa seconde mission à Bordeaux. Ses actes

(1) *Une mission en Vendée*, page 277.

nous diront ce qu'il faut penser de son prétendu modérantisme.

IV

Jullien arriva à Bordeaux, pour la deuxième fois, aux environs du 25 mai 1794. Il y venait cette fois avec une mission officielle, pour y remplacer Ysabeau. Quant à Tallien, sa mission était depuis longtmps terminée. Entre Robespierre et lui, la lutte était engagée, lutte ouverte parfois, le plus souvent sourde, et qui ne pouvait finir que par la mort de l'un des adversaires. Le 22 mai, le jour peut-être où Jullien quitta Paris pour aller prendre possession de son poste, l'*amie* de Tallien, la belle Thérésa Cabarrus, fut arrêtée et jetée dans la prison dont elle ne devait sortir qu'après le 9 thermidor (1).

Quand Jullien arriva dans la Gironde, Ysabeau n'en était pas encore parti. L'arrangement de ses papiers demandait beaucoup de temps. Le 30 mai, Jullien écrit à Robespierre : « Je t'ai promis, mon cher ami, de t'écrire tout ce qui regarderait Bordeaux, je tiendrai parole. Il était bien urgent qu'Ysabeau

(1) Thérésa Cabarrus, Espagnole de naissance, Française par son mariage avec M. de Fontenay, conseiller au Parlement de Bordeaux, divorcée par acte du 5 avril 1793, se maria avec Tallien le 26 décembre 1794. Divorcée d'avec Tallien, elle épousa, du vivant de celui-ci, le prince de Chimay, et mourut, en 1831, au château de Ménars, près Blois. (*Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, par A. Jal.)

partît, et cependant, malgré l'arrêté du Comité de Salut public en date du 25 floréal, il est encore ici, et diffère son départ de quelques jours sous je ne sais quel prétexte » (1). — Le 1er juin, nouvelle lettre à Robespierre : « Les patriotes attendent tout du Comité de Salut public. Ysabeau ne part point encore, malgré votre arrêté; il reste et il intrigue... Sa présence prolongée est une rebellion aux ordres du Comité; tout me prouve même qu'il cherche à le décrier... Chaque jour de nouveaux propos et de nouveaux détails confirment mes craintes. Ysabeau veut se créer un parti, divise les patriotes dont quelques-uns lui restent encore attachés et rallie aussi les négociants et les aristocrates qu'épouvantent la Commission militaire et mon retour... » (2) — Dans cette lettre, Jullien dénonce Ysabeau, qui s'est permis, d'après lui, de blâmer l'exécution de Danton et de Camille Desmoulins, preuve nouvelle à l'appui de ce que nous avons dit plus haut. Lorsque Jullien écrivait — en 1841 — qu'il n'avait pas craint, en 1794, de parler hautement en faveur des dantonistes et de combattre les poursuites dirigées contre eux, il disait le contraire de la vérité.

Ysabeau partit enfin. Il quitta Bordeaux le 3 juin. « Son départ, écrit Jullien, a réjoui les patriotes. Il a existé ici beaucoup de cabales mercantiles, et la liberté est devenue vénale. Je suis à la piste des coupables, et le Comité de surveillance, qu'il entrait

(1) Rapport de Courtois. *Pièces justificatives*, page 367.
(2) *Ibid.*, page 264.

dans ma mission de désigner, m'aidera dans ces recherches... La punition des intrigants de tous les partis va régénérer Bordeaux (1)... »

Pour accomplir cette œuvre de *régénération*, il ne perdra pas une heure.

Le jour même du départ d'Ysabeau, Jullien installe le nouveau Comité de surveillance, dont la composition avait été arrêtée, le 25 floréal, sur ses propres indications. Une lettre du temps raconte ainsi cette installation :

Le 15 prairial (3 juin), Jullien entre à 10 heures du soir, accompagné de plusieurs membres du *Club de la Ferraille* (2) et d'autres citoyens. Il prend le fauteuil et dit : — Le Comité de Salut public a des reproches à faire au Comité de surveillance de Bordeaux ; il s'est aperçu du peu d'énergie de certains de ses membres. En révolution, *il ne faut qu'un sans-culotte qui vienne vous dire : Un tel est aristocrate, un tel est suspect, pour que le Comité le fasse arrêter de suite*... Jullien fit ensuite connaître les noms des nouveaux membres... Sitôt après les nominations, les arrestations commencèrent. *Le lendemain, la terreur fut dans la ville ; quelques jours après, la guillotine fut son train et a duré jusqu'au 16 thermidor, jour où la mort du tyran fut connue dans Bordeaux* (3).

Le Comité de surveillance *épuré* avait été réinstallé le 3 juin. Le 4 juin, la commission militaire *régénérée* reprit ses séances, sous la présidence de Lacombe.

(1) Rapport de Courtois, page 367.
(2) Sur le *Club de la Ferraille*, voir Aurélien Vivie, tome II, page 204.
(3) *L'Ami des citoyens*, de frimaire an III. Lettre écrite de Bordeaux par un *abonné*. — Charles Vatel, tome II, page 419.

Sous le proconsulat de Tallien et celui d'Ysabeau, du 23 octobre 1793 au 3 juin 1794, en sept mois, la commission militaire avait prononcé 102 condamnations capitales, soit une moyenne de 15 par mois. Sous le proconsulat de Jullien, du 4 juin au 29 juillet 1794, en moins de deux mois, la commission envoya 199 victimes à l'échafaud, soit une moyenne de 100 par mois. Sous Tallien et Ysabeau, on avait guillotiné trois femmes; on en guillotina 41 sous Jullien. Le poète Joseph Despaze ne faisait que traduire en vers énergiques l'indignation de tous les honnêtes gens, lorsqu'il écrivait quelques années plus tard, dans sa quatrième satire :

L'un des trois Jullien, proscripteur de vingt ans,
Ranime dans Bordeaux les bouchers haletants ;
Les meurtres sont ses jeux, et les têtes coupées
A cet enfant cruel tiennent lieu de poupées.

Comme son « bon ami » Robespierre à Paris, Jullien pratiquait, à Bordeaux, le système des *fournées*. Voici, par exemple, quelques-uns des chiffres du mois de juillet : le 4 juillet, *quatorze* accusés étaient traduits devant la commission militaire ; — le 6, *seize;* — le 10, *onze ;* — le 19, *douze ;* — le 21, *dix-huit;* — le 22, *quinze;* — le 25, *quatorze ;* — le 27, *dix-huit*. Un mot seulement sur deux de ces *fournées*. Le 10 juillet, la commission jugea onze accusés et en condamna *neuf* à mort : c'étaient les anciens conseillers au Parlement Dussault, de Laliman, André de Meslon aîné, de Terrefort, Romain Filhot de Chim-

baud, de Lassime, de Laporte, et les avocats généraux Dufaure de Lajarte et Raimond de Lalande. — Quatre jours auparavant, le 6 juillet, elle avait jugé seize accusés et en avait envoyé *douze* à l'échafaud. Parmi ces derniers figuraient six religieuses carmélites, qui marchèrent au supplice en chantant les versets du *Veni Creator* et du *Salve Regina ;* elles avaient été condamnées, dit le jugement, *comme complices des prêtres qui ne se sont point soumis à la déportation et dont elles ont refusé de faire connaître l'asile* (1).

Si Jullien poursuivait sans pitié les religieuses, il ne déployait pas moins de zèle pour *traquer* les députés de la Gironde, Guadet, Salle, Barbaroux et leurs amis. N'était-ce pas l'objet principal de sa mission ? On avait des raisons de croire qu'ils étaient réfugiés à Saint-Emilion, pays natal de Guadet, et qu'ils avaient trouvé un asile dans les grottes situées aux environs de cette ville. L'accès des grottes de Saint-Emilion passait pour très dangereux ; on n'osait s'y aventurer, même avec des flambeaux. Au nombre des « patriotes » jugés dignes par Jullien de l'aider dans sa chasse aux proscrits figurait un boucher de Sainte-Foy, le citoyen François Marcou. Par suite des nécessités de sa profession, il élevait des chiens de grande taille, et, par goût, il les avait dressés au combat. Sa meute était fameuse dans toute la contrée pour la conduite des bestiaux et pour la lutte des chiens entre eux (2). Elle fut amenée de Sainte-Foy

(1) Aurélien Vivie, *op. cit.*, tom. II, pag. 285 et 287.
(2) Charles Vatel, *Charlotte de Corday et les Girondins*, tom. III, pag. 695.

à Saint-Emilion et lancée dans les grottes. Tandis que les chiens, sans se laisser arrêter par les ténèbres, cherchaient la piste du « gibier », qu'ils eussent infailliblement dévoré s'ils l'avaient découvert, les agents de Jullien gardaient les issues, afin que les proscrits ne pussent échapper (1).

Cette *battue* demeura infructueuse ; mais bientôt Jullien allait être plus heureux. Le 17 juin, Guadet et Salle sont arrêtés à Saint-Emilion ; le 19, ils sont guillotinés à Bordeaux. Barbaroux, après s'être tiré un coup de pistolet qui lui fracassa la mâchoire, est pris, le 20 juin, aux environs de Castillon, conduit à Bordeaux et guillotiné le 25. Le 26, dans un champ de blé, voisin de l'endroit où Barbaroux avait essayé de se suicider, on trouve les cadavres de Buzot et de Pétion, rongés par les vers et les chiens. Jullien triomphe; il ne se sent pas de joie; le 11 messidor (29 juin), il écrit au Comité de Salut public :

Il y a quelque temps, ici, un silence morne était, dans les séances de la commission militaire, la réponse du peuple aux jugements de mort contre les conspirateurs. Le même silence les accompagnait à l'échafaud ; la commune entière semblait gémir en secret de leur supplice. Aujourd'hui, des acclamations unanimes et les cris mille fois répétés de *Vive la République !* sanctionnent et la condamnation et l'exécution des ennemis de la patrie... L'égoïsme et le modérantisme s'effacent, les esprits prennent une teinte républicaine et révolutionnaire.

(1) « Cette chasse, dit M. Vatel (III, 696), cette chasse aux hommes, émigrés, prêtres, proscrits quelconques, à l'aide de chiens, a eu lieu dans plus d'un endroit. A Caen, notamment, on eut recours à ce moyen pour découvrir la retraite du curé de Saint-Gilles. »

Les agents que j'avais envoyés à la recherche des conspirateurs n'ont rien négligé pour les atteindre tous, et Pétion, vivant, devait être conduit à Paris pour y venger par sa mort le peuple qu'il avait lâchement trahi. Mais Pétion et Buzot se sont soustraits à l'échafaud en se tuant eux-mêmes, et leurs cadavres pourris ont été trouvés dans un champ de blé...

Barbaroux, qui s'était manqué, fut découvert trois jours avant les autres et a été guillotiné ici.

Ce n'est que par une espèce de siège fait à Saint-Emilion qu'on a pu arrêter Guadet et Salle... J'ai fait arrêter tous ceux qui avaient concouru à favoriser leur recèlement, et si la plupart n'ont pas encore satisfait à la loi, c'est qu'il existe d'autres conspirateurs sur lesquels j'acquiers tous les jours d'autres renseignements...

Veuillez me faire savoir si, pour imprimer un grand exemple à des contrées que je puis appeler contre-révolutionnaires, il ne conviendrait pas de *faire raser les trois maisons de Saint-Emilion où logeaient Pétion*, *Buzot*, *Guadet*, *Salle et Barbaroux*, qui, tous cinq, ont enfin délivré la patrie de leur funeste existence (1).

Un mois après la condamnation de Guadet, et huit jours avant le 9 thermidor, — le 2 thermidor an II, 20 juillet 1794, — la famille Guadet fut condamnée en masse. Elle se composait ainsi :

Jean Guadet, âgé de soixante-dix ans, père du député ;

Marie Guadet, âgée de soixante-cinq ans, sœur du précédent ;

Mme Bouquet, née Thérèse Dupeyrat, sœur de la femme de Guadet ;

Robert Bouquet, mari de Thérèse Dupeyrat ;

(1) Charles Vatel, tom. II, pag. 409.

Xavier Dupeyrat, père de la précédente.

Ils furent tous envoyés à l'échafaud, où les suivait le lendemain Saint-Brice Guadet, frère du député, adjudant-général de l'armée de la Moselle.

Chose incroyable ! de longues années après, Jullien, devenu alors le « philanthrope Jullien », s'est efforcé d'engager M. Julien Guadet, neveu du représentant, dans une collaboration qui aurait couvert son passé du nom même de la plus illustre de ses victimes. Est-il besoin d'ajouter que M. J. Guadet repoussa avec indignation la proposition qu'osait ainsi lui faire l'homme qui avait fait périr sur l'échafaud toute sa famille ? (1)

V

Dans la journée du 31 juillet (13 thermidor an II), Jullien repartit pour Paris, laissant, pour continuer son œuvre, le représentant du peuple Garnier (de Saintes), qui, en haine de Dieu et des saintes, signait Garnier (de *Xantes*) (2). Au moment où il quittait Bordeaux, salué par les cris de : *Vive la Montagne ! Vive le Comité de Salut public !* on ignorait encore les événements du 9 thermidor. La nouvelle en fut apportée à Garnier par un courrier extraordinaire,

(1) Révélation historique, *Revue française* du 5 avril 1865.

(2) Le conventionnel Garnier, envoyé en mission dans le département du Bec-d'Ambès (on avait proscrit jusqu'au nom de la *Gironde*), était arrivé à Bordeaux le 10 juillet 1794.

dans la nuit du 31 juillet au 1er août (13 au 14 thermidor) (1).

C'est à la Rochelle que Jullien apprit la chute de Robespierre, le supplice de l'homme dont il avait été le *Benjamin*, auquel il n'avait cessé d'écrire, au cours de sa mission, les lettres les plus affectueuses, les plus dévouées, qui se terminaient habituellement par cette formule : *Je t'embrasse !* Si sa douleur fut grande, elle ne fut pas de longue durée. Moins d'une heure après avoir appris la fatale nouvelle, il écrivait un discours qu'il apprenait soigneusement par cœur et qu'il débitait, le soir même, à la société populaire de la ville :

Une grande crise politique a éclaté, disait-il ; la voix de la liberté crie : Ne vous attachez pas aux hommes !

...Un homme existait qu'on eût dit l'idole de la France. Un idole (*sic*) peut-il donc être dans une République ? et l'infâme idolâtrie n'est-elle pas l'avant-coureur de l'esclavage ?

Un homme existait cependant dont l'autorité pressurait la Convention nationale elle-même.

On n'osait plus ni parler ni écrire.

Il fallait se taire, une généreuse et stérile audace eût conduit sur l'échafaud.

La liberté, l'égalité n'existaient donc pas ; elles vont reparaître... quand tous ceux qui voulaient... les opprimer n'auront d'autre partage que le glaive des Lois ou le fer de Brutus.

Après ce début, après s'être félicité du renversement de celui qu'il encensait la veille, il applaudit en ces termes à son supplice :

(1) A. Vivie, *op. cit.*, tom. II, pag. 326.

Que sont-ils ces êtres qui, d'un signe de tête, semblaient commander à la mer et diriger le vaisseau de l'Etat ? Où est leur pouvoir, leur esprit de domination et leur impérieux langage ? Ils ont passé.

Leur *tronc inanimé est confondu avec le cadavre d'autres scélérats* plus ou moins *fameux ;* mais le corps vivant de la République est debout (1).

Jullien avait prononcé ce discours à La Rochelle. Il le fit imprimer à Rochefort, et, de cette dernière ville, où il se trouvait le 15 thermidor (2 août), il écrivit à son père une lettre que celui-ci s'empressa de communiquer à tous les journaux. Elle était ainsi conçue :

Rochefort, 15 thermidor an II.

J'apprends ici la mort des nouveaux triumvirs. Je me disais avec douleur, mais dans le secret de mon âme : Est-elle donc vraiment républicaine la nation qui compte dans son sein un homme appelé premier citoyen ? Et cependant tel était le titre que l'on semblait assigner à Robespierre. Ainsi périssent tous ceux qui voudront dominer dans la patrie ! Je suis à Rochefort, et je regagne Paris où je serai dans huit jours (2).

Le 19 thermidor, de passage à Orléans, il donna, devant la société populaire de cette ville, une autre lecture de son discours de la Rochelle.

Le 24, il présenta au nouveau Comité de Salut public un Mémoire sur sa mission à Bordeaux. Voici

(1) *Discours à la société populaire d'Orléans en la séance du 19 thermidor an II de la République française une et indivisible*, imprimé par l'ordre de ladite société.

(2) *Journal de Perlet*, n° du 24 thermidor an II.

en quels termes il y parlait de Robespierre : « Malgré l'illusion que m'avaient faite *ses fausses vertus*, je n'en craignais pas moins son grand pouvoir, son ton insolent et despotique, et j'avais parlé en secret à quelques patriotes bordelais de la nécessité où nous serions peut-être de *le poignarder* » (1).

Bassesses inutiles ! Ce même jour, 24 thermidor an II (11 août 1794), il fut arrêté, par ordre du Comité de Salut public, conduit aux Magdelonnettes, et de là transféré au Luxembourg, le 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794). Il était enfermé à la prison du Plessis, lorsqu'il fut mis en liberté, le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795).

Sous le Directoire, Jullien devint commissaire des guerres, et fit partie, à ce titre, de l'expédition d'Egypte ; sous-inspecteur aux revues sous l'Empire, il chanta l'Empereur (2), voyant peut-être dans Napoléon, selon le mot de Mme de Staël, un *Robespierre à cheval*.

La chute de l'Empire le rendit à la vie privée. Il collabora à plusieurs journaux politiques, fonda la *Revue encyclopédique*, courut sans succès la députation, publia des livres et des brochures sans

(1) *Rapport de ma mission à Bordeaux*, par M.-A. Jullien fils, agent du comité de Salut public de la Convention nationale, pag. 11.

(2) *Epître à Sa Majesté le roi de Bavière*, par M.-A. Jullien. 1808. — Cette Epître, empreinte du plus vif enthousiasme pour Napoléon, fut composée à l'occasion des fêtes qui eurent lieu à Munich, pour le mariage du prince Eugène, vice-roi d'Italie, avec la fille du roi Maximilien. Jullien avait assisté à ces fêtes. Il était également, à cette époque, très avant dans la faveur du prince Jérôme, roi de Westphalie, qui l'avait désigné pour être son ministre de la guerre. (*Biographie des hommes du jour*, pag. 358.)

nombre, se biographia lui-même un peu partout, et mourut oublié, le 6 novembre 1848 (1).

L'aimable et savant M. de la Sicotière, sénateur de l'Orne, un des hommes qui savent le mieux la Révolution, a tracé quelque part, de Jullien de Paris, en ses dernières années, un joli portrait à la plume :

Il était fort assidu à toutes les réunions scientifiques de Paris et de la province. Je le vois encore, petit, propret, longs cheveux blancs, habit vert-pomme, *voix flûtée et mielleuse*, *grand diseur de madrigaux et de petits vers*, *parlant toujours d'humanité*, jamais de la Révolution ; au demeurant, aimable vieillard, plein d'indulgence et d'encouragement pour la jeunesse. Malgré tous ses efforts, quelque chose de son passé semblait peser sur lui et glacer ses épanchements... Au congrès scientifique du Mans, dont il était un des présidents, lors de la séance d'inauguration, où chaque membre devait se faire inscrire dans les sections dont il désirait faire partie, la confusion était grande, et M. Jullien, de sa voix flûtée, qui ne pouvait dominer le tumulte, demandait que l'on mît un *en-tête* à chaque liste. « Messieurs, dit une voix, entendez-vous M. Jullien qui demande des *têtes?* » Le mot me glaça. Je ne sais si le vieillard l'entendit, mais il resta impassible (2).

Lorsqu'il mourut, Jullien de Paris faisait partie de plus de soixante-dix sociétés savantes, littéraires et *philanthropiques*. Au nombre de ces sociétés, dont il nous a donné soigneusement la liste, je trouve la

(1) C'est par erreur qne M. Aurélien Vivie, dans son excellente *Histoire de la Terreur à Bordeaux* (tom. II, pag. 325), le fait mourir « vers 1840 ou 1841 ».

(2) *A propos d'autographes*, par M. Léon de la Sicotière, p. 16. — 1864.

Société Linnéenne de BORDEAUX. — Après cela, ces graves botanistes avaient sans doute pour devise : *Latet* ANGUIS *in herbâ !*

23 mai 1893.





UN HISTORIEN BONAPARTISTE (1)

I

Le plus grand bonapartiste du siècle, Victor Hugo, disait un jour à la tribune de la Chambre des pairs : « Quant à moi, Messieurs, je suis par moments tenté de dire à la Chambre, à la presse entière : « Tenez, parlons un peu de l'empereur, cela nous fera du bien » (2). — Si Victor Hugo revenait aujourd'hui, il serait content. Voici coup sur coup trois livres sur l'empereur, et tous les trois d'une réelle importance : *Napoléon intime* (3) par M. Arthur Lévy; *Napoléon et Alexandre Ier*, par M. Vandal (4); les *Cent Jours*, par Henry Houssaye.

(1) *1815*, par Henry Houssaye. Tom. Ier. *La première Restauration. Le retour de l'île d'Elbe. Les Cent-Jours.* — Perrin et Cie, éditeurs. Un vol. in-8, 1893.

(2) Chambre des pairs. Séance du 14 juin 1847.

(3) Un volume in-8. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 1893.

(4) Deux volumes in-8, Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 1891-1893.

Lorsque parut, en 1887, le *Bonaparte* de M. Taine, M. Arthur Lévy se jura de venger la mémoire de l'empereur, de répondre au réquisitoire par un panégyrique, et par un hymne à l'anathème. Il se dit, comme Victor Hugo, le Hugo d'antan :

> Je garde le trésor des gloires de l'empire,
> Je n'ai jamais souffert qu'on osât y toucher !
> . . . .
> C'est à nous de chanter un chant expiatoire !
> C'est à nous de t'offrir notre deuil à genoux !
> . . . .
> C'est à nous d'effeuiller des roses sur ta cendre ;
> C'est à nous de jeter des lauriers sur ton nom ! (1)

Pendant cinq ans, sans trêve, sans relâche, il a *interviewé* les contemporains dans leurs écrits. Il a tout compulsé, tout lu, tout annoté. Il ne s'en est pas tenu là ; il a contrôlé, au moyen de faits historiques, les attestations recueillies dans les souvenirs de l'époque. Son dossier fait, ses notes bien classées, il s'est efforcé de substituer à la légende noire napoléonienne une légende dorée ; il n'a rien négligé pour établir que l'homme, chez Napoléon, valait le héros ; qu'il avait possédé, au plus haut degré, le sentiment familial, la bonté, la cordialité, la gratitude, l'humanité ; qu'il n'avait pas seulement été le plus grand, qu'il avait aussi été le meilleur des hommes. Sur tous les points où M. Taine avait porté l'attaque, M. Arthur Lévy a multiplié les témoignages contraires. Sur tous les chefs d'accusation, il a plaidé : *non coupable*. Qu'il

(1) *Les Rayons et les Ombres*, XII.

ait eu toujours raison et qu'il doive gagner complètement son procès, je suis loin de le croire. Il restera du moins que son plaidoyer est habile autant que chaleureux, et que l'impartiale histoire en devra tenir sérieusement compte.

C'est à l'homme surtout, à Napoléon *intime*, que M. Lévy s'est attaché, laissant de côté le souverain, le chef de l'Etat et le chef de l'armée. C'est le souverain, au contraire, le dominateur de l'Europe, que nous montre M. Albert Vandal, dans son grand ouvrage sur *Napoléon et Alexandre I*er. L'alliance de Napoléon avec le czar, sa formation, ses vicissitudes, sa rupture, tel est le sujet qu'il a choisi. Ce n'est qu'un épisode, mais d'une importance capitale, d'un intérêt puissant, et où l'auteur a eu cette heureuse fortune d'avoir à mettre en scène deux acteurs qui forment entre eux le plus parfait contraste. Napoléon, le dieu de la guerre, l'homme du chiffre et du fait, alliant la précision du calcul à l'exubérance de l'imagination, allant droit au but, même quand ce but est insaisissable, génie lumineux et puissant, fixant le soleil avec ses regards d'aigle, — l'homme du Midi et l'homme d'action! Alexandre, l'homme du rêve, toujours flottant entre les sentiments qui l'agitent, d'une ambition plus haute que son destin, impuissant à agir, irrésolu et mystérieux, les yeux fixés sur un fuyant idéal, le front baigné dans les brumes du Nord, un héros d'Ossian face à face, sur le radeau de Tilsit, avec un héros d'Homère!

Comme M. Arthur Lévy, M. Albert Vandal est un

enthousiaste de Napoléon. Il est passionné, lui aussi, pour l'empereur. Si son admiration ne lui ferme pas les yeux sur toutes les fautes de son héros, elle ne laisse pas pourtant de l'égarer parfois. Les premières lignes de son *avant-propos* sont celles-ci : « *Pendant toute la durée de son règne*, Napoléon poursuit *un but invariable : assurer* par une paix sérieuse avec l'Angleterre la fixité de son œuvre, la grandeur française et *le repos du monde.* » Il exprime la même opinion en maint autre endroit de son livre, notamment à la page 439 du tome premier, où il écrit : « Napoléon portait la peine (en 1808) d'avoir *voilé*, durant le cours d'une année, *la justice finale et la grandeur de son but, qui était le repos du monde*, sous l'absolutisme de ses procédés, d'avoir trop peu ménagé les scrupules, les intérêts propres de son allié, d'avoir violenté les rois et les peuples, et c'était son châtiment de n'être plus cru aujourd'hui, alors qu'il affirmait *son désir de paix et ses vues purement défensives.* »

Cette thèse n'est pas nouvelle. J'ai souvenir que M. Désiré Nisard l'a soutenue, voilà longtemps, sous le second empire. En 1887, le prince Napoléon lui a rendu le mauvais service de la prendre en main. Je ne la crois pas défendable. La vie entière de Napoléon lui est un long et éclatant démenti. La paix était antipathique à sa nature, à son caractère et à son génie. Il était fait pour porter des batailles, comme Corneille pour porter des tragédies et La Fontaine pour porter des fables, — comme un pommier est fait pour porter des pommes. Jusqu'à la fin il aimera la guerre ; il la fera

jusqu'au bout. Comment ne pas aimer l'art où l'on excelle? Comment se résigner, quand on a gagné les batailles de Marengo et d'Austerlitz, à cacher son auréole de victoires sous le bonnet de coton du roi d'Yvetot? L'entreprise est vaine de vouloir faire de ce prodigieux gagneur de batailles le champion de la paix universelle, le chevalier du *repos du monde*. Lui-même se jugeait mieux. N'est-ce pas lui qui disait un jour à l'un de ses meilleurs officiers, au général Dorsenne : « Vous êtes né au bivouac, vous avez grandi au bivouac, et, si je vis, vous y mourrez » ! (1)

Un des hommes qui ont le mieux parlé de Napoléon, le lieutenant-colonel de Baudus, ancien aide de camp des maréchaux Bessières et Soult, écrivait, en 1841, dans un livre excellent et trop peu connu :

« Si la France fût restée sous le sceptre de Napoléon, la situation exceptionnelle de ce prince parmi les autres souverains de l'Europe, autant que son goût pour la guerre, eût condamné les Français à combattre tant qu'il aurait vécu. Au reste, il ne cachait pas ses projets à cet égard. Nous en eûmes la preuve en 1809 à Valladolid. La garde s'étant montrée fatiguée des marches rapides et continuelles qu'on avait exigées d'elle depuis le commencement des opérations, et particulièrement de la longue

(1) Dorsenne, général de division, commandant les grenadiers à pied de la Garde, grand-officier de la Légion d'honneur, comte de l'empire, chambellan de l'empereur, etc.; il mourut le 24 juillet 1812.

course que l'on venait de faire à la poursuite de l'armée anglaise, Napoléon profita de la présence d'un grand nombre d'officiers de ce corps d'élite à une de ses revues pour lui adresser des reproches à ce sujet, reproches qu'il termina en disant : « Ah ! vous êtes las de la guerre ! Vous ne savez donc pas que *je la ferai jusqu'à quatre-vingts ans ? que je la ferai en litière quand je ne pourrai plus monter à cheval ?* » (1)

Ce que M. Vandal s'est propssé de montrer, c'est surtout l'envers et le dessous des événements. Leur côté dramatique est absent de son livre. Il se renferme étroitement dans le cercle qu'il s'est tracé; avec un courage que j'admire, il s'interdit toute incursion, même rapide, sur un autre terrain. L'empereur passe devant le front des troupes, les tambours battent la charge, les drapeaux se déploient au souffle de la Victoire : l'auteur ne veut rien voir et rien entendre. Il côtoie souvent le drame et l'épopée, le plus éclatant des drames, la plus héroïque des épopées. N'importe ! il n'écrira pas autre chose qu'un chapitre d'histoire diplomatique (2).

Ainsi ne fera pas M. Henry Houssaye, l'auteur de *1814* et de *1815*. Ecrivant l'histoire de la chute de l'empire et celle des Cent-Jours, ce qu'il recherche

(1) *Etudes sur Napoléon*, par le lieutenant-colonel de Baudus, ancien aide de camp des maréchaux Bessières et Soult ; deux volumes in-8 ; Paris, Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69. 1841, tom. I, pag. 119.

(2) Sur l'ouvrage de M. Albert Vandal, dont les deux premiers volumes seulement ont paru, voir mes *Portraits historiques et littéraires*.

avant tout dans les événements, c'est l'élément dramatique, ce qui se joue sur la scène et non ce qui se passe derrière le rideau. Il s'attache au côté anecdotique, pittoresque, théâtral. Il ne lui déplaît pas de captiver son lecteur, de l'*empoigner* au besoin. C'est son droit assurément. J'estime, comme lui, qu'après la prose bourgeoise et les pâles récits de M. Thiers, il y avait place ici pour une œuvre mouvementée, colorée, vivante, où passerait quelque chose d'un souffle d'épopée.

II

Après quatre ans de travail — son *1814* a paru en 1888(1) —, M. Henry Houssaye nous donne aujourd'hui le premier volume de son *1815*. Il va du 3 mai 1814, jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, au 12 juin 1815, jour du départ de Napoléon pour l'armée.

Le volume publié en 1888 était consacré à raconter les événements qui se pressent du 1er janvier au 20 avril 1814, de l'allocution des Tuileries, adressée par l'empereur à la députation du Corps législatif, aux adieux de Fontainebleau à la garde impériale. Pour remettre à son tour sous nos yeux l'histoire de ces Cent-Jours de 1814, M. Henry Houssaye n'avait pas cru pouvoir faire moins que de nous donner

(1) *1814*, par Henry Houssaye, un volume in-8, Perrin et Cie, éditeurs, 1888.

700 pages. Son volume d'aujourd'hui n'est guère moins considérable. Comme le précédent, il est plein de recherches, de faits, d'anecdotes, de détails, et les plus petits ne sont pas toujours les moins significatifs. Il est de même écrit avec un évident désir d'être scrupuleusement exact, de ne rien sacrifier des droits de la vérité et de la justice. Mais c'est précisément parce que je tiens en très haute estime le caractère et le talent de l'auteur que je ne crois pas devoir taire mes critiques et mes réserves.

M. Henry Houssaye ne se cache pas d'être napoléonien, et on pense bien que je n'ai nulle envie de lui en faire un grief. J'ai peur seulement que son enthousiasme pour le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna, de Brienne et de Champaubert, ne l'ait entraîné, dans ce second volume, comme dans le premier, à commettre plus d'une faute. Dès le début, il est tombé dans un péché, très grave pour un historien, le *péché d'omission.*

Déjà, dans son *1814*, j'avais dû signaler des oublis bien singuliers. C'est ainsi, par exemple, qu'on y chercherait vainement la proclamation du conseil général de la Seine, du 1er avril 1814, la déclaration du Sénat, du 3 avril, décrétant et motivant la déchéance de Napoléon, l'ordre du jour de l'empereur à l'armée, en date du 5 avril. Le manifeste sénatorial qui sert de considérant à l'acte de déchéance, et le manifeste impérial lancé contre le Sénat sous la forme d'un ordre du jour militaire, sont cependant les deux pièces capitales à consulter pour le jugement de ce

grand procès. Le Sénat et l'Empereur s'entr'accusaient tous deux justement :

> Le juge, instruit de leur malice,
> Leur dit : Je vous connais de longtemps, mes amis ;
> Et tous deux vous paierez l'amende :
> Car toi, loup, tu te plains quoiqu'on ne t'ait rien pris,
> Et toi, renard, as pris ce que l'on te demande.

D'autres oublis non moins graves, plus étranges encore, seraient à relever. Après son abdication, Napoléon dont le génie avait été à la hauteur de ses rêves, mais dont l'âme n'était pas à la hauteur de son infortune, résolut de se donner la mort. Pendant la campagne de Russie, il avait demandé au docteur Yvan une forte dose d'opium, prêt à en faire usage s'il tombait au pouvoir de ses ennemis. Il l'avait renfermée dans un sachet, qu'il avait porté sur lui jusqu'au moment de sa rentrée en France; il l'avait alors déposée dans son nécessaire de voyage, où elle se trouvait encore dans la nuit du 11 avril 1814; il la prit, la délaya dans un peu d'eau, l'avala et se jeta sur son lit pour mourir. Soit que la dose se fût trouvée insuffisante, soit que le temps en eût amorti le venin, l'empereur, après un long assoupissement, revint à la vie. — « Le destin en a décidé, dit-il à M. de Caulaincourt, il faut vivre et attendre ce que veut de moi la Providence » (1).

M. Henry Houssaye a passé complètement sous si-

(1) Thiers, tom. XVII, pag. 802 et suivantes. — *Manuscrit de 1814*, par le baron Fain, pag. 394.

lence cet épisode. Il s'est de même interdit de raconter l'itinéraire de Fontainebleau à l'île d'Elbe, qui était cependant l'épilogue obligé de son livre.

Dans son voyage à travers le Midi de la France, l'empereur déchu fut, en plus d'un endroit, assailli par des cris de vengeance et de mort. A un quart de lieue d'Orgon, où l'exaltation de la populace avait inspiré des craintes sérieuses, « il changea d'habillement dans sa voiture, se revêtit d'une redingote bleue, mit un chapeau rond avec une cocarde blanche, et monta à cheval pour courir devant sa voiture, en courrier » (1). Un peu plus loin, à Canat, Napoléon revêtit l'uniforme autrichien du général Koller. « Le major Olevief, aide de camp du général Schouvaloff, se plaça dans la voiture de l'empereur, et celui-ci, avec le général Koller, dans la voiture de ce dernier. Non seulement il ne quitta pas la calèche du général Koller, mais même il le pria de laisser fumer son domestique, assis sur le siège de devant, et demanda au général s'il ne savait pas chanter, afin que la familiarité de ses manières éloignât, dans les endroits où l'on s'arrêtait, le soupçon que l'empereur était dans cette voiture. Le général Koller ne sachant pas chanter, l'empereur le pria de siffler, et ce fut avec cette singulière musique que le cortège fit partout son entrée, pendant que l'empereur, enfumé par l'encens de la pipe et en-

(1) Rapport officiel du comte de Truchsess — Waldbourg. Voy. *Voyage de Napoléon Bonaparte de Fontainebleau à l'île d'Elbe, du 17 avril au 5 mai 1814,* rédigé d'après les rapports officiels des commissaires autrichien et prussien qui l'ont accompagné. (*Recueil de pièces officielles,* publié par Frédéric Schœll, VII, 169.)

foncé dans un coin de la calèche, avait l'air de dormir profondément » (1). Qu'il ne faille pas prendre au pied de la lettre tous ces détails émanés d'un ennemi, j'y consens. Il importe cependant de remarquer que les rapports du comte de Waldbourg et du général Koller ont un caractère officiel. Le général Schouvaloff, commissaire de l'empereur Alexandre, et qui était animé, comme son maître, de sentiments élevés et généreux, a certifié à Chateaubriand l'exactitude des faits : « Ses paroles contenues, dit l'auteur des *Mémoires d'outre-Tombe* (2) en disaient plus que le récit expansif de Waldbourg. » M. Thiers lui-même reconnaît que Napoléon a revêtu un costume étranger : il évite du reste de dire lequel, et il glisse le plus rapidement possible sur ces détails, qui auraient pourtant donné à son livre une moralité qui lui manque. Les autres écrivains bonapartistes ne sont pas moins discrets ; ils se bornent en général, comme M. de Norvins ou M. Albert Maurin, à dire en deux lignes que « Napoléon dut se dérober sous un uniforme étranger à des outrages ou à des périls imminents », ou, comme M. Bignon, à passer sans transition de Fontainebleau à l'île d'Elbe, et à écrire seulement ceci : « Je ne crois pas utile de redire les détails connus du voyage de l'île d'Elbe » (3). M. Henry Houssaye

Imite de Bignon le silence prudent.

(1) Rapport officiel du comte de Waldbourg.
(2) Tom. V, pag. 382.
(3) *Histoire de France sous Napoléon*, tom. XIV, pag. 77.

M. Thiers, qui a conduit l'histoire de Napoléon jusqu'à sa mort, jusqu'au 5 mai 1821, a trouvé moyen de ne pas dire un mot des traités de 1815. De ces traités, conclusion logique, complément nécessaire du règne de Napoléon, il n'y a pas trace dans ses vingt volumes. N'est-ce pas une omission du même genre que M. Henry Houssaye a commise dans son ouvrage, où il ne parle pas du traité du 30 mai 1814? S'il n'en dit rien, s'il l'expédie en trois lignes (1), serait-ce donc parce que ce traité imposait à la France de durs sacrifices, dont la responsabilité pèse tout entière sur la mémoire de Napoléon, — et aussi parce qu'il renfermait, en même temps, certaines clauses moins rigoureuses, inespérées dans un tel désastre, dues, celles-là, au seul retour des Bourbons, si bien qu'un adversaire de la Restauration, le général Foy, a pu dire à la tribune de la Chambre des députés, dans la session de 1820, que Louis XVIII avait *deux fois délivré la France de l'étranger?* (2)

III

Les premiers chapitres de *1815*, consacrés aux hommes et aux choses de la première Restauration, sont moins, j'ai regret à le dire, une page d'histoire impartiale et sereine qu'une satire violente et un pamphlet. Que Louis XVIII et son gouvernement, au mi-

(1) *1815*, pag. 9.

(2) Séance du 2 mars 1820. *Discours du général Foy*, tom. I, pag. 48.

lieu d'une situation pleine de difficultés et de périls, aient commis des fautes, qu'ils aient été souvent mal inspirés, maladroits, je le veux bien; mais il n'eût été que juste de reconnaître en même temps qu'ils ont été honnêtes, généreux, et que leurs erreurs, leurs maladresses ont été largement compensées par les bienfaits qu'ils ont apportés à la France. Et d'abord ils lui ont donné la liberté, et de cela encore M. Henry Houssaye ne dit rien. De la charte de 1814, de son caractère libéral, pas un mot. Peu s'en faut même que l'auteur ne fasse sur elle le silence le plus complet. S'il en parle, c'est à peu près uniquement pour signaler la formule qui la terminait : *Donné à Paris, l'an de grâce 1814, et de notre règne le dix-neuvième.* Cette formule, sans doute, était regrettable. Sans doute, le mieux eût été pour Louis XVIII, ainsi que le fait observer un judicieux historien, Alfred Nettement (1), de dater la charte constitutionnelle de la dix-neuvième année de son avènement et de la première année de son règne. C'est ce que demandaient et le Sénat et l'empereur Alexandre. Il me semble pourtant que l'attitude de Louis XVIII en cette circonstance ne manqua pas de dignité, et que sa réponse aux objections qui lui étaient faites respire une véritable grandeur. Voici dans quels termes le roi de France écrivait à Alexandre :

Sire, il m'est pénible de ne pouvoir accueillir que par un refus la première demande qui m'est faite par Votre

(1) *Histoire de la Restauration*, par Alfred Nettement, tom. Ier, pag. 322.

Majesté; mais l'honneur de ma maison et le mien me défendent impérieusement de céder à ce vœu du Sénat. Les membres du Sénat n'ont, à aucun titre, le droit de disposer de la couronne de France, et ce n'est point à moi qu'ils l'auraient offerte, s'ils avaient été réellement les maîtres de la décerner selon leur bon plaisir. Le droit que l'esprit religieux de nos pères a nommé divin n'est que la conséquence naturelle de la loi du pays. Cette loi, qui a déjà donné à la monarchie française plus de huit cents ans d'une glorieuse existence, veut que, *pour le bien général de la société et non dans un intérêt individuel*, la royauté se perpétue dans une famille comme un héritage, sans qu'il soit permis à aucun de ses membres d'aliéner la moindre partie de ce dépôt sacré. C'est en vertu de cette loi que je suis roi de France depuis la mort de Louis XVII. Si mon droit au trône n'était pas tout entier dans cette loi, quel serait mon titre pour y prétendre? Hors de ce droit, que suis-je? Un vieillard infirme, un malheureux proscrit, réduit à mendier, loin de sa patrie, un asile et du pain. Tel j'étais encore il y a peu de jours; mais ce vieillard, ce proscrit était le roi de France. Ce titre seul a suffi pour que la nation entière, éclairée enfin sur ses véritables intérêts, le rappelât avec amour au trône de ses pères. Je reviens à sa voix; mais je reviens roi de France...

Cette réponse n'est pas seulement pleine de noblesse; elle est pleine aussi de vérité. Louis XVIII n'avait point d'autre titre, en effet, pour occuper le trône, que d'être le descendant de Louis XIV, le frère de Louis XVI, le successeur de Louis XVII. — Le successeur de Louis XVII, ai-je dit; Louis XVII avait-il donc régné? Y avait-il eu, entre le 21 janvier 1793 et le 8 juin 1795, un jour, une heure, où l'orphelin du Temple avait porté la couronne et le sceptre? Non. Mais alors pourquoi l'appeler Louis XVII? Pourquoi

lui décerner ce titre royal auquel il n'a aucun droit, pas plus que Louis XVIII à ces dix-neuf années de règne que lui marchandait le Sénat? Soyez logique et conséquent avec votre système; effacez de notre poésie ces beaux vers :

On entendit des voix qui disaient dans la nue :
— « Jeune ange, Dieu sourit à ta gloire ingénue;
« Viens, rentre dans ses bras pour ne plus en sortir.
« Et vous, qui du Très-Haut racontez les louanges,
« Séraphins, prophètes, archanges,
« Courbez-vous, *c'est un roi,* chantez, c'est un martyr ! » (1)

Aussi bien, ce que Louis XVIII a fait en 1814, Napoléon l'a fait également en 1815. Il déclare, dans sa proclamation du 1er mars 1815, que *tout ce qui a été fait* depuis la rentrée des Bourbons *est illégitime;* il décrète, le 13 mars, à Lyon, que « toutes les promotions faites dans la Légion d'honneur par tout autre grand-maître que lui, et tous brevets signés par d'autres personnes que le comte Lacépède, grand-chancelier *inamovible* de la Légion d'honneur, sont nuls et non avenus. Il ne consent à donner un Acte constitutionnel qu'autant qu'il sera une simple *addition* aux Constitutions impériales. « Napoléon, dit M. Duvergier de Hauranne, n'admettait pas qu'un autre eût été le souverain légitime de la France, et il prétendait avoir régné pendant ses onze mois de séjour à l'île d'Elbe » (2). C'est ce que reconnaît le se-

(1) Victor Hugo, *Ode sur Louis XVII.*
(2) Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France,* tom. II, pag. 501.

crétaire de son cabinet, M. Fleury de Chaboulon, qui fut son confident pendant la tragédie des Cent-Jours et qui dit, au tome II de ses *Mémoires :* « Napoléon fut encore déterminé (à l'Acte additionnel) par une autre considération : il regardait les Constitutions de l'empire comme les titres de propriété de sa couronne, et il aurait craint, en les annulant, d'opérer une espèce de novation, qui lui aurait donné l'air de recommencer un nouveau règne. Car *Napoléon, après avoir voué au ridicule les prétentions du « roi d'Hartwel », était enclin lui-même à se persuader que son règne n'avait point été interrompu par son séjour à l'île d'Elbe* » (1).

Si Louis XVIII était l'homme de la tradition, il était aussi, dans une large mesure, l'homme de son temps. Il n'entendait nullement tenir pour non avenus les faits qui s'étaient passés en France pendant son exil. Aussi, à son retour, la France assista-t-elle à un spectacle qu'elle ne devait plus revoir au cours de ses révolutions successives.

La rentrée des Bourbons, en 1814, ne fut le signal d'aucune proscription. Quelques-uns des membres de la famille de Napoléon furent même autorisés à rester en France. La reine Hortense continua d'habiter Paris. Le prince Eugène sollicita une audience de Louis XVIII et fut reçu par le roi avec la plus grande bienveillance. De leur côté, les hommes les plus compromis dans la Révolution n'eurent à souffrir en rien

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon en 1815*, par M. Fleury de Chaboulon, ex-secrétaire de l'empereur Napoléon et de son cabinet, 1820, tom. II, pag. 45.

du rétablissement de la monarchie. Les régicides eux-mêmes ne furent pas inquiétés (1).

La Charte établissait le gouvernement parlementaire et remettait, par conséquent, le pouvoir réel aux mains des Chambres. Si Louis XVIII et ses ministres avaient voulu faire de la *réaction*, leur premier soin eût été de faire entrer en majorité, dans la composition des deux Chambres, l'élément réactionnaire. Bien loin de suivre cette marche, ils conservèrent le corps législatif tel qu'il était sorti des mains de l'administration impériale, et ils ne changèrent que son nom. Quant à la chambre des pairs, composée de cent cinquante-quatre membres, ils y admirent quatorze maréchaux de l'empire et quatre-vingt-sept membres de l'ancien Sénat impérial, en tout cent un serviteurs de l'empire contre cinquante-trois membres de l'ancienne société française ; et encore, parmi les pairs de cette dernière catégorie, il y en avait plusieurs appartenant aux opinions qui dominaient depuis la Révolution.

Les maires nommés par Napoléon furent maintenus.

(1) Ce fut seulement en 1815, après la seconde Restauration, que l'exil fut prononcé contre ceux des régicides qui avaient fait acte d'adhésion au gouvernement des Cent-Jours ; encore fallut-il que la Chambre des députés fît violence à Louis XVIII pour lui arracher cette décision. Les régicides ainsi atteints n'en revenaient pas d'en être quittes à si bon compte. « Nous tenons, dit M. Charles de Lacombe dans sa *Vie de Berryer* (tom. I, pag. 149), nous tenons de M. Odilon Barrot que lorsque Mailhe, rapporteur dans le procès du roi à la Convention, apprit qu'il n'aurait qu'à s'éloigner de France, il se mit à sauter de joie dans son cabinet, ayant redouté un tout autre sort et « étant très peureux, comme beaucoup de ces terroristes, » ajoutait M. Odilon Barrot. »

Il est vrai que, sous l'empire, les maires, « sauf dans l'Est de la France, étaient presque tous d'*anciens seigneurs de village émigrés* que l'empereur, toujours trop jaloux de rallier à lui la vieille noblesse, avait nommés de 1809 à 1811 » (1). C'est M. Henry Houssaye qui dit cela, mais je n'en crois pas un traître mot, encore bien qu'il cite en note Fouché, Davout et l'inspecteur de gendarmerie Saulnier. J'ai sous les yeux l'Almanach de la Loire-Inférieure pour l'année 1814 (2). Ce département, qui n'est pas, que je sache, situé « dans l'Est de la France », comptait 209 communes. Sur les 209 maires nommés par l'empereur, je trouve 24 « nobles », lesquels, du reste, ne sont pas du tout « d'anciens seigneurs émigrés ». Quoi qu'il en soit, 24 sur 209, voilà qui est bien loin du *presque tous* de M. Henry Houssaye !

Non seulement il ne fut pas touché aux maires, mais les agents purement politiques furent en grande partie respectés. Le roi conserva la moitié des préfets et des sous-préfets de l'empire.

Quelle fut, vis-à-vis des maréchaux et des officiers généraux de l'empire, la conduite de Louis XVIII ? Le 25 avril 1814, les maréchaux étant allés, avec un nombreux état-major, au-devant de lui, à Compiègne, Berthier, prince de Neufchâtel, porta la parole au nom de ses collègues. Le roi lui répondit quelques mots simples, dignes, pleins d'estime pour l'armée.

(1) *1815*, pag. 503.

(2) *Etrennes nantaises, civiles et ecclésiastiques, pour l'année 1814*, pag. 41 et suiv.

Lorsqu'on lui eut présenté successivement tous les maréchaux, il fit un effort pour se lever, malgré la goutte dont il souffrait en ce moment ; quelques serviteurs s'approchèrent pour lui offrir le secours de leurs bras. Les repoussant aussitôt du geste et saisissant les bras des deux maréchaux qui étaient à ses côtés : « C'est sur vous, dit-il, Messieurs les maréchaux, que je veux toujours m'appuyer. Je suis heureux de me trouver au milieu de vous... heureux et fier, continua-t-il avec un accent plus élevé. Approchez, entourez-moi. Vous avez toujours été de bons Français. J'espère que la France n'aura plus besoin de votre épée ; si jamais, ce que Dieu ne veuille, on nous forçait à la tirer, tout goutteux que je suis, je marcherais avec vous. » Au dîner, le roi fit asseoir les maréchaux à sa table et but à l'armée française : « C'est boire, ajouta-t-il, à la gloire et à l'honneur. »

Les actes répondirent aux paroles. Une ordonnance du 6 mai 1814 constitua un conseil de guerre chargé d'étudier les changements à introduire dans l'organisation de l'armée. Voici quelle en fut la composition : les maréchaux Ney, Augereau, Macdonald ; les généraux Dupont, Compans et Curial, pour l'infanterie ; les généraux Latour-Maubourg et Préval, pour la cavalerie ; le général Kellerman, pour la garde ; le commissaire ordonnateur Marchand, pour l'administration de la guerre ; le général Félix, inspecteur aux revues, pour l'administration militaire. Les membres de ce conseil appartenaient donc tous à l'armée impériale. Aussi les réformes à opérer furent-

elles exemptes de tout esprit de réaction. Si l'effectif des troupes subit une réduction considérable — il fut ramené au chiffre de 223.312 hommes et de 32 mille 164 chevaux — et si plus de 13.000 officiers furent mis à la demi-solde, ces mesures étaient commandées par la situation de la France et de l'Europe. Elles étaient la conséquence forcée de la substitution de l'état de paix à l'état de guerre. Pour montrer combien la première Restauration était éloignée de nourrir contre les soldats de l'empire des sentiments hostiles, il suffira de rappeler qu'une ordonnance royale, en date du 12 mai 1814, maintint l'infanterie et la cavalerie de la Vieille Garde avec son organisation. Les officiers conservèrent le rang du grade supérieur et en portèrent les marques distinctives, ce qui n'avait pas lieu sous Napoléon ; les sous-officiers, brigadiers et caporaux continuèrent à porter les marques de leur grade.

Louis XVIII, comme c'était son droit et son devoir, rétablit la croix de Saint-Louis. Dans la distribution qu'il en fit, il n'oublia pas l'ancienne armée impériale. La grand'croix de Saint-Louis fut donnée au maréchal duc de Valmy. Seize cordons de commandeur furent accordés à des officiers de l'empire, chevaliers de cet ordre avant la Révolution. La croix de chevalier, sollicitée avec ardeur, récompensa tous ceux qui avaient vingt-quatre ans de service effectif. Trente et une grand'croix de la Légion d'honneur, soixante-quatre nominations de grands-officiers, cent cinquante-neuf de commandeurs, sans compter celles d'officiers

et de chevaliers, voilà quelle fut la part de l'armée.

Le roi fit plus pour la Légion d'honneur. Jusqu'alors les grades n'avaient pas été distincts. Sous Napoléon, les grands-officiers, les commandeurs et les officiers portaient uniformément la décoration en or à la boutonnière. Il n'y avait de différence que dans le traitement. Par son ordonnance du 19 juillet 1814, Louis XVIII décida que les grands-officiers porteraient le cordon rouge en écharpe, comme les grand'croix, mais sans plaque, et que les commandeurs porteraient leur décoration en sautoir. De la sorte, on ne pouvait se méprendre sur la distinction, et c'était encore une nouvelle faveur (1).

J'ai dit, tout à l'heure, que Louis XVIII avait élevé tous les maréchaux à la pairie. Il ne s'en est pas tenu là. Lors de la reconstitution de la maison militaire du roi, le commandement des quatre anciennes compagnies des gardes du corps fut confié au duc d'Havré-Croï, au duc de Gramont, au prince de Poix (Noailles) et au duc de Luxembourg (Montmorency) ; mais, en même temps, le maréchal Berthier et le maréchal Marmont recevaient le commandement des deux compagnies nouvelles. Plus tard, lorsque Louis XVIII formera la garde royale, les quatre majors généraux qui la commanderont seront tous les quatre des maréchaux de l'empire, Victor, Macdo-

(1) *Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis*, par Théodore Anne et Alexandre Mazas. — Th. Anne, l'*Union* du 5 janvier 1862.

nald, Marmont et Oudinot. Rien n'y fait. M. Henry Houssaye crible de railleries « ce roi d'Yvetot humaniste ». Il l'accuse de ne voir dans ces glorieux soldats que « des va-nu-pieds », qu'il se résigne bien à voir à la tête de ses armées, mais dont il ne veut pas autour de sa personne (1)!

V

Si M. Henry Houssaye ne ménage guère Louis XVIII et les princes, c'est surtout pour ces pauvres royalistes qu'il est sans pitié. Depuis feu Béranger, jamais on ne s'était moqué si allègrement de ces malheureux *marquis de Carabas*, lesquels du reste n'avaient plus le sou et avaient vu passer entre les griffes du chat botté, au prix d'une poignée d'assignats, leurs châteaux et leurs terres. Chose monstrueuse ! Dépouillés, ruinés, le jour où triomphait enfin la cause à laquelle ils avaient tout sacrifié, ils accouraient à Paris pour demander une place ou une petite pension. Mais étaient-ils donc les seuls ? Je lis dans les *Souvenirs* du baron de Barante, alors préfet de la Loire-Inférieure : « J'eus aussi, du matin au soir, à examiner des Vendéens afin de proposer des pensions pour eux. *La plupart* de ceux qui se présentaient étaient du

(1) « Il souffrait que ses armées obéissent à des va-nu-pieds couturés de blessures et devenus maréchaux de France par cent combats, pourvu que ses gentilshommes de la chambre eussent trente-six quartiers. » *1815*, pag. 39.

reste des *bleus* et n'avaient nullement combattu pour le roi (1). » Quant à ceux qui avaient vraiment combattu pour le roi, leur ambition, en général, était des plus modestes. Le comte Alexandre de Puymaigre écrit dans ses *Mémoires :* « Je dois dire à leur éloge que l'ambition de ces loyaux Français n'était pas difficile à contenter. Je me souviens que l'un d'eux, du nom de Courson, connu en Bretagne par l'adage : « Si l'on bat un buisson, il en sort un Courson, » ayant rempli les fonctions de major dans l'armée vendéenne et ayant été blessé devant Guérande, avait pour toute prétention d'être fait contrôleur des droits réunis » (2).

Les royalistes ne sont pas seulement ridicules dans le livre de M. Henry Houssaye, ils sont également odieux. Au mois de décembre 1814, le maréchal Soult, ministre de la guerre, avait appelé un des anciens chefs de la chouannerie en Bretagne, Aimé Picquet du Boisguy, à faire partie de la commission instituée pour déterminer les récompenses ou indemnités à accorder « aux officiers et soldats des armées royales de l'Ouest, blessés pour la défense du trône ». A cette occasion, M. Henry Houssaye trace de du Boisguy le portrait suivant : « Entre tous les chefs de bande, du Boisguy avait laissé un exécrable renom. Outre les massacres de bleus désarmés, les pillages de voitures publiques, les incendies de chaumières, les

(1) *Souvenirs du baron de Barante*, tom. II, pag. 97.
(2) *Souvenirs sur l'Emigration, l'Empire et la Restauration*, par le comte de Puymaigre, pag. 206.

extorsions d'argent en chauffant plus que de raison les pieds des récalcitrants, on lui attribuait certaines gentillesses d'un goût autrement relevé. Il avait, disait-on, fait enterrer vifs le même jour une centaine de soldats républicains, et il avait violé deux de ses cousines, suspectes de tiédeur royaliste, après quoi il les avait livrées à ses hommes pour les violer à leur tour et les égorger ensuite. Et c'était ce personnage dont Soult contresignait la nomination au grade de maréchal de camp et qu'il choisissait comme représentant du roi » (1) ! De semblables accusations demandent à être appuyées sur des preuves indiscutables. Fils du greffier en chef du Parlement de Bretagne et neveu de l'amiral La Motte-Picquet, un de nos premiers hommes de mer, Aimé Picquet du Boisguy a pris part, de 1793 à 1800, aux luttes de la Vendée et de la Bretagne contre la Révolution. La *Biographie bretonne*, publiée en 1852, renferme sur lui une Notice, dont l'auteur, M. Prosper Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest, n'est point suspect de faiblesse à l'endroit des chefs de la chouannerie. Dans ce travail, très étendu et très étudié, écrit dans le pays même où s'étaient passés les événements, on chercherait vainement trace des imputations dont M. Henry Houssaye a cru pouvoir se faire l'écho. J'y trouve en revanche ces détails : « Comprenant l'inutilité d'une plus longue résistance, du Boisguy se décida à répondre aux ouvertures que

(1) *1815*, pag. 87.

lui avait fait faire le général Brune. Il se rendit, le 18 février 1800, à Rennes, où Brune lui fit l'accueil le plus flatteur, et lui proposa, au nom du premier consul, le grade de général de brigade, équivalant à celui de maréchal de camp que Louis XVIII venait de lui conférer. Ni cette proposition, ni la perspective des indemnités qui l'eussent dédommagé du sacrifice de 200.000 fr. employés à lever et équiper des troupes pour la défense de la cause royale, ne purent séduire du Boisguy : comme son beau-frère, le vicomte de Pontbriand, qui l'avait présenté à Brune et auquel le grade de colonel était offert, il ne stipula aucun avantage personnel. Tout ce qu'ils demandèrent, ce fut la liberté, qu'ils obtinrent, de leurs camarades détenus dans les prisons de Fougères, de Rennes et de Vitré. Ce désintéressement valut à du Boisguy l'admiration de Lanjuinais, à qui longtemps après il dut son mariage avec Mlle Charton » (1). Si du Boisguy avait commis les crimes abominables dont parle l'auteur de *1815*, le général Brune lui aurait-il fait « l'accueil le plus flatteur »? Le premier consul lui aurait-il fait offrir le grade de général de brigade? Lanjuinais enfin, l'honnête et austère Lanjuinais, lui aurait-il accordé son admiration et son amitié?

Un autre royaliste, le chevalier de Bruslart, avait servi en Normandie sous les ordres de Frotté. Après la mort de ce dernier, tombé dans un guet-apens en venant traiter de sa soumission, et fusillé au mépris

(1) *Biographie bretonne*, tom. Ier, pag. 129.

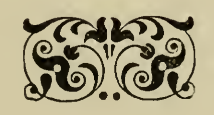
de la parole donnée (18 février 1800), il avait pris le commandement en chef, mais il avait fait sa soumission personnelle dès le 10 mars suivant (1). En 1814, il fut nommé commandant de la Corse. « Il y a des soupçons, dit M. Henry Houssaye, que l'ancien chouan s'était donné la mission de faire assassiner l'empereur » (2). Parmi les indices que rapporte notre historien, je relève celui-ci : « les *termes méprisants* dans lesquels Masséna ordonna de mettre en liberté Bruslart qui, échappé de Corse après le 20 mars, venait d'être arrêté à Toulon. *Rapport du lieutenant de police de Toulon. 20 mai 1815* ». — Il me semble bien que ce rapport d'un policier perd singulièrement de sa valeur, en présence de la lettre suivante de Masséna, écrite à Bruslart, le 6 avril, en lui envoyant des passeports pour aller rejoindre le duc d'Angoulême en Dauphiné :

Monsieur le général, je n'ai pas reçu de réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser par estafette à S. A. R. pour lui rendre compte de votre arrivée à Toulon. Néanmoins, comme vous paraissez désirer ardemment rejoindre au plus tôt M. le duc d'Angoulême, je n'ai aucun obstacle à y apporter, et conçois que votre désir est légitime ; *je n'ai que le regret de n'avoir pu cultiver votre connaissance comme je l'eusse désiré.* — Signé : le maréchal duc de Rivoli, prince d'Essling (3).

(1) *Louis de Frotté*, par M. de la Sicotière, tom. II, pag. 537.
(2) *1815*, pag. 171.
(3) *Biographie universelle*, tom. LIX, pag. 395.

M. Henry Houssaye a tiré, dans son livre, un très habile parti des rapports de police. Je me bornerai à faire remarquer qu'il en est peut-être de ces rapports comme de la vertu : pas trop n'en faut.

18 avril 1893.





UN HISTORIEN BONAPARTISTE

(SUITE ET FIN)

I

Le retour de l'île d'Elbe, — Napoléon s'embarquant à Porto-Ferrajo le 26 février 1815; débarquant avec onze cents hommes dans le golfe Jouan, le 1er mars; entrant sans tirer un coup de fusil à Digne, à Sisteron, à Gap, à Vizille, à Grenoble; datant de Lyon, le 13 mars, des décrets qui recommencent l'Empire; embrassant à Auxerre le maréchal de France qui venait de promettre au roi Louis XVIII « de lui ramener dans une cage de fer » l'évadé de l'île d'Elbe; arrivant, le 20 mars, dans ce palais de Fontainebleau, où il avait, onze mois auparavant, signé son abdication; et le même jour, rentrant aux Tuileries et remontant le grand escalier du Château les yeux fermés, un sourire fixe aux lèvres, comme un homme qui marche dans son rêve : cette aventure épique, cette fabu-

leuse équipée, M. Henry Houssaye l'a merveilleusement contée. Il a mis dans son récit beaucoup de mouvement et de chaleur, un style animé, un art véritable. Il a fait un tableau d'histoire, qui a tout l'attrait et le piquant d'un tableau de genre. Les petits faits, les menus détails y abondent, et l'auteur excelle à les faire valoir. Puisqu'il aime les anedoctes, je lui en signalerai deux qu'il n'a sans doute pas connues.

Un capitaine de l'état-major de Georges Cadoudal, un chouan, nommé Lacour, avait, après la mort de son général, pris du service sous l'Empire, et il s'était vu placé à Porto-Ferrajo en qualité de commissaire des guerres. Napoléon, arrivé à l'île d'Elbe, le maintint dans ses fonctions, et l'emmena avec lui dans son expédition. A Castellane, où la petite troupe arriva dans la matinée du 4 mars, on resta jusqu'à minuit, et Lacour, dans son rapport inédit, raconte en ces termes ce qui se passa dans la soirée :

« Plusieurs officiers de la Garde soupaient ensemble. Ils se demandaient quel serait leur sort si l'on se battait et s'ils tombaient entre les mains des troupes du roi ; un d'eux, qui avait été officier d'état-major du général Georges (c'est Lacour, auquel revient un souvenir de chouannerie), leur dit assez gaiement : « On voit bien que vous n'êtes habitués qu'à marcher avec 200.000 hommes et qu'alors tout ce qui peut vous arriver de pire est de mourir au champ d'honneur. Si, comme moi, vous aviez, pendant huit ans, été frappé d'un arrêt de mort, vous n'essayeriez pas de vous dissimuler que vous êtes dans la même con-

dition que les Chouans. Ce que la République et le premier Consul nous faisaient en ce temps-là peut très bien vous être fait, et l'empereur en sait quelque chose. » — « Cette sortie, ajoute Lacour, ne parut pas les rassurer, et l'idée de passer par les armes n'égaya point la fin du repas ; mais la réflexion ramenait souvent sur ce sujet. »

Le 5 mars, comme Napoléon se dirigeait vers Gap, il eut la bonne fortune de voir venir à lui un prêtre ; seulement, c'était un prêtre apostat. L'abbé Sechier avait abjuré la prêtrise en 1793. Nommé en 1796 président de l'administration centrale du canton de Barcelonnette, qu'on appelait alors canton de *Val-Civique*, il était devenu propriétaire de biens d'Eglise, qu'il avait achetés et ensuite revendus. Vitrolles était le lieu de sa retraite. Au premier bruit de l'approche de l'empereur, il courut mettre à ses pieds son dévouement. Napoléon n'hésita pas à accepter l'abbé Sechier comme agent et paya peu de temps après ses services politiques par la croix d'honneur et une sous-préfecture, mais le ci-devant abbé n'osa jamais prendre possession de ce poste (1).

Dans son livre des *Cent Jours*, qui restera la plus

(1) *Histoire de France depuis 1814*, par M. Poujoulat, tom. Ier, pag. 154. L'abbé Sechier, sous la Restauration, après avoir assisté à deux retraites, l'une à Grenoble, l'autre à Digne, revint à ses devoirs et fit amende honorable à Vitrolles, devant tout le canton. Il fut nommé curé à Saint-Etienne-de-Cruis (Basses-Alpes), et plus tard curé aux environs de Fontainebleau, par le crédit de M. de Vitrolles, contre lequel il avait plaidé et fait plaider pendant longtemps. Après 1830, rentrant dans ses montagnes, il se retira et mourut au Glaisil (Hautes-Alpes), qui avait été le lieu de son berceau.

belle de ses œuvres, Villemain dit à propos de la rentrée de Napoléon à Paris : « Par une superstition de dates, par une dévotion de jours heureux ou malheureux, faiblesse assez fréquente dans ces grandes puissances qui ont dominé le monde, en croyant plus au destin qu'à la loi morale, Napoléon, à ce moment d'un si glorieux retour de fortune, avait tenu beaucoup à rentrer à Paris le 20 mars même, anniversaire de la naissance de son fils : arrivé si fort à point pour cela, il lui était facile de traverser sa capitale dès le milieu du jour, et de venir, par le pont d'Austerlitz et la longue allée des boulevards, reprendre aux yeux du peuple, et en plein midi, possession du trône abandonné dans la nuit précédente » (1). Il ne le fit pas; la chose lui était pourtant facile, puisqu'il était arrivé, ce jour-là, à Fontainebleau dès dix heures du matin. Il n'arriva à Paris qu'à neuf heures du soir. Il ne faut pourtant pas une journée pour aller en poste de Fontainebleau à Paris, c'est l'affaire de quatre heures. Le comte Lavallette, dans ses *Mémoires*, a donné de ce retard l'explication suivante : « Des officiers qui arrivaient de Fontainebleau, en précédant l'empereur, nous dirent qu'il était très difficile d'avancer sur la route. Des masses profondes de paysans la bordaient des deux côtés, ou plutôt s'en étaient emparés » (2). Cette explication, M. Henry Houssaye la

(1) *Souvenirs contemporains*, seconde partie : *Les Cent Jours*, par M. Villemain, pag. 46.

(2) *Mémoires et Souvenirs du comte Lavallette*, directeur général des postes de l'Empire. Tom. II, pag. 161.

reproduit à son tour. Je ne la crois pas fondée. L'arrivée de l'empereur de Fontainebleau à Paris n'était pas annoncée ; comment l'aurait-on devinée dans tous les villages qui se trouvent sur le parcours ? La route d'ailleurs est longue et large. Quel immense concours de population n'eût-il pas fallu pour l'obstruer ? On pouvait si bien avancer sur cette route que les officiers qui précédaient Napoléon arrivèrent bien avant la nuit. En outre, M. de Lavallette lui-même ajoute, quelques lignes plus loin : « Il était à désirer que l'empereur ne pût pas être reconnu, car, à travers tout ce délire et ce désordre, la main d'un assassin pouvait pénétrer jusqu'à lui. Mais il avait pris le parti de se jeter avec le duc de Vicence dans un mauvais cabriolet. » Il voyageait donc sans être reconnu. La vérité est que Napoléon n'avait pas voulu entrer de jour à Paris, sachant bien qu'il ne pouvait compter sur l'enthousiasme des Parisiens. La bourgeoisie de la capitale était indifférente ou hostile. Le fidèle Lavallette est obligé d'en faire l'aveu : « L'indifférence semblait dominer tous les esprits. L'événement était-il au-dessus de la portée des âmes communes ? Ou bien plutôt le bon sens du peuple lui disait-il que ce n'était pas pour son bonheur que ces deux monarques luttaient ensemble, et qu'il n'en résulterait pour lui que souffrances et sacrifices ? » (1)

(1) Lavallette, *loc. cit.*

II

En rentrant aux Tuileries, Napoléon ne retrouvait pas la France moins changée que lui. Dix mois de liberté politique avaient transformé les idées et les goûts de la nation. Elle s'était habituée à discuter le pouvoir et ses actes. La tribune et la presse l'avaient comme enivrée. Toute cette partie de la société qui, mettant avant tout la sécurité des intérêts, avait, quinze ans auparavant, accueilli avec enthousiasme l'avènement du Consulat, regrettait les Bourbons comme une garantie et déplorait le retour de l'île d'Elbe comme une menace (1). M. Henri Houssaye se rend bien compte de cet état d'esprit et il ne le dissimule pas. « On est tranquille, dit-il, mais on est triste. L'argent devient rare. La rente, qui avait atteint le cours de 78 au commencement de mars, tombe à 68, à 57, à 54. Les recettes des théâtres baissent de plus d'un tiers. Le commerce souffre. Dans les boutiques désachalandées, on maudit tout bas le retour de Napoléon. Les dames de la Halle, qui se piquent de royalisme, chantent :

Dieu ! rendez-nous notre père de Gand (2).

La bourgeoisie est soucieuse, plutôt hésitante et défiante que franchement hostile » (3). Ce que

(1) Alfred Nettement, *Hist. de la Rest.*, tom. II, pag. 245.
(2) C'était le refrain d'une chanson royaliste, qui fut attribuée à Alissan de Chazet.
(3) *1815*, pag. 518.

M. Henry Houssaye ne dit pas, c'est que Napoléon avait, à ce moment, contre lui, non seulement la Bourse, les commerçants, la haute banque, la boutique et même les halles, mais encore la jeunesse, l'intelligence, les écoles, les académies. Dans les rangs des volontaires qui s'étaient présentés, avant le 20 mars, pour défendre la royauté contre le retour offensif de l'Empire, on comptait grand nombre d'élèves de l'école de médecine et l'école de droit tout entière ; celle-ci adressa, le 13 mars, à la Chambre des députés, la pétition suivante :

Messieurs,

Nous nous offrons au roi et à la patrie ; l'Ecole de droit tout entière demande à marcher. Nous n'abandonnerons ni notre souverain ni notre constitution. Fidèles à l'honneur français, nous vous demandons des armes. Le sentiment d'amour que nous portons à Louis XVIII vous répond de la constance de notre dévouement. Nous ne voulons plus de fers, nous voulons la liberté. Nous l'avons, on vient nous l'arracher : nous la défendrons jusqu'à la mort. Vive le Roi! vive la Constitution ! » (1).

(1) M. Alexandre Guillemin, avocat à la cour de Paris, qui avait servi dans le bataillon de l'Ecole de droit en qualité de porte-drapeau, publia, en novembre 1822, une brochure de 240 pages intitulée : *Le Patriotisme des volontaires royaux de l'Ecole de droit de Paris*. Cette brochure qui renferme les détails les plus circonstanciés sur le bataillon, est devenue rarissime. L'auteur de *1815* la mentionne en note; mais quand on s'y reporte, on voit que les deux textes, celui de la brochure et celui de l'historien, ne concordent en aucune façon. En voici un exemple : « Ces jeunes gens, dit M. Henry Houssaye, étaient très exaltés. La veille, ils avaient fait feu sur des habitants de Charenton, dont les cris séditieux leur déplaisaient, et en avaient tué cinq. » Or, voici ce que dit la brochure, à la page même à laquelle renvoie notre historien : « Deux pièces de canon

Cette pétition, M. Henry Houssaye ne la donne pas. Vainement aussi chercherait-on dans son livre la liste de ces hommes qui étaient alors ou qui allaient devenir, dans la politique et dans les lettres, l'honneur de la France, et qui tous avaient accueilli avec un sentiment d'indignation et de colère le retour de l'île d'Elbe : Chateaubriand, M[me] de Staël, Camille Jordan, Lainé, La Fayette, Royer-Collard, Fontanes, Villemain, Maine de Biran, Villèle, Martignac, Salvandy, Népomucène Lemercier, Ramond, Suard, Ducis, Odilon Barrot, Cuvier, Victor Cousin, Comte, Dunoyer, Bertin aîné, Lamennais, Laurentie, Guizot, Charles Nodier, Barante, Alfred de Vigny, Lamartine.

M. Henry Houssaye nomme Royer-Collard, mais c'est pour lui prêter une conduite à double face, qui ne fut point la sienne. « Bien des gens, dit-il, ont deux opinions, témoin l'austère Royer-Collard qui, dans la même semaine, entraîne par une chaude allocution les professeurs de l'Ecole normale à prêter à l'empereur le serment de fidélité et envoie Guizot comme émissaire à Gand. » Cela n'est point tout à fait exact, comme on peut le voir, dans la *Vie de Royer-Collard*, par le baron de Barante. Royer-Collard, après le 20 mars, cessa d'exercer aucune

tombèrent entre les mains des volontaires. Sur un autre point, il y eut quelques coups de fusil échangés et cinq hommes vendus à Bonaparte y furent tués. Mais, enfin, les volontaires se trouvèrent cernés de toutes parts, et deux de leurs sentinelles, jetées dans la Seine du haut du pont, périrent victimes de leur dévouement. » Il semble bien que la scène change du tout au tout.

fonction politique; il avait conservé le titre et la position de doyen de la faculté des lettres. Lorsque le serment que tout fonctionnaire ou employé dut prêter au nouveau gouvernement impérial lui fut demandé, il remplit cette formalité. Afin de donner plus d'importance à cet acte de soumission, un journal ajouta qu'à cette occasion il avait prononcé un discours. M. Royer-Collard, pour démentir ce récit, écrivit immédiatement la lettre suivante :

Monsieur, je viens de lire dans votre journal de ce matin qu'il y a environ un mois, à l'occasion de la prestation du serment voulu par la loi, j'ai prononcé *un discours où, en exprimant mes sentiments de dévouement à Sa Majesté Impériale, j'ai développé des principes propres à faire impression sur tous mes collègues.* La vérité m'oblige à déclarer que je n'ai prononcé aucun discours dans cette circonstance » (1).

M. Henry Houssaye, dans son livre sur *1814*, parle, en maint endroit, des théâtres, et avec raison, car c'est là surtout que se produisent les manifestations de l'esprit public. A la première rentrée des Bourbons, ils donnèrent un grand nombre de pièces de circonstance, qui toutes obtinrent un vif succès : le 20 avril 1814, au Vaudeville, *les Clefs de Paris* ou *le Dessert de Henri IV*, par Théaulon et Armand Dartois; — le 23 avril, aux Variétés, *le Souper de Henri IV*, par Rougemont; — le 30 avril, sur la scène de Feydeau, *les Héritiers Michau*, paroles de Planard,

(1) *La vie politique de M. Royer-Collard*, par M. de Barante. tom. I[er], pag. 153 — 1878.

musique de Bochsa; — le 3 mai, aux Variétés, *le Retour des Lis*, par Désaugiers et Gentil, et, quelques jours plus tard, au même théâtre, l'*Ile de l'Espérance*, par Désaugiers et Gentil en société avec Brazier.

La seconde rentrée de Louis XVIII, au mois de juillet 1815, amena une nouvelle explosion de pièces royalistes. Il est remarquable, au contraire, qu'il ne se trouva aucun auteur dramatique, aucun théâtre, pour célébrer le retour de l'île d'Elbe. « Il était trop évident pour tout le monde, dit très bien M. Théodore Muret, dans son livre : l'*Histoire par le théâtre*, il était trop évident que l'événement du 20 mars n'amenait avec lui qu'une nouvelle crise et une nouvelle catastrophe. Une préoccupation inquiète pesait sur les esprits, et les tenait dans l'attente fiévreuse du lendemain. Les plus intrépides courtisans dramatiques de la circonstance restèrent sur la réserve, sentant, comme les directeurs, que ce n'était pas la peine de se mettre en frais. *Cette stérilité même est significative, pour peindre la situation, et les théâtres en disent ici beaucoup, précisément parce qu'ils ne disent rien* » (1).

III

J'ai dit plus haut que le volume de M. Henry Houssaye était rempli de petits faits, ce dont je sais, pour ma part, très grand gré à l'auteur. Seulement,

(1) Th. Muret, l'*Histoire par le Théâtre*, tom. II, pag. 33.

et j'en ai déjà fait la remarque dans le précédent chapitre j'aurais voulu qu'il ne sacrifiât pas à ces petits faits les pièces capitales, les textes importants. Ils appartiennent eux aussi à l'histoire et doivent y trouver place. Point ne suffit de les indiquer en passant et d'en donner quelquefois, comme par grâce, cinq ou six lignes. C'est pourtant à quoi se borne d'ordinaire M. Henry Houssaye, qui n'a pas, je crois, reproduit dans son intégralité un seul document, si considérable fût-il. Parmi les documents qui auraient, ce me semble, mérité d'être reproduits dans leur texte même, surtout dans un ouvrage qui ne formera pas moins de deux forts volumes pour une période de quelques mois, j'indiquerai les suivants : la proclamation de Napoléon à l'Armée, en mettant le pied sur le sol français, le 1er mars ; — les décrets impériaux rendus à Lyon, le 13 mars ; — le discours de Louis XVIII aux Chambres, le 16 mars ; — le manifeste de Benjamin Constant, le 19 mars ; — la lettre de Napoléon aux souverains, le 4 avril.

En se bornant, comme le fait M. Henry Houssaye, à indiquer ces documents, ou à n'en donner que des extraits par trop sommaires, on s'expose à laisser dans l'ombre des faits importants. Quelques exemples vont le montrer.

Un des décrets rendus à Lyon, le 13 mars, était ainsi conçu :

Art. 1er. Tous les émigrés qui n'ont pas été rayés, amnistiés ou éliminés par nous ou par les gouvernements qui nous ont précédé et qui sont rentrés en France depuis le

1er janvier 1814, sortiront sur-le-champ du territoire de l'Empire.

Art. 2. Les émigrés qui, quinze jours après la publication du présent décret, se trouveront sur le territoire de l'Empire, seront *arrêtés et jugés conformément aux lois décrétées par nos assemblées nationales*, à moins toutefois qu'il ne soit constaté qu'ils n'ont pas eu connaissance du présent décret, auquel cas ils seront simplement arrêtés et conduits par la gendarmerie hors du territoire.

Art. 3. *Le séquestre sera mis sur tous leurs biens meubles ou immeubles. Les préfets et officiers de l'enregistrement feront exécuter le présent décret, aussitôt qu'ils en auront connaissance; et, faute par eux de le faire, ils seront responsables des dommages qui pourraient en résulter pour notre trésor national.*

Ce décret rétablissait la confiscation, abolie par Louis XVIII ; il faisait revivre quelques-unes des pires lois de l'époque révolutionnaire. Est-ce assez le faire connaître que de dire, comme M. Henry Houssaye, page 298 : « Il (Napoléon) bannit du territoire français tous les émigrés rentrés depuis l'invasion ? »

M. Henry Houssaye signale bien la lettre circulaire aux souverains, du 4 avril, mais il en cite quelques lignes seulement. Elle valait pourtant, ce me semble, d'être reproduite en entier. On y voit le grand batailleur condamnant la guerre, sollicitant la paix, caressant, comme le bon abbé de Saint-Pierre, le rêve d'une concorde universelle, se déclarant prêt « à descendre le premier dans une arène plus belle que celle de la gloire », et, d'un geste attendri, montrant aux souverains de l'Europe « la Justice assise aux confins

des divers Etats et suffisant seule pour en garder les frontières » !

Il n'est peut-être pas, dans tout cet épisode des Cent-Jours, une pièce qui fasse mieux voir que cette lettre dans quelle situation inextricable s'était mis Napoléon, dans quelle formidable impasse il s'était jeté, sans autre sortie possible qu'une humiliation immense ou un immense désastre.

IV

Le chapitre de M. Henry Houssaye sur la Cour de Gand est un joli croquis à la plume tracé en marge de l'admirable chapitre de Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-Tombe.*

On avait établi à Gand *un Moniteur* — le *Journal universel*, dirigé par Bertin l'aîné. C'est là que fut inséré le *Rapport au roi*, du 12 mai, dont l'auteur était Chateaubriand, ministre de l'intérieur par *intérim*. M. Henry Houssaye parle avec dédain de cet « interminable rapport ». Il ne laissait pas pourtant d'être un acte politique d'une haute signification. On y lisait cette déclaration :

Sire, et c'est ici l'occasion d'en faire la protestation solennelle, tous vos ministres, tous les membres de votre conseil sont inviolablement attachés aux principes d'une sage liberté... Sire, qu'il nous soit permis de vous le dire, nous sommes prêts à verser pour vous la dernière goutte de notre sang, à vous suivre jusqu'au bout de la terre, à partager avec vous les tribulations qu'il plaira au

Tout-Puissant de vous envoyer, parce que nous croyons devant Dieu que vous maintiendrez la Constitution que vous avez donnée à votre peuple, que le vœu le plus sincère de votre âme royale est la liberté des Français. S'il en avait été autrement, Sire, nous serions toujours morts à vos pieds pour la défense de votre personne sacrée, parce que vous êtes notre seigneur et maître, le roi de nos aïeux, notre souverain légitime ; mais, Sire, nous n'aurions été que vos soldats, nous n'aurions été ni vos conseillers ni vos ministres...

Sire, nous partageons dans ce moment votre royale tristesse ; il n'y a pas un de vos conseillers et de vos ministres qui ne donnât sa vie pour prévenir l'invasion de la France. Sire, vous êtes Français, nous sommes Français ! Sensibles à l'honneur de notre patrie, fiers de la gloire de nos soldats, nous voudrions, au milieu de leurs bataillons, verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour les ramener à leur devoir ou pour partager des triomphes légitimes. Nous ne voyons qu'avec la plus profonde douleur les maux prêts à fondre sur notre pays.

Ce manifeste était de nature à produire un effet considérable. Un imprimeur de Paris, M. Le Normant fils, eut le courage de le réimprimer : il fut répandu dans toute la France. Le gouvernement impérial fit à l'occasion du *Rapport au roi* ce que le Directoire avait fait à l'occasion du *Journal de Cléry* sur la captivité de Louis XVI au Temple : on en falsifia des lambeaux. « J'étais censé, dit Chateaubriand dans ses *Mémoires*, j'étais censé proposer à Louis XVIII des stupidités pour le rétablissement des droits féodaux, pour les dîmes du clergé, pour la reprise des biens nationaux, comme si l'impression de la pièce originale dans le *Moniteur de Gand*, à date fixe et connue, ne confondait pas l'imposture : mais on avait

besoin d'un mensonge d'une heure. Le pseudonyme chargé d'un pamphlet sans sincérité était un militaire d'un grade assez élevé : il fut destitué après les Cent-Jours ; on motiva sa destitution sur la conduite qu'il avait tenue envers moi ; il m'envoya ses amis : ils me prièrent de m'interposer afin qu'un homme de mérite ne perdît pas ses seuls moyens d'existence : j'écrivis au ministre de la guerre, et j'obtins une pension de retraite pour cet officier » (1).

L'Acte additionnel et le Champ de Mai occupent la dernière partie du volume de M. Henry Houssaye. Comme dans le reste du livre, l'exposition est habile, le récit clair et animé, les détails précis et curieux. Ici encore pourtant bien des détails manquent qu'il eût été désirable d'y trouver.

Tandis que les plébicistes de l'an VIII, de l'an X et de l'an XIII avaient réuni, chacun, de 3.000.000 à 3.500.000 votants, l'Acte additionnel en réunit moins de 1.600.000, — 1.532.527 votes affirmatifs et 4.802 votes négatifs. Ce qui était également digne de remarque et ce que M. Henry Houssaye ne dit pas, c'est qu'il y eut des votes négatifs jusque dans l'armée. Les bataillons de guerre du 1er régiment d'infanterie légère, en garnison à Condé, votèrent unanimement *Non*, à la suite d'un ordre du jour signé par le colonel M. Despans-Cubières et la plus grande partie de l'état-major. « Officiers, sous-officiers et soldats, disait cet ordre du jour, votre opinion est libre, mais votre

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, tom. III, pag. 33.

chef n'hésite pas à vous donner l'exemple d'un refus fondé sur la conservation des droits que, comme citoyens, nous ne nous laisserons jamais ravir... L'on se contente d'une addition à l'ensemble incohérent des Constitutions de l'Empire, et cette approbation est présentée à une acceptation pure et simple, sans avoir été soumise à aucune discussion » (1)...

Le 1er mai parut au *Moniteur* un décret portant convocation des collèges électoraux à l'effet d'élire des députés à la Chambre des représentants, qui devait se réunir après la proclamation de l'acceptation de l'Acte additionnel. M. Henry Houssaye ne donne aucun détail sur ces élections. Il était bon cependant de dire qu'elles ne furent pas sérieuses, que jamais le chiffre des abstentions n'avait été aussi considérable. D'après les calculs les plus favorables, les électeurs d'arrondissement n'auraient pas dépassé la moitié, et les électeurs de département le tiers des électeurs inscrits. Mais cela n'est vrai que pour une partie des collèges; dans plusieurs d'entre eux, on fut loin d'obtenir même cette minorité. Manuel, dans le département des Basses-Alpes, fut nommé par quatorze électeurs. A Bordeaux, les députés furent élus par seize électeurs. Dans les Bouches-du-Rhône, six députés furent nommés par treize électeurs (2). Le général

(1) On trouvera cet ordre du jour *in extenso* dans *les Derniers jours de la Grande Armée*, par le capitaine Mauduit. Tom. II, pag. 390.

(2) *Histoire du Gouvernement parlementaire en France*, par M. Duvergier de Hauranne. Tom. III, pag. 2. *Histoire de la Restauration*, par Alfred Nettement, tom. II, pag. 430.

La Fayette, qui allait jouer un si grand rôle à la Chambre des représentants, ne trouva que soixante-dix-neuf électeurs pour concourir à son élection dans le département de Seine-et-Marne. Le héros des Deux Mondes en prit du reste très philosophiquement son parti : « Il vaut mieux, dit-il, qu'un département soit représenté par les suffrages d'un moindre nombre d'électeurs que s'il ne l'était pas du tout » (1). C'est ce qui arriva pour un grand nombre de départements ; il y en eut vingt-neuf qui ne furent pas représentés.

A Lyon, le 13 mars, Napoléon avait décrété que le corps électoral tout entier, réuni sous deux mois à Paris en Champ de Mai, y assisterait au *sacre de l'impératrice et du roi de Rome*, et modifierait les constitutions impériales selon l'intérêt et la volonté de la nation. Ces modifications, il avait depuis jugé plus prudent de les faire lui-même. Quant à l'impératrice et au roi de Rome, ils n'étaient pas venus, ce qui n'avait guère surpris que le naïf Carnot : il les attendait de jour en jour (2). L'assemblée du Champ de Mai n'avait donc plus de raison d'être. La nation y tenait cependant comme à un grand spectacle, à une fête théâtrale. Les temps étaient durs et sombres ; il fallait voir au moins un jour de soleil. Napoléon comprit que force lui était de s'exécuter. Le *Moniteur* du 23 avril, à la suite de l'acte additionnel, publia un

(1) *Mémoires de La Fayette*, tom. V, pag. 430.

(2) « Notre persuasion *générale* (?), dit Carnot, était que l'Empereur n'avait pu quitter l'île d'Elbe qu'avec l'assentiment d'une partie des membres du Congrès de Vienne, et que *sous peu de jours nous reverrions l'impératrice et son fils.* »

décret portant que les Français étaient appelés à consigner leurs votes sur des registres ouverts dans toutes les communes et que le dépouillement aurait lieu à l'assemblée du Champ de Mai convoquée à Paris pour le 26 mai. Des retards s'étant produits dans l'envoi des registres électoraux, la cérémonie ne put avoir lieu que le 1er juin.

La fête fut magnifique, mais ce fut une fête de théâtre. On avait dressé à la hâte, au Champ de Mars, une estrade, un trône, un autel. Les acteurs ne manquaient pas, et le plus grand de tous était là, revêtu d'un costume à peu près pareil à celui des premiers sujets de l'Académie impériale de musique : une tunique et un manteau nacarat, des culottes de satin blanc, des souliers à bouffettes, une toque de velours ornée de plumes blanches. Ses frères étaient entièrement vêtus de velours blanc, avec petits manteaux à l'espagnole brodés d'abeilles d'or, et toque tailladée. Ses hérauts d'armes, ses chambellans, ses pages étaient habillés comme des personnages d'opéra-comique. Ce Champ de Mai qui, dans la pensée de Napoléon, devait évoquer les souvenirs de Charlemagne, réveillait dans l'esprit des spectateurs les souvenirs de *Jean de Paris* (1).

M. Henry Houssaye a fait de cette journée une description brillante. J'y voudrais ajouter seulement un ou deux traits.

Je lis, page 599 : « L'office terminé, la députation

(1) Opéra-comique de Boïeldieu alors très en vogue.

centrale des collèges électoraux, composée de cinq cents membres, vint au pied du trône où l'archichancelier la présenta à l'empereur. Un des délégués, Dubois d'Angers, donna lecture de l'Adresse des corps électoraux. » — Qui avait valu à M. Dubois d'Angers d'être appelé à tenir un des principaux rôles de la journée? Sa célébrité, son talent, son éloquence? Point. C'était sa belle voix. Arrivés depuis quelques jours à Paris, les présidents et les secrétaires des collèges électoraux se réunissaient dans les salons du Palais-Royal, et, là, péroraient à qui mieux mieux. Tous avaient été frappés de l'organe de M. Dubois, de sa sonorité et de sa puissance, et tous, d'une commune voix, l'avaient proclamé *Lecteur*. Il s'en tira du reste à merveille, et se fit entendre de l'Ecole militaire jusqu'au pont d'Iéna.

L'acte le plus important et le plus solennel du Champ de Mai était la proclamation des votes sur l'Acte additionnel. On avait été si pressé, tant de registres étaient arrivés tardivement, que le dépouillement n'était pas terminé lorsqu'il fallut se rendre au Champ de Mars. Le premier des scrutateurs, M. Champollion-Figeac (1), placé derrière l'archichancelier, était encore en plein travail, lorsque des salves d'artillerie annoncèrent l'empereur. Le malheureux scrutateur, la sueur au front, additionna les derniers votes à la volée, et passa son travail à l'archichancelier, qui proclama comme un résultat définitif et cal-

(1) Champollion-Figeac, frère aîné du célèbre orientaliste, connu lui-même par d'intéressants travaux d'histoire et d'archéologie.

culé ce qui n'était qu'un chiffre hâtivement saisi (1).

Qu'importait après tout ? Tout, dans cette cérémonie, n'était-il pas factice, éphémère, improvisé ? Estrade, autel, trône, adresses enthousiastes, serments de fidélité, tout ce décor allait bientôt s'effondrer. Le grand acteur lui-même allait disparaître, et avec lui, hélas ! ces héros de tant de guerres, ces soldats de la vieille garde qui avaient juré, ce jour-là, de mourir pour l'empereur, et qui, eux du moins, tinrent leur serment !

Le volume de M. Henry Houssaye se ferme au moment où Napoléon quitte Paris pour courir à Waterloo. Un second volume conduira le lecteur jusqu'à la fin de 1815.

Les Cent-Jours sont, à coup sûr, l'épisode le plus dramatique de ce siècle. C'est aussi celui qui a trouvé le plus d'historiens. Le récit de Chateaubriand est un chef-d'œuvre. Lamartine l'a presque égalé. Venu le dernier, après Lamartine et Chateaubriand, après Villemain, Thiers, Nettement, Quinet, Charras, Capefigue, Vaulabelle, M. Henry Houssaye a su faire, à son tour, un récit neuf, animé, brillant. S'il est, comme M. Thiers, passionné pour l'empereur, s'il est, comme M. de Vaulabelle, hostile aux Bourbons, cela ne m'empêchera pas de reconnaître et de louer en finissant la conscience de ses recherches,

(1) *Les Cent-Jours*, par Capefigue, tom. II, page 96. « Je tiens ces détails, dit Capefigue, de M. Champollion lui-même, homme de trop d'esprit pour ne pas comprendre que tout cela s'en allait. »

l'éclat de son talent, le vif intérêt et la haute valeur de son ouvrage; c'est du Vaulabelle de derrière les fagots, c'est de l'Adolphe Thiers de l'année de la comète.

1er mai 1893.



DEUXIÈME PARTIE

LITTÉRATURE



MONSEIGNEUR DE MIOLLIS [1]

ET LES

MISÉRABLES DE VICTOR HUGO

I

« En 1815, M. Charles-François-Bienvenu Myriel était évêque de D. — C'était un vieillard d'environ soixante-quinze ans ; il occupait le siège de D. depuis 1806. »

C'est par cette phrase que s'ouvrent *les Misérables* de Victor-Hugo. M. Charles-François-Bienvenu Myriel, évêque de D..., est Mgr Charles-François-Melchior-Bienvenu de Miollis, évêque de Digne. Mgr Ricard vient de publier sa biographie, biographie savante, complète, écrite avec les papiers de l'évêque,

(1) *Monseigneur de Miollis, évêque de Digne* (1753-1843), par Mgr Ricard, avec des notices sur la famille de Miollis, par M. Charles de Ribbe. Un volume in-18. E. Dentu, éditeur, 1893.

avec sa correspondance, avec des notes et documents de famille fournis par M. Charles de Ribbe, petit-neveu de Mgr de Miollis. Nous avons ici du pieux et saint prélat un portrait exact et fidèle. Je le voudrais mettre en regard du portrait de fantaisie tracé par Victor Hugo.

Le poète raconte en ces termes la jeunesse du futur évêque de Digne et les circonstances dans lesquelles il se serait fait prêtre :

Son père, conseiller au parlement d'Aix, le réservant pour hériter de sa charge, l'avait marié de fort bonne heure, à dix-huit ou vingt ans, suivant un usage assez répandu dans les familles parlementaires. Charles Myriel, nonobstant ce mariage, avait, disait-on, beaucoup fait parler de lui. Il était bien fait de sa personne, quoique d'assez petite taille, élégant, gracieux, spirituel ; toute la première partie de sa vie avait été donnée au monde et aux galanteries. La révolution survint, les événements se précipitèrent, les familles parlementaires décimées, chassées, traquées, se dispersèrent. M. Charles Myriel, dès les premiers jours de la révolution, émigra en Italie. Sa femme y mourut d'une maladie de poitrine dont elle était atteinte depuis longtemps. Ils n'avaient point d'enfants. Que se passa-t-il ensuite dans la destinée de M. Myriel ? L'écroulement de l'ancienne société française, la chute de sa propre famille, les tragiques spectacles de 93, *plus effrayants encore peut-être pour les émigrés qui les voyaient de loin avec le grossissement de l'épouvante*, firent-ils germer en lui des idées de renoncement et de solitude ? Fut-il, au milieu d'une de ces distractions et de ces affections qui occupaient sa vie, subitement atteint d'un de ces coups mystérieux et terribles qui viennent quelquefois renverser, en le frappant au cœur, l'homme que les catastrophes publiques n'ébranleraient pas en le frappant dans son existence et dans sa fortune ? Nul n'aurait pu le dire ; tout

ce qu'on savait, c'est que, lorsqu'il revint d'Italie, il était prêtre (1).

Sauf que Charles de Miollis était fils d'un conseiller à la Cour des comptes, — et non pas au parlement d'Aix — il n'est pas un des détails donnés ici par le poète qui ne soit inexact.

Charles de Miollis n'a jamais été marié.

Il était né à Aix le 19 juin 1753 (2). Sa famille était une de celles où s'étaient le plus religieusement conservées les traditions d'honneur et de foi. Tous les soirs, le père récitait la prière devant les siens réunis, et c'était merveille déjà de voir le petit Charles-Bienvenu joindre ses mains avec une ferveur et un recueillement angéliques, tandis que son père, vrai patriarche, prononçait lentement et gravement les paroles saintes. Le futur évêque eut l'enfance d'un saint Louis de Gonzague. De bonne heure, il manifesta son goût pour le service des autels. Sa famille n'était pas pour y contredire. Il entra d'abord au petit-séminaire de Saint-Eutrope, puis au grand-séminaire d'Aix. A vingt ans, — précisément à l'âge où Victor Hugo place son prétendu mariage — il se fit recevoir bachelier en théologie (21 juin 1773). Promu au grade de licencié l'année suivante, le 20 mai 1774, il fut reçu docteur en théologie le 22 mai 1776.

Ordonné prêtre le 20 septembre 1777, il fut d'abord envoyé comme vicaire à Brignoles, puis rappelé bien-

(1) *Les Misérables*, tome Ier, p. 4.

(2) En 1815, époque à laquelle s'ouvre le roman des *Misérables*, l'évêque de Digne avait donc soixante-deux ans seulement, et non pas soixante-quinze, comme le dit Victor Hugo.

tôt à Aix, où il fut autorisé à exercer son ministère dans la chapelle des Ursulines. Il existait alors dans la capitale de la Provence une œuvre admirable, fondée en 1726 par un saint prêtre nommé Bègue et un pieux laïque, Esprit Cairet. C'était l'œuvre du *Catéchisme de la campagne d'Aix*. De jeunes prêtres parcouraient en toute saison les campagnes, réunissant les enfants pauvres dans les granges, en plein air quand l'abri manquait, leur enseignant le catéchisme et les préparant à la première communion. On lit dans un des articles du règlement dressé par les fondateurs de l'œuvre : « Il est permis, tout au plus, aux catéchistes, d'accepter un verre d'eau pure, s'ils sont pressés par la soif en faisant cette longue tournée, et dans un temps de l'année où la chaleur se fait encore sentir ; il leur est également défendu de recevoir aucun présent, de quelque nature que ce soit, fût-ce un fruit, de la part des parents ou des enfants qui viennent au catéchisme. »

Cette œuvre attira tout de suite l'abbé de Miollis. Il s'y adonna avec un zèle dont le souvenir, après plus d'un siècle, vit encore en Provence. On se plaît à y rappeler quelques-uns des traits de son apostolat auprès des petits campagnards des environs d'Aix. En voici un qui semble une page détachée de la vie de saint Vincent de Paul.

Un dimanche, l'abbé de Miollis rencontra dans un champ, tandis qu'il s'en allait faire le catéchisme accoutumé au hameau voisin, un petit berger qui gardait ses moutons.

— Au moins, petit, dit le bon catéchiste, ton maître t'a envoyé à la messe, ce matin !

— Eh non ! répond l'enfant tout attristé, et maintenant je ne puis pas laisser mes moutons pour aller l'entendre.

— Oh ! répliqua l'abbé, qu'à cela ne tienne, va-t-en vite entendre la messe ; moi je garderai les moutons à ta place jusqu'à ce que tu sois de retour.

Quand le maître du troupeau aperçut à l'église son petit valet il courut à lui s'informer de ce que le berger avait fait de ses bêtes.

— Un curé me les garde ! répondit l'enfant.

— Un curé !... ce ne peut être qu'un voleur déguisé, qui a abusé de l'ignorance du petit. Et le maître, avec quelques autres paysans, de courir, armés de fourches et de bâtons, à la poursuite du troupeau volé. On imagine l'émotion de tous ces braves gens, quand ils trouvèrent l'abbé de Miollis en train de s'acquitter consciencieusement de sa nouvelle tâche.

Voilà comment Charles de Miollis « faisait parler de lui », selon Victor Hugo ; comment « toute la première partie de sa vie fut donnée au monde et aux galanteries ».

Pendant le carême, le zélé catéchiste de la campagne allait, plusieurs fois par semaine, instruire et confesser les mendiants, réunis dans l'hospice de la Charité, à Aix. Sur cet humble théâtre, le pieux missionnaire des pauvres se rencontrait avec l'abbé Ruffo de Bonneval qui, devenu évêque de Senez, donna des lettres de vicaire général à son ancien compagnon d'apos-

tolat. Ces lettres sont datées du 11 juillet 1789. Déjà la révolution était commencée, et la Terreur était proche. « Pour tout homme impartial, a dit très justement Malouet dans ses *Mémoires*, la Terreur date du 14 juillet » (1).

Au début de la tourmente, on put croire que la touchante popularité de l'abbé de Miollis le préserverait des fureurs de la persécution. Peut-être est-ce à cette naïve confiance que l'Université royale d'Aix obéit, lorsqu'elle songea à lui pour la délicate mission du maniement et de la conservation des fonds menacés par les envahissements journaliers du régime nouveau. Le 1er mai 1790, il fut nommé trésorier de l'Université. En cette qualité, il fut mis en demeure, l'année suivante, de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Il s'y refusa, sans hésitation comme sans bravade, simplement, ainsi qu'il faisait toutes choses. Le directoire du département déclara, par délibération du 17 juin 1791, que l'abbé Miollis était considéré comme « déchu de sa fonction ».

Force lui fut bientôt de s'éloigner d'Aix. Ne voulant pas émigrer, il chercha un refuge à Marseille, se berçant de l'espoir que, perdu dans la foule, habillé en laïque, il pourrait échapper aux recherches des jacobins et continuer d'exercer en secret son ministère. Mais la noblesse de ses traits si connus des pauvres, et sa haute taille (même en ce petit détail Victor Hugo est inexact) ne tardèrent pas à le trahir. Un groupe

(1) *Mémoires de Malouet*, tom. II, pag. 9.

de patriotes le reconnut dans les rues de Marseille, et l'un d'eux, peut-être un de ses chers petits catéchistes d'autrefois, se chargea de l'aller dénoncer au district. C'était pour cet homme le moyen d'acquitter une vieille dette de reconnaissance. Au lieu de courir au comité de permanence, il se précipita chez l'abbé de Miollis. Quelques instants après, l'abbé sortait de la ville, le col enfoncé dans une haute veste comme celle dont on affuble les malades, les yeux dissimulés derrière de grosses besicles comme en portaient nos grand'mères au début de ce siècle. Son sauveur l'installait dans une patache publique à destination de Nice. Lorsque M. de Miollis arriva dans cette ville, il n'y trouva pas moins de trois cents prêtres émigrés et de six évêques français, ceux de Toulon, Fréjus, Grasse, Senez, Nevers et Saint-Claude. On était alors au mois de juin 1792. Le 29 septembre, prêtres, évêques, émigrés, toute une colonie française, furent obligés de fuir précipitamment la ville, menacée par l'armée du général d'Anselme.

L'abbé de Miollis se rendit à Rome. C'est de là qu'il écrivait à sa mère dans les premiers jours de 1793 :

Heu mihi! quia incolatus meus prolungatus est !... Souvent, quoique absent, j'entre dans votre cœur même, et c'est pour vous dire que je suis tout à vous, comme vous êtes toute à vos enfants. Puis-je ne pas être tout à vous ? Ne dois-je pas l'être plus encore qu'on ne l'est communément, moi à qui Jésus-Christ, auquel me lie de la manière la plus étroite le saint ministère, apprend combien nous sommes redevables à nos bonnes mères ? Jésus-Christ a tant aimé la sienne !...

Il n'est aucun jour que je ne le prie de vous bénir; lorsque je le tiens entre mes mains, je vous nomme à lui : ah ! je le supplie, pour l'amour que lui portait Marie, sa sainte Mère, d'alléger vos croix...

Quand nous sera-t-il donné de ne plus marcher dans une voie de larmes ! Quand fera-t-il que la paix, la concorde, l'union des cœurs, concourent à guérir toutes les blessures de nos âmes !

Du moins veut-il imiter Tobie, qui, dit-il, « dans sa captivité, demeura fidèle à son Dieu » (1).

Que nous voilà loin des imaginations de Victor Hugo, et que le vrai Charles de Miollis ressemble peu à ce Charles Myriel, homme de fêtes et de plaisirs, se livrant, pour se consoler de son veuvage, aux distractions et aux affections du monde, jusqu'au jour où « un coup mystérieux et terrible » vient le renverser au pied des autels et fait un prêtre de l'épicurien trahi !

II

Le séjour de l'abbé de Miollis à Rome ne dura pas moins de dix ans. Il avait trouvé, au couvent de Saint-Onuphre, une hospitalité telle qu'il la fallait à un proscrit comme lui, épris de vie intérieure et en même temps désireux de joindre l'étude à la prière. Ce qu'étaient ses « distractions », où allaient ses « affections », sa correspondance est encore là qui va nous l'apprendre. « Hier, écrit-il à sa sœur Emilie, j'ai eu

(1) Mgr Ricard, pag. 45.

le bonheur de monter la Sainte-Echelle (la Scala Santa) ; j'y ai prié Jésus-Christ pour ma mère, pour mes frères, pour vous et pour tous nommément. » — Dans une autre lettre : « Le jeudi saint, on nous montra le fer de la Lance, une partie du bois de la vraie Croix, le voile de Véronique. Ah ! je vous présentai encore tous nommément à Celui par les souffrances et par les mérites de qui vous pouvez tout souffrir avec patience, au milieu des peines et des chagrins qui sont devenus le partage des Français... » Quand il se trouve auprès du tombeau des saints apôtres, son âme déborde : « Quelle ne fut pas ma ferveur, s'écrie-t-il, lorsque je me prosternai au pied du sépulcre où repose une partie considérable du corps de saint Pierre et de celui de saint Paul ! J'y fis aussi une prière devant un crucifix célèbre qui parla à sainte Brigitte. J'ai eu également beaucoup de consolations à saint François *de Ripa*, à prier dans la chambre même que ce grand saint habita tout le temps qu'il demeura à Rome ; le chevet de son lit était une pierre qu'on y voit encore... » — Cinquante ans après, le 6 décembre 1842, parvenu au terme de sa course, rappelant ses souvenirs de Rome, il écrivait aux religieuses ursulines de Digne : « Dieu a voulu qu'étant à Rome, j'offrisse le saint sacrifice de la messe à l'autel où l'on a placé une magnifique relique du bras droit de saint François Xavier. Si j'en eusse été digne, des flammes d'amour divin auraient pu sortir des ossements de l'apôtre des Indes et s'attacher à moi pour consumer mon cœur. »

Au lendemain du Concordat, l'abbé de Miollis quitta Rome pour revenir en France. Mgr de Cicé venait d'être nommé archevêque d'Aix. En retrouvant dans la capitale de la Provence un de ses plus édifiants compagnons d'exil, il voulut d'abord le garder près de lui. L'archevêque savait pouvoir compter sur l'humilité de M. de Miollis. Il lui assigna une modeste situation, celle de vicaire à Saint-Sauveur.

Heureux de descendre, l'ancien vicaire général de Senez reprit avec une joie profonde les fonctions du ministère paroissial, pour lequel il eut toujours un si vif attrait que, devenu évêque, il n'avait pas de plus grand bonheur, au cours de ses tournées pastorales, que de redevenir curé, baptisant, confessant, visitant et administrant les malades, surtout les plus pauvres et les délaissés de ce monde, qui avaient ses prédilections.

Le 13 juillet 1804, il fut nommé curé de Brignoles. Une lettre charmante de simplicité et d'abandon nous introduit dans son humble et modeste intérieur. Il écrit à sa sœur, Mme de Ribbe :

Mon ménage est à peu près semblable au petit ménage de Bethléem ; mais je suis logé mieux que Notre-Seigneur dans l'étable. J'ai le plus beau rez-de-chaussée de Brignoles, avec un salon tapissé de tableaux et de gravures romaines que mes visiteurs admirent ; un cabinet boisé, où j'ai logé mes livres et une partie considérable de ceux de la cure, cabinet trop richement meublé ; enfin ma chambre a un lit, plus une commode. Je n'ai acheté, pour la meubler, que des étoffes bien communes. Il n'y a pas encore de rideaux aux fenêtres. Quand en mettrai-je ? Les

revenus de la cure se font toujours désirer et je suis assiégé de pauvres.

Si notre frère l'aîné pouvait me donner des rideaux, de vieilles chaises à la Dauphine, une vieille garniture de lit en laine, des antiques portières, et avec eux le bureau de sapin peint en rouge du cabinet de papa, j'ose dire qu'il me rendrait service. Si rien de tout cela ne peut avoir lieu, je n'y penserai plus. Vous savez que je suis l'homme le plus porté à me priver de tout, et, sous ce rapport, rien ne me coûte... (1).

Il était à peine depuis un an à Brignoles, lorsqu'il fut nommé évêque de Digne. D'après Victor Hugo, cette nomination se serait faite de la manière suivante :

Vers l'époque du couronnement, une petite affaire de sa cure, on ne sait plus trop quoi, l'amena à Paris. Entre autres personnes puissantes, il alla solliciter pour ses paroissiens M. le cardinal Fesch. Un jour que l'empereur était venu faire visite à son oncle, le digne curé, qui attendait dans l'antichambre, se trouvait sur le passage de Sa Majesté. Napoléon, se voyant regarder avec une certaine curiosité par ce vieillard, se retourna et dit brusquement :

— Quel est ce bonhomme qui me regarde ?

— Sire, dit M. Myriel, vous regardez un *bonhomme* et moi je regarde un *grand homme*. Chacun de nous peut profiter.

L'empereur, le soir même, demanda au cardinal le nom de ce curé, et, quelque temps après, M. Myriel fut tout surpris d'apprendre qu'il était nommé évêque de D. » (2).

N'en déplaise au grand poète, ce n'est point pour avoir fait une *anthithèse* que le curé de Brignoles fut nommé évêque de Digne. L'abbé de Miollis n'était

(1) Lettre du 20 avril 1805. — Mgr Ricard, pag. 82.
(2) *Les Misérables*, tom. Ier, pag. 5.

point à Paris à l'époque du couronnement (2 décembre 1804). Il y alla, pour la première fois, dans l'été de 1805, après sa nomination. Voici comment les choses se passèrent.

Un des frères de l'abbé, le général Sextius de Miollis, qui avait un commandement en Italie, se trouvait à Paris dans les premiers mois de 1805. Il vit l'empereur, qui l'interrogea sur sa famille et sur ce qu'il pourrait bien faire en faveur de ses parents. De propos en propos, le général fut amené à dire qu'il avait un frère, curé dans le Var.

— Eh ! reprit vivement l'empereur, nous en ferons un évêque, un archevêque.

— Oh ! s'exclama le général qui connaissait les goûts simples de l'abbé, pour le coup, non pas, Sire. Si Votre Majesté veut en faire un évêque, je n'y contredirai point, mais, tout au plus, un évêque de montagne.

Le général instruisit sa famille de ce qui venait de se passer entre l'empereur et lui. Il eût fallu le laisser ignorer au principal intéressé. On ne jugea point à propos de le lui taire. Il écrivit aussitôt à son frère aîné (1) :

Vous êtes on ne peut plus aimable dans votre lettre, mon cher frère ; mais je ne sais si vous avez bien consulté la vérité dans tout ce que vous me dites du bruit répandu au sujet de ma nomination à l'épiscopat. Je suis bien éloigné certainement de la souhaiter ; ne la souhaitez pas

(1) Du mariage de Joseph-Laurent de Miollis et de Thérèse-Delphine Boyer de Fonscolombe, étaient nés seize enfants. Sept moururent en bas âge. Les neuf autres, pour la plupart, devaient fournir une longue carrière. Chez les cinq fils, elle ne fut pas sans éclat, et

pour moi. Ce n'est qu'avec bien des peines et des soucis que je remplis ici ma place, et peut-être n'y fais-je point tout ce que je dois selon les vues de Dieu et de Jésus-Christ, souverain pasteur des âmes ! Comment pourrais-je me flatter d'aspirer à devenir un Ambroise, un Augustin, un saint Charles, un saint François de Sales ? Faites des vœux au ciel, mon cher frère, afin que, prêchant présentement aux autres, je ne sois point un jour réprouvé...

Bientôt cependant il n'y a plus moyen de douter. La nouvelle lui est parvenue officiellement. Tremblant à la pensée d'une élévation pour laquelle il ne se croit point fait, saisi d'une véritable angoisse, il part pour Paris, afin de consulter le supérieur de Saint-Sulpice, le vénérable M. Émery.

De prime abord, M. Émery fut peu favorablement impressionné. L'extrême simplicité du langage de ce curé du Var lui parut insuffisante. Il conseilla à son visiteur de refuser la charge épiscopale.

— C'est bien, Monsieur le Supérieur, je vous remercie ; donnez-moi, s'il vous plaît, votre bénédiction.

M. Émery demeura interdit. Cette humilité sans apprêt, cette abnégation personnelle si dénuée de retour, cette absence d'hésitation, le frappèrent vive-

plusieurs acquirent une véritable illustration. L'aîné, *Honoré*, fut conseiller à la cour des comptes de Provence (1781-1790). Le second, *Balthazar*, fut colonel au régiment d'Angoumois, où il se lia d'une étroite amitié avec la Tour-d'Auvergne, et parvint au grade d'adjudant général. Le troisième, *Charles*, fut l'évêque de Digne. Le quatrième, *Gabriel*, marqua, comme préfet, dans l'administration départementale du Finistère. Dans les dernières années de la Restauration, il habitait à Paris, rue Cassette, et comme il était très royaliste, Victor Hugo fréquentait chez lui. Le cinquième, *Sextius-Alexandre*, le général, fut gouverneur des Etats romains de 1808 à 1814.

ment. Aussi, tandis que l'évêque nommé de Digne s'en allait dans le corridor du séminaire, tout prêt à reprendre le coche pour rentrer à Brignoles, le supérieur courut après lui.

— Monsieur l'abbé, monsieur l'abbé, je me suis trompé, acceptez !

— J'accepterai, fit simplement l'élu, et il accepta (1).

III

A son arrivée, continue Victor Hugo, on installa Mgr Myriel *en son palais épiscopal* avec les honneurs voulus par les décrets impériaux qui classent l'évêque immédiatement après le maréchal de camp... Le palais épiscopal était un vaste et bel hôtel bâti en pierre au commencement du siècle dernier par Mgr Henri Puget, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé de Simore, lequel était évêque de D... en 1712. Ce palais était un vrai logis seigneurial. Tout y avait grand air, les appartements de l'évêque, les salons, les chambres, la cour d'honneur, fort large avec promenoirs à arcades, selon l'ancienne mode florentine, les jardins plantés de magnifiques arbres...

Le palais épiscopal était attenant à l'hôpital... L'hôpital était une maison étroite et basse à un seul étage avec un petit jardin. Trois jours après son arrivée, l'évêque visita l'hôpital. La visite terminée, il fit prier le directeur de vouloir bien venir jusque chez lui... La conversation eut lieu dans la salle à manger-galerie du palais.

— Tenez, monsieur le directeur, dit à la fin l'évêque, il y a évidemment une erreur. Vous êtes vingt-six personnes dans cinq ou six petites chambres. Nous sommes trois ici et nous avons place pour soixante. Il y a erreur, je vous

(1) Mgr Ricard, pag. 92.

dis, vous avez mon logis et j'ai le vôtre. Rendez-moi ma maison ; c'est ici chez vous.

Le lendemain, les vingt-six pauvres malades étaient installés dans le palais de l'évêque et l'évêque était à l'hôpital (1).

A son arrivée à Digne au mois de mai 1806, Mgr de Miollis ne fut point installé au palais épiscopal, lequel n'était point vacant. De 1791 à 1793, ce palais avait été habité par l'évêque constitutionnel des Basses-Alpes. Dans les derniers mois de 1793, l'administration du district y transporta ses bureaux, et la municipalité les siens. En l'an IV, le tribunal du département vint occuper la partie restée libre. Malgré le décret du 5 juin 1810, qui avait abandonné au département l'ancien évêché, pour y loger l'évêque diocésain, ce fut seulement en 1820 que les tribunaux en sortirent. La reconstruction du palais, commencée en 1822, ne fut terminée qu'en 1825, année ou Mgr de Miollis en prit possession.

La scène des *Misérables*, où l'évêque installe les pauvres malades dans son palais et prend leur place à l'hôpital — scène très belle du reste — est donc de pure invention. Depuis le jour de son arrivée à Digne jusqu'au 30 septembre 1825, Mgr de Miollis logea dans une maison particulière, la maison de M. Paul, rue du Jeu-de-Paume, 13. Il ne l'occupait même pas

(1) *Les Misérables*, tom. Ier, pag. 8. — Dans la chambre de Mgr de Miollis, à l'hôpital, — où il n'a jamais logé — Victor Hugo dit qu'il y avait un portrait représentant l'abbé de *Chaliot*, évêque de Saint-Claude en 1785. L'évêque de Saint-Claude en 1785 s'appelait, non l'abbé de Chaliot, mais l'abbé Jean-Baptiste de *Chabot*, né en Poitou le 21 février 1740.

en entier. Outre que, jusqu'en 1815, il permit à M. le chanoine Trenqualye et à son domestique d'y demeurer, on y vit constamment une boutique ouverte en face de la rue, au bout de laquelle était anciennement la porte de l'Ubac (1).

Victor Hugo n'a pas été plus exact en ce qui touche le rôle de l'évêque de Digne au concile de 1811, qu'il appelle improprement un synode :

M. Myriel, dit-il, fut du nombre des quatre-vingt-quinze évêques qui s'y rendirent. Mais il n'assista qu'à une séance et à trois ou quatre conférences particulières. Evêque d'un diocèse montagnard, vivant si près de la nature, dans la rusticité et le dénûment, il paraît qu'il apportait parmi ces personnages éminents des idées qui changeaient la température de l'assemblée. Il revint bien vite à D..... — On le questionna sur ce prompt retour, il répondit : — Je les gênais. L'air du dehors leur venait par moi. Je leur faisais l'effet d'une porte ouverte (2). »

Une lettre datée du palais impérial de Saint-Cloud, le 23 avril 1811, avait annoncé aux évêques de France et d'Italie la prochaine réunion d'un concile national à Paris, leur recommandant de se mettre en route aussitôt qu'ils auraient reçu la convocation. Mgr de Miollis ne répondit rien à cette lettre. Son silence lui attira une missive plus pressante de M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes :

(1) Bondil, *Discours sur la vie et les vertus de Mgr de Miollis*, prononcé dans l'église de Saint-Jérôme, le 21 septembre 1843, à l'issue de la retraite pastorale, suivi de notes, de lettres et d'un appendice. — Digne, 1843.

(2) *Les Misérables*, pag. 110.

Monsieur l'évêque, écrivait le ministre à la date du 27 mai 1811, le 27 du mois dernier, je vous ai transmis une expédition de la lettre par laquelle Sa Majesté vous fait connaître son intention que vous vous rendiez à Paris pour assister au concile qui s'assemblera le 9 juin prochain, et qui sera composé des évêques de l'empire et du royaume d'Italie. Je vous invitais à m'accuser réception de cette lettre. Tous les évêques en deçà des Alpes ont eu le temps de me faire réponse. J'attends la vôtre.

A cette impérieuse et brève intimation, il n'y avait plus qu'à obéir. L'évêque de Digne partit pour Paris. Ouvert le 17 juin, le concile fut dissous le 2 octobre 1811. Bien loin qu'il ne soit pas resté jusqu'à la fin, Mgr de Miollis demeura à Paris jusqu'au mois de novembre. Il assista à toutes les séances, à toutes les conférences particulières. Son nom se retrouve dans tous les votes des commissions, des congrégations générales et des sessions publiques. Il fit partie de la minorité « intransigeante » du concile, et se prononça toujours dans le sens le plus favorable aux prérogatives du siège apostolique.

L'empereur ayant résolu de présenter au corps législatif un décret aux termes duquel les métropolitains seraient autorisés, après un certain délai, à donner l'institution aux évêques, la majorité des membres du concile y adhérèrent. Mgr de Miollis fut de ceux qui refusèrent de céder. M. Bigot de Préameneu le fit venir dans son cabinet, et s'efforça de vaincre sa résistance. Le ministre s'oublia jusqu'à lui dire, dans le feu de la discussion :

— Comment! plusieurs évêques et archevêques

distingués par leur mérite et leurs lumières m'ont donné leur adhésion, et vous!...

L'évêque le regarda bien en face :

— Je vous entends, Monsieur le Ministre. Mais c'est précisément parce que la Providence m'a départi moins de facultés qu'à d'autres que je me crois d'autant plus obligé d'en faire le meilleur usage possible.

Où le ministre avait échoué, l'empereur réussirait peut-être. Mgr de Miollis fut mandé aux Tuileries. Napoléon fut gracieux, séduisant, d'une habileté suprême. Au moment où il croyait avoir cause gagnée : — Sire, lui dit son modeste interlocuteur, je suis dans l'habitude de ne prendre aucune décision importante sans avoir consulté le Saint-Esprit. Je vous demande un peu de temps. — Soit, répliqua ironiquement l'empereur, faites, faites, vous me direz demain vos résolutions.

Le lendemain, dans le salon où se trouvaient réunis les évêques et les cardinaux, Napoléon s'approcha de l'évêque de Digne, le sourire aux lèvres, et d'un ton bref, sarcastique :

— Eh bien ! Monsieur l'évêque, que vous a dit le Saint-Esprit ?

— Sire, pas un mot de ce que Votre Majesté a bien voulu me dire hier (1).

(1) Mgr Ricard, pag. 154.

IV

Mgr de Miollis était un prêtre d'une foi ardente, d'une piété éclairée, mais simple et candide. Il croyait fermement tout ce que l'Eglise enseigne. Victor Hugo consent bien à en faire un saint, mais un *saint* légèrement teinté de panthéisme et qui en prend à son aise avec l'orthodoxie. « Que pensait-il de ce dogme-ci ou de ce mystère-là? Ces secrets du for intérieur ne sont connus que de la tombe où les âmes entrent nues » (1).

Après avoir donné à entendre que Mgr Myriel ne croyait point à tous les mystères ni à tous les dogmes catholiques, le poète nous le montre, à la page suivante, en train de devenir un adepte de la métempsycose :

Les laideurs de l'aspect, les difformités de l'instinct ne le troublaient pas et ne l'indignaient pas. Il en était ému, presque attendri. Il semblait que, pensif, il en allât chercher, au delà de la vie apparente, la cause, l'explication ou l'excuse. Il semblait par moments demander à Dieu des *commutations*. Il examinait sans colère, et avec l'œil du linguiste qui déchiffre un palimpseste, la quantité de chaos qui est encore dans la nature. Cette rêverie faisait parfois sortir de lui des mots étranges. Un matin, il était dans son jardin, il se croyait seul ; mais sa sœur marchait derrière lui sans qu'il la vît ; tout à coup, il s'arrêta, et il regarda quelque chose à terre ; c'était une grosse araignée noire, velue, horrible. Sa sœur l'entendit qui disait : —

(1) *Les Misérables*, tom. Ier, pag. 126.

Pauvre bête ! ce n'est pas sa faute... Un jour, il se donna une entorse pour n'avoir pas voulu écraser une fourmi (1).

Que voulez-vous ? il faut bien que l'évêque soit de la religion du poète, et qu'il dise, comme lui :

J'aime l'araignée et j'aime l'ortie ;

Il faut bien qu'il pleure, lui aussi,

Sur l'araignée immonde, sur le ver,
Sur la limace au dos mouillé comme l'hiver,
Sur le vil puceron qu'on voit aux feuilles pendre,
Sur le crabe hideux, sur l'affreux scolopendre,
Sur l'effrayant crapaud, pauvre monstre aux doux yeux (2).

Naturellement, c'est Victor Hugo qui fait les sermons de son évêque. Aussi sont-ils très beaux — et parfaitement absurdes. En voici un échantillon :

Mes très chers frères, mes bons amis, il y a en France treize cent vingt mille maisons de paysans qui n'ont que trois ouvertures, dix-huit cent dix-sept mille qui ont deux ouvertures, la porte et une fenêtre, et enfin trois cent quarante-six mille cabanes qui n'ont qu'une ouverture, la porte. Et cela, à cause d'une chose qu'on appelle l'impôt des portes et fenêtres (3).

Quand Mgr Myriel écrit, c'est encore Victor Hugo qui tient la plume, et le pauvre évêque devient alors d'une érudition effrayante :

O vous qui êtes !
L'Ecclésiaste vous nomme Toute-Puissance, les Machabées vous nomment Créateur, l'Epître aux Ephésiens vous

(1) *Les Misérables*, tom. Ier, pag. 27.
(2) *Les Contemplations*, liv. VI, XXVI.
(3) *Les Misérables*, tom. Ier, pag. 30.

nomme Liberté, Baruch vous nomme Immensité, les Psaumes vous nomment Sagesse et Vérité, Jean vous nomme Lumière, les Rois vous nomment Seigneur, l'Exode vous appelle Providence, le Lévitique Sainteté, Esdras Justice... (1) et ainsi de suite.

Victor Hugo n'a cessé de demander la suppression de la peine de mort pour les assassins. Il associe Mgr Myriel à sa campagne. Il raconte comment un magistrat est parvenu, non sans peine, dans une affaire criminelle, à réunir les preuves de la culpabilité d'un accusé :

— Où jugera-t-on cet accusé ? demande l'évêque.

— A la cour d'assises.

Il reprit : — Et où jugera-t-on M. le procureur du roi ?

Une autre fois, toujours d'après le récit du poète, un homme, un saltimbanque, est condamné à mort pour meurtre. La veille du jour fixé pour l'exécution, l'aumônier de la prison tomba malade. Il fallait un prêtre pour assister le patient à ses derniers moments. L'évêque dit : — « Cela me regarde, c'est ma place. » Le lendemain, en camail violet, avec sa croix épiscopale au cou, il se montra aux yeux de la foule, côte à côte avec ce misérable lié de cordes. Il monta sur la charrette avec lui, il monta sur l'échafaud avec lui. En rentrant à son logis, il dit à sa sœur : *Je viens d'officier pontificalement* (2).

Il y a là, dans Victor Hugo, deux ou trois pages su-

(1) *Les Misérables*, tom. Ier, pag. 48.
(2) *Ibidem*, tom. Ier, pag. 37.

perbes, mais le fait est de pure invention. Il arriva seulement qu'en 1816, à un moment où Mgr de Miollis était très gravement malade, la cour d'assises des Basses-Alpes condamna un homme à mort.

Un matin, comprenant, au bruit qu'on entendait, que l'exécution allait avoir lieu, l'évêque interrompit l'ecclésiastique qui lui récitait l'office et lui dit : « Prions pour le malheureux qu'on va mettre à mort ; c'est ausssi un de mes enfants (1). »

Après tout, l'invention du poète ne dépassait pas ici le droit du romancier. Ce qui est vraiment inadmissible, c'est le chapitre dans lequel Victor Hugo montre l'évêque de Digne écoutant, tête basse, les discours d'un vieux conventionnel qui glorifie la Terreur et les échafauds de 93, et s'agenouillant devant lui. — « Qu'est-ce que vous venez me demander ? dit le conventionnel. — Votre bénédiction, » dit l'évêque.

Cela est tout simplement monstrueux. Ai-je besoin d'ajouter que c'est faux ?

Victor Hugo place la scène sous la seconde Restauration, et il a soin de faire remarquer que son conventionnel des Basses-Alpes n'avait pas voté la mort du roi, que par suite il n'avait pas été compris dans les décrets d'exil, et avait pu rester en France. Or, les conventionnels des Basses-Alpes n'ayant pas voté la mort de Louis XVI étaient au nombre de trois : Verdolin, Bouret et Maisse.

Verdolin est mort à Paris le 16 avril 1793.

(1) Mgr Ricard, pag. 187.

Bouret est mort à Paris le 28 juillet 1805.

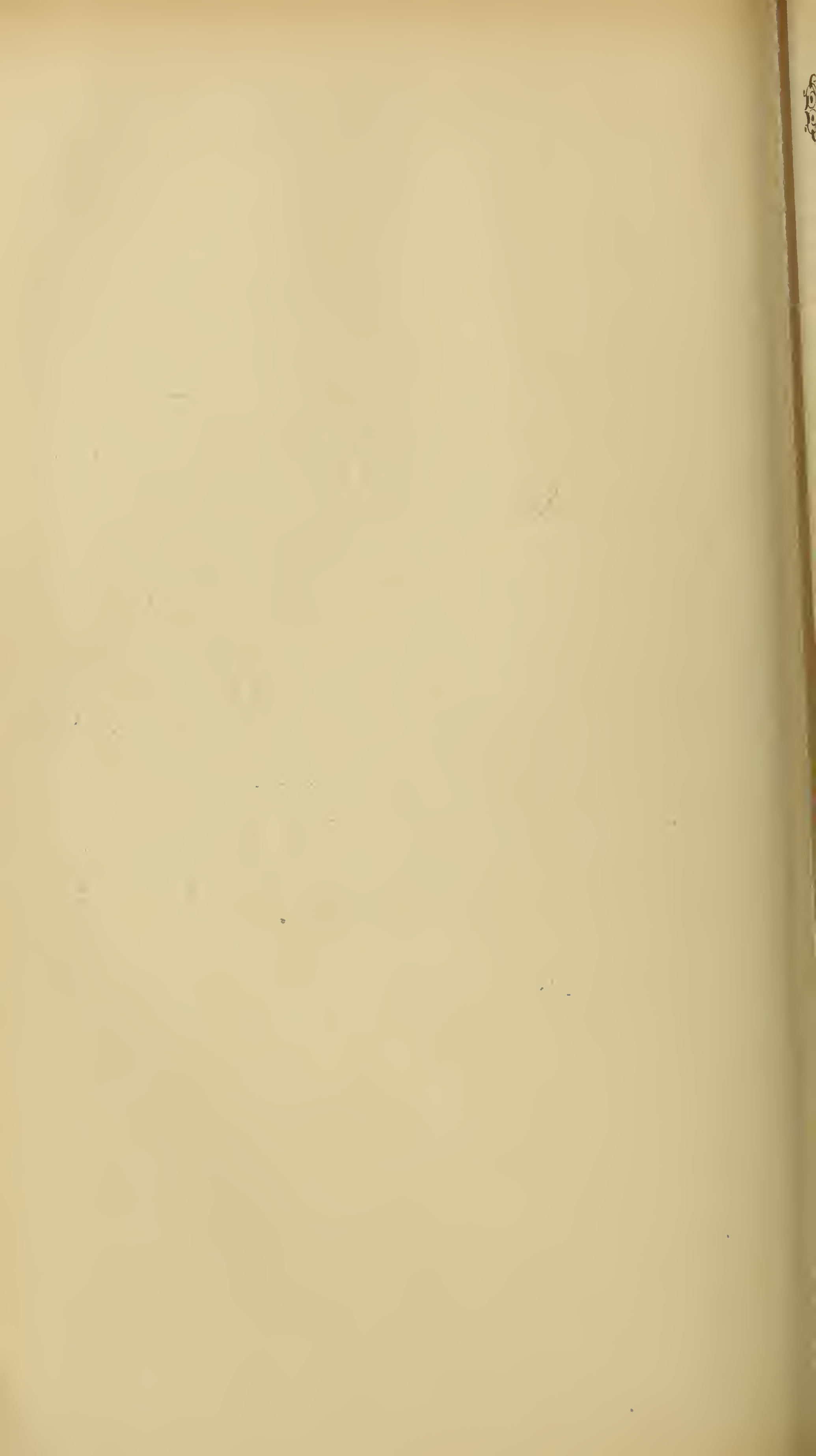
Maisse est mort à Forcalquier le 18 février 1806.

La scène de l'entrevue du conventionnel et de l'évêque, au lendemain de Waterloo, après 1815, ne tient donc pas debout. Victor Hugo, après tout, écrivait un roman. Son seul tort a été, prenant un personnage qui avait réellement existé, d'affirmer qu'il n'avancerait rien, à son sujet, qui ne fût absolument vrai. Je tiens, dit-il en commençant, à « être exact en tout ». Et un peu plus loin : « Nous ne prétendons pas que le portrait que nous faisons ici soit vraisemblable ; *nous nous bornons à dire qu'il est ressemblant.* »

Le portrait vraiment ressemblant, ce n'est pas dans les *Misérables* qu'il le faut chercher, c'est dans le modeste et consciencieux volume de Mgr Ricard. Si admirables que soient dans Victor Hugo les pages consacrées à l'évêque de Digne, la réalité dépasse ici le roman. Il y a quelque chose qui est au-dessus des inventions du talent, au-dessus même des inspirations du génie, c'est la Vertu et la Sainteté.

10 avril 1894.







UN ACADÉMICIEN D'HIER

M. JOHN LEMOINNE

I

Voilà qui est pour nous rendre modestes, nous autres journalistes. M. John Lemoinne a été l'un des premiers journalistes de ce temps; il a été académicien; il était sénateur. Deux mois à peine sont passés depuis qu'il est mort, et je me demande s'il n'est pas déjà trop tard pour parler encore de lui.

M. John-Emile Lemoinne était né à Londres, de parents français, le 17 octobre 1815. Il commença ses études en Angleterre pour les terminer en France. Ainsi que pour Philarète Chasles, dont il devait être le collaborateur aux *Débats* et à la *Revue des Deux-Mondes*, l'anglais et le français étaient pour lui deux langues maternelles. Il avait à sa disposition un double instrument, comme il avait à son service un double prénom, Anglais par l'un, Français par l'autre. En 1840, il entra au *Journal des Débats* pour y dépouiller les journaux d'Angleterre et d'Amérique. On eut vite fait de reconnaître qu'il n'était pas pour rester un simple traducteur, qu'il était un véritable écrivain, net,

précis, alerte, très spirituel et très fin. Si brillante que fût alors la rédaction des *Débats*, il eut bientôt marqué sa place dans les premiers rangs. Cependant, comme en ce temps-là les articles des journaux n'étaient pas signés, son nom serait resté longtemps ignoré du public s'il ne fût devenu en 1842 l'un des collaborateurs de la *Revue des Deux-Mondes*. De 1842 à 1848, il y publia un très grand nombre d'articles. Tous avaient trait aux choses et aux hommes d'Angleterre. Je signalerai ici les principaux de ces articles. En 1842 et 1843, *Mœurs électorales de la Grande-Bretagne. — De l'éducation religieuse des classes manufacturières en Angleterre. — Sir Robert Peel et l'Irlande. — L'Eglise d'Irlande. — Conquêtes et désastres des Anglais dans l'Asie centrale. — De la monarchie des Afghans. — Les Druses et les Maronites. — Les Anglais et les Russes dans le Caboul. — Journal d'un prisonnier dans l'Afghanistan.* De 1844 à 1848 : *La Vie de Brummel. — Correspondance diplomatique du comte de Malmesbury. — L'Irlande et le parlement anglais. — La* JEUNE IRLANDE *et l'agitation irlandaise. — Des Rapports de l'Etat avec l'Eglise en Angleterre.*

Quelques-uns de ces articles, en petit nombre, ont été recueillis par l'auteur dans un volume publié, en 1852, sous ce titre : *Etudes critiques et biographiques* (1). Ils se lisent avec plaisir, mais sans grand profit. Pour agréables qu'ils soient, ils manquent d'éclat

(1) Un volume in-18, Michel Lévy frères, éditeurs. — Un second volume a paru, en 1863, sous ce titre : *Nouvelles études critiques et biographiques*.

et de vigueur. Un des meilleurs morceaux du volume est une assez longue étude sur la *Vie de Brummel*, d'après son ami le capitaine Jess. Il y a là d'assez jolies pages, mais qui pâlissent singulièrement à côté de celles de Barbey d'Aurevilly sur le même sujet. Le roi des *dandiès*, le prince de la mode et de la *fashion*, l'ami du prince de Galles, du duc de Rutland et du duc de Devonshire, George-Bryan Brummel, avait été réduit, sur ses vieux jours, à quitter Londres et à chercher un refuge à Calais, puis à Caen, où il vécut plusieurs années et mourut, le 30 mars 1840, à l'hospice du Bon-Sauveur. Avant de mourir, il avait eu pourtant une dernière bonne fortune. Barbey d'Aurevilly habitait alors la ville de Caen; il y connut le vieux *beau;* il vit de près, il étudia cette singulière figure, et un jour, précisément vers le temps où paraissait dans la *Revue des Deux-Mondes* l'étude de John Lemoinne, il fit, lui aussi, son *George Brummel.* Il traça de ce personnage étrange un portrait plein de bizarreries, où les défauts abondent, mais où la vie déborde (1). A côté de cette toile, au bas de laquelle nul n'eût été surpris de lire : *Eugène Delacroix pinxit*, le petit dessin de M. John Lemoinne, un dessin à la mine de plomb, ne laisse pas de faire, il le faut avouer, une assez piètre figure. Les défauts y sont moindres sans doute; peut-être même le dessin est-il irréprochable; mais ce n'est au demeurant qu'un léger crayon, qui ne mord pas sur l'esprit du lecteur et ne

(1) *Du Dandysme et de G. Brummel*, par J. BARBEY D'AUREVILLY. Caen et Paris, 1845.

lui laisse que le fugitif souvenir d'agréables variations sur l'Art de mettre sa cravate.

Après comme avant 1848, M. John Lemoinne a continué de donner à la *Revue des Deux-Mondes* de nombreux articles. Tous sont remarquables ; aucun d'eux pourtant n'a laissé trace. C'est qu'il ne suffit pas d'être né à Londres et de s'appeler *John* pour être un véritable *essayist*, à la façon de Hazlitt, par exemple, de Charles Lamb ou de Leigh Hunt. Autant qu'eux il avait de l'esprit, mais il n'avait que cela et ce n'est pas assez. L'imagination lui faisait défaut, et aussi la fantaisie, le caprice et l'*humour*. Il était correct, mais froid ; ingénieux, mais terne ; railleur, mais triste ; c'était un pince-sans-rire, ce n'était pas un « bonhomme ». Il ne pensait pas de la critique comme La Fontaine au sujet des causeries :

> La bagatelle, la science,
> Les chimères, le rien, tout est bon : je soutiens
> Qu'il faut de tout aux entretiens.
> Sur différentes fleurs, l'abeille se repose
> Et fait du miel de toute chose.

Et ce n'était pas non plus — puisque aussi bien il était à demi Anglais et qu'il nous faut avec lui chercher aussi nos points de comparaison en Angleterre — ce n'était pas non plus un *humourist* comme Sterne, cet aimable et riant Sterne, qui serait immortel, n'eût-il écrit que le discours de l'oncle Toby à cette mauvaise mouche qui, durant tout le dîner, s'est acharnée sur son nez, comme la pieuvre au flanc de Gilliatt : « Va,

lui dit-il après l'avoir prise enfin, je ne te ferai pas de mal ; — et en parlant, il s'était levé de sa chaise et traversait sa chambre. — Je ne ferai pas tomber un cheveu de ta tête. Va, — et il levait le châssis de la fenêtre et ouvrait la main : Va, pauvre diablesse, pars ; pourquoi te ferais-je du mal ? *Ce monde est bien assez grand pour nous contenir tous deux, toi et moi.* »

La *Revue des Deux-Mondes*, en ce temps-là, s'occupait presque autant de l'Angleterre que de la France. Elle ne se contentait pas de publier des articles de M. John Lemoinne. Elle en demandait aussi à Philarète Chasles et à Eugène Forcade, dont le voisinage ne laissait pas de faire tort à l'auteur des *Etudes critiques et biographiques*. Philarète Chasles connaissait à fond et mieux que personne, en France, la littérature anglaise. Il joignait à une érudition très étendue une imagination très vive. Il avait des vues neuves, originales. C'était un critique qui eût été au besoin un historien et un romancier. Semeur d'idées, moissonneur infatigable, il ne se faisait pas faute d'ailleurs de mêler à ses gerbes des bleuets et des coquelicots. M. John Lemoinne avait horreur de ces mauvaises herbes. Il se gardait de l'imagination comme d'une peste ; il avait de même en horreur l'émotion et le sentiment. Le sentiment et l'émotion, c'était là, au contraire, ce qu'Eugène Forcade demandait à l'histoire et à la littérature ; et c'est pourquoi tel de ses articles, *Cavaliers et Têtes-Rondes*, par exemple, ou encore *Lord George Bentinck et M. Disraeli*, sont de véritables chefs-d'œuvre. On y rencontre, en plus

d'un endroit, des pages comme celle-ci, que j'emprunte à l'article sur *Cavaliers et Têtes-Rondes :*

« Quelque grands que furent pour les cavaliers (1) les malheurs de cette lutte, ils sont amplement rachetés par l'honneur immortel qui s'attache au souvenir de leur dévouement, de leur bravoure et de leur mort. Bien mourir est une vertu vulgaire en temps de révolution ; mais il y a des morts entourées d'un éclat si lumineux qu'on ne songe jamais à les plaindre, et qu'elles attirent par un prestige irrésistible. Telles furent les morts des cavaliers, qu'ils aient péri sur l'échafaud, sur le champ de bataille, ou fusillés après la défaite. Strafford leur avait donné le ton. Charles I[er], comme Bossuet l'a dit de sa fille, fut doux envers la mort ; les autres furent pieux et gais. Sir Charles Lucas et sir George Lisle, pris dans une insurrection qui suivit le supplice du roi, sont un dernier exemple de ces belles fins. Aussitôt après le combat où ils furent faits prisonniers, Fairfax donna ordre de les fusiller. Ils demandèrent que l'exécution fût remise au lendemain, « afin de pouvoir arranger quelques affaires en ce monde et préparer leurs âmes pour l'autre ». On ne leur donna que le temps de faire une courte prière. A sept heures, on les mena sur un terrain gazonné dans l'enceinte de la forteresse de Colchester. On les sépara au moment de l'exécution. On commença par sir Charles Lucas. Ce galant homme s'agenouilla sur l'herbe et pria un

(1) Les partisans de Charles I[er].

instant avec ferveur; puis, se levant la figure riante, il déboutonna son pourpoint et découvrit sa poitrine, disant : « Me voici, je suis prêt, rebelles, faites. » Il tomba mort de quatre balles au cœur. On amena sir George Lisle : il s'agenouilla devant le cadavre de son ami et le baisa au visage. Debout et promenant un regard sur le peloton des mousquetaires, il leur dit qu'ils étaient trop loin. « N'ayez pas peur, monsieur, riposta un soldat, nous ne vous manquerons pas. — Imbécile, dit le cavalier en riant, j'ai été souvent plus près de vous, et vous m'avez manqué. » Alors il fit une courte prière. Ses derniers mots furent : « Je suis prêt, traîtres, feu ! »

« Personne n'a jamais plaint ces cavaliers qui ont eu le bonheur de mourir ainsi pour la cause de l'autorité, des traditions patriotiques et religieuses, de toutes les choses qui sont la force et l'honneur de la vie sociale et de la vertu. En dehors des considérations purement philosophiques et politiques auxquelles on est parfois si heureux de pouvoir se dérober, des destinées si généreuses n'éveillent d'autre sentiment que l'admiration et l'enthousiasme : c'est que le cœur se dilate en contemplant ces glorieux soldats qui grandirent deux fois leur vie et par la religion du passé et par une foi radieuse en l'avenir éternel. Il y eut parmi leurs ennemis de grands génies et de puissants caractères. Ces ennemis avaient pactisé avec la tentation fatale de l'esprit et du cœur de l'homme, avec cet appétit de la liberté déréglée qu'attise depuis le commencement la curiosité du bien

et du mal, et qui *livre le monde à la libre conscience des méchants et au libre jugement des sots.* Oui, ce fut un bonheur de mourir, dans cette lutte, avec la noble et aveugle abnégation d'un sentiment passionné, de la mort des martyrs et des héros » (1).

De telles pages, où l'on a devant soi non plus seulement un *reviewer*, mais un homme, de telles pages, M. John Lemoinne n'en a pas une seule.

II

Lorsqu'éclata la révolution du 24 février, M. John Lemoinne rédigeait à la *Revue des Deux-Mondes*, depuis le 15 octobre 1847, la chronique politique de quinzaine. Il écrivit encore celle du 1er mars 1848, puis se consacra tout entier au *Journal des Débats*. Depuis qu'il y était entré, en 1840, sur la recommandation de M. Guizot, il s'y occupait surtout des questions de politique extérieure. La monarchie de Juillet, le ministère de M. Guizot n'avaient pas eu de plus chaud partisan. Sous la seconde République, il ne fut rien moins que républicain. Un jour viendra où il fera une guerre violente au gouvernement « de l'ordre moral ». Mais, après 1848, il combat dans les rangs du « parti de l'ordre ». Plus tard, il travaillera, dans la mesure de ses forces, au renversement du pouvoir temporel. Mais, en 1849, il approuve hautement

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1849. — *Etudes historiques*, par Eugène FORCADE, pag. 119.

l'expédition romaine. Envoyé en Italie par M. Bertin, il fut témoin de la rentrée triomphante de Pie IX à Rome. Les correspondances qu'il envoya alors à son journal témoignent d'un véritable enthousiasme.

Après le coup d'Etat du 2 décembre et pendant toute la durée du second Empire, le *Journal des Débats*, et avec lui M. John Lemoinne, conservèrent une indépendance à laquelle il n'est que juste de rendre hommage. Seulement, s'ils ne servirent pas Napoléon III, ils travaillèrent pour le roi de Piémont, ce qui était, hélas! une manière, et la pire de toutes, de travailler pour le roi de Prusse. M. John Lemoinne — c'est M. Cuvillier-Fleury lui-même qui nous l'apprend (1) — « avait dans le *Journal des Débats* un véritable département des affaires étrangères. » C'est donc lui surtout qui doit porter la responsabilité de la campagne menée par ce journal en faveur du Piémont et de Garibaldi. Ni M. Adolphe Guéroult, ni M. Léonor Havin, ni M. Edmond About et les autres tenants de l'unité italienne, mère de l'unité allemande; ni l'*Opinion nationale*, ni le *Siècle*, ni le *Constitutionnel*, ne mirent au service de cette politique détestable plus de zèle et d'ardeur que le *Journal des Débats* et M. John Lemoinne.

Je retrouve dans mes notes de cette époque, à la date de 1862, des triolets sur M. John Lemoinne et ses collaborateurs, que je m'étais amusé à griffonner

(1) Réponse de M. Cuvillier-Fleury au dicours de M. John Lemoinne, venant prendre séance à l'Académie française, le 2 mars 1876, en remplacement de M. Jules Janin.

après une lecture des *Odes funambulesques* de M. Théodore de Banville. Pourquoi ne les glisserais-je pas ici, — non sans demander pardon de la liberté grande ? N'est-ce pas Horace, un poète que l'on cite volontiers rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, qui a dit un jour : *Dulce est desipere in loco?*

Donc, voici mes triolets d'antan, qui auront à tout le moins un intérêt archéologique, puisque les curieux y pourront retrouver la liste très complète des rédacteurs du *Journal des Débats*, en l'an de grâce 1862 :

J'aime le Journal de Bertin,
Malgré ce qu'en dit la *Gazette*.
Bien qu'il soit un peu libertin (1),
J'aime le Journal de Bertin,
Et je le lis chaque matin,
Car Weiss n'est point une mazette.
J'aime le Journal de Bertin,
Malgré ce qu'en dit la *Gazette*.

Il est quelquefois trop hardi
Sous la plume de John Lemoinne.
Lorsqu'il chante Garibaldi,
Il est quelquefois trop hardi :
Ces jours-là, comme un étourdi,
Il brave l'évêque et le moine.
Il est quelquefois trop hardi,
Sous la plume de John Lemoinne.

Cela déplaît fort à Sacy (2),
Le descendant du grand Lemaistre.
Quoi ! les *Débats* parler ainsi !
Cela déplaît fort à Sacy,

(1) Le mot *libertin* n'est pris ici, bien entendu, que dans l'acception qu'il avait au XVIIe siècle et comme synonyme de libre penseur.
(2) Sylvestre de Sacy, éditeur des *Petits traités de morale*, par Pierre NICOLE ; membre de l'Académie française depuis 1854.

Janséniste très adouci ;
Mais, las! Sacy n'est point le maître.
Cela déplaît fort à Sacy,
Le descendant du grand Lemaistre.

Il se console en relisant
Les *Petits traités* de Nicole,
Dont Techener lui fit présent :
Il se console en relisant.
Des écrivains du temps present
Et de notre nouvelle école,
Il se console en relisant
Les *Petits traités* de Nicole.

Pour moi, je relis Alloury,
Ecrivain digne du grand siècle.
De bons auteurs toujours nourri,
Pour moi, je relis Alloury,
Qui, plus léger qu'une houri,
Folâtre avec les gens du *Siècle*.
Pour moi, je relis Alloury,
Ecrivain digne du grand siècle.

J'estime Cuvillier-Fleury (1).
Sa critique me paraît saine.
Lorsqu'il éreinte Champfleury,
J'estime Cuvillier-Fleury.
Il est sévère, mais fleuri ;
Son style est clair comme eau de Seine.
J'estime Cuvillier-Fleury :
Sa critique me paraît saine.

Je fais grand cas de Girardin (2);
Ce n'est pas le cousin d'Emile.
Bien qu'il soit un peu bavardin,
Je fais grand cas de Girardin.

(1) Elu membre de l'Académie française en 1866.
(2) Saint-Marc Girardin; il était membre de l'Académie française depuis 1844.

Du bon sens c'est le paladin :
Comme il a fustigé l'*Emile!*
Je fais grand cas de Girardin ;
Ce n'est pas le cousin d'Emile.

Quel jeune homme que Baudrillart (1),
Couronné par l'Académie !
Il a les vertus d'un vieillard :
Quel jeune homme que Baudrillart !
Il écrit sur papièr brouillard,
Par amour pour l'*Économie!*
Quel jeune homme que Baudrillart,
Couronné par l'Académie !

Taine, Paradol et Renan (2)
Iront loin — plus loin que Barrière (3).
Voyez ce trio rayonnant :
Taine, Paradol et Renan.
Chacun d'eux est entreprenant
Et ne connaît point de barrière.
Taine, Paradol et Renan
Iront loin — plus loin que Barrière.

J'aime jusqu'à Jules Janin (4),
A son latin lâchant l'écluse.
Avec son feuilleton bénin,
J'aime jusqu'à Jules Janin.
J'aime le sourcil léonin
De Léo ; j'aime Delécluze.
J'aime jusqu'à Jules Janin
A son latin lâchant l'écluse.

(1) Economiste, membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1863, couronné quatre fois par l'Académie française.

(2) Elus tous les trois membres de l'Académie française, le premier et le troisième en 1878, le second dès 1865.

(3) M. François-Barrière, éditeur de la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le* XVIIIe *et le* XIXe *siècle.*

(4) Elu membre de l'Académie française en 1878.

Je voudrais peindre ici Camus (1),
Raymond, Bersot (2) et Ratisbonne.
Si j'étais Duval-Lecamus,
Je voudrais peindre ici Camus.
Que de lecteurs charmés, émus
Par sa prose courte, mais bonne !
Je voudrais peindre ici Camus,
Raymond, Bersot et Ratisbonne.

O Saint-Ange, ange des *Débats* (3),
Je clos par vous ma litanie.
Quand vous décrivez les combats,
O Saint-Ange, ange des *Débats*,
On croit voir, prenant ses ébats,
Un vieil officier du génie.
O Saint-Ange, ange des *Débats*,
Je clos par vous ma litanie (4).

III

Le *Journal des Débats* de 1862 — et cela seul, on l'avouera, méritait bien d'être chanté — n'a pas fourni moins de dix académiciens, en comptant M. John Lemoinne, qui fut élu, le 13 mai 1875, par 18 voix contre 17 données à MM. Gaston Boissier et Charles

(1) M. Camus avait aux *Débats* la spécialité des *entrefilets*. Il ne s'est jamais présenté à l'Académie.

(2) Elu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1865.

(3) Rédacteur militaire du *Journal des Débats*. S'il n'était pas de l'Académie, du moins était-il fils d'un académicien, Ange-François Fabiau, dit Saint-Ange, qui traduisit en vers les *Œuvres d'Ovide*.

(4) J'ai déjà eu occasion de citer ces vers dans un de mes précédents volumes, *Portraits littéraires*, à propos de M. Cuvillier-Fleury. Me pardonnera-t-on d'avoir cru qu'ils pouvaient également trouver place dans un chapitre consacré à M. John Lemoinne ?

Blanc. Il fut reçu le 2 mars 1876. Le directeur chargé de lui souhaiter la bienvenue était M. Cuvillier-Fleury. Le mort — pardon, l'Immortel — dont ils avaient l'un et l'autre à faire l'éloge était Jules Janin, comme eux rédacteur du *Journal des Débats*. La fête, on le voit, se passait en famille.

Sa réception académique prend place entre les deux épisodes les plus marquants de sa carrière de journaliste.

Rédacteur en chef des *Débats* pendant le siège de Paris, il combattit énergiquement les hommes de désordre. Son attitude fut plus courageuse encore après le 18 mars 1871, et rien ne lui fait plus honneur que les huit ou dix articles qu'il écrivit du 19 mars au 4 avril; le 5 avril, son journal était supprimé. M. John Lemoinne avait vu de près la Commune, et comme les hommes de la Commune étaient de vrais républicains, il se sentit moins de goût que jamais pour la République. Aussi, deux ans plus tard, en 1873, lorsque le rétablissement de la monarchie parut possible, il sortit de sa réserve habituelle pour s'associer avec éclat au mouvement royaliste qui se prononçait de plus en plus dans le pays. Il le fit avec une sincérité, avec une émotion qui produisirent un effet considérable. Nul doute, si le Roi était alors rentré à Paris, que le rédacteur des *Débats* n'eût retrouvé, pour saluer son retour, l'enthousiasme qu'il avait ressenti, vingt-deux ans auparavant, à la vue du pape Pie IX traversant les rues de Rome au milieu des acclamations populaires. Le discours de M. Cuvillier-

Fleury, dans la séance du 2 mars 1876, renferme à cet égard un témoignage significatif. « Un sentiment non moins vif, disait M. Cuvillier-Fleury en le recevant à l'Académie française, parut vous animer lorsque, vingt ans plus tard, deux branches d'un même tronc royal semblèrent près de s'unir pour rendre à la France, sous l'ombrage traditionnel d'une royauté nationale, les garanties monarchiques de la liberté » (1).

En 1877, tout est bien changé.

La Monarchie ne s'est pas faite. Le maréchal de Mac-Mahon est président de la République : et de cela M. Thiers, dont il a pris la place, lui veut mal de mort, et aussi M. Gambetta, le *dauphin* de M. Thiers. M. John Lemoinne et M. Cuvillier-Fleury ont passé, avec le *Journal des Débats*, dans le camp de M. Thiers. M. Cuvillier-Fleury a soixante-quinze ans; M. John Lemoinne en a soixante-deux; ils se jettent dans la lutte avec une ardeur toute juvénile, avec un feu, un emportement, une passion que jusque-là ils n'avaient point encore connus. Ils ont l'honneur d'être à l'Académie les confrères du duc de Broglie et de M. de Falloux, du duc de Noailles et de M. de Champagny : cela ne les empêchera pas de ressasser les vieilles *rengaines* du *Siècle* et de la *République française* contre la « Monarchie traditionnelle » et ses partisans, contre les « impénitents de l'ancien régime, acharnés à la réalisation d'espérances rétrogrades, chimères de

(1) Cuvillier-Fleury, *loc. cit.*

leur orgueil, ne rêvant que le retour du passé, ne voulant rien conserver du présent » (1). Ils les accuseront de vouloir « retourner au régime des substitutions, du droit d'aînesse et des majorats. » Ils rééditeront contre eux le vieux vers du bonhomme Andrieux :

Au char de la raison attelés par derrière.

Une fois lancé dans cette voie, le *Journal des Débats* ne s'arrêtera plus :

Le vieux coursier a senti l'aiguillon.

Ce n'est pas assez pour lui de jeter l'outrage aux partisans « du *roy* héréditaire »; il brûle des flots d'encens sur les autels de la République. « La France, s'écrie-t-il, est depuis deux cents ans à l'œuvre de cette fondation républicaine dont nous avons posé, depuis la chute du second Empire, une des profondes assises.... La République tient aux racines mêmes de la civilisation française. » Il pleure de tendresse en voyant la République « attirer à elle tous ces jeunes hommes, les *Savary* (!!!), les *Léon Renault* (!!!), les Paul de Rémusat, les Duvergier de Hauranne, les Waddington, les Léon Say. »

Et si la vue de cette *jeune garde* réchauffe son vieux sang, n'ayez peur qu'il oublie de saluer aussi les vétérans, ces *vieilles barbes* de 1848, qu'il a eu le tort de méconnaître jadis. Comme il a embrassé Savary et

(1) *Journal des Débats*, 2 juillet 1877. — Article signé Cuvillier-Fleury.

pressé Wilson sur son cœur, il serrera dans ses bras Martin Bernard et Madier de Montjau :

Non ego nunc dulci amplexu divellerer unquam!

Il aura d'affectueux retours, de tendres paroles pour « les républicains de la veille, les *vieux légionnaires*, éprouvés par plus d'une campagne, heureuse ou non, depuis le commencement du siècle, qui ne manquaient pas au service de la cause. » — « Ceux-là, ajoute-t-il, se reposaient *sur leur passé* », c'est-à-dire, si je comprends bien, sur les conspirations qu'ils avaient ourdies contre la monarchie de Juillet, sur les émeutes de 1832, de 1834, de 1839, sur cette révolution de Février que le *Journal des Débats*, je ne sais pourquoi, a tant maudite autrefois.

Des prophètes de mauvais augure essayaient bien de jeter leurs notes discordantes au milieu de ces effusions de M. John Lemoinne et de ses collaborateurs en faveur de la République, cette « terre promise », où plus heureux que M. Thiers, qui l'avait vue seulement du haut de la montagne, il leur était donné de poser le pied. Ils allaient répétant, ces prophètes fâcheux, ces esprits mal faits, que « la République conservatrice était une bêtise », et que, si elle semait, les *radicaux* récolteraient. Rien n'égalait la pitié dédaigneuse des réponses de M. John Lemoinne et de ses amis. — Des *radicaux?* Mais où les prenez-vous ? A peine en peut-on, avec de bons yeux, découvrir quelques-uns, aux trois quarts noyés, à bout d'haleine et de force : *apparent rari nantes*. Le *radicalisme?* vous

voulez rire. Vous savez bien que c'est tout bonnement un épouvantail à l'adresse des naïfs, une *tête de turc* à l'usage des réactionnaires qui veulent se faire la main! « Voyons! excepté le nom de République qui déplaît à certains délicats de la vie mondaine, excepté cela, *en quoi le gouvernement républicain a-t-il atteint les mœurs, les idées, les sentiments, les intérêts légitimes de qui que ce soit?* Ceux qui redoutent *les grèves et les coalitions d'ouvriers en ont-ils aperçu une seule?...* On a proposé des *amnisties* prématurées et *subversives*. Les propositions de ce genre ont passé dans l'air comme des bourrasques qui *ne le troublent qu'un instant. Le socialisme est mort*, ou, comme l'a dit spirituellement (?) M. Thiers, « il a passé à l'étranger. » *Le radicalisme, nous avons souvent montré qu'il n'était*, si on veut bien le regarder en face, *qu'un fantôme qui fait plus de peur que de mal* » (1).

Je n'insiste pas, ce serait trop cruel.

IV

Après une telle campagne, où il ne laissait pas d'avoir reçu plus d'une blessure, M. John Lemoinne avait droit d'être admis aux Invalides. Le 23 février 1880, il fut nommé sénateur inamovible, en remplacement de M. Léonce de Lavergne, par 142 voix sur 255 votants.

La même année, le 17 avril, il était envoyé à

(1) *Journal des Débats*, 1er novembre 1877.

Bruxelles comme ministre plénipotentiaire. Il avait soixante-cinq ans : c'était un peu tard pour entrer dans la carrière et faire un stage diplomatique. Au bout d'une ou deux semaines, il donna sa démission.

De retour à Paris, il reprit le harnois du journaliste. Seulement, il lui arriva, en ses dernières années, de faire une infidélité grave au journal qui était le sien depuis plus de quarante ans. Tout en continuant d'écrire aux *Débats*, il donna chaque semaine un article au *Matin*. La punition ne se fit pas attendre. Il était, dans cette nouvelle feuille, au milieu de *jeunes* qui n'avaient pas son talent, mais que le public pourtant n'hésitait pas à lui préférer. Son talent et son esprit n'avaient point baissé ; ils étaient restés les mêmes qu'autrefois; c'était le public qui avait changé.

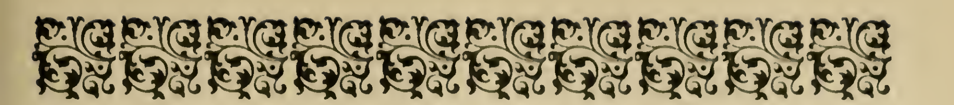
Lorsque Bassompierre, après une longue absence, revint à la Cour et fut présenté à Louis XIII, s'apercevant que son habit et sa toilette, qui n'étaient plus à la mode, excitaient le sourire des jeunes gens, il dit ingénieusement au roi : « Vous le voyez, Sire, quand on est tombé dans votre disgrâce, on n'est pas seulement malheureux, on devient ridicule. » Ridicule, il s'en faut bien que M. John Lemoinne l'ait jamais été, lui resté jusqu'à la fin si spirituel. Mais il était devenu malheureux. Il aurait pu se consoler en se rappelant le mot de Mme de Motteville, que *les restes du maréchal de Bassompierre valaient mieux que la jeunesse des plus polis de ce temps-là.*

M. John Lemoinne est mort le 14 décembre 1892,

suivant de près trois autres Immortels et laissant vide un quatrième fauteuil, qui ne sortira pas sans doute de la famille des *Débats*. Le jour où son successeur viendra prendre séance, son nom sera répété une dernière fois par les journaux, et tout sera dit. Le journaliste meurt tout entier, lorsqu'il n'a pas été l'homme d'un livre ou le soldat d'une cause.

6 février 1893.





LAMENNAIS [1]

I

Le 1er mars 1854, sept ou huit personnes suivaient un corbillard — le corbillard des pauvres — qui se dirigeait de la rue du Grand-Chantier vers le cimetière du Père-Lachaise. Le cercueil fut descendu dans la fosse commune. Lorsqu'il fut recouvert de terre, le fossoyeur demanda : « Faut-il une croix? » Un des amis du mort, M. Barbet, répondit : « Non. » Pas un mot ne fut prononcé sur la tombe (2).

Celui que l'on enterrait ainsi, presque furtivement, était un grand écrivain, un des hommes dont le nom avait retenti le plus haut dans le monde, un de ceux qui avaient exercé sur leur siècle l'action la plus considérable, — Félicité-Robert de La Mennais.

Près de quarante ans se sont écoulés, et Lamen-

(1) Lamennais, *d'après des documents inédits*, par Alfred Roussel, de l'Oratoire de Rennes, deux volumes grand in-16, avec portrait.— Hyacinthe Caillière, libraire-éditeur, à Rennes, place du Palais. 1893.

(2) *Essai biographique sur M. F. de Lamennais,* par A. Blaize.

nais (1) attend encore un biographe qui retrace, avec les détails qu'elle comporte, sa vie si éclatante, si agitée, si sombre, je dirais presque si tragique. Un de ses neveux, M. Ange Blaize, a publié sur lui, en 1858, un *Essai biographique*, qui renferme des documents précieux, mais qui est loin d'avoir les développements nécessaires. Ce n'est qu'une esquisse. Tout récemment, un homme politique, M. Spuller, a fait paraître un volume intitulé : *Lamennais*. C'est encore un essai, mais cette fois un « essai philosophique » et qui ne nous apprend rien sur la vie du grand écrivain.

A défaut d'une véritable biographie de Lamennais, nous avons ses lettres, ses nombreuses correspondances, qui nous permettent de le suivre, à travers les phases si diverses de son existence, d'un bout à l'autre de cette vie coupée en deux parts, où se rencontrent tous les contrastes de la foi et du doute, de l'affirmation et du scepticisme.

En 1859, M. Forgues, légataire de ses papiers, a publié deux volumes de *Correspondance*, de l'intérêt le plus vif, mais qui vont seulement de 1818 à 1840 (2). Les lettres composant ces deux volumes avaient été réunies et classées par Lamennais luimême. Il fut interdit par arrêt à M. Forgues d'en publier d'autres et de passer outre sur ce point à l'opposition de la famille (3).

(1) A partir de 1834, époque de sa rupture avec l'Eglise, Félicité de La Mennais ne signa plus que *F. Lamennais*, afin de mieux marquer en lui, sans doute, l'homme nouveau et l'abandon de tous ses souvenirs.

(2) *Œuvres posthumes de F. Lamennais*, publiées selon le vœu de l'auteur, par E. D. Forgues. *Correspondance*, deux volumes in-8°, 1859.

(3) Arrêt de la Cour d'appel de Paris, du 5 juin 1857.

En 1866, sous ce titre : *Œuvres inédites de F. de Lamennais*, M. Blaize, à son tour, donna deux volumes formés en très grande partie de lettres; elles ont trait principalement à la première période de la vie de l'écrivain.

Quatre ans plus tôt, en 1862, un des hommes qui ont le mieux connu les choses religieuses de notre siècle et qui en ont le mieux parlé, M. Eugène de la Gournerie, avait édité les lettres adressées, de 1806 à 1836, par les deux frères Lamennais, à M. Gabriel Bruté, d'abord professeur au grand-séminaire de Rennes, puis missionnaire aux Etats-Unis d'Amérique, et, en dernier lieu, évêque de Vincennes, dans l'Etat d'Indiana. A la mort de celui-ci, en 1839, ces lettres passèrent dans les mains de Mgr John Hughes, archevêque de New-York, qui les transmit plus tard à M. Henry de Courcy, correspondant de l'*Univers* aux Etats-Unis. Le paquet qui les contenait portait la note suivante, de la main de Mgr Bruté :

Soixante-dix lettres des deux frères, Jean et Féli de La Mennais, extrêmement intéressantes pour les matières ecclésiastiques et littéraires et les affaires du temps.

Trésor littéraire à conserver, même après qu'il aura cessé d'être le trésor de l'amitié.

O mon Dieu ! acceptez cette séparation. Qu'elle m'est sensible après douze années !

Ce recueil présente, en effet, un rare intérêt. La plupart des lettres, datées de 1806 à 1814, jettent un jour nouveau sur les années les moins connues des deux frères. On y trouve les premiers jets de deux

puissantes veines, les premières confidences de deux âmes magnifiquement douées et qui alors vibraient à l'unisson. On y entend, suivant l'heureuse expression de M. Eugène de la Gournerie, « à côté de l'ardente voix de Tertullien, l'accent plus doux de saint François de Sales ».

Parmi les disciples de Lamennais, celui qui tient le premier rang est assurément l'abbé Gerbet, l'auteur de *l'Esquisse de Rome chrétienne* et des *Considérations sur le Dogme générateur de la Piété catholique.* Il était venu à l'auteur de « l'Essai sur l'Indifférence, » bien avant Lacordaire et Montalembert, dès 1822. En 1824, il avait fondé, avec son ami l'abbé de Salinis, comme lui aumônier du collège royal de Henri IV, le *Mémorial catholique* auquel Lamennais avait aussitôt prêté une collaboration aussi active qu'éclatante. A son tour l'abbé Gerbet devint, en 1831, l'un des collaborateurs de *l'Avenir.* Il ne se sépara du Maître qu'en 1834, après la publication des *Paroles d'un Croyant.* « La vie de l'abbé Gerbet, dit Sainte-Beuve dans ses *Causeries du Lundi*, est toute simple, tout unie, et elle n'eut qu'un seul épisode considérable : ce fut sa liaison avec l'abbé de Lamennais, auquel il s'était prêté et comme donné, durant des années, avec un dévouement affectueux qui n'eut pour limite et pour terme que la révolte finale de ce grand esprit immodéré. L'abbé Gerbet, après avoir rempli tous les devoirs d'une religieuse amitié, avoir attendu, avoir patienté et espéré, se retira en silence. Il avait été longtemps comme Nicole

auprès d'Arnauld, c'est-à-dire un modérateur; il avait tant qu'il avait pu adouci bien des aspérités, sauvé bien des chocs; il ne se lassa que quand il n'y eut plus moyen de persister, et il revint alors à être tout à fait lui » (1).

La vie de Mgr Gerbet, mort évêque de Perpignan le 7 août 1864, a été écrite par M. l'abbé de Ladoue et a paru, en 1872, sous ce titre: *Monseigneur Gerbet, sa vie, ses œuvres et l'Ecole menaisienne*. C'est une ample et copieuse biographie, comme on en publie trop rarement en France; elle ne forme pas moins de trois forts volumes in-8°. Le premier, qui va jusqu'à la fin de 1834, offre un tableau complet de l'Ecole menaisienne; Lamennais y est au premier plan, et le livre renferme un très grand nombre de ses lettres. On y trouve, en particulier, celles qu'il écrivit pendant son séjour à Rome, de janvier à juillet 1832, et qui forment une des parties les plus importantes de sa Correspondance.

Non moins précieuse, au point de vue de la biographie du grand écrivain, est la publication faite en 1886 par M. Arthur du Bois de la Villerabel sous le titre de : *Confidences de Lamennais*. Elle comprend cent cinquante-deux lettres adressées par Lamennais, de 1821 à 1848, à un de ses amis de jeunesse, M. Louis Marion. Chrétien fidèle, âme généreuse, M. Marion n'était pas resté étranger aux entreprises des deux Lamennais : fondation de l'Institut des « Frères de l'instruction chrétienne ; » Agence générale pour la

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, tom. VI, pag. 314.

« défense de la liberté religieuse, » création du journal *l'Avenir*, etc. Aux jours de sa puissance, sous la Restauration, Chateaubriand, qui connaissait et appréciait le mérite de son compatriote, avait voulu l'appeler à un poste important. M. Marion avait refusé. Il était Breton, et il ne voulait pas être autre chose. Il lui arriva pourtant d'être maire de sa commune et marguillier de sa paroisse,— la paroisse de Pleudihen! Je crois même qu'il se laissa nommer conseiller d'arrondissement. Jamais il ne voulut monter plus haut. Jamais il ne quitta sa terre de Mordreuc, peu éloignée de la Chênaie, propriété des Lamennais. Il s'établit entre lui et ses voisins une intimité véritable. De toutes les *Correspondances* de Lamennais, celle qu'il entretint avec M. Marion est peut-être celle où il s'abandonne le plus, celle où il a mis le plus de son âme. Combien de fois, au milieu des agitations de sa vie, sa pensée ne dut-elle pas se reporter vers le toit de ce sage qui avait choisi la meilleure part, et à qui il écrivait de Paris, le 23 mars 1847 : « Jouissez, cher ami, de votre air pur, de votre belle rivière, de vos tranquilles jardins. Il est doux au moins de penser que ceux qu'on aime ont trouvé dans la vie un sentier moins âpre que celui qu'on était soi-même destiné à gravir » (1).

A l'exemple de M. Marion, plusieurs des amis bretons de Lamennais, tout en réprouvant son apostasie, lui restèrent attachés jusqu'à la fin. De ce nombre fut M. le chanoine Mathurin Houet, supérieur de l'Ora-

(1) *Confidences de Lamennais*, pag. 322.

toire de Rennes, mort le 30 mai 1890, à l'âge de 84 ans. Il avait été l'un des premiers disciples de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. A la Chênaie et à Malestroit, sa vie avait été pendant plusieurs années liée à celle du grand écrivain. Le jour où Lamennais rompit avec l'Eglise, l'abbé Houet ne le suivit point; il demeura ferme dans sa foi. Il continua cependant à le voir et à lui écrire. Jusqu'à la mort de celui qui était toujours pour lui « M. Féli », il voulut espérer, se confiant dans la miséricorde divine. Quand tout fut fini, il refusa de renoncer à cet espoir, qui avait été le sentiment le plus profond et le plus ardent de sa vie ; il lui paraissait impossible qu'à l'heure suprême le regard de celui qui avait si longtemps et si éloquemment défendu l'Eglise n'eût pas été éclairé de « cette lumière pénétrante, inexorable, qui nous apparaît aux derniers moments comme le crépuscule de l'éternité » (1).

La foi de l'abbé Houet était trop éclairée pour être superstitieuse, et pourtant sur ce point il ne demandait pas mieux que de s'illusionner. Un jour, M. Alfred Roussel parlait devant lui de la triste fin de Lamennais. — « Ayons bon espoir », lui répondit M. Houet d'une voix émue. Puis il ajouta, sur un ton plus bas, comme s'il n'eût voulu être entendu que de lui-même : « Il a été révélé à une sainte religieuse que M. de Lamennais est sauvé » (2).

(1) Lettre de Lamennais à M. le marquis de Coriolis, du 7 juillet 1830. *Correspondance* éditée par M. Forgues, tom. II, pag. 147.

(2) *Lamennais, d'après des documents inédits*, par Alfred Roussel, tom. Ier, pag. 6.

M. Houet avait réuni un grand nombre de lettres de Lamennais, de son frère l'abbé Jean, de ses principaux disciples. Ce sont ces lettres que publie aujourd'hui M. Alfred Roussel, les reliant entre elles par un commentaire et des éclaircissements qui en rehaussent encore le prix.

II

Tout en condamnant les erreurs de Lamennais et la déplorable transformation de ses idées, M. Houet était resté convaincu de sa sincérité. Il n'admettait pas qu'on la mît en doute. M. Alfred Roussel rapporte à ce sujet l'anecdote suivante. Un jour que l'on parlait en sa présence de son ancien maître, quelqu'un vint à dire : « Il n'était pas de bonne foi ! » M. Houet, demeuré silencieux jusque-là, tressaillit à cette parole et s'écria : « Comment ? M. de Lamennais n'était pas de bonne foi ? Mais c'était l'homme le plus franc, le plus loyal que j'aie jamais rencontré ! »

Pas plus que l'abbé Houet, M. Roussel ne met en doute la sincérité de Lamennais, et il semble même que l'objet principal de son livre soit de la faire ressortir. Je crois que tout le monde, après l'avoir lu, lui donnera cause gagnée. Il n'apparaît pas, en effet, que l'auteur des *Paroles d'un Croyant* ait été guidé, lors de sa rupture avec l'Eglise, par aucun mobile intéressé. Loin qu'il eût rien à gagner à cette rupture, elle lui faisait perdre, au contraire, une situation ad-

mirable, une popularité immense, une véritable royauté intellectuelle. Elle le condamnait à l'isolement et à l'impuissance. Elle lui enlevait des amis nombreux, dévoués, enthousiastes, pour le rejeter dans un petit groupe de sectaires, ennemis de tout idéal et de toute grandeur. Il était un des plus grands génies de son temps ; il en était peut-être le plus grand écrivain. Rien ne lui était donc plus facile que de faire servir à son ambition, s'il en avait eu, son changement d'idées et d'opinions. Il n'en a retiré cependant d'autre profit qu'une pauvreté plus grande, et, par surcroît, un long emprisonnement (1). Sa vie dépose donc en faveur de sa sincérité. D'autres témoins, s'il en était besoin, déposeraient aussi pour elle. Je veux parler de tous ces amis de la première partie de sa vie que sa chute, son apostasie contristèrent si profondément, mais qui tous néanmoins lui demeurèrent attachés : le comte et la comtesse de Senfft-Pilsach, Mlle de Lucinière, Mlle de Trémereuc, M. Marion, M. Houet, M. Laurentie, le baron de Vitrolles, le marquis de Coriolis.

Si la bonne foi de Lamennais n'est pas douteuse, restent alors à trouver les causes du fatal changement qui l'a conduit à brûler ce qu'il avait adoré, à adorer ce qu'il avait brûlé.

La première, la plus incontestable de ces causes est

(1) Le 26 décembre 1840, Lamennais fut condamné à un an de prison et à 2.000 francs d'amende pour sa brochure intitulée : *le Pays et le Gouvernement*. Il paya l'amende jusqu'au dernier sou, et fit, jusqu'au dernier jour, à Sainte-Pélagie, le temps de prison.

l'orgueil. Celui de Lamennais était sans bornes. Il ne serait que trop aisé d'en multiplier les preuves. Je me bornerai à quelques témoignages décisifs, que je lui emprunterai à lui-même.

Un jour, étant encore tout enfant, il se promenait avec sa « bonne » sur les remparts de Saint-Malo. A l'aspect de la mer soulevée par une violente tempête, « il crut voir l'infini et sentir Dieu ». Etonné de ce qui se passait dans son âme, il se retourna vers la foule et se dit en lui-même : « Ils regardent ce que je regarde, mais ils ne voient pas ce que je vois. » Il ne racontait jamais cette anecdote sans ajouter : « Toutes les fois que mes souvenirs me reportent vers ces temps éloignés, une telle pensée d'orgueil dans un enfant de huit ans me fait encore frémir » (1).

M. Alfred Roussel nous donne une lettre de 1809, écrite par Lamennais, âgé alors de vingt-sept ans, à l'abbé Bruté. J'y trouve ces lignes :

« Ah ! que vous avez bien raison, et qu'une seule page, une seule ligne, un seul mot de saint François de Sales ou de l'*Imitation* est au-dessus de ces tristes et contentieuses brochures qui ne savent que flétrir et dessécher l'âme, la mienne surtout, déjà si froide, si aride. Mon Dieu ! qui m'a jeté dans cette malheureuse voie ? L'orgueil, oui, l'orgueil, je le sens, je le reconnais tous les jours. »

Et plus loin, dans la même lettre :

« Même, je vous l'avouerai, cher ami, l'étude n'a

(1) *Œuvres inédites de F. de Lamennais*, publiées par M. A. Blaize, tom. Ier, pag. 8.

plus pour moi le même charme ; le cœur a trop de peine à s'y retrouver : je ne voudrais que l'amour, le doux, le pur, le divin amour, et aussi la pénitence qui en doit être pour moi la source. Comment donc se fait-il que tout m'ébranle, que tout m'entraîne, que tout me pousse hors de ce centre où la douce main de notre bon Maître cherche à me fixer dans un délicieux repos ? Il faut bien que je le dise encore une fois, c'est l'orgueil qui m'agite et tend sans cesse à me séparer du Bien-Aimé » (1).

A l'époque même où il compose l'*Essai sur l'Indifférence*, son orgueil s'exalte, et il écrit : « Le second volume sera le plus important ; j'y développerai un nouveau système de défense du Christianisme contre tous les incrédules et hérétiques, système extrêmement simple d'où sortiront des preuves si rigoureuses qu'à moins de renoncer à dire : « Je suis, » il faudra que l'on dise *Credo* jusqu'au bout... » (2).

C'est l'orgueil qui lui faisait écrire sous la Restauration, à l'adresse des ministres du roi Charles X, cette menace sinistre : « Je leur ferai voir ce que c'est qu'un prêtre. »

C'est l'orgueil qui lui inspirait, dès ce temps, des pensées d'une hardiesse étrange, dans ces entretiens intimes où sa parole coulait lumineuse, éblouissante, effrayante parfois, mais jamais contredite, car l'abbé

(1) A. Roussel, tom. Ier, pag. 22.

(2) *Lettres inédites de J.-M. et de F. de Lamennais*, adressées à Mgr Bruté, avec une introduction par Eugène de la Gournerie, pag. 140. — Lettre du 22 février 1818.

de Lamennais ou s'irritait, ou se taisait dès qu'il n'était pas assuré d'un assentiment absolu. Dans l'été de 1825, Berryer l'était allé voir à la Chênaie. Un jour, tous les deux, le grand écrivain et le grand orateur, penseurs et poètes l'un et l'autre, s'acheminèrent dans la campagne. Ils s'assirent sous un chêne, au sommet d'un coteau d'où la vue s'étendait au loin sur une nature resplendissante. La conversation, d'abord familière, s'éleva par degrés, abordant les questions les plus hautes et les plus difficiles. Lamennais, avec une éloquence admirable, développa les thèses les plus audacieuses. Il dit une partie des choses qu'il a depuis exposées dans son *Esquisse d'une philosophie* (1). Tout à coup, Berryer, qui l'avait écouté jusque-là surpris et captivé, Berryer se lève, et, avec cette voix qui remuait les entrailles : « Mon ami, cria-t-il, vous me faites peur ! Vous serez sectaire ! et je pressens le mal que vous ferez à l'empire qu'en ce moment vous exercez sur moi. » Et il se tut. L'abbé de Lamennais lui répondit : « Puissé-je rentrer plutôt dans le ventre de ma mère ! » et il se leva à son tour ; et tous les deux revinrent à la maison, emportant une impression mystérieuse de cet échange de solennelles paroles. Peu après son retour à Paris, Berryer raconta à M. Laurentie, leur ami commun, cette scène pleine de présages (2).

(1) *Esquisse d'une philosophie*, par F. Lamennais. Quatre volumes in-8°, 1841-1846.

(2) Articles de M. Laurentie sur l'*Abbé de Lamennais*, dans l'*Union* de mars 1854. — *Mélanges*, par M. Laurentie, tom. II, pag. 714.

Chez Lamennais, la fougue du tempérament, la puissance et la vivacité de l'imagination, l'irritabilité du caractère étaient extrêmes. Autant de causes qui, jointes à son orgueil, amenèrent sa chute et l'expliquent, sans qu'il soit besoin d'en chercher le motif dans l'absence de bonne foi et de sincérité. Sainte-Beuve, qui ne l'aimait guère, surtout depuis que Lamennais s'était permis de dire un jour que « sa critique n'était que du marivaudage », — Sainte-Beuve était, je crois, dans le vrai lorsqu'il écrivait, en 1850 : « De lui (Lamennais) on peut dire tout ce qu'on voudra, mais non pas qu'il est un homme calculé » (1).

III

Si M. Alfred Roussel s'est surtout proposé d'écarter de la mémoire de Lamennais le reproche de mauvaise foi et de duplicité, il a pleinement atteint son but. Son ambition ne va d'ailleurs qu'à réhabiliter, non l'écrivain (il n'en aura jamais besoin), ni le philosophe tombé dans les négations de la libre pensée (il ne saurait l'être), mais l'homme, simplement l'homme. Ce n'est pas à dire pourtant que le livre de M. Roussel soit consacré tout entier à cette unique question de la bonne foi de Lamennais. L'intérêt de sa publication va bien au delà.

Les papiers de l'abbé Houet renfermaient un grand nombre de documents inédits, émanés de Lamennais

(1) *Causeries du lundi*, t. II, pag. 287.

et de ses disciples, ou de son frère, l'abbé Jean. Leur abondance aurait permis à M. Roussel d'écrire une biographie complète. Il a reculé devant cette tâche, assurément très difficile, mais qui n'eût pas été au-dessus de son talent. Il s'est contenté de publier, suivant leur ordre chronologique, les pièces qu'il avait entre les mains, et de les accompagner, au fur et à mesure que l'occasion l'exigeait, des explications nécessaires. « Ce que nous présentons au public, dit-il dans son introduction, ce n'est pas une moisson ; c'est une simple gerbe, mais une gerbe composée d'épis tombés, pour la plupart, de la main même de Lamennais ou du moins ramassés dans son champ ; cela doit suffire, pensons-nous, pour les sauver de l'indifférence et de l'oubli. »

Les lettres de Lamennais sont admirables. Nulle part, plus que dans sa *Correspondance*, il ne s'est montré grand écrivain. C'était avant tout un passionné. « J'ai reçu de la Providence, disait-il un jour à Sainte-Beuve, une faculté heureuse dont je la remercie, la faculté de me passionner toujours pour ce que je crois la vérité, pour ce qui me paraît tel actuellement. Je m'y porte à l'instant comme à un devoir, sans trop me soucier de ce que j'ai pu dire autrefois. » A cette faculté de se passionner sans cesse et à tout propos, il joignait une âme de feu, une imagination ardente, une netteté et un éclat de style incomparables ; et tout cela il le mettait dans ses lettres. Rarement écrivait-il de simples billets. Presque toujours, emporté par sa fougue naturelle, plus encore que par sa prodigieuse

facilité de plume, il écrivait longuement. Il m'est arrivé bien des fois de lire quelques-unes de ses lettres au sortir de la lecture des lettres d'un Sainte-Beuve ou d'un Doudan. Rien ne permet mieux d'apprécier quelle distance il y a entre l'esprit et la passion, entre l'étincelle et l'incendie, entre le talent et le génie. Les lettres de Lamennais sont des lettres de génie.

Ce qui a nui à leur succès, c'est le pessimisme dont elles sont empreintes à chaque page. Il était jeune encore; il ne connaissait encore ni les ennemis et les envieux, ni les grandes douleurs et les amères déceptions; et déjà l'abbé Tesseyre écrivait de lui à l'abbé Jean: « Notre cher Féli me ferait presque aimer le Misanthrope. » En réalité, ce nouvel Alceste est bien autrement dur et âpre que celui de Molière. Il ne voit partout que des fripons et des bandits, des corsaires et des pirates. Victor Hugo se flattait, je le crois bien, d'avoir atteint dans son *Napoléon le petit* les dernières limites de l'outrage, l'*ultima Thule* de l'hyperbole. Il se trompait. Lamennais, avant lui, dans sa *Correspondance*, avait, pendant trente ans, avec une violence inouïe, prodigué à tous les puissants du jour le mépris, l'injure et l'anathème. Il avait encore plus insulté Louis-Philippe que Victor Hugo ne devait insulter plus tard celui qu'il appelait « M... Bonaparte ». Si les deux poètes — car Lamennais aussi en était un — rivalisaient de colère et de haine, la supériorité reste à Lamennais, au point de vue littéraire. Tandis que Victor Hugo se préoccupe surtout de l'effet à produire et fait œuvre d'artiste, tandis qu'il

cisèle ses injures et polit ses outrages, Lamennais apporte, dans ses colères furieuses, une sincérité absolue, une bonne foi naïve, une crédulité d'enfant. Sa phrase, comme sa haine, coule de source et vient de l'abondance du cœur. Il ne se bat pas les flancs, il ne s'agite ni ne se démène. Sa violence est naturelle, sa colère n'a rien de factice. C'est un pamphlétaire qui s'ignore, et c'est pour cela qu'il est peut-être le plus grand que nous ayons jamais eu. D'autant plus grand, d'autant plus admirable (je ne le juge ici, encore une fois, qu'au point de vue littéraire) qu'au milieu de tous ces vertiges, de toutes ces frénésies, il lui échappe à chaque instant des paroles ravissantes de douceur. Il écrit, par exemple, au plus fort de ses luttes, à une vieille et fidèle amie, Mme de Senfft :

« Je prends un plaisir extrême à voir cette vie passer comme l'oiseau qu'on entrevoit à peine, et qui ne laisse point de trace dans les airs. Et quand, après cela, j'arrête mes regards sur cette immense Eternité, fixe, immobile, vaste comme mon cœur, inépuisable comme ses désirs, je voudrais, je voudrais m'élancer dans ses profondeurs. Mais patience ! allons jusqu'au bout ; le bout n'est pas loin. Et puis le repos, la joie, l'éternelle vision de tout bien, *facie ad faciem* ! »

Dans une lettre à M. de Vitrolles qui avait perdu sa fille :

« Il n'y a qu'un voile entre elle et vous, que cette certitude vous console ! Nous nous en allons vers notre vraie patrie, vers la maison de notre père ; mais, à l'entrée, il y a un passage où deux ne sauraient mar-

cher de front, et où l'on cesse un moment de se voir : c'est là tout. »

A Mme de Senfft encore, au moment où il se disposait à publier les *Paroles d'un Croyant* (19 février 1834) :

« Vous allez entrer dans le printemps, plus hâtif qu'en France dans le pays que vous habitez (Florence). J'espère qu'il aura sur votre santé une influence heureuse ; abandonnez-vous à ce qu'a de si doux cette saison de renaissance ; faites-vous fleur avec les fleurs. Nous perdons, par notre faute, une partie, et la plus grande, des bienfaits du créateur; il nous environne de ses dons, et nous refusons d'en jouir, par je ne sais quelle triste obstination à nous tourmenter nous-mêmes. Au milieu de l'atmosphère de parfums qui émane de lui, nous nous en faisons une, composée de toutes les vapeurs mortelles qui s'exhalent de nos soucis, de nos inquiétudes et de nos chagrins ; — fatale cloche de plongeur qui nous isole dans le sein de l'Océan immense » (1).

A côté des lettres de Lamennais, d'autres, presque aussi intéressantes, figurent en grand nombre dans le livre de M. Roussel. Elles sont de l'abbé Jean, le frère aîné du grand écrivain, homme admirable, chez qui le caractère était à la hauteur du talent, et qui, après avoir créé en Bretagne une congrégation de femmes, sous le vocable de « la Providence », pour

(1) Voir, pour ces citations et nombre d'autres, non moins remarquables, la Causerie de Sainte-Beuve, au tome Ier des *Nouveaux lundis*.

l'éducation des petites filles, fonda l'institut des « Frères de l'instruction chrétienne », répandu aujourd'hui dans le monde entier. De cette famille des Lamennais on pourrait dire aussi ce que Lamartine a dit de celle des de Maistre : « C'était une couvée d'hommes extraordinaires » (1).

Malgré l'intérêt de ces lettres des deux frères, ce qui attirera surtout le lecteur dans l'ouvrage de M. Roussel, ce sont les pages consacrées à la Chênaie et au groupe de jeunes hommes réunis en ce lieu autour de celui qu'ils appelaient « M. Féli », pendant les dernières années de la Restauration et au lendemain de 1830.

La Chênaie, à deux lieues de Dinan, était un vieux logis breton, où de tout temps l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* avait aimé à aller chercher la liberté, le repos et l'étude, lorsqu'il était fatigué du bruit : *Oblitus omnium, obliviscendus et illis* (2). Il nous représente cette habitation de famille comme un « tout petit ermitage ». Ses amis néanmoins lui donnaient le titre de « Château ». « Le château, dit Maurice de Guérin, est vêtu de blanc et se laisse entrevoir dans le lointain à travers les clairières. » — Un grand jardin, une terrasse plantée de tilleuls, à l'extrémité de laquelle s'élevait la petite chapelle bâtie par les deux frères en 1810, un étang à l'est, puis un vaste horizon de bois : tel était l'aspect de cette solitude à laquelle se rattachaient pour Lamennais tous les sou-

(1) Lamartine, *Souvenirs et Portraits*, tom. Ier, pag. 177.
(2) Lettre à l'abbé Bruté, du 6 août 1817.

venirs qui peuvent le mieux rafraîchir l'âme, ceux de l'enfance, de l'amitié et de la piété (1). C'est là que, pendant huit ans, de 1825 à 1833, vinrent à lui ceux que ses livres avaient éclairés ou édifiés. Beaucoup y restaient longtemps, retenus par les charmes de l'hospitalité la plus douce, heureux de s'y former, sous les yeux du maître, à la défense de la religion, qui était le but de leur vie. L'abbé Gerbet y avait presque fixé sa demeure. A côté de cet aimable et admirable abbé Gerbet, la Chênaie abrita tour à tour Edmond de Cazalès, Léon et Eugène Boré, M. de Coux, l'abbé Rohrbacher, l'abbé Blanc, l'abbé Bornet, M. de Hercé, l'abbé Lacordaire, Charles de Montalembert, l'abbé de Salinis, l'abbé de Scorbiac, Eloi Jourdain (2), Cyprien Robert, La Provotaye, Daniel, du Breil de Marzan, Hippolyte de la Morvonnais, Maurice de Guérin. Dans ce cercle intime, Lamennais se livrait tout entier : « Impossible d'imaginer, à moins de l'avoir entendu, écrit Maurice de Guérin, le charme de ces causeries où il se laisse aller à l'entraînement de son imagination : philosophie, politique, voyages, anecdotes, historiettes, plaisanteries, malices, tout cela sort de sa bouche sous les formes les plus originales, les plus vives, les plus saillantes, les plus incisives » (3). Il réunissait chaque jour ses disciples dans la chapelle rustique élevée par ses soins. Là, il célébrait tous les

(1) Eugène de la Gournerie. *Introduction. Lettres inédites de J.-M. et de F. de Lamennais*, pag. 44.

(2) Auteur de plusieurs ouvrages religieux publiés sous le pseudonyme de Charles Sainte-Foy.

(3) *Reliquiæ*, t. II, p. 37.

matins le saint sacrifice en leur présence, et les conviait au banquet eucharistique où il leur distribuait de ses mains la manne céleste, le pain des forts. Dans le cours de la journée, on revenait souvent prier dans cet oratoire. Le soir, on y faisait une dernière visite au saint Sacrement, et à certains jours on chantait un salut solennel. Peu de mois avant la dispersion, qui eut lieu le 7 septembre 1833, Lamennais eut avec ses jeunes amis une série d'entretiens sur la « Vie spirituelle. » Ces entretiens, au nombre de seize, ont été recueillis par M. Houet. M. Alfred Roussel les a reproduits intégralement, et ce n'est pas une des parties les moins intéressantes de son livre (1).

Le Cénacle catholique de la Chênaie est contemporain du Cénacle romantique, contemporain aussi de cet autre Cénacle où se réunissaient les disciples de Saint-Simon. En ce temps-là on vivait de la vie de l'âme et de l'intelligence ; on s'enflammait, on luttait pour des idées. Nous avons changé tout cela ; nous avons mis le cœur à droite ; nous avons remplacé les « Cénacles » d'autrefois par des « Syndicats de garantie ».

Je sais grand gré, pour ma part, à M. Alfred Roussel d'avoir fait revivre ces souvenirs. Malgré tout, le Lamennais de l'*Essai sur l'Indifférence*, le « M. Féli » de la Chênaie nous appartient. Ce vieux coin de Bretagne doit nous rester cher comme il demeura cher, jusqu'au dernier jour, à l'illustre et malheureux écrivain. Longtemps après avoir quitté la Chênaie pour

(1) Tom. II, chap. III et IV.

n'y plus revenir, il en parlait en ces termes dans une lettre adressée à l'ami auquel il en avait confié la gestion et qui lui parlait d'y faire abattre quelques arbres :

« Quoique je ne doive jamais, selon toute apparence, revoir la Chênaie, j'y tiens toujours par mes souvenirs, et je n'ai pu me représenter ce joli coteau, si soigné par moi, dépouillé de sa parure, nu en partie, sans en éprouver une vive peine. Qu'est-ce qu'un peu d'argent près de cela ? J'erre encore en imagination sous ces arbres dans la sève desquels coule ma vieille vie. Eux partis, il me semble que je resterais seul en ce monde. D'autres les abattront, je le sais bien, mais alors je ne serai plus. Je demande donc grâce pour ces pauvres arbres ; leur caducité ne ressemble que trop à la mienne, et ceux qui m'ont vu naître, je ne ne veux pas les voir mourir » (1).

Il m'est doux de laisser le lecteur sous l'impression de ces paroles touchantes.

(1) Lettre à M. Marion, du 31 décembre 1844. — *Confidences de Lamennais*, pag. 301.

6 mars 1892.





LE P. V. DELAPORTE [1]

I

L'ouvrage du P. Delaporte, *Du Merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV*, fut d'abord une thèse en Sorbonne.

Par plus d'un côté, ce livre, où il est longuement parlé de Boileau et de Charles Perrault, de La Motte et de Mme Dacier, rappelle une autre thèse, qui fit grand bruit il y a quelque trente ans et mit incontinent son auteur sur le chemin de l'Académie française : je veux parler de l'*Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, par Hippolyte Rigault.

Entre le brillant universitaire et le savant jésuite, les rapports, ce me semble, sont nombreux : ils ont en commun l'amour des lettres, le culte des grands écrivains du siècle de Louis XIV, l'érudition et le goût, de l'urbanité, de la grâce, infiniment d'es-

(1) *Du Merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV*, 1 vol. in-8, Paris, Retaux et fils, éditeurs, rue Bonaparte. — *De Historia Galliæ, publica, privata, litteraria, regnante Ludovico XIV, latinis versibus a Jesuitis gallis scripta*, 1 vol. in-8, Paris, 1891. Retaux et fils. — L'ART POÉTIQUE *de Boileau commenté par Boileau et par ses contemporains*, 3 volumes, in-8; Lille, Desclée ; de Brouwers et Cie, 1888. — *Récits et Légendes*, 6e édition, 2 vol. in-8, 1891, Retaux et fils.

prit ; bons écrivains tous les deux et type achevé, l'un et l'autre, de ce que le XVII[e] siècle appelait l'*honnête homme*.

Avec cela, comme il convient, quelques différences. Hippolyte Rigault prenait volontiers, hors de sa chaire, des airs légers et mondains. Ses *Causeries de quinzaine* au *Journal des Débats* étaient sa principale affaire. Il soignait ses leçons de la Sorbonne, mais il soignait plus encore ses *Courriers de Paris :* plus qu'à tout le reste, il tenait à ses succès de chroniqueur. Son triomphe eût été de faire oublier à ses lecteurs — et il n'y parvenait pas toujours — qu'il était universitaire et professeur. Le P. Delaporte ne met rien au-dessus de son titre de jésuite. Avoir été professeur est sa joie et son orgueil. C'est à ses anciens élèves qu'il songe surtout en écrivant ; ce sont leurs suffrages qu'il ambitionne par-dessus tous les autres. Inculquer aux jeunes gens l'amour du bien, le goût du beau, le culte du vrai, voilà sa constante préoccupation, son but invariable. A peine descendu de chaire, Hippolyte Rigault se hâtait de dépouiller sa robe : le P. Delaporte ne changerait pas la sienne, même contre un habit d'académicien.

Être académicien, c'était là, pour Rigault, la grande, sinon l'unique question, le *to be or not to be*. Il n'écrivait pas une page qui ne visât ce but et ne permît aux malins de lui dire, dans cette langue latine qu'il comprenait et traduisait si bien :

Pro viridi palma nunc fervidus omnia scribis.

Le P. Delaporte n'a jamais eu le moindre accès de *fièvre verte*, de cette fièvre des Quarante, pire que la fièvre quarte. Il n'a même jamais médit de la docte compagnie, signe particulier auquel se reconnaissent ceux qui aspireront un jour à en faire partie. Tout au plus s'est-il permis un jour de lui décocher cette innocente épigramme :

Donc Ampère — Guiraud l'immortel étant mort —
Fut admis quarantième en ce monde où... l'on dort (1).

H. Rigault, enfin, comme tout bon rédacteur des *Débats*, avait un faible pour les jansénistes ; toute occasion lui était bonne de célébrer le talent des écrivains de Port-Royal; il n'était pas pour rien le collaborateur de M. de Sacy. On pense bien qu'il n'en va pas de même avec le P. Delaporte. Il ne rencontre jamais sur sa route le grand Arnauld, Le Maistre ou Nicole sans les houspiller de la belle façon; et au besoin, si la prose ne suffit pas, le vers même est de la partie (2).

N'importe ! En dépit de ces petites différences, il me paraît bien que l'auteur de la *Querelle des anciens et des modernes* et l'auteur *Du Merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV* se peuvent rapprocher l'un de l'autre, que leur talent a plus d'une affinité, leur esprit plus d'une ressemblance, et que

(1) *L'épée d'un Académicien. Récits et Légendes*. Deuxième série, pag. 5.
(2) *Récits et Légendes*. Deuxième série, pag. 88. *Une bien bonne lecture*.

tous les deux méritent d'être goûtés et applaudis, non seulement à la Sorbonne, mais au delà :

Iliacos intra muros laudentur et ultra.

II

Un jour l'avocat Brossette, qui fut douze ans l'intime confident de Boileau, énumérait à celui-ci les « découvertes » qu'il faisait à travers les œuvres de son illustre maître : « A l'air dont vous y allez, s'écria le poète, vous saurez mieux votre Boileau que moi-même » (1).

Je crois bien que le P. Delaporte sait encore mieux son Boileau que l'avocat lyonnais. Son commentaire de l'*Art poétique* ne forme pas moins de trois volumes. Le poème a onze cents vers ; le commentaire a onze cent trente-six pages.

Boileau a inscrit ces deux vers presque en tête de l'*Art poétique :*

Un auteur, *quelquefois* trop plein de son objet,
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet.

Le P. Delaporte a épuisé le sien ; mais je ne crois pas que le lecteur soit tenté de lui en faire reproche. Si je ne me trompe, voici comment s'est fait son ouvrage. Il a commencé par lire, plume en main, tous les auteurs du XVIIe siècle ; je dis *tous*, depuis

(1) Brossette, *Œuvres de Boileau*, édition de Genève, *Avertissement.*

les plus illustres jusqu'aux plus dédaignés, et non seulement tous les livres, mais les recueils plus ou moins littéraires, voire même les *anas*. Il a multiplié les extraits, entassant les faits, les anecdotes, les citations, jusqu'au jour où, la moisson terminée, le dernier épi ramassé, il s'est trouvé en face d'un énorme amas de prose, de vers, de noms et de dates: *rudis indigestaque moles*.

Restait à introduire de l'ordre dans ce chaos ; avant de rentrer les épis, il fallait les mettre en gerbes. C'est ce que le P. Delaporte a fait avec un soin diligent. Ayant besoin d'un cadre pour réunir ces innombrables notes, il a choisi l'*Art poétique* de Boileau. Les onze cents vers du poème ont été pour lui autant de liens dont il s'est servi pour nouer chacune de ses gerbes. Mais pourquoi ce choix? Pourquoi tant de personnages et tant de choses dans un commentaire de l'*Art poétique ?* La raison, la voici. Boileau fut l'écho tout autant que l'oracle de son époque. Tout ce qu'il a écrit avait été dit ou fut répété par son siècle. Il en fut le témoin plus encore que le juge, « un témoin qui dépose ce qu'il a vu et ouï » (1). C'est là justement ce qui permettait à Brossette d'écrire en tête de ses *Eclaircissements*: « C'est l'histoire secrète des ouvrages de M. Despréaux ; mais c'est aussi en quelque façon l'histoire de son siècle » (2). Cette histoire, elle est bien plus encore dans les trois volumes du P. Delaporte. Les contemporains de Boileau y défi-

(1) VAUGELAS, *Remarques*.
(2) Edition de Genève, *Avertissement*.

lent tour à tour, avec leurs œuvres, leurs jugements, leurs doctrines et leurs querelles pacifiques; — les gens de lettres de toute valeur, écrivains titrés au Parnasse, menu peuple, et « racaille », qui ont vécu, parlé, imprimé entre les deux dates de la naissance et de la mort de Boileau, entre 1636 et 1711. La liste seule de leurs noms, à la fin du dernier volume, remplit cinquante-cinq pages. La belle occasion, — et combien l'auraient mise à profit! — d'intituler le livre: *Boileau, sa Vie et son Temps,* ou encore: *Boileau et les Hommes de lettres au XVII*e *siècle*, ou, à tout le moins: *Boileau et ses contemporains!* Au lieu de cela, le P. Delaporte a intitulé son ouvrage: L'*Art poétique de Boileau, commenté par Boileau et ses contemporains.* On n'est pas plus..... jésuite! A tous ceux qui ne se laisseront pas effrayer par ce titre rébarbatif et qui ouvriront ces trois volumes, je puis promettre une lecture des plus attrayantes, toute pleine de surprises, de découvertes, d'heureuses et piquantes trouvailles. Jamais l'érudition ne fut plus aimable; jamais on ne mit plus d'art, plus d'adresse si l'on veut, à enchâsser des citations:

Il y a de l'adresse à bien cueillir les roses.

C'est un vers de Théophile, et il va sans dire que ce n'est pas moi qui l'ai trouvé: c'est le P. Delaporte qui l'a *cueilli* dans le *Menagiana*, au tome Ier, page 162, de l'édition de 1715.

III

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles ;
L'Evangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités (1).

Ces quatre lignes prosaïques sont, je crois, celles que l'on cite le plus souvent quand on rappelle les idées de Boileau sur le merveilleux chrétien. Dans son *Commentaire*, le P. Delaporte avait donné d'intéressants détails sur cette question (2). Il l'a reprise à nouveau, pour l'étudier cette fois sous toutes ses faces, dans le livre que j'ai signalé en commençant et dont je rappelle ici le titre : *Du Merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV* (3).

Comment le XVIIe siècle, ce siècle si éminemment chrétien, a-t-il professé, dans la poésie en général et dans la poésie épique en particulier, la théorie formulée par Boileau ?

Deux causes expliquent cette contradiction et donnent la clef de ce problème.

Le XVIIe siècle était un siècle de tradition et d'autorité. Il ne voulut pas répudier l'héritage de la Renaissance, rompre avec l'antiquité classique, legs de ses devanciers. Il redoutait de rien changer, de

(1) *L'Art poétique*, chant III.
(2) Tom. II, pag. 318-370.
(3) Un vol. in-8°, de 424 pag.

rien innover. Substituer à la mythologie, à ces dieux « éclos du cerveau des poètes », le merveilleux chrétien, le Dieu de la Bible et de l'Evangile, c'eût été abandonner le connu pour l'incertain, pour le *nouveau*. On n'avait point de modèles, et l'on n'osa en essayer.

Joignez à cette première cause la crainte de profaner les choses sacrées. Ces chrétiens, ces contemporains de Bourdaloue et de Bossuet, de Fénelon et de Pascal, voyaient un péril, presque un sacrilège, à faire de leur foi un divertissement pour leur esprit. Leur piété même leur était un motif de préférer aux mystères et à la poésie de la religion les amusements de la fable.

Il n'y eut pas unanimité cependant. Plus d'un, parmi les poètes du siècle de Louis XIV, se déclara partisan du merveilleux chrétien. La cause était bonne, elle ne laissa pas d'être assez bien défendue, au moins sur le terrain des principes. Desmarets de Saint-Sorlin, Charles Perrault et Carel de Sainte-Garde apportèrent, dans leur querelle avec Despréaux, d'excellentes raisons, les mêmes à peu près que celles qui triompheront plus tard avec Chateaubriand et le *Génie du Christianisme*. Mais celui peut-être qui fit le mieux justice des théories du merveilleux païen fut un champion assez peu célèbre, même en son temps, M. Frain du Tremblay, de l'Académie royale d'Angers. Le P. Delaporte a donné de curieux extraits de ses *Discours sur l'origine de la poésie*, *sur son usage et sur le bon goût*. L'orateur angevin ne ménage pas ces *Messieurs du Parnasse*, qui imposent par décret aux

poètes chrétiens les vieilles sornettes du paganisme, et qui ne savent « se défaire de tous ces mauvais restes de la poussière du collège ». — « Nos poètes, dit-il, doivent laisser aux Grecs ce qui ne peut convenir qu'aux Grecs. Et ils ont moins de raison de mettre à tout moment dans leurs vers le Parnasse et le Pinde qu'il n'y en aurait d'y mettre Vaugirard et Montmartre. » A la fin, son bon sens lui dicte une prophétie aujourd'hui réalisée : « Il faut espérer que de si faux préjugés se dissiperont un jour, et que l'on proscrira la fable de la poésie. Au moins ce que je dis servira peut-être à interrompre en quelque manière un abus si honteux, et à ramener quelque jour les poètes aux lumières de la vérité et de la raison. »

Malheureusement, lorsqu'il leur fallut passer de la théorie à la pratique et mettre en œuvre leur doctrine, les champions du merveilleux chrétien faillirent lourdement à la tâche. Des vingt ou trente poèmes épiques, héroïques ou sacrés, parus sous le règne de Louis XIV, pas un seul qui ne soit manqué, depuis le *Moïse sauvé*, de Saint-Amant, publié en 1653, jusqu'à l'*Adam* de Ch. Perrault, publié en 1697. Le P. Delaporte a-t-il lu ces trois ou quatre cent mille alexandrins ? Il en est bien capable ! En tout cas, chose rare chez ceux qui exhument des auteurs et des œuvres oubliés, il n'a pas essayé de les surfaire. Il n'a tenté de réhabiliter aucune de ces épopées du XVII[e] siècle, non pas même le *Clovis* de Desmarets, lequel fut pourtant un des plus fougueux adversaires de *Messieurs de Port-Royal*, ni le *Saint-Louis* du P. Le

Moyne, lequel faisait partie de la société de Jésus (1).

Le XVII[e] siècle connut d'ailleurs et tenta d'autres genres de merveilleux que le *merveilleux païen* et le *merveilleux chrétien.*

Dans le poème héroï-comique, Boileau inventa ou rajeunit les *divinités allégoriques :* la Discorde, la Renommée, la Mollesse, la Nuit..., pâles fantômes qui souriront au génie de Voltaire. La *Henriade* se peuplera de ces froides abstractions.

Dans ses *Contes*, Perrault revient aux vieilles légendes gauloises : *les fées, les ogres, les nains*, les bottes et les souliers magiques. Il le fait avec un tel bonheur que ces *Contes de ma Mère l'Oye* sont jeunes encore comme au premier jour, et que la prophétie de leur auteur est en train de se réaliser :

... Tant que, dans le monde, on aura des enfants,
Des mères, et des mères grands,
On en gardera la mémoire (2).

Même au XVII[e] siècle, on connaît les *lutins*, les *sylphes* et les *gnômes*, rajeunis, au XIX[e], par nos ballades romantiques. L'abbé de Montfaucon de Villars, mort en 1673, les remit en scène dans son *Comte de Gabalis*. M[me] de Sévigné l'appelle, dans une de ses lettres, « l'auteur des *sylphides*, des *gnomes* et des *salamandres* (3). »

(1) Voir l'ouvrage du P. H. Chérot, S. J.: *Etude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne*, — Picard, éditeur, 1887.
(2) *Peau d'Ane mis en vers*, fin.
(3) *Lettre* du 16 septembre 1671.

Enfin le bon La Fontaine prit pour acteurs de sa comédie à cent actes divers un Parnasse familier, bourgeois, rapetissé à la taille du sujet. « Les arbres et les plantes » y sont « créatures parlantes », et « même les poissons ».

Le loup y parle au chien en langage des dieux (1).

Cette fois encore le P. Delaporte n'a abandonné son sujet qu'après l'avoir épuisé. Peut-être a-t-il parlé trop longuement des fées et du merveilleux féerique. Il y a là un hors-d'œuvre ou tout au moins une digression. Et pourtant je ne la voudrais pas retrancher, tant elle abonde en recherches curieuses et en piquants détails. Heureux les livres auxquels on ne peut adresser d'autre reproche que d'être trop pleins, trop riches, de donner plus qu'on ne leur demande !

IV

C'est encore un intéressant chapitre d'histoire littéraire que le P. Delaporte a écrit dans sa thèse latine : *De Historia Galliæ publica, privata, litteraria, regnante Ludovico XIV, latinis versibus a Jesuitis gallis scripta.*

La République a proscrit le vers latin : il n'était plus dans le mouvement. C'est M. Jules Simon qui a édicté contre lui je ne sais quel article 7, — le doux

(1) *Fables*, liv. IX, 1.

Jules Simon lui-même, animé à son endroit d'une haine furieuse, implacable :

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer.

Chassé de l'Université, il a trouvé un asile dans les collèges libres. Les jésuites surtout lui sont restés fidèles, et ils ont eu raison. Il a cela pour lui d'avoir été aimé par tous ceux qui ont eu le goût des lettres. « Pour moi, écrivait un jour Sainte-Beuve, j'ai beaucoup aimé les vers latins ; j'en ai fait avec un goût décidé, je l'avoue, et j'ai cru par là pénétrer plus avant dans le secret de la muse antique » (1).

Le XVIIe siècle a été l'âge d'or du vers latin : on n'en écrivait pas plus mal pour cela en français. « Et voit-on, dit le P. Brumoy, que le Parnasse français ait été plus florissant que quand il s'est vu réuni au Parnasse latin ? Le double coteau tire sa lumière l'un de l'autre » (2). — « Personne, disait encore le P. Brumoy, n'aura la clef ni de l'ingénieux Ovide, ni du sage Virgile, ni du galant Horace, s'il ne s'est pour ainsi dire naturalisé dans le siècle d'Auguste... Sans le secours de la poésie latine, on n'acquiert point l'intelligence parfaite des modèles latins » (3). Dubos dit, de son côté, dans ses *Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture* : « Les vers latins plaisent plus, ils affectent plus que les vers françois. On ne sçaurait récuser le témoignage des étrangers à qui l'usage de

(1) *Port-Royal*, tom. III, pag. 519.
(2) P. Brumoy, *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers* tom. Ier, page 19.
(3) P. Brumoy, *Mémoires de Trévoux*, mai 1722.

la langue françoise est beaucoup plus familier aujourd'hui que l'usage de la langue latine. Ils disent tous que les vers françois leur font moins de plaisir que les vers latins. Les François mêmes qui savent assez bien le latin pour entendre les poètes qui ont composé dans cette langue sont de leur avis... On sçait le bon mot de Bourbon, *qu'il croyait boire de l'eau quand il lisait des vers françois* » (1).

Beaucoup d'hommes de talent, au XVII[e] siècle, se persuadaient volontiers que, mieux que la française, la langue latine conserverait leurs écrits : « Il n'y a point de langues vivantes en Europe, disait Ménage qui ait plus de quatre cents ans. Il y a plus de sûreté à écrire en latin qu'en françois pour faire un ouvrage de durée » (2).

Si grand fut le nombre des poètes latins, à cette époque, qu'il n'a pas fallu moins d'un gros volume à un érudit de nos jours pour tracer le *Tableau de la poésie latine en France au siècle de Louis XIV* (3). Le cadre du P. Delaporte est moins vaste. Il s'est attaché exclusivement à ceux des poètes latins du XVII[e] siècle qui ont appartenu à la Compagnie de Jésus. Il en a inscrit soixante-six sur ses tablettes. Tous avaient du mérite, et plusieurs ont laissé un nom célèbre. Je citerai, parmi eux, les PP. Bouhours, Brumoy, du Cerceau, Commire, Jouvency, de la Rue, Le Jay, Rapin, Sanadon et Vanière. De

(1) Dubos, 1[re] partie, sections XXXV et XXXVII.
(2) *Menagiana*, pag. 76.
(3) Par l'abbé A. de Vissac. Un volume in-8°, 1879.

leurs œuvres, qui forment toute une bibliothèque, il n'a extrait que ce qui se rapporte aux événements du règne de Louis XIV et aux hommes qui l'ont illustré. Le P. Ménétrier a fait une *Histoire du règne de Louis XIV*, par une simple collection de médailles gravées durant ce règne. Ainsi a fait le P. Delaporte; seulement, aux médailles, il a substitué les vers latins, n'admettant, comme de raison, dans son médailler, que ceux qui étaient marqués au bon coin. Il a pu suivre ainsi, année par année, tous les événements du grand siècle ; il a pu écrire la vie du grand roi, depuis le jour de sa naissance jusqu'au jour de sa mort. C'est le P. de la Rue qui célèbre la naissance du fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche :

Gallia te precibus debet, Ludovice, parentis ;...
Hunc gemitu dedit Anna.

C'est le P. Brumoy qui trace, en ces termes, son épitaphe :

Hic jacet, Europam nutu qui terruit ; ætas
Qualem nempe tulit nulla, nec ulla feret...
Hic tegitur Princeps fortuna major utraque,
Solus qui potuit fortiter esse miser.

Comme l'histoire politique, l'histoire littéraire fournit aussi au P. Delaporte un riche butin. Les prosateurs et les poètes, sans excepter les *poetæ minores*, les romanciers et les moralistes, les orateurs et les savants, tous repassent tour à tour devant nos yeux, sauf deux cependant : Pascal (ce qui s'explique) et

Bossuet (ce qui s'explique moins). Corneille en revanche est célébré sur tous les tons, proclamé le « Prince des Tragiques ». Elève des jésuites, il entretint avec eux jusqu'à la fin d'affectueuses relations. En 1664, il traduisit du latin en français le *Poème* du P. de la Rue *sur les victoires du Roy* — nos victoires de Flandres. « Je suis bien aise, écrivait-il, de pouvoir donner par là quelque marque de reconnaissance aux soins que les Pères jésuites ont pris d'instruire ma jeunesse et celle de mes enfants, et à l'amitié particulière dont m'honore l'auteur de ce panégyrique ». Le fils de Corneille s'était distingué dans cette campagne ; aussi le grand poète, réparant un oubli du P. de la Rue, ajoute-t-il au texte ces deux vers :

.....Et peut-être, grand Roy,
Avais-je là quelqu'un qui te servait pour moy ;
Tu le sçais, il suffit.

Corneille d'ailleurs faisait lui-même des vers latins, et les réussissait fort bien. « Il en fit sur la campagne de Flandres en 1667, qui parurent si beaux que non seulement plusieurs personnes les mirent en français, mais que les meilleurs poètes latins en prirent l'idée et les mirent encore en latin (1). »

A côté des deux Livres consacrés à l'histoire politique et à l'histoire littéraire, la thèse du P. Delaporte en renferme un troisième, peut-être le plus intéressant de tous, et dont voici le titre : *Historia privata, seu virorum quorundam illustrium, locorum,*

(1) Fontenelle, *Œuvres*, tom. III (édit. de 1742), *Vie de Corneille.*

morumque descriptio. Il y aurait là plus d'un détail curieux à glaner, notamment sur les usages et les mœurs du temps; les fumeurs y verront, par exemple, que, deux siècles avant Barthélemy, les jésuites ont chanté l'*Art de fumer*. Le P. Godefroy a écrit un poème sur le tabac, — *Tabacum*, Carmen. Dès 1756, un autre jésuite, le P. Balde, était obligé de s'élever contre son abus, — *Satyra contra abusum tabaci*. Déjà tout le monde fume, jeunes et vieux, grands et petits :

.....Plebs utitur, ipsi
Utuntur proceres, pueri et veneranda senectus.

Les variétés de pipes ne se comptent plus :

...Hæc Othomannigenum faciem gerit absque tiara;
Persarum hæc cidarim... Quot habent jam nomina Cannæ!
Navis, piscia, equi... Tandem sumetur et alcis
Ungula, quæque onagro forte excidit, atque bisonti.

Mais voilà peut-être beaucoup de vers latins pour un article de journal; j'ai hâte, d'ailleurs, d'arriver aux vers mêmes du P. Delaporte, vers français ceux-là, et des meilleurs.

Lorsque parut son premier recueil, en 1887 (1), M. de Pontmartin lui consacra deux articles dans la *Gazette de France*. J'extrais de ces articles les lignes suivantes :

...Je voudrais que les libre-penseurs, esclaves de tout, même de leur pensée, les athées, les matérialistes, les laïcisateurs à outrance, les expulseurs de religieux, les croche-

(1) *Récits et Légendes*, première série.

teurs de serrures, les décrocheurs de crucifix, les abatteurs de croix, pussent lire ces *Récits et Légendes*, non pas pour leur châtiment — au contraire ! — mais pour être forcés de reconnaître que cette robe si détestée — ou si redoutée — n'exclut ni le sentiment poétique ni le culte de l'idéal, ni les aspirations généreuses, ni les aptitudes de l'artiste, ni le plus pur patriotisme ; qu'il y a plus de feu sous cet éteignoir que chez les artificiers du lyrisme chevelu ; qu'un jésuite peut sourire à la mélodieuse mémoire de Boïeldieu, emprunter une épigraphe à Taine ou à Déroulède, s'inspirer d'une page de Longfellow, et, par surcroît, manier le vers avec un merveilleux mélange de précision et de facilité.

...L'auteur de *Récits et Légendes* sait toucher à toutes les cordes et passer avec un égal succès de l'émotion religieuse à l'extase mystique, de l'histoire sainte à l'histoire profane, de la tristesse chrétienne à l'enjouement des âmes pures.

...Le P. Delaporte a dédié son livre aux jeunes gens. Je voudrais qu'une active propagande mît toute la jeunesse chrétienne en mesure de lire ces petits chefs-d'œuvre...(1)

Le vœu de l'éminent critique a été rempli. En quatre ans, les *Récits et Légendes* sont parvenus à leur sixième édition. Vous avez bien lu : *sixième édition !* Et il s'agit d'un volume de vers ! Et nous sommes en présence d'éditions *pour de bon*, et non de ces éditions *pour rire*, si communes de nos jours et qui, pour peu que cela continue, permettront aux Zolas de l'avenir d'inscrire en tête de leurs volumes, trois mois après leur apparition, le chiffre fantastique de don Juan : *Mille e tre !*

(1) *Gazette de France*, 27 mars et 3 avril 1887. *Derniers Samedis*, troisième série, p. 68.

Le second volume des *Récits et Légendes*, récemment publié, aura même fortune, car il est à la hauteur du premier. Comme le premier, il justifie les éloges de M. de Pontmartin, et ceux qu'un autre bon juge, M. Sully-Prudhomme, de l'Académie française, adressait de son côté à l'auteur, dans une lettre à laquelle j'emprunte ce passage :

> L'inspiration en est toujours distinguée, non seulement par une élévation qu'on s'attend pour plus d'une raison à y rencontrer, mais encore par une délicatesse de sentiment toute personnelle.
>
> Ce qui me frappe surtout dans votre versification, c'est le souci que vous y prenez d'allier la construction et l'harmonie classique du vers avec les plus récentes exigences de notre art ; je veux dire avec la richesse de rimes qu'il faut aujourd'hui conquérir pour satisfaire l'oreille.
>
> J'apprécie beaucoup cette alliance, car je me la propose moi-même pour idéal, et je sais par expérience combien il en coûte à la volonté pour l'obtenir.

Plus encore que ce souci de la forme, que cette alliance de la rime et de la raison, je goûte, chez l'auteur des *Récits et Légendes*, la vérité des sentiments qu'il exprime. Combien de poètes chez qui l'imagination parle seule, qui ne chantent que des goûts factices, des sentiments feints et d'hypocrites vertus ! Grâce à Dieu, le P. Delaporte n'est pas de ceux-là.

Chez la plupart de ses confrères, le MOI s'étale à toutes les pages; il ne se rencontre chez lui que de loin en loin, et le plus discrètement du monde. Comme il ne vise pas à tout ramener à lui, à se faire le centre de tout, il est conduit à varier ses sujets, et

cette variété, en même temps qu'elle lui permet de déployer la flexibilité de son talent, a cet avantage de tenir sans cesse éveillée l'attention de son lecteur. On arrive au bout du volume sans presque s'en apercevoir, et on le ferme avec le désir de le rouvrir bientôt.

Et pourtant, faut-il le dire? j'en veux un peu au P. Delaporte. On ne peut parler d'un poète sans citer quelques-uns de ses vers. Mais ici comment faire un choix? Sur ces soixante pièces, quarante au moins mériteraient les honneurs du feuilleton. Comment faire, lorsqu'on n'a qu'une croix à donner et que l'on a devant soi soixante *braves*, dont quarante au moins méritent d'être portés à l'ordre du jour? Puisqu'il le faut pourtant, je m'exécute, — et je cite... au hasard de la rencontre :

UNE LARME DANS L'OCÉAN

I

Si vous passez, un soir, sur la grève bretonne,
 Quand la mer blanchit et moutonne,
Demandez aux pêcheurs, aux pêcheurs de lançon,
 Cette histoire ou cette chanson.
Depuis Saint-Corentin, Saint-Gildas et Saint-Yves,
 On la dit aux vagues plaintives ;
La femme du marin, en hiver, bien souvent,
 La conte aux flots, la chante au vent.

Un soir, en ces temps-là, la marée était haute,
Et le *noroit* (1) battait la côte ;
Tout le long des écueils de Groix et d'Ouessant,
Les lames hurlaient en dansant.
C'était la danse étrange, effrayante, affolée
Des montagnes dans la vallée ;
Danse de l'avalanche aux élans vagabonds,
Croulant par sauts, sautant par bonds :
Çà et là, des canots sans rame ni mâture
Allaient, roulés à l'aventure ;
Puis, tout blanchis d'écume, entr'ouverts et meurtris,
Se broyaient sur les rochers gris.

Dans une pauvre barque aux planches vermoulues,
Parmi les algues chevelues,
Couraient, à la merci des flots et des brisants,
Deux petits marins de quinze ans :
Deux frères, deux jumeaux, fils d'une pauvre veuve,
Enfants aguerris par l'épreuve ;
Mais de quoi sert l'adresse et que peut le sang-froid
Contre la houle et le *noroit ?*
Les deux petits, jouets de l'océan barbare,
L'un à l'avant, l'autre à la barre,
Mêlaient leur long appel aux voix des goélands,
Et secouaient leurs bras tremblants.
Leurs regards inquiets parmi la brume obscure
En vain cherchaient une voilure ;
Les vagues n'apportaient pour réponse à leurs cris
Que des algues ou des débris.

Enfin, avec l'espoir leur courage chancelle ;
Debout, au fond de leur nacelle,
L'un sur l'autre appuyés, se tenant par la main,
Ils disent : Nous mourrons demain !
— Or, à cette heure-là, près de la croix de pierre,
Sur le roc vêtu de bruyère,

(1) Vent du nord-ouest.

Aux pointes du granit que rougissent des fleurs,
S'agenouille une femme en pleurs.
Sous ses pieds l'océan bondit, hurle et se brise ;
Sur son front s'étend la croix grise.
Elle prie : « O Jésus, par ton amour puissant,
Par tes bras tendus, par ton sang,
Ecoute dans ton ciel les vœux que je t'adresse
Pour la pauvre barque en détresse.
Garde mes orphelins du vent et de l'écueil,
Et de la mer, ce grand cercueil !
Sauve-moi mes enfants, doux enfant de Marie !
Ecoute une mère qui prie ;
Je suis seule, j'ai faim, mes fils sont mes deux bras ;
Roi des flots, tu les sauveras !...
Leur canot est petit, mais ta puissance est grande ;
Que ton cœur, ô mon Dieu, me les rende ! »

La mère, en sanglotant, se pencha sur la mer ;
De ses yeux dans le flot amer
Une larme tomba, — de celles que Dieu pèse.
Aussitôt la houle s'apaise,
L'océan s'adoucit comme un lion dompte,
Sous l'étoile au rire argenté.
Déjà les deux petits, sortis de la tourmente,
Gravissent la côte écumante ;
Puis, la mère et les fils sous les bras de la croix
S'embrassent et pleurent tous trois.

II

Ma légende est naïve, et c'est une légende
Qu'on dit sur mer ou sur la lande.
Mais ce conte, bien vieux, des pêcheurs de lançon,
Est toujours neuf par sa leçon.
La fable de ces pleurs n'est point une chimère.
Qu'ils sont forts, les pleurs d'une mère !...
Ces pleurs ferment l'abîme ; et quand Dieu les bénit,
Ils ouvrent des cœurs de granit ;

Ces pleurs valent du sang pour la rançon de l'âme ;
Le Christ les cueille et les réclame ;
Ils sauvent les enfants et les désespérés...
Dieu vous entend ; mères, pleurez.

Voilà des vers qui ne sont pas exposés, j'imagine, à ne faire

De chez Retaux et fils qu'un saut chez l'épicier.

Eux aussi, avec le volume qui les contient, auront leurs six éditions. Aussi bien, en tête de ce volume, on pourrait mettre pour épigraphe ces lignes de La Motte par lesquelles je termine et que j'emprunte au *Commentaire* du P. Delaporte sur l'*Art poétique:* « Quand le lecteur, écrivait La Motte à Fénelon, son ami, qui venait de diriger contre la rime une attaque en règle, quand le lecteur sent que la rime n'a point gêné le poète, que la mesure tyrannique du vers n'a point amené d'épithètes inutiles, qu'un vers n'est pas fait pour l'autre ; qu'en un mot tout est utile et naturel, il se mêle alors, au plaisir que cause la beauté de la pensée, un étonnement agréable de ce que la contrainte ne lui a rien fait perdre (1). »

(1) Lettre du 15 février 1714. — *L'Art poétique de Boileau commenté...* Tom. Ier, pag. 182.

15 septembre 1891.



UN ACADÉMICIEN D'AUJOURD'HUI

LE VICOMTE MELCHIOR DE VOGUÉ [1]

I

« Pourquoi n'établirait-on pas dans la république des lettres, comme on disait autrefois, un règlement, une petite loi en un seul article, qui porterait que quiconque s'aviserait de publier ses mélanges politiques, littéraires ou philosophiques, serait frappé de mort littéraire et déclaré inhabile à rien publier désormais ! » C'est le *Journal des Débats* qui publiait, il y a quelque cinquante ans, sous la plume de M. de Sacy, ces lignes impitoyables. Heureusement, la petite loi n'a pas été établie, ce qui nous eût privés de plus d'un livre remarquable, à commencer par les *Variétés* de M. de Sacy, et à finir par les *Regards historiques et littéraires* de M. de Vogüé, — *Variétés* et *Regards* (singulier titre !) qui sont précisément d'anciens articles des *Débats*.

(1) *Regards historiques et littéraires*, par le Vte E. Melchior de Vogüé. Un vol. in-18, Armand Colin et Cie éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1892.

Et puisque je viens de citer M. de Sacy, je rappellerai encore ce qu'il écrivait dans la Préface de ses *Variétés littéraires, historiques et morales* : « C'est moi-même que j'offre au public dans ces deux volumes ; je ne pouvais pas faire autrement, je ne pouvais pas faire mieux ; je suis là tout entier. »

M. de Vogüé est tout entier, lui aussi, dans ses *Regards historiques et littéraires* (diable de titre !). Je vois bien qu'il y parle des *Lettres athéniennes*, du comte de Mouy ; des *Français au Pamir*, de M. Bonvalot ; de l'*Inde*, de M. Chevrillon ; de l'*Empire byzantin*, de M. de Bryce ; de l'*Empire des Tsars*, de M. A. Leroy-Beaulieu ; du *roi Mithridate*, de M. Th. Reinach ; mais il ne faut pas lui demander l'analyse méthodique, le compte rendu terre à terre des ouvrages dont il a inscrit le nom en tête de ses chapitres. Ce qui se reflète dans ce livre, c'est la *personnalité*, la physionomie, l'âme même de l'écrivain. Aussi bien, M. Melchior de Vogüé est tout autre chose qu'un critique ; ce n'est pas un *liseur*, c'est un *voyant* (et c'est peut-être ce qui explique et justifie après tout ce titre de *Regards*, auquel j'ai tant de peine à me faire). C'est un voyant — et c'est un voyageur.

Qu'y a-t-il de commun entre les critiques de profession, dont les plus favorisés sont allés de la rue d'Ulm à la rue Drouot, en passant par la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, et l'heureux touriste qui peut commencer ainsi un article sur *Mithridate Eupator, roi de Pont* :

« Le bateau qui me portait du Caucase en Crimée avait fait relâche à Kertch, l'ancienne Panticapée. J'étais monté sur le plateau de rochers qui domine la ville ; de la chapelle bâtie au sommet, sur l'emplacement où fut l'acropole, le regard embrasse un vaste horizon de terres tristes et d'eaux lumineuses. Entre la mer Noire et la mer d'Azoff, reliées par le cordon du Bosphore cimmérien, la presqu'île de Kertch déroule ses maigres champs tout hérissés de *tumuli* ; à chaque labour nouveau, ces champs rendent en grand nombre des monnaies antiques. Un petit berger tartare m'en offrit une poignée ; sur l'une de ces médailles, l'usure du temps laissait voir encore un beau profil de jeune barbare hellénisé ; on y pouvait déchiffrer le nom de Mithridate. L'ombre qui se levait de ce morceau d'argent reprit une vie singulière dans le lieu où elle m'apparaissait. A la place même où j'étais assis, une tragédie historique s'était dénouée ; à cette place, dernière retraite où le malheur l'avait acculé, le roi de la mer Noire avait entendu les cris de mort des soldats qui gravissaient ces pentes, derrière son fils rebelle : là il avait bu le poison et demandé le coup d'épée de l'esclave.

« Mithridate ! J'essayai de ressusciter une figure et une histoire sous ce nom... » (1).

Lisez maintenant cette autre page ; je l'emprunte au chapitre sur les *Lettres athéniennes*, de M. Charles de Mouy :

(1) *Regards historiques et littéraires*, pag. 200.

« J'espère qu'on ne me trouvera pas trop partial pour ce livre. A dire vrai, je suis incapable d'en juger le mérite. C'est un transparent ; j'aperçois, au travers, des images enchantées. Entre ces lignes d'imprimerie, sous ces mots qui éveillent les souvenirs comme les touches d'un clavier éveillent des sons connus, je vois blanchir des statues et des colonnes, trembler des vagues aux feux du midi, ces vagues vermeilles des mers d'Orient où j'ai laissé tomber tant de jours. La mémoire traîne derrière nous un monde mort, comme cette pâle lune que la mer emmène à sa suite ; monde invisible, oublié, tant qu'une clarté de reflet ne vient pas l'illuminer. Alors il s'éclaire un instant, nous nous retournons vers lui, nos regards s'y attachent ; là-bas, sur le miroir d'or au fond de la nuit surgissent de grands pays familiers, jadis pleins de vie, de bruit, de couleur, maintenant ramassés par la distance en une tache grise, dans ce petit orbe ; et l'imagination voyage avec délices sur cette planète morte que nous avons en nous. Je tourne les pages du volume dont je vous parlais, mais je ne lis plus, je regarde. Les visions se lèvent, chacune à son plan, les unes nettes et lumineuses, les autres indistinctes, plus lointaines, noyées dans la brume : îles et montagnes qui sortaient de l'eau devant nous, quand le bateau courait le soir dans l'archipel ; celles dont on rangeait de près les falaises de marbre rose ; celles qu'on laissait au large et qui fuyaient décroissantes à l'horizon, tour à tour masses d'ombres prochaines sur le bleu des flots, nuages violets dans le ciel du couchant,

brins de lilas égrenés sur les bords de cette coupe de turquoise » (1).

Il faut être juste : quand on écrit de ce style, avec ce charme et cet éclat, on a mieux à faire que de lire les livres des autres, de les analyser, d'en chercher le fort et le faible, d'y faire la part des qualités et des défauts. On a raison de laisser à d'autres cette besogne secondaire. Qui peut le plus aurait grand tort de s'astreindre à faire le moins.

Je disais tout à l'heure que M. Melchior de Vogüé était un *voyant*, — ce qui est bien, si je ne me trompe, le contraire d'un critique. La page que je viens de citer le démontre de reste. L'auteur ne nous apprend-il pas lui-même que les livres ne sont pour lui que des « transparents », au travers desquels il « aperçoit des images enchantées » ? Ne nous dit-il pas encore : « Je tourne les pages du volume dont je vous parlais, mais *je ne lis plus*, *je regarde* » ? — *Regarder*, telle est bien décidément la fonction de M. de Vogüé, et j'avais tort, je le reconnais, de le chicaner sur son titre : aucun autre ne pouvait mieux convenir à son livre.

L'auteur est si peu un critique qu'il a la critique en horreur ; il professe à son endroit un dédain dont il ne fait pas mystère. « J'avoue mon faible, dit-il pour la critique *instinctive ;* je l'avoue d'autant plus librement qu'elle ne risque pas de faire des ravages, dans la vaste classe de critique scientifique où nos bacheliers

(1) *Regards historiques et littéraires*, pag. 44.

viennent user leurs manches de lustrine. Il n'y a pourtant pas dans le Décalogue un onzième commandement qui dise à tout écrivain :

Plume et papier tu ne prendras
Que pour critiquer seulement.

Mais tout homme entend une voix qui lui crie : « Regarde parmi les êtres et les choses, tâche de comprendre ce que tu aimes et de le faire aimer aux autres. » C'est le cas de rappeler un mot de Vauvenargues : « Connaître par le sentiment est le plus haut degré de connaissance. »... Avec notre passion des *curiosités littéraires*, nous sommes sujets à perdre de vue les véritables exigences du public ; il s'inquiète peu de nos *dossiers*, de nos *sources*, de nos *recherches* et de nos *trouvailles* ; il veut qu'on lui fournisse une image nette et *agréable* des objets qu'il connaît confusément. Le public jugera toujours comme Dorante, dans *la Critique de l'Ecole des femmes ;* il trouvera étranges tous les raffinements mystérieux, et, sans le congé de MM. les experts, il dira que *le grand art est de plaire*, et qu'*on doit peu se soucier du reste.* » (1) — Le reste, c'est justement la critique, celle qui ne pratique pas l'art de plaire. La voilà condamnée du coup et renvoyée aux pédants, aux « bacheliers en manches de lustrine ». Ailleurs encore, M. de Vogüé a pour elles des *regards* non moins sévères, à la page 215, par exemple : « Ah ! dit-il, que messieurs les savants

(1) Pag. 311.

me persuadent mal ! Renseignements et enseignements ont du bon ; mais le lecteur de nos jours, s'il est un homme, demande avant tout à l'histoire ce que lui ont demandé les hommes de tous les temps : l'émotion, la vie supérieure... La science change, les savants se trompent et passent ; seule l'émotion demeure, seule elle préserve à jamais le nom de celui qui l'a donnée. »

Je cite beaucoup, et cela pour deux raisons : d'abord, parce que M. de Vogüé est un écrivain extrêmement brillant ; ensuite, parce que je tiens à bien montrer au lecteur la pensée même de l'éminent académicien ; d'après lui, la critique scientifique est un leurre ; avec sa passion de la curiosité littéraire, avec ses dossiers, ses sources, ses documents, ses trouvailles, ses enseignements et ses renseignements, elle nous veut duper et se dupe elle-même. La vraie méthode est la « méthode instinctive » ; le plus haut degré de connaissance par le sentiment, la grande règle de toutes les règles est de plaire, — de plaire et d'émouvoir. La *Poésie* a des droits supérieurs à ceux de la *Vérité*. La *Légende* se rit des efforts impuissants de l'érudition, des vaines recherches de la science. Le public, après tout, n'a que faire « de ces habiles préparateurs qui, dans leur cabinet d'anatomie, dissèquent nos grands morts » (1).

Ce que vaut cette théorie, je laisse au lecteur le soin d'en juger, me bornant à faire remarquer que, si

(1) Melchior DE VOGUÉ, pag. 311.

elle était vraie, elle serait la condamnation de toute l'œuvre critique du XIX[e] siècle et ne laisserait rien debout de l'œuvre entière de Sainte-Beuve (1).

II

Si M. de Vogüé n'est pas et ne veut pas être un critique, il est beaucoup plus : il est un poète, un poète en prose, comme Chateaubriand dont il est le plus brillant disciple. Comme lui, il a l'humeur voyageuse, et son style se teint des couleurs des cieux divers, des contrées et des peuples qu'il a visités, des mers où s'est promené son vaisseau. Il aime le luxe des images, l'harmonie de la phrase, l'éclat du coloris. En un temps où le matérialisme triomphe, où le naturalisme règne en maître, il proclame la supériorité de l'imagination, la précellence de l'idée, l'insignifiance des réalités apparentes. Volontiers il prendrait pour devise ces vers d'Alfred de Vigny :

Le vrai Dieu, le Dieu fort, est le Dieu des idées...
... Les nations sont des femmes guidées
Par les étoiles d'or des divines idées.

(1) En ma qualité de critique qui, faute de mieux, cherche du moins à être exact, je glisse timidement au bas de la page cette petite note. Dans son chapitre sur *le prince de Talleyrand*, M. de Vogüé dit page 255 : « Pendant la crise inouïe qui dura de 1789 à 1815, le mot de Beugnot fut vrai pour tout le monde : *Le difficile n'était pas de faire son devoir, mais de le connaître.* » Le mot n'est pas de Beugnot, mais de M. de Bonald, qui a dit, dans ses *Pensées* publiées en 1817 : « En temps de révolution, il est plus difficile de connaître son devoir que de le suivre. »

Il cite ces vers, dans la belle étude qu'il a consacrée au poète, mais c'est pour ajouter aussitôt : « Propos de rêveur, de poète, dira la sagesse pratique. Et l'on ouvre l'Histoire, à n'importe quelle page, et l'on y rencontre la confirmation perpétuelle de cette vue de génie. L'Histoire et la vie attestent qu'en pensant ainsi il était le voyant, le vrai sage, ce poète que son biographe rattache si justement à la famille de Platon et de Gœthe. Tandis que je le relis, un bruit de clameurs folles m'arrive, le bruit qu'il n'aimait pas, fait dans un palais voisin par les hommes dont il se défiait le plus.

Cependant le dédain de la chose immortelle
Tient jusqu'au fond du cœur quelque avocat d'un jour ;
Lui qui doute de l'âme, il croit à ses paroles...

Bruit de passions, d'intérêts, de faits passagers. Ceux qui s'y complaisent ne se doutent pas qu'un Pilote ironique souffle leurs paroles, pour faire le vent dont ses voiles ont besoin ; ils ne soupçonnent pas qu'ils sont étreints, poussés par les idées méconnues, qu'il en préparent l'avènement alors qu'ils croient les combattre. C'est le commentaire vivant de mon poète » (1).

Alfred de Vigny est son poète, Chateaubriand est son maître. Tous deux étaient pessimistes. Vigny se réfugiait dans le *mépris divin et consolateur* (2). Chateaubriand écrivait à la fin de ses *Mémoires :* « Je

(1) *Regards historiques et littéraires*, pag. 327.
(2) Alfred DE VIGNY, *Journal d'un poète*, pag. 268.

n'attends des générations nouvelles que le dédain, et je le leur rends ; elles n'ont pas de quoi me comprendre ; elles ignorent la foi à la chose jurée, l'amour des institutions généreuses, le respect de ses propres opinions, le mépris du succès et de l'or, la félicité des sacrifices, le culte de la faiblesse et du malheur » (1).
Chose singulière ! autant Vigny et Chateaubriand étaient pessimistes, autant M. de Vogüé, leur disciple, est optimiste. Il y a trois ans, l'Exposition universelle lui inspirait un enthousiasme presque religieux. Il idéalisait la matière. La tour de M. Eiffel était, à ses yeux, plus qu'un événement, un symbole, quelque chose comme le labarum qui, apparaissant à Constantin, avait transformé l'empire et renouvelé la face du monde. Ceux qui les ont lues alors n'ont pas oublié ces pages, magnifiques du reste, qui commencent ainsi : « Soudain, deux barres lumineuses s'abattirent sur la terre... » et qui se terminent par ces lignes : « En m'arrêtant au premier palier, je reportai encore une fois mes *regards* sur le sommet. Les deux bras lumineux s'étaient relevés dans l'espace ; ils continuaient leurs évolutions. Pendant une minute, sur le ciel noir dont ils semblaient toucher les bornes, il me sembla qu'ils traçaient *une croix éblouissante, gigantesque labarum*. Le signe de pitié et de prière était dressé sur la Tour par cette lumière neuve, par la force immatérielle qui devient là-haut de la clarté.

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, tom. X, pag. 181.

Durant cette minute, la Tour fut achevée. Le piédestal avait reçu son couronnement naturel » (1).

Ce couplet est resté beau comme au jour où il a été écrit ; la Tour se dresse toujours vers le ciel ; mais, hélas ! la « croix éblouissante », où est-elle ? Et le « labarum », qu'est-il devenu ? En ce même temps, un autre poète, M. François Coppée, disait sans vergogne de la Tour qu'elle était odieusement laide et hautement ridicule. Aujourd'hui, comme il y a trois ans, je suis de l'avis de M. Coppée.

C'est Sainte-Beuve qui a représenté Alfred de Vigny se cloîtrant dans sa tour d'ivoire, comme en un sanctuaire fermé aux bruits du monde :

> Et Vigny, plus secret,
> Comme en sa tour d'ivoire, avant midi, rentrait (2).

M. Melchior de Vogüé, lui, est monté sur sa Tour Eiffel, *si haut qu'on peut monter*, et de là il aperçoit, comme autrefois sous le ciel d'Athènes, « des images enchantées ». Il aperçoit une République idéale, un Tonkin idéal, un lac Tchad idéal ! A de certains moments, il lui semble que sa Tour est un vaisseau de haut bord et qu'il passe la ligne ; et voilà que « les étoiles accoutumées descendent sous le ciel d'hier » et qu'il découvre en avant « les étoiles nouvelles ». La plus brillante de ces étoiles, la Croix du Sud, lui apparaît là-bas, du côté du Panthéon, dans le quartier

(1) M. DE VOGUÉ, *Remarques sur l'Exposition du Centenaire*, pag. 23 et suivantes.

(2) *Pensées d'Août*, épître à M. Villemain.

latin : c'est la Jeunesse des Ecoles. Elle n'a pas de mystères pour lui, car ces jeunes travailleurs lui ont remis leurs petits cahiers, leurs essais en vers, en prose. Ce qui lui plaît surtout en eux, c'est que ces nouveaux citoyens ne ressemblent pas à leurs aînés ; ils n'ont aucun goût pour l'opposition, ils n'éprouvent aucun besoin de changer de gouvernement. La République actuelle satisfait toutes leurs aspirations. Beaucoup d'entre eux « ne sont rien ». Ceux qui sont quelque chose sont opportunistes, et pour peu qu'ils aient occasion de se trouver en face de M. Jules Ferry, ils l'acclament. Si la politique pure les préoccupe peu, ils ne se soucient pas davantage de l'art pur ; toutes les écoles littéraires leur sont également suspectes. De même en philosophie. « Quand on leur demande quels maîtres ils acceptent, ils répondent : personne » (1). Ils se défendent surtout d'être spiritualistes, « le spiritualisme d'antan n'étant, à leurs yeux, qu'une vieille et timide barque, faisant le cabotage sur une mer fermée » (2). Si tel est leur état d'âme et leur état d'esprit, — et c'est M. de Vogüé qui nous en fait lui-même cette peinture — je ne vois pas très bien, je l'avoue, d'où lui peut venir cette grande confiance qu'il met en eux. Il est vrai qu'il ajoute : « En somme, ce qui maîtrise le plus fortement ces jeunes intelligences, c'est l'instinct de la relation entre les choses et des racines profondes qu'elles ont dans l'invisible ; c'est le sentiment de la solidarité entre les

(1) *Regards historiques et littéraires*, pag. 10.
(2) Pag. 11.

hommes, le besoin de s'associer à cette *universelle vibration humaine qui est l'électricité latente du monde moral* » (1).

Je m'incline. Si vraiment ce qui maîtrise maintenant les jeunes gens des Ecoles, c'est « l'instinct de la relation entre les choses », c'est « l'universelle vibration humaine qui est l'électricité latente du monde moral », il est certain que les étudiants d'aujourd'hui ne ressemblent guère à ceux de mon temps.

Il est vrai que de mon temps — manquions-nous donc alors de poètes ? — nul ne s'était avisé de voir dans la montagne Sainte-Geneviève un autre *Sinaï*. Nul n'écrivait pour nous des pages éloquentes, vibrantes, comme celle-ci : « Il est une autre France, cachée un peu partout, mais qui a sa métropole au vrai cœur de notre Paris et de notre pays, sur cette montagne Sainte-Geneviève, le *Sinaï* où furent élaborées quelques-unes des plus belles lois de l'esprit humain. C'est là qu'il faut aller chercher du réconfort et de l'orgueil, entre les retraites modestes où travaillent nos maîtres et les grandes écoles où la jeunesse vient les entendre, où bouillonne le sang de rachat de la France » (2). Et puisque j'ai commencé à citer cette page, le lecteur ne me pardonnerait pas de ne la point citer tout entière. « Là, continue M. de Vogüé, cette jeunesse peut voir cette statue, son symbole, dans le Musée voisin : on sait comment le sculpteur y a représenté notre Jeanne ; affaissée sur les genoux, la tête

(1) *Regards historiques et littéraires*, pag. *11*.
(2) Pag. 164.

au ciel, écoutant les voix. D'autres ont mis leur génie dans le colosse de bronze du Niederwald (1); nous reconnaissons le nôtre dans cette frêle enfant de marbre. Ce génie ne se ploiera peut-être pas aux lentes préparations, aux vertus patientes; il est nerveux et soudain, fait de sursauts et d'illuminations, il s'abat vite, comme cette fille prosternée dans son chagrin; comme elle, il se relève d'un bond, quand une voix le suscite. Et il y a toujours des voix. La communication du secours divin ne cesse jamais. Elle s'accommode aux besoins changeants des siècles, aux tours nouveaux de l'esprit. Les temps ne sont plus des commandements miraculeux, qui transportaient la foi naïve d'une bergère. Celui qui appelle appelle autrement. Tout moyen lui est bon, et le plus naturel en apparence est souvent le plus mystérieux. A certains moments, le poète, l'écrivain, le professeur sont aussi des voix, parfois inconscientes de la mission qu'elles ont reçue. Comme Jeanne, la jeunesse écoute ces voix, attendant celle qui trouvera le chemin de son âme. Tout l'avenir est là. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que M. Melchior de Vogüé se retrouve tout entier dans cette page, avec son ardent patriotisme, sa passion de la revanche, sa soif dans la régénération de la France, avec son style éclatant et pur, qui, pour emprunter une de ses expressions, « a le son argentin de l'espé-

(1) La statue de la *Germania* élevée par l'empereur Guillaume Ier, en souvenir de ses victoires, sur la rive du Rhin, au-dessus des coteaux du Johannisberg.

rance » ; et aussi avec son inclination vers une sorte de néo-christianisme qui, plein de respect et d'admiration pour l'Eglise, ne se défend peut-être pas assez de mettre sur la même ligne et presque *ex æquo* la montagne Sainte-Geneviève et le Sinaï, les *voix* qui parlaient à Jeanne d'Arc sous les chênes de Domrémy et celles qui parlent à la jeunesse des écoles du haut des chaires du Collège de France. C'est un beau rêve, je le veux bien, que celui de réconcilier Notre-Dame et la Tour, — mais c'est un rêve.

Après tout, nous serions bien ingrats si nous ne savions pas gré à l'éloquent et généreux écrivain de ses efforts pour relever l'âme de la jeunesse, pour faire que cette âme devienne de plus en plus « studieuse et pensive », si nous ne lui étions pas reconnaissants, nous qui ne sommes plus jeunes, des fêtes qu'il donne à notre esprit et à notre cœur, lorsqu'il écrit pour nous des pages comme celle-ci, que j'emprunte au récit de sa visite *au couvent des Resnoïé :*

« Nous ressortons. La pleine lune se lève sur les coupoles brillantes de l'église, sur l'amas de maisons blanches et leur ceinture de vieux chênes. Vu ainsi, le couvent est féerique ; la nuit masque ce qu'il a de trop jeune, elle sème ses illusions sur ce merveilleux décor. Nous revenons par les grandes plaines. Sur notre gauche, la lune roule au ras des guérets et des labours. Là aussi, la pâle magicienne a tout transformé. Elle a élargi encore cet océan, elle l'a enchanté en jetant sur lui ses légères écharpes de brumes bleues. Sa clarté noie ces lignes fuyantes ; le

vide est chaud, doux, tranquille ; il est beau parce qu'on y met tout ce qui devrait y être. Les meules et les gerbes, seuls accidents qui fixent le regard, donnent plus que jamais l'impression de tentes et de faisceaux, d'une armée qui repose, attendant la bataille de demain. Des feux lointains s'allument dans ces bivouacs : une armée campe là, en effet : les travailleurs qui couchent autour de ces feux pour reprendre à l'aube leur combat contre la terre. Maintenant, c'est l'heure de paix. La terre dort. Comme un cerveau humain, on sent qu'elle continue son labeur dans le sommeil. Elle a retiré toute la vie dans ses flancs ; plus de rumeurs, plus de mouvements, plus d'hommes. En voici un pourtant qui croise notre route, un de ceux que nous avons vus tantôt courbés sur la glèbe ; il s'éloigne sur la ligne d'horizon, superbe, transfiguré ; il semble marcher sur les eaux et se perdre dans le ciel, au point indistinct où commence cet autre champ noir étoilé d'autres feux, tout pareil sur nos têtes à celui qui s'étend sous nos pieds.

« Une fois encore, deux bruits ont désenchanté le silence : le sifflement enroué d'une fabrique, le dernier tintement des cloches de Resnoïé. Voix discordantes en apparence, voix fraternelles si l'on écoute mieux ; voix du travail et de la prière, plainte des peines du corps, plaintes des peines du cœur. Elles se rencontrent là-haut, se confondent et meurent à leur tour. Il n'y aura plus de peine, cette nuit, sur la grande terre assoupie. La vie l'a rendue au rêve » (1).

(1) *Regards historiques et littéraires*, pag. 343.

Le rêve ! ce mot revient souvent sous la plume de M. Melchior de Vogüé. Aussi bien Chateaubriand, Vigny, Lamartine, n'ont-ils pas été, comme lui, des poètes et des rêveurs? Comme eux, n'a-t-il pas réalisé ce beau rêve d'ajouter à l'illustration du nom que l'on a reçu des ancêtres une illustration nouvelle, celle qui vient du travail et du talent ?

4 avril 1892.





CRITIQUE UNIVERSITAIRE (1)

I

M. Charles Gidel est un universitaire de marque, proviseur du Lycée Louis-le-Grand, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses deux nouveaux volumes, — *Histoire de la littérature française depuis 1815 jusqu'à nos jours* — lui vaudront sans nul doute une nouvelle couronne académique. L'Académie française ne saurait faire moins pour lui que pour M. Gustave Merlet, professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand, et auteur du *Tableau de la littérature française de 1800 à 1815*, en trois volumes. Ces trois volumes ont été honorés successivement de deux prix, le prix Bordin en 1878, le prix Marcelin Guérin en 1884 (2). Malgré sa date un peu ancienne, je veux

(1) *Histoire de la littérature française depuis 1815 jusqu'à nos jours*, par Charles Gidel, deux volumes in-16, Alphonse Lemerre, éditeur, 1891. — *Tableau de la littérature française de 1800 à 1815* par Gustave Merlet, trois volumes in-8, Perrin et Cie, éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins.

(2) *Concours littéraires*, par M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, pag. 80 et 292.

dire un mot de l'ouvrage de M. Merlet, avant d'aborder celui de M. Gidel, qui n'en est que la continuation.

M. Merlet, dans sa *préface*, nous donne son livre comme un ouvrage entièrement neuf, et qui, « pour la première fois, traite expressément de la littérature impériale. » A l'en croire, nous serions en présence d'une œuvre originale, *prolem sine matre creatam.* Or, il n'y a pas un des chapitres du livre qui ne soit... comment dirai-je ? qui ne soit emprunté aux Etudes de Charles Labitte sur la littérature de l'Empire, aux nombreux articles que Sainte-Beuve a consacrés à cette période de notre histoire littéraire, ou à son ouvrage sur *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire,* et surtout à un livre très consciencieux et puisé aux sources, l'*Histoire de la poésie française à l'époque impériale,* par M. Bernard Jullien.

Le chapitre sur Fontanes, par exemple, n'est qu'une reproduction, une copie du portrait si magistralement peint par Sainte-Beuve. Il n'est pas un vers cité par M. Merlet qui ne l'eût déjà été par l'auteur des *Portraits littéraires :* les citations commencent au même hémistiche et finissent au même mot. — C'est encore Sainte-Beuve qui a fourni le chapitre sur Arnault, le fabuliste. Ici, pourtant, il y a quelque chose de remarquable : deux citations de huit vers chacune, qui ne se trouvent pas dans Sainte-Beuve, se trouvent dans M. Merlet ! Comment cela se pouvait-il faire ? Est-ce que, par extraordinaire, M. Merlet aurait pris la peine d'ouvrir les *Fables* d'Arnault? Rassurez-vous : il a

pris ces seize vers dans le chapitre que M. Jullien consacre à Arnault.

Les emprunts faits à M. Bernard Jullien sont d'ailleurs si nombreux qu'on ne les saurait compter. C'est sans doute pour cela que M. Merlet ne cite jamais M. Jullien : il lui eût fallu le citer trop souvent.

Ce qui appartient en propre à l'auteur, ce qu'il n'a pris ni à Sainte-Beuve, ni à M. Jullien, ni à Charles Labitte, ce sont les erreurs matérielles, erreurs de faits et de dates, qui se rencontrent dans son ouvrage, au moins dans le premier volume, le seul que j'aie lu. J'en signalerai quelques-unes.

« En 1805, *René* signala la rentrée littéraire de Chateaubriand. » René a paru en 1802, dans le *Génie du Christianisme,* où il formait le livre IVe de la seconde partie.

« M. de Bonald consentit vers 1800 à se laisser nommer conseiller de l'Université. » Professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, maître de conférences à l'Ecole normale, M. Merlet ignorait-il donc que l'Université n'existait pas en 1800, sous le Consulat; qu'elle n'a été organisée que sous l'Empire par les décrets des 17 mars 1808 et 15 novembre 1811? C'est en 1810 que M. de Bonald fut nommé conseiller de l'Université.

« Chénier accepta, en 1803, le poste d'inspecteur général de l'Université. » Encore une fois, comment l'aurait-il fait, puisque l'Université n'était pas née? Marie-Joseph Chénier fut nommé, en 1803, *inspecteur des Ecoles centrales.*

« François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur en 1791. » En 1791, il ne pouvait être ministre, étant membre de l'Assemblée législative. Sous la Législative, comme sous la Constituante et la Convention, les fonctions de ministre et celles de député étaient incompatibles. C'est en 1797 que François de Neufchâteau fut appelé au poste de ministre de l'intérieur.

« Sous la Convention, la *Mort de César*, de Voltaire, comparut devant un président du tribunal révolutionnaire, le sieur Gohier. » Gohier n'a point été président du tribunal révolutionnaire. Il était, en 1793, ministre de la justice.

« Nous lisons dans le *Rapport fait sur les prix décennaux* (an XII). » — Les Rapports sur les prix décennaux sont de 1810, et non de 1804 (an XII). Ici, d'ailleurs, la source de l'erreur de M. Merlet est facile à indiquer. Il citait un passage du Rapport sur les prix décennaux, qu'il empruntait à M. Jullien (T. Ier, pag. 3), et où celui-ci donnait en note la date du 24 fructidor an XII ; seulement, cette date, chez lui, s'appliquait au décret qui avait institué les prix décennaux, et ce décret est bien de l'an XII.

Ayant à parler de l'*Ode à la Grande Armée*, par Pierre Lebrun, M. Merlet la place *au lendemain d'Iéna* (14 octobre 1806), tandis qu'elle fut composée à la veille d'Austerlitz et parut au *Moniteur* du 5 novembre 1805. Ici encore, M. Merlet a suivi M. Jullien, qui, par erreur (et c'est la seule inexactitude qui m'ait frappé dans ses deux volumes), met l'*Ode* de

Lebrun « au lendemain de la sanglante et mémorable bataille d'Iéna. » — Par exemple, où M. Gustave Merlet n'emprunte rien à personne, c'est lorsqu'il nous montre l'empereur Napoléon, le lendemain de la victoire, « prenant son café dans les salons de Schœnbrunn, » et lorsqu'il parle des *canons autrichiens* enlevés par nos soldats sur le champ de bataille d'Iéna!

J'arrête là cette liste qu'il me serait facile de prolonger. Je ne veux pas oublier que M. Gustave Merlet est mort il y a un an ou deux, qu'il a laissé la réputation d'un galant homme, d'un écrivain de talent et que l'on trouve, dans ses *Portraits d'hier et d'aujourd'hui*, plus d'une page digne d'éloges, hautement morale, ingénieuse et spirituelle.

II

Le livre de M. Merlet s'arrêtait à 1815. Les deux volumes de M. Charles Gidel conduisent le lecteur de 1815 à 1891.

Cette longue période, qui comprend cinq fois le *Quindecim annos, longum ævi spatium* de Tacite, réclame des divisions nettes, claires, bien tranchées, faute desquelles le lecteur est exposé à confondre les temps, les milieux, les hommes et les œuvres. Ces divisions font à peu près défaut dans le livre de M. Gidel; du moins a-t-on bien de la peine à les sai-

sir, et aisément on s'y perd. On sort de cette lecture la tête pleine de noms propres, avec le souvenir de citations souvent bien choisies, de pages quelquefois agréables, mais sans rien de fixe dans l'esprit, rien qui se classe et se puisse retenir.

Dans une œuvre de ce genre, il est essentiel de garder exactement les proportions, de mesurer à chacun la place qui lui est légitimement due, sans la diminuer et sans la surfaire. Non seulement l'harmonie du livre et de ses diverses parties en dépend : mais si les proportions ne sont pas observées, si la place est faite plus large à l'écrivain médiocre qu'au grand écrivain, l'œuvre entière est faussée. C'est cependant ce que M. Gidel a fait en vingt rencontres. Il consacre trois pages et demie à Brizeux. Savez-vous combien il en accorde à M. Louis Bouilhet? Une douzaine, soit trois ou quatre fois plus. Les poésies d'Alfred de Vigny obtiennent dix pages, juste moitié moins que celles de M. Théodore de Banville. Huit pages pour les poésies de Théophile Gautier, et huit pages également pour les *Poésies* (?) de M. Edgard Quinet. Où est la proportion?

Et il en va de même pour les historiens et les romanciers, pour les philosophes et les auteurs dramatiques. M. Guizot et toute son œuvre historique de 1828 à 1868 sont expédiés en une page et demie! Une page et demie pour l'*Histoire de la civilisation en Europe et en France*, pour l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre depuis la mort de Charles Ier* et les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps!* Il est

vrai qu'il fallait bien réserver une vingtaine de pages aux pamphlets de Paul-Louis Courier.

Paul-Louis et Béranger, voilà les héros, les dieux de M. Gidel ! Il les admire sans réserves, pour leur talent, je le veux bien, mais aussi et surtout à cause de la haine qu'ils avaient vouée à la Restauration et des coups qu'ils lui ont portés !

D'autres, à la place de M. Gidel, écrivant l'histoire de la littérature française depuis 1815, auraient pu ressentir quelque émotion au spectacle de ce réveil des âmes, après 1815, de cette renaissance de la poésie, de ce mouvement intellectuel, le plus beau, — le mot est de Lamartine — « le plus beau et le plus hardi qu'aucun de nos siècles eût encore vu » (1). Ils auraient pu se rappeler ces paroles de l'un des plus implacables adversaires de la Restauration, ces lignes de Victor Hugo dans les *Misérables :* « Sous la Restauration, la nation s'était habituée à la discussion dans le calme, ce qui avait manqué à la République, et à *la grandeur dans la paix*, ce qui avait manqué à l'Empire. La France *libre et forte* avait été un spectacle encourageant pour les autres peuples de l'Europe. On vit travailler pendant quinze ans, en pleine paix, en pleine place publique, ces grands principes, si vieux pour le penseur, si nouveaux pour l'homme d'Etat : l'égalité devant la loi, la liberté de la conscience, la liberté de la parole, la liberté de la presse,

(1) *Des Destinées de la poésie.*

l'accessibilité de toutes les aptitudes à toutes les fonctions. Cela alla ainsi jusqu'en 1830 » (1).

Mais, c'est affaire sans doute à Lamartine et à Hugo de parler ainsi. Il paraît que dans l'Université on pense autrement. M. Gidel a pour Louis XVIII et Charles X, pour les Jésuites et les Missionnaires, les yeux de Béranger. Il en est encore au vieux refrain :

Hommes noirs, d'où sortez-vous ?

Il trouve que les pamphlets de Paul-Louis ont encore aujourd'hui « une fraîcheur reverdissante ». Et comme Paul-Louis Courier est son prosateur et Béranger son poète, Manuel est son orateur. A la tribune, Manuel a été le plus ardent ennemi de la Restauration. Cela lui vaut d'être mis au-dessus de tous les orateurs de son temps !

Mais je ne veux pas faire de politique. Il me suffit d'avoir signalé l'esprit qui anime le livre de M. Gidel. Ceci dit, et c'était, je crois, nécessaire, je m'empresse de revenir à la littérature.

III

Méry disait un jour de je ne sais quelle tragédie jouée à l'Odéon : « Il y a dans cette pièce une absence d'intérêt qui m'amuse. » Je n'ai certes nulle envie d'en dire autant de cette nouvelle histoire de la littérature française au XIXe siècle. Certaines parties, celle

(1) *Les Misérables*, pag. 451.

où il est parlé du théâtre de Victor Hugo, celle encore sur le roman naturaliste, sont bien traitées. Il y a là de bonnes pages, d'une haute raison, d'un sentiment élevé.

Les deux volumes de M. Gidel ne sont donc pas sans mérite; et pourtant il me semble que l'on pourrait écrire, en marge de son livre, un livre au moins aussi intéressant que le sien, rien qu'en parlant des écrivains qu'il a passés sous silence. Voulez-vous que nous essayions d'en dresser la liste?

Le livre du *Pape* a paru en 1819. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* sont de 1821, ainsi que l'*Eglise gallicane dans ses rapports avec le Souverain Pontife.* De ces chefs-d'œuvre, de l'influence qu'ils ont exercée, du grand écrivain que fut Joseph de Maistre, pas un mot dans le livre de M. Gidel. C'est roide. M. de Bonald a publié, sous la Restauration, de nombreux et remarquables écrits, notamment les deux volumes intitulés *Recherches sur les premiers objets des connaissances morales*, où il « a défendu la philosophie spiritualiste par les armes les plus aiguisées et les plus habiles qu'elle ait maniées de nos jours » (1). Bonald est passé sous silence au même titre que Joseph de Maistre.

Dans le chapitre sur la presse, sous la Restauration, on pense bien que le *Constitutionnel* n'est pas oublié. Quant au *Conservateur*, il n'est même pas cité. Il est vrai que ses rédacteurs s'appelaient tout simplement Chateaubriand, Lamennais, Bonald,

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, tom. IV, pag. 342.

Fiévée, cardinal de la Luzerne, etc., etc. Rien de plus curieux, d'ailleurs, que ce chapitre de M. Gidel sur la presse. Il omet les noms de Fiévée, de Michaud, de Genoude, de Laurentie ; en revanche, il inscrit d'office, parmi les journalistes, Royer-Collard, le général Foy, Laffitte et Casimir Perier !

Au chapitre de la tribune (nous ne sommes encore que sous la Restauration), les orateurs de la droite brillent naturellement par leur absence. Non seulement, M. Gidel ne rappelle pas les noms de Corbière, Pasquier, Ravez, la Bourdonnaye, Peyronnet ; mais il n'a pas une ligne, pas un mot pour Villèle et pour Martignac.

Que d'oublis étranges j'aurais à signaler encore dans ce premier volume, qui va de 1815 à 1830 ! Dans le second, qui s'étend de 1830 jusqu'à nos jours, ces omissions prennent des proportions véritablement fantastiques. On dirait une gageure.

Charles Monselet a intitulé un jour un de ses volumes : *Les Oubliés et les Dédaignés*. On ferait un volume avec les *Oubliés* et les *Dédaignés* de M. Charles Gidel.

En voici un léger aperçu :

Parmi les historiens : Alexis de Tocqueville, Bazin, d'Haussonville, Alexis Monteil, Audin, Carné, de Beauchesne, Duvergier de Hauranne, Lanfrey, Crétineau-Joly, Alfred Nettement, Alexis de Saint-Priest, duc d'Aumale, Camille Rousset, Taine.

Parmi les journalistes : Silvestre de Sacy, Emile de Girardin, Adolphe Granier de Cassagnac, Genoude,

Armand Marrast, Louis Blanc, Lourdoueix, Laurentie, Léon Aubineau, John Lemoinne, J.-J. Weiss, du Lac, Edouard Hervé, Louis Veuillot.

Parmi les orateurs : Garnier-Pagès, Sauzet, duc de Fitz-James, Mauguin, Odilon-Barrot, Arago, Molé, Jaubert, Eugène Janvier, Bethmont, Crémieux, Hébert, Dumon, Duchâtel, de Falloux, Buffet, Chesnelong, Emile Ollivier, Albert de Mun.

M. Gidel a un chapitre sur la « haute littérature » où prennent place les écrivains qui ne furent, à proprement parler, ni orateurs, ni journalistes, ni historiens. Ici encore que de lacunes ! Vainement chercheriez-vous dans les pages de l'écrivain universitaire les noms suivants que je cite au vol de la plume : Mgr Gerbet, Mgr Pie, le P. Gratry, Littré, Charles Magnin, Salvandy, Ernest Beulé, Emile Montégut, l'abbé Bautain, dom Guéranger, Théodore Jouffroy, Lerminier, Caro, Xavier Marmier, Gaston Boissier, Maxime du Camp, Melchior de Vogüé.

Dans une histoire de la littérature, qui a la prétention d'être complète, les érudits doivent avoir leur place, ceux du moins qui ont mis au service de leur science un véritable talent littéraire. L'auteur leur consacre une *demi-page*, il cite Fauriel, Paulin Pâris, Daunou, J.-V. Le Clerc et Emeric David. Il oublie les Biot, les Quatremère de Quincy, les Naudet, les Lenormant, les Guigniaut, les Abel de Rémusat, les Letronne, les Raoul Rochette, les de Rougé, les Wallon.

On ne peut sans doute parler de tout le monde ;

mais si la place vous manque pour parler de Joseph de Maistre et de cent autres, pourquoi parlez-vous de M. Clairville et de M. Capendu « qui font honneur à l'esprit français et maintiennent ses qualités de finesse et d'enjouement » ? Si l'espace vous est si étroitement mesuré que vous ne puissiez pas même citer les *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry, ni son *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-Etat*, pourquoi nous entretenir de M. Rollinat et de ses *Névroses*, ou de M. de Pongerville et de sa traduction de Virgile en prose ? Si le temps et l'espace vous font défaut à ce point que toute l'œuvre de Victor Hugo de 1859 à 1885 n'obtienne pas de vous une seule ligne, que vous soyez réduit à passer complètement sous silence la *Légende des siècles* et les *Misérables*, pourquoi vous arrêter si longtemps à M. Empis et à ses comédies ? (1) Cette bonne fortune est advenue à M. Empis, parce qu'il a été académicien et que M. Gidel a mis tout spécialement à contribution le Recueil des discours de réception à l'Académie française. Seulement, ces discours, il les a lus trop vite. Ainsi, M. Viennet, recevant M. Empis le 23 décembre 1847, avait dit : « *Cinq* comédies signées de vous seul ont trouvé le même accueil et la même justice. » Dans sa précipitation M. Gidel écrit : « *Cinquante* comédies signées de lui seul trouvèrent auprès du public un accueil de bienveillante justice. » Et, parmi ces comédies, il cite l'*Ingénieur à la Cour*. Pardon ! en ce temps-là les

(1) Tom. Ier, pag. 416, 419.

ingénieurs n'allaient pas encore à la Cour... ni à l'Académie. M. Gidel a mal lu son auteur; M. Viennet avait parlé, non de l'*Ingénieur*, mais de l'*Ingénue à la Cour*.

IV

Est-ce à dire que le livre de M. Gidel soit un livre mal fait? Non certes, seulement il est à refaire. Et alors que d'erreurs à rectifier, erreurs de noms, de dates et de faits!

Dès sa préface, l'auteur écrit *Geoffroi*, au lieu de *Geoffroy*, le critique dramatique du *Journal des Débats; Hoffmann*, au lieu de *Hoffman*, l'auteur des *Rendez-vous bourgeois;* Alfred *de* Nettement, au lieu d'Alfred Nettement, l'historien de la *Littérature française sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet*.

Les dates inexactes ne laissent pas d'être nombreuses. Je relève seulement celles qui ont un intérêt littéraire.

« Il n'est pas d'œuvre de *1797* à 1830 et au delà, qui n'ait subi l'influence de Chateaubriand » (1). — Jusqu'à l'apparition d'*Atala* en 1801, le nom de Chateaubriand resta inconnu. Son influence ne date que de la publication du *Génie du Christianisme*, en 1802.

« Charles Nodier... *Le Peintre de Salzbourg* (1800),

(1) Gidel, tom. II, pag. 131.

Jean Sbogar (1812), *Thérèse Aubert*... toutes ces histoires annoncent un renouvellement du genre » (1). — *Le Peintre de Salzbourg*, journal des émotions d'un cœur souffrant, suivi des *Méditations du cloître*, est de 1803, et non de 1800. *Jean Sbogar* parut en 1818 et non en 1812.

« *Avant Walter Scott*, Nodier a rempli *Trilby* des souvenirs rapportés des montagnes d'Ecosse » (2). — C'est seulement en 1821 que Charles Nodier visita l'Ecosse et écrivit le conte de *Trilby*, publié en 1822. Il ne venait donc pas avant Walter Scott, dont le premier roman avait paru en 1814 et qui, en 1822, avait déjà donné presque tous ses chefs-d'œuvre.

« Sept ans plus tard, en *décembre 1829*, Scribe reparut au Théâtre-Français avec le *Mariage d'argent* » (3). — *Le Mariage d'argent*, la première grande comédie d'Eugène Scribe, fut représentée le 3 décembre 1827.

« Lamartine, *en mai 1830*, fit paraître les *Harmonies poétiques et religieuses* » (4). — Les *Harmonies* ont paru le 14 juin 1830, à la veille des journées de juillet. Les hymnes de Lamartine ont été le chant du cygne de la Restauration.

« Dans le drame de *Lucrèce Borgia*, représenté le *19 février 1833* sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, Victor Hugo atteignit presque les dernières

(1) Tom. II, pag. 1.
(2) Tom. II, pag. 2.
(3) Tom. Ier, pag. 447.
(4) Tom. Ier, pag. 125.

limites de l'horreur » (1). — La première représentation de *Lucrèce Borgia* eut lieu le samedi 2 février 1833.

Jules Janin avait le don de l'inexactitude, et l'on sait de reste que l'*Art de vérifier les dates* n'était pas son livre de chevet. Ce n'est pas une raison pour placer en 1848 la publication de son roman le *Chemin de traverse*, qui est de 1836.

« *En 1837*, écrit M. Gidel, une jeune fille retrouva l'art d'interpréter les vers de Racine et de Corneille. Grâce au talent, à la jeunesse, au génie de Mlle Rachel, ces poètes reprirent tout leur lustre » (2). Les débuts de Mlle Rachel n'appartiennent point à l'année 1837. C'est le 12 juin 1838 qu'elle parut pour la première fois sur la scène du Théâtre-Français ; elle débuta dans *Horace*, et par le rôle de Camille. Il fallut, du reste, quelque temps à la jeune tragédienne avant de conquérir son public. Le 23 juin 1838, on jouait *Horace* et une comédie nouvelle, *Faute de s'entendre*. La recette ne s'élève qu'à 303 francs. Au mois d'août, elle monte péniblement à 623, à 715, à 800 francs. Une fois, mais c'est un dimanche et avec *Horace* on donne *Tartufe*, le chiffre atteint 1.225 fr. Au mois de novembre, il dépasse 6.000 francs. La partie est gagnée.

« M. Leconte de l'Isle a donné ses premiers vers au public en 1858 » (3). — Dès le mois de février 1852,

(1) Tom. Ier, pag. 306.
(2) Tom. Ier, pag. 263.
(3) Tom. II, pag. 322.

Sainte-Beuve, dans une de ses causeries du lundi, parlait des vers de M. Leconte de l'Isle. Ses *Poèmes antiques* ont paru en 1853 et ses *Poèmes et poésies* en 1855. J'ai bien peur que l'auteur des *Poèmes barbares* ne pardonne pas à M. Gidel de connaître si mal l'histoire de ses œuvres, et qu'il ne lui lance, du haut de son Olympe, quelque terrible anathème :

Meurs ! ne prolonge pas ta muette agonie !
Rentre pour y dormir au flot diluvien !

Resterait maintenant à relever les erreurs de fait. Je me bornerai à en signaler une ou deux, qui ne laissent pas d'être assez singulières. Mais auparavant je tiens à citer quelques lignes de M. Gidel.

Parlant de Frédéric Soulié, — qui, pour le dire en passant, est né le 23 décembre 1800, et non en 1804, comme l'écrit notre auteur — M. Gidel fait cette observation : « Ce goût d'hyperbole était dans le caractère de l'auteur, il s'abandonnait tout entier à ce penchant de son esprit. Il aimait à répéter ce vers :

Le réel est étroit, l'impossible est immense (1). »

Voici le vrai texte :

Le réel est étroit, le possible est immense.

C'est un vers de Lamartine dans sa méditation sur l'*Homme*. En mettant *impossible* là où il y avait *possible*, M. Gidel a fait d'un beau vers un vers qui n'a pas le sens commun.

(1) Tom. Ier, pag. 383.

« Robespierre, dit M. Gidel, peint d'après les souvenirs de *sa belle-sœur*, Mme Le Bas, n'est plus l'impassible et froid orateur de la Convention, l'impitoyable membre du Comité de Salut public, le dictateur sanguinaire ; il a toutes les vertus aimables et tranquilles d'un *mari tendre* et d'un ami dévoué » (1). Robespierre marié ! voilà qui est nouveau. Mais ce n'est rien encore auprès de ce qui suit : « Dans les pages où il raconte la condamnation et la mort stoïque de Romme, de Goujon, M. Thiers s'écrie : « *Robes-* « *pierre profita de cette occasion* pour ordonner une « fête commémorative en l'honneur des Girondins. « Rien n'était plus juste : des victimes aussi illustres, « quoiqu'elles eussent compromis leur pays, méri- « taient des hommages ; mais il suffisait de jeter des « fleurs sur leur tombe, il n'y fallait pas de sang. « Cependant on en répandit à flots, car aucun parti, « même celui qui prend l'humanité pour devise, n'est « sage dans la vengeance. » Voilà des paroles qui font intervenir dans le récit des faits la loi morale inexorable et ne se pliant au gré d'aucune faction » (2). — La condamnation à mort des conventionnels Romme, Goujon, Soubrany, Duroy, Duquesnoy et Bourbotte eut lieu le 29 prairial an III (17 juin 1795).

(1) Tom. II, pag. 142.

(2) Tom. Ier, pag. 40. — M. Thiers n'a point écrit, comme le lui fait dire M. Gidel : *Robespierre profita de cette occasion...* Les erreurs, certes, abondent dans l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers; mais elles ne vont pas jusqu'à faire vivre Robespierre un an après sa mort. M. Thiers a dit simplement ceci : *ON profita de cette occasion... (Histoire de la Révolution,* Livre XXVIII.)

Tous les six se frappèrent avec le même couteau. Romme, Goujon et Duquesnoy moururent de leurs blessures. Duroy, Soubrany et Bourbotte avaient encore un reste de vie; ils furent conduits à l'échafaud. Quant à Robespierre, qui *profita de cette occasion pour ordonner une fête commémorative en l'honneur des Girondins*, il avait la vie encore plus dure que Bourbotte, Duroy et Soubrany, puisqu'au moment où il ordonnait cette fête commémorative (17 juin 1795), il y avait près d'un an qu'il avait porté sa tête sur l'échafaud, — le 28 juillet 1794 !

On a vu plus haut comment M. Gustave Merlet enseignait que la victoire d'Iéna est une victoire remportée sur les *Autrichiens*, aux portes de Vienne, à deux pas du château impérial de Schœnbrunn. M. Gidel, lui, marie d'office Robespierre et le fait vivre en 1795.

C'est égal, on a une drôle de manière d'écrire l'histoire de la Révolution et de l'Empire... au lycée Louis-le-Grand.

30 novembre 1891.





DEUX ROMANS BRETONS (1)

I

Nous sommes à Jersey, dans la baie de Sainte-Brelade, un dimanche de la fin de juillet. Mme L'Héréec se repose, assise en haut de la plage, sur la dune couverte d'herbes. Sa fille, Simone, encore une enfant, mais qui aura quinze ans tout à l'heure, se promène sur la grève, gagne l'extrémité gauche de la baie, et s'arrête devant un sloop échoué sur le sable et dont la mer commence à soulever la proue. La jeune fille se penche et lit : *Edith*. Arrive un marin du bord, et la conversation s'engage.

— Vous êtes du port de Saint-Malo, peut-être ?

— Pardon, mademoiselle, nous sommes Lannionnais.

A ce moment, Simone devient sérieuse. Ses yeux

(1) *Madame Corentine*, par René Bazin, 1 vol. in-18, Calmann-Lévy, éditeur, rue Auber. — *Villiers de l'Isle-Adam, l'écrivain, l'homme*, par R. du Pontavice de Heussey, 1 vol. in-18, avec portrait et fac-similé d'autographe. Albert Savine, éditeur, rue des Pyramides.

s'animent. Elle enveloppe le bateau et le marin de ce regard d'attention grave et douce que nous donnons aux gens et aux choses qui viennent d'un pays lointain et aimé.

— Lannion? dit-elle. Vous y retournez?

— Tout à l'heure, mademoiselle.

Cependant l'homme s'est remis au travail. La conversation est tombée. Soudain, presque tout bas, comme si elle avait peur d'être entendue, Simone dit au matelot :

— Connaissez-vous, à Lannion, M. L'Héréec?

— Parbleu! M. Guillaume, de la rue du Pavé-Neuf?

— Oui.

— Si je le connais! Je le vois plus de trois fois la semaine, qui rentre de l'usine. Un bon homme, sûr! qui n'a pas eu de chance!

Simone rougit.

— Voulez-vous lui faire une commission? demanda-t-elle.

Sans attendre la réponse, elle tire de sa poche un carnet long d'un doigt, écrit au crayon : « Simone, 20 juillet 1891 », déchire la page, et la tend pliée vers le bateau.

— Ceci, voulez-vous?

Déjà la marée avait gagné plus d'un mètre. La jeune fille fit un pas en avant, mouilla sa bottine jusqu'à la cheville pour remettre le billet au marin, puis se rejeta en arrière.

— Merci, dit-elle.

Quelques instants après, elle s'éloignait, les yeux pleins de larmes, tandis que l'homme la suivait du regard, et remettait son béret en disant :

— Pauvre petit cœur! Ça doit être la fille de M. Guillaume.

Revenue auprès de sa mère, Simone lui conta bravement ce qu'elle avait fait. « J'ai demandé au marin, dit-elle, de remettre un billet à mon père. »

Mme L'Héréec tressaillit. — Un billet à ton père, mais c'est une...

Elle n'acheva pas. Son instinct de femme malheureuse l'avertit à temps. Elle savait les dangers des violences qui poussent l'enfant vers l'autre époux.

Il y avait dix ans que Mme L'Héréec était séparée de son mari.

Fille d'un vieux capitaine de Perros-Guérec, Corentine Guen avait épousé, à seize ans, un fabricant de Tréguier, M. Guillaume L'Héréec. Mme Jeanne, mère de Guillaume, une Bretonne rigide, froide et tenace, avait combattu jusqu'au bout le choix de son fils, disant tout ce qu'on pouvait dire : l'inégalité des fortunes, car les L'Héréec étaient riches et de vieille souche bourgeoise, la coquetterie de la jeune fille, l'humeur légère de toutes ces femmes de Lannion. Le mariage fait, Corentine avait exigé que son mari vînt habiter Lannion ; mais Mme Jeanne les avait suivis et, rapidement, avait eu sa revanche. Mme Corentine s'était vite révélée dépensière et frivole. Il avait fallu la présenter dans le monde breton qui s'ouvrait volontiers devant le nom des L'Héréec. Les invitations

n'avaient pas tardé à venir, ni les succès pour la jeune femme, ni les médisances d'une petite bourgeoisie jalouse et caquetant autour d'elle. La naissance d'un enfant, de Simone, aurait pu tout changer, en fixant la jeune mère à son foyer. Mais quand elle voulut prendre dans la maison la place qui lui revenait, elle se heurta à Mme Jeanne. Entre elles deux, l'opposition des caractères et des éducations était complète. Elles ne s'entendaient sur rien. A propos de ce nom de Simone, inusité au pays breton, à propos du choix d'une nourrice, que l'une voulait Lannionnaise et que l'autre s'entêtait à faire venir de Tréguier, et quand Mme Corentine déclara qu'elle tutoierait sa fille, ce qui ne s'était jamais fait dans la famille L'Héréec, il y eut des scènes violentes, des rappels blessants de l'humble condition des Guen.

Alors, se sentant à l'étroit dans l'hôtel de Lannion, surveillée, blâmée dans les choses les plus innocentes, annihilée par Mme Jeanne, la jeune femme n'eut plus de repos que son mari n'eût consenti à reprendre l'existence mondaine de la première année. Les affaires de Guillaume s'en ressentirent; les dettes arrivèrent, entamant la fortune, modeste en somme, des L'Héréec. De là bientôt les reproches, les discussions toujours renaissantes, jusqu'à ce soir où elle avait été injuriée, jetée violemment et à demi renversée sur l'angle d'un meuble, au retour d'un dîner chez les Couëdan, où elle s'était montrée trop libre, au dire de cet homme de Tréguier, mal marié à une fille de Lannion.

Mme Corentine s'était alors retirée chez son père, avait obtenu contre son mari la séparation de corps et la garde de sa fille, puis était venue à Jersey chercher un refuge pour vivre et pour cacher Simone. Elle avait monté dans King-Street un petit magasin de « bijoux et émaux, souvenirs et articles de Jersey », qui avait grandement prospéré et où elle avait, en dix ans, amassé une petite aisance. Depuis six ans, M. Guillaume L'Héréec n'avait pas usé de son droit d'avoir sa fille au mois de septembre. Simone était donc bien à elle, à elle seule. Il ne se pouvait pas qu'un autre maintenant la lui enlevât.

II

Le soir même du jour où Simone a parlé au marin de l'*Edith*, Mme Corentine reçoit une lettre timbrée de Perros-Guérec. Le capitaine Guen annonce à sa fille que Marie-Anne, sa cadette, va avoir son enfant en peu de jours, qu'elle voudrait bien la revoir, après une si longue séparation, et qu'enfin elle lui demande d'être marraine. Mme L'Héréec aimait tendrement sa sœur. Pouvait-elle ne pas répondre à son appel ? Sans doute il lui faudrait emmener Simone; mais, en y réfléchissant bien, cela même était une raison de plus pour partir. Simone évidemment pensait à son père, peut-être plus qu'elle ne l'avouait; elle désirait le revoir. Fallait-il laisser se développer chez elle, dans la contrainte où les sentiments s'exaltent, le souvenir

embelli du toit paternel et du père? Ne valait-il pas mieux aller au-devant du danger, accepter bravement l'invitation de Guen?

Cinq jours après, la mère et la fille arrivaient à Perros-Guérec et tombaient dans les bras de Marie-Anne et du vieux Guen, qui rayonnait de tendresse et de bonheur. Bien tard, quand tout le monde fut couché, il ouvrit discrètement la porte, il s'échappa pour se promener à grands pas sur la jetée, où la mer montait caressante et chantante. Il reconnut son canot et, pour la première fois depuis longtemps, ne songea pas aux projets de pêche pour le lendemain. Il pensait : « Que c'est bon de se retrouver! » Et cela lui remplissait l'âme.

Mais Mme Corentine ne s'était point embarquée sans avoir fait son plan. Elle passerait huit jours à Perros, pas davantage. Elle enverrait Simone à Lannion deux ou trois jours... Elle était bien maîtresse de limiter la durée d'une faveur que personne n'avait demandée. Elle ramenait sa fille à jour fixe. Simone, d'ailleurs, serait engagée à revenir, par le sentiment même de générosité qui aurait poussé sa mère à lui dire : « Va! » Elles retourneraient alors à Jersey, pour ne plus se quitter jamais. L'objection, le malaise né entre elles à l'occasion du père disparaîtrait.

Ce beau plan avait toutes les chances du monde pour réussir, puisque, aussi bien, Mme Corentine aurait, cette fois, Mme Jeanne dans son jeu. Il échoua pourtant. Comment il fut déjoué par la petite Simone; comment l'enfant, ayant contre elle sa mère et son

aïeule, son père lui-même, n'ayant pour elle que son innocence et sa piété filiale, fut cependant la plus forte et ramena dans le vieux logis de la rue du Pavé-Neuf le bon accord, la paix, l'affection disparue et le bonheur enfui, c'est ce que le lecteur voudra voir dans le livre même de M. René Bazin. Jamais plus simple histoire ne fut contée avec un naturel plus parfait, avec une émotion plus communicative. L'intérêt ne faiblit pas un instant, et il est toujours obtenu par les moyens les plus naturels. Si le roman doit surtout se proposer de récréer honnêtement les honnêtes gens, rarement romancier y a mieux réussi. Comment d'ailleurs ne pas savoir gré à l'auteur d'avoir écrit un roman où il y a bien une séparation, mais où il n'y a pas d'adultère? M. René Bazin ne s'en est pas tenu là. Il a montré qu'on pouvait intéresser le lecteur sans lui parler d'amour. Son héroïne aime tout simplement son père et sa mère, et c'est assez pour nous émouvoir. L'œuvre est douce, aimable et pure — forte aussi par endroits. M. Pierre Loti a de belles pages, en plus d'un de ses romans, sur ces femmes de marins bretons qui, jeunes encore, prennent un jour la robe et le capot de la veuve, parce que l'homme a péri là-bas, dans la nuit des mers lointaines. Dans *Madame Corentine*, Marie-Anne a aussi son mari sur mer, une dépêche annonce que les épaves de son bateau, *La Jeanne*, sont venues à la côte. La nuit suivante, Marie-Anne a son enfant et, le lendemain, au milieu des larmes, pendant la neuvaine que font les femmes du bourg, on baptise le nouveau-né. Il y a là, dans le

livre de M. René Bazin, des pages qui se peuvent mettre à côté des meilleures de M. Pierre Loti, des pages aussi poétiques et plus vraies, plus véritablement émouvantes. Pour parler de ces choses de Bretagne, le talent, si grand soit-il, ne suffit pas toujours. Besoin est que l'on soit chrétien.

III

C'est encore d'un roman breton qu'il me reste à parler, tout rempli, celui-là, d'aventures étranges, extraordinaires, comme les aimait autrefois cet inventeur puissant, ce merveilleux conteur qui s'appelait Paul Féval.

La scène s'ouvre aux environs de 1840, dans une petite gentilhommière dont l'unique tour regarde le port du Légué et la vaste baie de Saint-Brieuc. Là vivent le marquis Joseph, sa femme, son fils et une vieille tante, Mlle Danièle de Kérinou. C'est grâce à cette dernière, qui a encore un reste d'aisance, grâce surtout au bon marché fabuleux de la vie bretonne à cette époque, que le marquis et la marquise peuvent vivre avec dignité, partageant leur année entre le modeste logis situé sur la côte et la vieille petite maison de la rue Houvenagues, à Saint-Brieuc.

Cette famille ruinée appartient naturellement à la plus haute noblesse; elle est apparentée, comme de juste, aux Rohan et aux Rieux. Un des ancêtres de la marquise, le chevalier Roland de Carfort, s'est croisé

en 1248; en 1370, Olivier a fait alliance avec les ducs de Bretagne; lors de la première réforme de la noblesse en 1666, la famille des Carfort a fait preuve de sept générations : elle figure aux montres de 1425 à 1535 pour les paroisses de Cesson, Le Fœil, Saint-Turiaff et Plaintel, dans l'évêché de Saint-Brieuc. Les Nepvou ou Nepveu de Carfort étaient seigneurs de Carfort, de Beruen, de la Roche, de Crénan, du Clos, de la Cour, de la Ville-Anne, de Lescouët, de la Coudraye. Ils portaient *de gueules à 6 billettes d'argent, 3, 2, 1 au chef de même.*

Du côté du marquis — le marquis Joseph de Villiers de l'Isle-Adam, chevalier de l'ordre de Malte de la langue de France — l'illustration était plus grande encore. La famille des Villiers de l'Isle-Adam, seigneurs de Villiers de l'Isle-Adam, de Chailly, était originaire de l'Ile-de-France. Plusieurs chevaliers de ce nom avaient pris part aux croisades; d'autres avaient occupé les plus hautes positions à la cour et à l'armée. Les plus célèbres sont : par ordre de date, Pierre, qui fut grand-maître et porte-oriflamme de France en 1355; Jean, maréchal de France en 1437; et enfin l'héroïque défenseur de Rhodes assiégée par Soliman en 1521, Philippe, sur la tombe duquel on grava cette épitaphe, que l'histoire a consacrée : *Ici repose la Vertu victorieuse de la Fortune.* Le neveu de Philippe, François, marquis de Villiers de l'Isle-Adam, fut grand louvetier de France en 1550. Le petit-fils de François épousa, vers 1670, une fille de la vieille maison des Courson, et vint s'établir dans l'évêché de

Saint-Brieuc, où il fonda la branche bretonne des Villiers de l'Isle-Adam. A son tour le petit-fils de ce dernier, lieutenant des vaisseaux du roi, épousa, en 1780, une demoiselle de Kersauson. Au moment de la Révolution, il émigra en Angleterre avec sa famille. Il ne revint en France que vers 1820, et mourut peu d'années après. C'était le père du marquis Joseph. Les armes des Villiers étaient : *d'or*, *au chef d'azur chargé d'un dextrochère vêtu d'un fanon d'hermines*, avec cette devise : *Va oultre !* et aussi : *La main à l'œuvre!*

Vous le voyez, ces premiers chapitres du livre de M. du Pontavice de Heussey rappellent tout à fait ces *Prologues* que Paul Féval se plaisait à mettre en tête de ses romans bretons, celui notamment où il nous montre, dans une pauvre mansarde, se partageant un dernier morceau de pain, les débris d'une race seigneuriale, les descendants de ces Maillepré-Maillepré qui avaient pour devise : *QUE DIEU VEULT MAILLEPRÉ.*

N'est-ce pas encore un personnage de Paul Féval que ce marquis Joseph, hanté, au milieu de sa ruine, de la vision fulgurante de l'or, et formant ce rêve insensé de réaliser ses visions en se faisant homme d'affaires ? Singulier homme d'affaires, en effet, que ce gentilhomme, toujours dans les nuages, plein de morgue et hautain comme il convenait au descendant du porte-oriflamme de France, doué, à la vérité, d'une activité dévorante, mais la dépensant dans la poursuite des combinaisons les plus chimériques! Il pré-

tendait, avec quelque raison d'ailleurs, que, pendant la Révolution et dans les temps troublés qui suivirent, beaucoup d'héritages avaient été faussement attribués à des personnes n'y ayant aucun droit, et au détriment des véritables héritiers. C'était sur cette supposition que reposait sa spéculation principale. Il se faisait fort, moyennant un bénéfice de tant pour cent, de faire rendre aux familles lésées le bien qui leur appartenait en propre. Une fois ce beau projet conçu, le marquis partit en chasse, battant le pays en tous sens, fouillant les bibliothèques des châteaux, les archives des mairies, les registres des paroisses, les minutes des notaires, faisant causer les vieilles gens et amassant de formidables dossiers; puis, lorsqu'il se crut suffisamment armé, il s'en alla prévenir les intéressés. Il sortit bien de là quelques procès. Le marquis fit la fortune d'un certain nombre d'huissiers, d'avoués et d'avocats, mais il ne releva point la sienne. Il ne se découragea point d'ailleurs, et lorsqu'il mourut, il pouvait dire, comme la comtesse des *Plaideurs :*

Monsieur, tous mes procès allaient être finis;
Il ne m'en restait plus que quatre ou cinq petits.

Entre temps, il avait entrepris une autre spéculation. Comme il rêvait sans cesse de prestigieux trésors, il se persuada que la vieille terre armoricaine recélait des souterrains, gardiens muets des fabuleuses richesses qui y avaient été déposées par les ancêtres aux heures de trouble et de guerre civile. Le chercheur

d'héritages se fit chercheur de trésors. Aux environs de Quintin se dressaient les ruines d'un vieux château qui avait appartenu jadis à sa famille. Il acheta une concession, loua des ouvriers et commença ses fouilles. Mais, pour les parachever, il aurait fallu l'aide d'un capitaliste. Elle fit défaut; et c'est pourquoi le trésor des Villiers de l'Isle-Adam dort encore au fond du souterrain de Quintin.

Pendant que son mari se dépensait ainsi dans une activité aussi fébrile que ruineuse, la délicate et très douce marquise demeurait tristement au logis. Elle aussi vivait dans le rêve; seulement son trésor, à elle, c'était son fils, à qui l'évêque de Saint-Brieuc avait bien voulu servir de parrain, qu'il avait baptisé dans sa chapelle le 28 novembre 1838, lui donnant le prénom de Mathias. Que le petit Mathias fût réservé aux destinées les plus hautes, à la plus extraordinaire fortune, de cela la marquise et la bonne tante Kérinou ne faisaient aucun doute. Son enfance fut du reste marquée par une aventure peu commune. Il avait environ sept ans lorsque sa bonne le perdit à la promenade; une troupe de bateleurs qui s'en allait vers Brest rencontra le petit égaré, et comme il était le plus gentil du monde, elle se l'annexa. Quelques jours après, son père le retrouvait à Brest dans la baraque foraine de ses ravisseurs. Il était déjà, paraît-il, devenu le favori de la bande, et une telle affection semblait lier le chef des pauvres funambules et le bambin que le marquis, trop heureux de ramener son fils, renonça à toute poursuite.

Lorsque Mathias eut terminé ses humanités, sa famille vint s'établir avec lui à Rennes, dans une maison de la rue de Corbin, à deux pas de cette vieille maison de la rue du Chapitre où était né Paul Féval. Il avait alors 17 ans, et il n'était rien moins, à ce moment, qu'un enfant ordinaire. L'inspiration rayonnait sur son front mat et bombé; elle éclatait dans ses discours tumultueux où les idées se pressaient, se heurtaient en désordre. Sa grosse tête blonde tout échevelée, ses gestes bizarres, le négligé de son accoutrement effaraient la correcte société provinciale où, d'ailleurs, il fréquentait peu; mais les rares privilégiés qui entraient dans le cercle magique de son intimité y restaient fascinés, éblouis. Déjà il avait commencé d'écrire, de composer des vers, de tracer le plan d'un roman et de deux ou trois drames. Son génie battait des ailes comme un aigle captif. Pour tous les siens, c'était bien du génie en effet qu'avait Mathias. Sur ce point, une même conviction animait la mère, la vieille tante et le marquis chercheur de trésors. Aussi, tandis que, dans la vie réelle, les parents ne manquent jamais de contrarier la vocation de l'artiste, ici, au contraire (vous voyez bien que nous sommes en plein roman), la famille du poète se fit un devoir d'aller au-devant de ses désirs. Paris seul était un théâtre digne du premier grand rôle que Mathias était appelé à tenir sur la scène du monde. Il fallait donc l'y envoyer, ou plutôt y aller avec lui, et pour cela réaliser toutes ses ressources. Sans hésitation, sans l'ombre d'un regret, le marquis ven-

dit sa petite gentilhommière du Légué et son vieux logis de Saint-Brieuc. Chacun autour de lui voulut y mettre du sien, non seulement la tante Kérinou (cela va sans dire), mais encore la tante Gabrielle, religieuse du Sacré-Cœur, et l'oncle Victor, recteur de Ploumilliau. Quand il eut réuni ainsi quelques sacs d'écus, par une belle journée de printemps de l'an de grâce 1859, suivant son fils, escorté de sa femme, remorquant la vieille tante qui ne les voulait point quitter, irradié d'espoir, au cri de « Dieu le volt ! » le marquis partit pour Paris avec autant de confiance que jadis les croisés, dont il était le descendant, étaient partis pour Jérusalem.

IV

En arrivant à Paris, les Villiers de l'Isle-Adam prirent un petit appartement, rue Saint-Honoré, tout près de la place Vendôme, dans une maison où habitait un photographe. Le logis et le quartier n'avaient certes rien de romanesque. Mais qu'importe ? le marquis et son fils étaient de ceux à qui le roman s'attache et qu'il ne quitte plus. Vainement essayeraient-ils de le fuir :

> Le roman monte en croupe et galope avec eux.

A Paris, comme en Bretagne, le cours des aventures extraordinaires ne tarda donc pas à recommencer. Le marquis établit, de son autorité privée, à deux pas

du ministère de la justice, une sorte de succursale des bureaux du référendaire aux sceaux, où il délivrait des attestations de noblesse. Il faut bien croire que ses choix n'étaient pas toujours très judicieux, puisqu'au cours du procès du sieur Couty de la Pommeraie, l'avocat de ce médecin empoisonneur présenta aux jurés et à la cour un superbe certificat signé du marquis Joseph de Villiers de l'Isle-Adam, doyen de l'ordre des chevaliers de Malte, attestant que l'accusé était de bonne noblesse et qu'il avait des droits incontestables au titre de comte dont il s'était affublé pour éblouir sa clientèle.

Au surplus, le jour était proche où le descendant du porte-oriflamme de France allait pouvoir fermer son bureau de consultations nobiliaires, où ses chimères allaient prendre corps et devenir des réalités. Ce trésor fantastique qu'il avait vainement cherché dans le souterrain de Quintin, il allait enfin le déterrer... à Athènes, sous les marches de l'Acropole.

En 1863, le trône de Grèce étant vacant et Napoléon III ayant alors voix prépondérante dans les Congrès, les politiques se demandaient quel serait son candidat. Le Sphinx se taisait, mais, à son défaut, les journaux rendaient leurs oracles : chaque jour voyait mettre en avant un nom nouveau. Un matin, c'était au commencement de mars, le marquis entra comme un ouragan dans le pauvre salon de la rue Saint-Honoré, brandissant un journal au-dessus de sa tête et dans un état d'exaltation que partagea bientôt toute la famille. Voici l'étrange nouvelle qu'enregistraient,

en effet, ce matin-là même, plusieurs feuilles parisiennes.

« Nous apprenons d'une source autorisée qu'une nouvelle candidature au trône de Grèce vient de se produire. Le candidat, cette fois, est un grand seigneur français, bien connu de tout Paris : le comte Philippe-Auguste-Mathias de Villiers de l'Isle-Adam, dernier descendant de l'auguste lignée qui a produit l'illustre défenseur de Rhodes et le premier grand-maître de Malte. A la dernière réception intime de l'empereur, un de ses familiers l'ayant interrogé sur le succès que pouvait avoir cette candidature, Sa Majesté a souri d'une façon énigmatique.

« Tous nos vœux au nouvel aspirant roi. »

Pendant cette lecture, la marquise et la tante Kérinou versent des larmes de joie. Mathias pâlit, et comme il émet un doute sur le succès définitif :

—Sire, dit gravement le vieux marquis, l'argent seul vous manque... le père de Votre Majesté saura vous en procurer. Adieu !... Je vais trouver Rotschild !

Tandis que les lettres des solliciteurs commençaient à pleuvoir chez le monarque en expectative, Mathias, à la veille de s'appeler Mathias Ier, ne s'endormait pas dans son rêve. Chaque matin, en s'éveillant, il répétait avec enthousiasme le vers du poète des *Orientales* :

En Grèce ! en Grèce ! adieu, vous tous ! il faut partir !

Pour hâter le moment, il rédigea une demande

d'audience et l'envoya aux Tuileries et, quelques jours après, une estafette s'arrêtait devant la maison de la rue Saint-Honoré et remettait au concierge stupéfait un pli cacheté aux armes impériales, à l'adresse du comte Villiers de l'Isle-Adam ; l'audience était accordée et fixée à une date prochaine.

Ce fut le duc de Bassano, grand chambellan du palais, qui reçut le poète. Le vieux diplomate essaya de sonder, par quelques questions habiles, les intentions de Mathias, qui déclara ne vouloir parler que devant l'empereur.

— Il vous faudra donc prendre la peine de revenir une autre fois, monsieur le comte, dit le duc en se levant ; Sa Majesté était occupée et m'avait chargé de vous recevoir.

Le prétendant rentra chez lui l'oreille un peu basse, se demandant si Bassano, évidemment gagné à la cause du fils du roi de Danemark, n'avait pas dessein de le faire disparaître. Il se barricada dans sa chambre et n'en bougea pendant huit jours. Enfin, les journaux vinrent du même coup mettre un terme à ses inquiétudes et à ses ambitieuses espérances en lui apprenant la nomination définitive de son heureux compétiteur, le second fils du roi Christian IX, qui monta sur la trône de Grèce sous le nom de Georges Ier.

Le pauvre Mathias avait été joué, mais, après tout, la mystification était de celles qu'on ne peut pas faire à tout le monde.

Et n'est-ce pas encore un chapitre de roman que le

procès intenté par Villiers de l'Isle-Adam à la famille Lockroy et aux héritiers d'Anicet Bourgeois?

Un soir d'hiver de l'année 1876, il passait devant le théâtre de la Porte-Saint-Martin, où l'on venait de reprendre *Perrinet Leclerc, drame historique en cinq actes par MM. Lockroy et Anicet Bourgeois;* il s'approche des affiches et voit s'étaler en vedette le nom de son illustre ancêtre, le maréchal Jean de Villiers de l'Isle-Adam. Il prend un billet, assiste aux deux premiers actes, et tombe, pâle, hérissé, frémissant de colère, dans le cabinet du directeur.

— Monsieur, s'écrie-t-il avec un geste tragique, ils se sont mis deux, deux pitres ignorants et vaniteux, un Bourgeois et un Lockroy, pour essayer de déshonorer l'un des plus illustres hommes de guerre du xve siècle, celui dont j'ai la gloire de porter le nom et le devoir de défendre la renommée! Vous avez laissé commettre cette infamie... Je vous somme, Monsieur, de retirer dès demain cette pièce de la scène (1).

Le lendemain et jours suivants, *Perrinet Leclerc* ayant continué de tenir l'affiche, l'assignation fut lancée. En attendant l'audience, Mathias s'ensevelit dans les bibliothèques et les archives; il en sortit avec un long mémoire, où la vie du maréchal était éloquemment retracée. Le tribunal n'en débouta pas moins le poète de sa demande, la déclarant irrecevable parce

(1) D'après M. du Pontavice de Heussey, *Perrinet Leclerc* aurait été joué pour la première fois, à la Porte-Saint-Martin *en 1834*. C'est une petite erreur. La première représentation avait eu lieu le 3 novembre 1832.

que, le maréchal de l'Isle-Adam appartenant à l'histoire, le droit des écrivains était de le montrer sous le jour qui leur semblait convenir le mieux. Villiers cependant eut une consolation. Les considérants du jugement établissaient les liens de filiation directe qui faisaient de lui le dernier descendant du célèbre et héroïque guerrier qui fut l'ami du duc de Bourgogne.

La vie du pauvre Mathias fut étrange jusqu'au bout, jusqu'au jour où elle se termina, le 19 août 1889, rue Oudinot, chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu.

Ce n'est point, en effet, un roman que je viens de raconter, une histoire imaginaire ; c'est une histoire vraie, celle d'un écrivain qui, mieux servi par les circonstances, moins desservi par lui-même, aurait pu atteindre à la gloire. Poète, dramaturge et conteur, Villiers de l'Isle-Adam, au milieu de ses bizarreries, a eu plus d'une fois de hautes et nobles inspirations. Dans le remarquable et très curieux livre qu'il vient de lui consacrer, M. du Pontavice de Heussey a cité de lui des pages qui sont d'un grand écrivain. Si, à son arrivée à Paris, il n'avait pas rencontré Baudelaire et subi son influence ; s'il avait moins sacrifié à la fantaisie, à l'excentricité, au noctambulisme ; si, au lieu de se laisser prendre tout entier par le pavé de Paris, par la rue et le boulevard, il était venu plusieurs mois, chaque année, là-bas en Bretagne, dans quelque vieux logis de Saint-Brieuc ou de Quintin, il y aurait peut-être trouvé le trésor vainement cherché par son père le marquis. La marquise et la tante Kérinou pouvaient bien n'avoir pas tout à fait tort,

lorsqu'elles pensaient que « leur Mathias » avait du génie. S'il n'a pas rempli toute sa destinée, s'il n'a pas donné toute sa mesure, il n'en reste pas moins qu'il était de plus haute taille que la plupart des écrivains de son temps, que ceux-là même qui ont le plus brillamment réussi. Il convient de lui appliquer ce vers de Sainte-Beuve, dans son sonnet sur Ronsard :

Et de moins grands, depuis, eurent plus de bonheur.

6 juin 1893.





TABLE DES MATIÈRES

LYON.— IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

